



## Bordeaux bouge

■ La capitale de l'Aquitaine sort d'une longue crise de langueur

■ Le contrôle de la communauté urbaine est le véritable enjeu des municipales

■ La zone franche a apporté 4 500 emplois en trois ans

■ Alain Juppé rompt avec l'époque Chaban

Lire pages 14 et 15, et le portrait d'Alain Juppé page 16

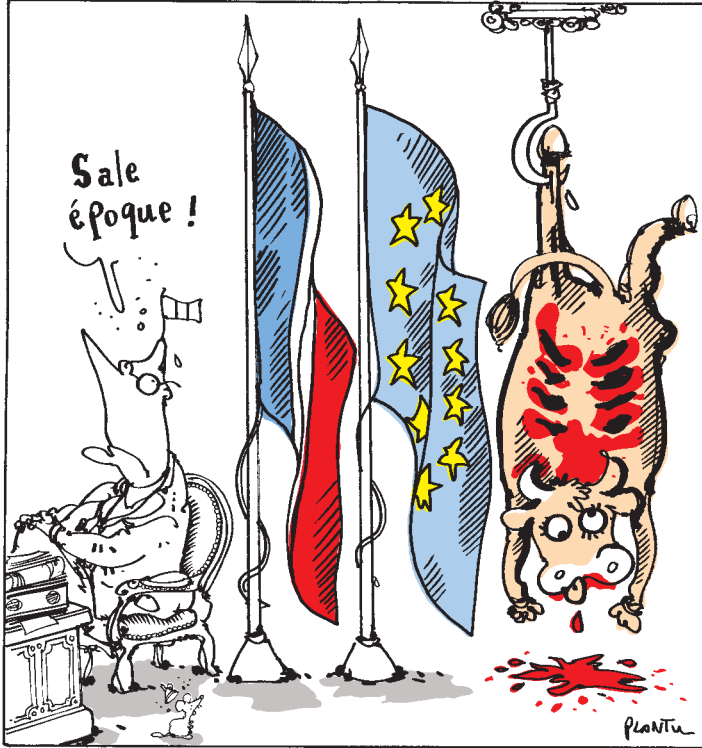
www.lemonde.fr/municipales

## L'Europe impuissante face à la crise agricole

● Le conseil des ministres de l'agriculture des Quinze est un échec ● La France décide de distribuer des aides nationales d'urgence à ses éleveurs ● Jean Glavany évoque une « renationalisation de la PAC » ● En Grande-Bretagne, l'épidémie de fièvre aphteuse tourne au désastre

LES QUINZE ministres de l'agriculture de l'Union européenne n'ont pas réussi, lundi 26 février, à Bruxelles, à se mettre d'accord sur des mesures d'urgence à prendre en commun pour venir en aide aux éleveurs touchés par la crise persistante de la vache folle qui entraîne une chute des prix de la viande bovine.

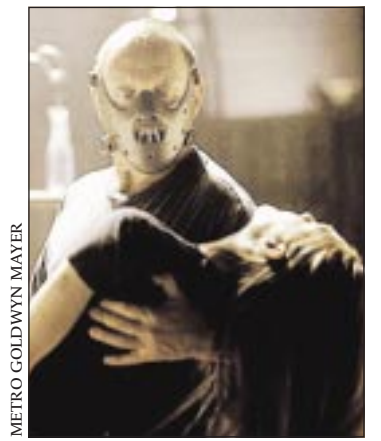
Du coup, le gouvernement français s'apprête à rendre publiques, mercredi 28 ou jeudi 29 février, des mesures d'aide nationales d'urgence à ses éleveurs. Selon le ministre français, Jean Glavany, Paris aurait en effet obtenu, à Bruxelles, l'aval implicite du Conseil agricole à des mesures « nationales ». A tel point que M. Glavany évoque une « renationalisation de la politique agricole commune (PAC) », marquant un échec de l'Union face à la plus grave crise agricole de son histoire. L'Allemagne et les Pays-Bas ont opposé un refus catégorique à ce que l'assistance aux éleveurs soit financée par le budget communautaire. Le Conseil s'est tenu dans une atmosphère tendue et dans



une ambiance de siège sous protection policière du fait des nombreux éleveurs venus manifester, à bord de centaines de tracteurs, parvenant presque à paralyser Bruxelles.

En Grande-Bretagne, la crise de la fièvre aphteuse tourne au désastre tout en portant un nouveau coup aux filières européennes de la viande. Les foyers d'infection sont désormais dénombrés à au moins douze. Quelque sept mille têtes de bétail ont été abattues en trois jours. La campagne anglaise est désormais interdite aux promeneurs et le premier ministre Tony Blair est intervenu à la télévision pour exhorter le public à respecter les restrictions à la circulation nécessaires à l'éradication de la maladie. De nombreuses écoles ont fermé leurs portes, les courses hippiques ont été suspendues et l'on évoquait, au Pays de Galles, jusqu'à l'annulation d'un match de rugby du Tournoi des six nations.

Lire pages 2 et 3, le point de vue page 17 et notre éditorial page 18



METRO GOLDWYN MAYER

## CINÉMA Le bon Dr Lecter

Très attendu, *Hannibal* marque le retour sur les écrans du cannibalesque docteur Lecter, toujours interprété par Anthony Hopkins (photo). Pour cette suite du *Silence des agneaux*, Ridley Scott a fait un film moins monstrueux, laissant place à l'humour et au deuxième degré. Egalement sortis en salles cette semaine : *Circus Baobab*, de Laurent Chevallier, la *Comédie de l'innocence*, de Raoul Ruiz, *La Chambre des magiciennes*, de Claude Miller, *Le Chocolat*, de Lasse Hallström. p. 30 à 32

## Le nouveau Conseil constitutionnel

JACQUES CHIRAC ainsi que les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ont procédé, lundi 26 février, au renouvellement triennal de trois des neuf membres du Conseil constitutionnel. Le chef de l'Etat a nommé Olivier Duthéillet de Lamothé secrétaire général adjoint de l'Elysée jusqu'en septembre 2000, tandis que Christian Poncelet a choisi la sociologue Dominique Schnapper. C'est le choix de Raymond Forni qui est le plus spectaculaire avec la nomination de Pierre Joxe, ancien ministre de François Mitterrand et actuellement premier président de la Cour des comptes. L'expérience de M. Joxe, notamment sur le dossier de la Corse, devrait peser sur les travaux à venir du Conseil.

Lire page 6

## En Afghanistan, les talibans font aussi mourir les statues

LE PLUS GRAND mesure 55 mètres de haut et le plus petit, 38 mètres. Ces deux effigies géantes du bouddha ont été taillées dans la paroi rocheuse d'une falaise qui surplombe Bamiyan, en Afghanistan, vers le V<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le drapé de leur robe indique nettement une influence hellénistique. Ce n'est guère surprenant : cette zone fut longtemps un carrefour ouvert à toutes les civilisations, grecque et romaine venant de l'ouest, indienne arrivant par l'est, cavaliers des steppes débouchant du nord, sans parler de la lointaine Chine, reliée à ces vallées par la Route de la soie. Ces chefs-d'œuvre, qui ont survécu à toutes les guerres, à toutes les catastrophes naturelles, sont aujourd'hui menacés d'une destruction totale : le mollah Mohammad Omar, chef suprême des talibans au pouvoir à Kaboul, a ordonné le 26 février la destruction de toutes les statues du pays.

« Seul Dieu, le Tout-Puissant, doit être vénéré et ces statues doivent être détruites pour ne pas être vénérées maintenant ou dans le futur », affirme le décret diffusé par l'agence de presse Bakhtar, alors qu'une délégation de diplomates occidentaux se trouvait à Kaboul pour discuter avec les

talibans des moyens de protéger l'héritage afghan, en particulier ce qui reste du Musée de Kaboul. Cette construction de brique, élevée près du palais royal Dar Ull Aman, a été détruite et pillée lors des combats qui opposèrent les factions afghanes, en 1994, après le départ des Soviétiques. La plupart de ses trésors ont été dispersés. Certains se retrouvent aujourd'hui au Pakistan où leurs nouveaux possesseurs tentent de les vendre. Il reste au Musée de Kaboul, replié dans un bâtiment provisoire, 20 % de ses collections, et les experts s'inquiètent de leur sort. Selon certaines sources, les talibans auraient détruit une douzaine d'œuvres, dont, déjà, un bouddha datant de quelque deux mille ans.

Depuis l'arrivée au pouvoir de ces « étudiants islamiques », la communauté internationale s'inquiète du sort des deux bouddhas géants qui ont été pris pour cibles lors de différents combats. Leurs têtes, déjà mutilées, auraient été défigurées par des moudjahidins zélés pour qui la représentation du visage est contraire à l'islam. Les fresques qui ornent les niches où ils sont installés sont en partie barbouillées de blanc et certaines d'entre elles auraient été découpées et vendues.

Un bouddha annexe a été carrément détruit, indique à l'AFP Zémar Tarzi, ancien directeur général de l'archéologie et conservateur des monuments historiques d'Afghanistan : « Je comprends d'autant moins cette décision iconoclaste qu'il était question de restaurer des statues du Musée de Kaboul détruites dans les bombardements survenus pendant la guerre civile. »

Le chef des talibans a justifié son ordre en précisant qu'il ne s'agissait que de « casser des pierres ». C'est ainsi qu'ont déjà été brisées les statuets gréco-bouddhiques (III<sup>e</sup> siècle de notre ère) trouvées sur le site de Hadda, dans la région de Jallalabad. Statuettes dont le Musée Guimet renouvèle présente, à Paris, quelques exemplaires sauvés du saccage. Ce vandalisme conforte, hélas !, l'idée très contestable que ces chefs-d'œuvre de l'humanité sont plus en sûreté dans les collections occidentales que dans leurs pays d'origine.

Françoise Chipaux et Emmanuel de Roux

Lire la chronique de Pierre Georges page 36



MARTIAL TREZZINI/AFP

## AUTOMOBILE La publicité à toute vitesse

En lançant la Vel Satis (photo), son nouveau modèle haut de gamme présenté jeudi 1<sup>er</sup> mars au Salon de Genève, en Suisse, Renault vise une clientèle anti-conformiste. Cette voiture illustre la volonté des constructeurs de se différencier. Un souci qui les pousse à accroître leurs budgets publicitaires et à affiner leurs stratégies de communication. p.22

## Pour l'autorité parentale



SÉGOLENE ROYAL

FACE à la dérive de certains jeunes, la ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal, a annoncé, mardi 27 février, des mesures destinées à réaffirmer les devoirs des deux parents vis-à-vis de leurs enfants, même s'ils sont séparés.

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 228 - 7,50 F



## Napster n'est pas près de se taire

N'EN DÉPLAISE aux fossoyeurs de Napster, le partage entre internautes des ressources de leur ordinateur n'en est qu'à ses balbutiements. Le principe d'échange gratuit de fichiers popularisé par cette jeune entreprise américaine devrait non seulement lui survivre, mais dépasser largement le cadre de la musique.

Cette application a révélé le potentiel exceptionnel d'un système qui met tous les utilisateurs de la Toile sur un pied d'égalité. Baptisé P2P (Peer to Peer, littéralement « pair à pair ») aux Etats-Unis, ce mode d'utilisation d'Internet bouleverser les structures établies.

Auparavant, la richesse de la Toile était concentrée dans les serveurs, ces ordinateurs qui hébergent les sites universitaires, communautaires, personnels ou commerciaux.


L'internaute ordinaire se trouvait alors réduit au rôle de simple

visiteur, de consommateur du contenu de ces sites. Napster démontre que chaque ordinateur connecté peut se transformer en serveur. Les internautes disposent ainsi d'un moyen simple de devenir des producteurs et d'apporter leur contribution à l'enrichissement de la Toile. D'où une augmentation vertigineuse de la richesse potentielle du cyberspace. Fin 2000, il existait près de 25 millions de sites et plus de 400 millions d'internautes. Grâce à cette démocratisation de la production de son contenu, Internet fait un pas vers l'idéal de création d'une intelligence collective planétaire, chère au philosophe Pierre Lévy.

Une telle perspective accrédite la thèse d'une renaissance inévitable du service gratuit de Napster dans le cas où la justice américaine contraindrait le site à fermer ou à devenir payant. Les déboires judiciaires de l'entreprise (*Le Monde* du 15 février) ne représentent qu'une péripétie dans le développement du P2P. La réaction épidermique d'une industrie du disque, jalouse de ses bénéfices, ne peut en effet occulter la magistrale démonstration réussie par Napster.

Michel Alberganti

Lire la suite page 18



## Jean-François Revel

de l'Académie française

### LES PLATS DE SAISON

JOURNAL DE L'ANNÉE 2000

### Bouillon de culture le 2 mars

www.seuil.com

## Editions du Seuil



GILLES MARTIN-RAGET

## VOILE The Race, dure aux hommes

Les bateaux engagés dans la course à la voile autour du monde en équipage et sans limites multiplient les records officiels de vitesse. Mais ces performances ont un prix. Les hommes ont dû faire face à des situations sanitaires délicates et souffrent : fractures ouvertes, luxations diverses, problèmes infectieux, tensions psychologiques sont le lot d'équipages confrontés à une compétition inédite courue sur des catamarans prototypes.

p. 27

|                      |    |                        |    |
|----------------------|----|------------------------|----|
| International.....   | 2  | Aujourd'hui.....       | 26 |
| France.....          | 6  | Météorologie-Jeux..... | 29 |
| Société.....         | 10 | Culture.....           | 30 |
| Régions.....         | 14 | Guide culturel.....    | 32 |
| Horizons.....        | 16 | Carnet.....            | 33 |
| Entreprises.....     | 20 | Kiosque.....           | 34 |
| Communication.....   | 22 | Abonnements.....       | 34 |
| Tableau de bord..... | 23 | Radio-Télévision.....  | 35 |



**PAC** Le Conseil agricole européen, lundi 26 février, a échoué à faire émerger une position commune des Quinze sur la crise agricole auquel est confronté, l'Union : la France esti-

me avoir obtenu l'aval de ses partenaires pour distribuer des aides « nationales » urgentes à ses éleveurs. L'Allemagne et les Pays-Bas, notamment, se sont opposés à ce

que ces aides proviennent du budget communautaire. ● **JEAN GLAVANY**, ministre français de l'agriculture, constate qu'on est entré dans une logique de « renationalisation de la

politique agricole commune » (PAC). ● **DES MANIFESTATIONS** d'éleveurs à bord de quelque deux mille tracteurs ont tenté toute la journée de paralyser Bruxelles. ● **EN GRANDE-**

**BRETAGNE**, la crise de la fièvre aphteuse du bétail prend une tournure catastrophique menant à l'abattage de 7 000 animaux en trois jours. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

## L'Europe impuissante à trouver une solution à la crise de l'élevage

Le Conseil des ministres de l'agriculture des Quinze n'a pas réussi à s'entendre sur le financement des mesures à prendre pour venir en aide aux exploitants frappés par la crise de la vache folle. La France s'apprête à annoncer des aides directes

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Le conseil des ministres de l'agriculture des Quinze s'est déroulé, lundi 26 février, sous la forme d'une cacophonie d'opinions divergentes qui n'a pas permis, à l'issue de 9 heures de discussions ininterrompues, de dégager une position commune. Pour l'essentiel, les mesures destinées à réduire la production de viande bovine, afin d'adapter l'offre à une demande en chute libre pour cause de crise de la vache folle, ont été renvoyées à l'examen des experts du comité spécial de l'agriculture de l'Union, à charge pour lui de préparer les discussions du prochain conseil agricole des 19 et 20 mars.

Pourtant, si aucune décision formelle n'a été prise pour répondre à la situation du marché, il n'en reste pas moins que certaines orientations politiques se sont dégagées.

La France, notamment, estime avoir obtenu gain de cause s'agissant de l'octroi d'aides nationales aux éleveurs particulièrement touchés par la crise, et dont les experts du ministère de l'agriculture estiment le nombre à environ 40 000.

### UN DÉLAI DE DEUX MOIS

Pour le commissaire européen à l'agriculture, Franz Fischler, en revanche, les choses sont moins tranchées. Alors que le ministre français, Jean Glavany, estime que le cadre juridique est « radicalement et spectaculairement modifié » et que Paris « s'en sort la tête haute », pour la Commission, il n'y a rien de changé : la France devra « notifier » les aides qu'elle se propose d'accorder, et la Commission dispose d'un délai de deux mois pour rendre son avis, ce qu'elle s'engage à faire rapidement, mais

au cas par cas. Si M. Glavany estime que les conditions énoncées par la Commission sont celles que la France s'apprête à respecter, tant mieux, a souligné Franz Fischler. Il n'empêche : sur la forme, M. Glavany n'a pas tort de rappeler que, dans le passé, toute aide nationale qui ne soit pas « communautarisée » était interdite. Désormais, et pour peu que la Commission donne son aval (ce qu'elle fera d'autant plus volontiers si elle arrive à la conclusion qu'il s'agit de « circonstances exceptionnelles »), les Etats vont pouvoir mener, en ordre dispersé, une succession de politiques nationales pour combattre les conséquences de la crise de la vache folle.

Jean Glavany a reconnu que l'on entre ainsi dans une logique de « renationalisation de la politique agricole commune » (PAC), fût-elle larvée. De ce point de vue, ce con-

seil agricole est sans doute plus lourd de signification qu'il n'y paraît à première vue. La France, soutenue notamment par l'Espagne et l'Autriche, aurait souhaité que les Quinze acceptent le principe d'aides directes (financées par le budget communautaire) aux éleveurs. Sur ce point, elle s'est heurtée à un refus déterminé de la plupart de ses partenaires (en particulier l'Allemagne et les Pays-Bas), ainsi que de la Commission, au motif que l'état des finances communautaires ne le permettait pas.

En dépit des assurances de M. Glavany selon lesquelles « on peut toujours trouver de l'argent dans la caisse, y compris quand on dit qu'il n'y en a plus » (selon lui, quelque 550 millions d'euros peuvent être mobilisés), les pays soucieux de ne pas ouvrir la boîte de Pandore d'une remise en cause des perspectives financières

agrées lors du sommet de Berlin (en mars 1999), l'ont emporté.

Des divergences plus profondes encore se sont exprimées à propos du plan en sept points de la Commission pour réduire la production de viande bovine (*Le Monde* du 27 février). Margareta Winberg, présidente suédoise du conseil des ministres, n'a pu qu'enregistrer une succession de positions toutes plus contradictoires les unes que les autres.

### « RÉGIME SPÉCIAL D'ACHAT »

Certains pays, comme l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas, n'ont pas hésité à remettre en cause le principe même de l'intervention publique sur le marché ; d'autres ont jugé le plan de la Commission nettement insuffisant, alors qu'il était qualifié par ailleurs de trop interventionniste ; aux délégations qui insistaient sur la

nécessité de profiter de la crise actuelle pour promouvoir le développement rural, l'écologie et la qualité, d'autres ont répondu qu'une telle révolution conceptuelle était très prématurée.

En pratique, M. Fischler a obtenu implicitement gain de cause s'agissant du principe de l'instauration d'un « régime spécial d'achat » qui permettrait aux Etats d'opter pour le stockage de la viande provenant de bovins âgés de plus de 30 mois, plutôt que sa destruction. Cette mesure devra faire l'objet d'un vote du comité de gestion de l'UE, alors que toutes les autres dispositions du « plan Fischler », qui impliquent une modification du règlement communautaire, suivront la procédure normale, qui suppose un accord du conseil et du Parlement européen.

Laurent Zecchini

## « Les vaches veulent de l'herbe », disent les paysans protestataires à Bruxelles

### BRUXELLES

de notre bureau européen

C'est dans un quartier placé sous haute protection policière que les ministres de l'agriculture des Quinze se sont réunis lundi 26 février à Bruxelles. Le rond-point Schuman, siège des institutions européennes et notamment du Conseil, avait été cerné de chevaux de frise dès le petit matin. Dans la nuit de dimanche à lundi, quelque deux mille tracteurs avaient convergé vers Bruxelles, bloquant de nombreux axes rou-

tiers mais ne réussissant pas à paralyser la capitale.

La plupart des manifestants (1 300 selon la police) étaient venus de Wallonie, au sud du pays, répondant à l'appel de la Fédération wallonne de l'agriculture, membre du comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (dont fait partie la FNSEA). Les responsables wallons semblent avoir eu quelques difficultés à contenir leurs troupes. Toute la journée, des pétards ont été lancés. Des manifestants ont tenté de forcer les barrières. D'autres ont malmené des journalistes ou crevé les pneus de leurs voitures. C'est à regret et en haussant leurs voix qu'ils se sont dispersés, promettant de revenir le lendemain.

### « MISES À LA POUBELLE »

Les tracteurs de la Fédération wallonne ont bloqué à l'extérieur de Bruxelles une dizaine d'autobus affrétés depuis la France, l'Espagne et le Portugal par la Coordination paysanne européenne (CPE), dont fait partie la Confédération paysanne de José Bové. La CPE souhaitait manifester pacifiquement pour réclamer non seulement des aides financières, mais surtout une véritable réforme de la politique agricole commune (PAC). Seuls une centaine de manifestants ont pu rejoindre à pied le quartier européen.

Denis, éleveur en Seine-Maritime, en faisait partie. Propriétaire de cinquante vaches normandes de réforme, « des bonnes vaches, qui donnent de la viande rouge vif, tendre, persillée, appréciée des bouchers », il ne fait plus abattre celles qui sont « bien viandées ». « Le marchand de bestiaux me paierait 10 francs le kilo, alors que, jusqu'en novembre 2000, il me payait 17 francs », explique Denis, en rap-

pelant que la Confédération paysanne réclame une indemnisation de 3 500 francs (533 euros) par vache abattue, plafonnée à 30 000 francs par exploitation. « En plus, ajoute-t-il, on hésite à abattre des bêtes, sachant que, faute de tests disponibles, celles qui ont plus de trente mois n'iront pas dans la chaîne alimentaire, mais seront brûlées et broyées. » Tout en « ayant mal au cœur » de voir les vaches « mises à la poubelle », il trouve que l'Allemagne devrait prendre part à ce système dit de « retrait du marché » pour ne pas alourdir la charge des autres Etats membres.

Après deux heures de sur-place glacial au pied du parc du Cinquantenaire enneigé, la Coordination paysanne européenne obtient de la Fédération wallonne qu'elle lui prête des micros, les siens étant restés dans les autobus. En échange, elle doit lui laisser la parole. Les deux organisations réclament des aides pour les éleveurs, mais la Coordination propose que les industriels de l'alimentation du bétail paient une partie de la facture. « C'est elle qui est responsable de l'ESB ! », explique un représentant portugais de la Coordination, dont les pancartes représentent une vache réclamant, en plusieurs langues : « Je voudrais de l'herbe. » Pas d'accord, répondent les agriculteurs wallons, qui veulent seulement faire payer la Communauté européenne et qui considèrent les marchands d'aliments comme des « victimes eux aussi ».

Après la dispersion de la manifestation, la Coordination va occuper pendant quelques heures la Confédération des industries agroalimentaires de l'Union européenne (CIAA), principal lobby en la matière, dont les locaux sont quasiment vides.

Rafaële Rivais

## Fièvre aphteuse : Tony Blair juge la situation « extrêmement sérieuse »

### LONDRES

de notre correspondant

L'épizootie de fièvre aphteuse qui a déjà provoqué l'abattage de sept mille animaux en trois jours en Grande-Bretagne s'est étendue à deux nouveaux sites, lundi 26 février, portant le nombre total de foyers d'infection à une douzaine. Désormais interdites aux promeneurs, marcheurs, visiteurs, facteurs, éboueurs et livreurs de toutes sortes, les campagnes anglaise, écossaise et galloise ont été

Tournoi des six nations. Pas question de voir les milliers de supporters irlandais revenir au pays avec de la poussière infectée sous leurs semelles. L'armée britannique elle-même a dû annuler une bonne partie des grandes manœuvres qu'elle avait prévues pour le 1<sup>er</sup> mars en Ecosse. Dans la classe politique, on commence par ailleurs à s'interroger sur un éventuel renvoi des élections générales que chacun prévoyait pour début mai. Impossible

### Abattages préventifs de bétail britannique exporté

Pour prévenir le risque d'extension de l'épizootie britannique de fièvre aphteuse sur le continent, plusieurs pays de l'Union européenne ont pris la décision d'abattre de manière systématique les animaux récemment importés de Grande-Bretagne et potentiellement porteurs du virus. Le gouvernement de la province de Castille-Léon a ordonné, lundi 26 février, la destruction d'un troupeau de 540 porcs en provenance du Royaume-Uni. L'Allemagne étudie la possibilité d'ordonner l'abattage de tous les moutons importés de Grande-Bretagne au cours des quatre dernières semaines. Plusieurs milliers d'animaux ont été placés en observation et l'Etat régional de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a annoncé, lundi, l'abattage de près de 400 moutons venus de Grande-Bretagne. En France, près de 50 000 moutons importés récemment de Grande-Bretagne en vue de la fête musulmane de l'Aïd ont commencé à être placés sous séquestre.

virtuellement placées en état de siège et le premier ministre lui-même est intervenu, lundi soir à la BBC, pour inviter le public à bien respecter les interdits nécessaires à l'éradication de la maladie. Le grand parc naturel de Dartmoor, après les zoos contenant des girafes et autres bêtes à sabots fendus susceptibles d'héberger le virus, a été fermé au public pour la première fois de son existence.

De nombreuses écoles primaires, dans les zones rurales, ont également fermé leurs portes. Une course équestre à Newcastle a été annulée et les autorités d'Irlande laissaient entendre lundi qu'elle pourrait recommander l'annulation du match de rugby prévu samedi prochain à Cardiff dans le cadre du

en effet pour les candidats de battre la campagne tant que le pays n'aura pas été débarrassé du virus.

Seule consolation pour Tony Blair qui jureait, lundi soir, la situation « extrêmement sérieuse », l'Alliance des campagnes, le puissant lobby rural qui avait appelé ses troupes à manifester massivement devant le Parlement de Londres à la mi-mars pour protester contre toute une série de mesures - dont l'interdiction de la chasse au renard - prises ou annoncées par le gouvernement, a décidé de reporter sa démonstration de force sine die.

On le voit, la souche asiatique extrêmement virulente de la maladie désorganise le royaume. Le pire, comme le reconnaissait M. Blair, est

qu'à ce jour « on ignore ce que sera son ampleur. Il nous faut simplement attendre et rester vigilant », a dit le premier ministre. Il est question, sans confirmation formelle, d'indemniser non seulement les exploitants dont les animaux infectés ou risquant de l'être doivent être abattus, mais aussi les autres, ceux qui voient leurs revenus s'effondrer, puisque tout mouvement de bêtes à travers le pays et, bien entendu, à l'exportation, demeure interdit. Le préjudice pour l'industrie alimentaire globale est présentement estimé à 500 millions de francs (76 millions d'euros) par semaine.

Et ce n'est pas terminé. Les experts du ministère de l'agriculture qui tentent de reconstituer l'itinéraire de milliers de bêtes potentiellement affectées et exportées sur le continent, notamment - et massivement - en France, ont relevé que plus de 25 000 moutons, vaches et porcs sont passés, au cours de la semaine précédant l'embargo sur tous les mouvements, à travers les trois grands marchés de bestiaux d'où serait partie l'épizootie dans le Northumberland. En clair, plus de cent mille bêtes auraient été exposées au virus avant son identification formelle.

S'exprimant lundi à la Chambre des communes, Nick Brown, ministre de l'agriculture, a indiqué que l'enquête massive de traçabilité actuellement en cours pour les animaux potentiellement touchés demeurerait « la priorité numéro un » de ses fonctionnaires. En tout état de cause, a ajouté le ministre, la vaccination massive des cheptels n'est présentement « pas une option » pour circonscrire la maladie. « Cela reviendrait à accepter l'idée que la fièvre aphteuse est devenue endémique en Grande-Bretagne » et les exploitants perdraient obligatoirement tous leurs marchés à l'exportation.

Patrice Claude

## Après le « compromis » de Nice, le débat s'ouvre sur la « refondation » de l'Union

Publicité  
Recherche suisse en pharmacie

# Crescina aide à la croissance des cheveux

Le Professeur Klemp, dans son œuvre *Clinical experimental Dermatology* affirme qu'« une alimentation insuffisante des follicules pileux dérivant d'une réduction du flux sanguin sous-cutané peut théoriquement conduire à un arrêt soudain de la croissance du cheveu ». L'alimentation insuffisante des follicules entraîne souvent l'éclaircissement du cuir chevelu. Pour tenter de résoudre ce problème, les chercheurs suisses de Labo Cosprophar ont découvert Crescina.

Crescina, au contact des cellules des bulbes pileux encore actifs, aide à la croissance des cheveux sur les zones éclaircies du cuir chevelu où le flux sanguin n'est pas suffisant.

Crescina est une préparation cosmétique sous forme d'ampoules, sans effets secondaires, qui peut agir seulement sur les follicules qui ne sont pas complètement atrophies. Cette préparation issue de la recherche suisse est déjà arrivée dans quelques pharmacies. Le pharmacien, en fonction de l'importance de l'éclaircissement, pourra conseiller le dosage adéquat de Crescina: 100 pour cheveux légèrement clairsemés, 200 pour cheveux clairsemés, 300 pour cheveux très clairsemés. La formulation de Crescina est spécifique selon que l'usage est destiné à l'homme ou à la femme.

LE GRAND DÉBAT public de l'après-Nice sur l'avenir du projet européen, solennellement promis par les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, peut commencer. Toiletté dans sa version finale officielle, le traité de Nice, qui ouvre la voie à une nouvelle phase d'élargissement de l'Union à partir de 2003, a été officiellement paraphé, lundi soir 26 février, dans la cité azurienne par les ministres des affaires étrangères européens. La cérémonie s'est déroulée en présence du président Jacques Chirac et du premier ministre, Lionel Jospin, accompagnés du premier ministre suédois, Göran Persson, dont le pays préside l'Union, et de la présidente du Parlement européen Nicole Fontaine.

Une page est tournée. Tout en défendant « un traité cohérent et équilibré », le président Chirac a admis dans sa brève allocution que tout n'avait pas été parfait. « Fruit d'un compromis, il ne répond pas, bien sûr, aux ambitions de certains. Mais c'est le meilleur traité possible compte tenu des contraintes qui existaient », a-t-il dit. Ce traité, a-t-il poursuivi, « clôt un cycle et crée les conditions du passage à la prochaine étape, celle du grand débat démocratique sur l'avenir de l'Union que nous avons lancé à Nice et qui devra aboutir d'ici 2004 » - le nouveau rendez-vous que se sont fixés les Quinze.

Deux mois après le sommet, la trame de ce débat se met en place de manière confuse. Romano Pro-

di, le président de la Commission, a appelé le 13 février, devant le Parlement européen, à un véritable « débat fondateur ».

### « PERSPECTIVE PASSIONNANTE »

Lionel Jospin a évoqué, lundi soir à Nice, « la perspective passionnante, inédite mais complexe, de rassembler un continent autour d'un même projet politique ». Il a souhaité « un débat offert à toutes et à tous, et non aux seuls spécialistes des questions européennes », qui associe « concrètement les forces vives du pays ». « Comme responsable politique français et comme citoyen européen, j'y prendrai personnellement toute ma part », a-t-il promis, en indiquant que le gouvernement français ferait en sorte

« qu'il ait toute la vigueur et la liberté nécessaires ».

François Loncle, le président PS de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et Pervenche Bérès, président du groupe socialiste français au Parlement européen, avaient signé, lundi, un texte commun dans *Le Figaro* pour inviter le premier ministre à sortir du bois. « Après Gerhard Schröder, c'est aujourd'hui à Lionel Jospin de nous livrer sa vision de l'Europe », ont-ils appelé. Les divers courants de la gauche socialiste européenne semblent aujourd'hui décidés à se lancer dans le débat.

M<sup>me</sup> Bérès et Michel Rocard, avec un groupe d'une quarantaine d'euro-députés venant d'Allemagne et de toute l'Europe, ont rendu public,

mardi, à Bruxelles un manifeste qu'ils entendent soumettre à discussion lors du Congrès des partis socialistes européens qui se tiendra en mai à Berlin. Ils y défendent « un projet européen pour les socialistes : le nouveau fédéralisme ». L'aile gauche du mouvement socialiste, pour laquelle l'Europe a souvent été soupçonnée d'affaiblir les mouvements sociaux dans chaque pays, semble se rallier elle aussi à l'idée que le combat ne peut désormais se dérouler que dans une Union structurée politiquement. C'est ce que défend notamment un texte cosigné par l'euro-députée Marie-Noëlle Lienemann.

Henri de Bresson





## Les mesures d'urgence françaises sont attendues dans les jours prochains

JEAN GLAVANY, ministre de l'agriculture et de la pêche, devrait annoncer, mercredi 28 février ou jeudi 1<sup>er</sup> mars, une série de mesures d'urgence de soutien pour les éleveurs, le temps pressant pour le gouvernement avec l'approche des échéances électorales municipales. La pression monte en outre sur le terrain, de nombreuses manifestations ayant eu lieu, mercredi, dans plusieurs régions.

Le ministre estime avoir reçu « une autorisation explicite de la Commission », à l'issue du conseil des ministres européens, pour accorder, sous certaines conditions, ces aides directes - qui devront être « ciblées », précise-t-on à Paris, ce qui signifie qu'elles ne seront pas forfaitaires mais variables selon les situations -, et il ne doute pas que d'autres pays, par exemple la Belgique, vont suivre l'exemple français.

« La France est finalement sortie la tête haute du conseil », a précisé le ministre, qui estime que la réunion s'est soldée par « un compromis ».

### TROIS CONDITIONS

Les conditions mises par la Commission à l'octroi unilatéral d'aides sont au nombre de trois : les pertes de revenus des éleveurs qu'un Etat membre souhaite compenser doivent être exceptionnelles ; les aides doivent être limitées dans le temps ; elles ne doivent pas aboutir à accorder une « surcompensation » par rapport aux pertes subies, ce qui provoquerait une distorsion de concurrence entre les quinze.

La France ne voulait pas entrer frontalement dans l'illégalité consistant à accorder de son propre

chef des aides budgétaires à ses éleveurs de bovins. Le feu vert conditionnel de la Commission lui fournit, selon M. Glavany, le cadre juridique indispensable, mais la Commission devra encore se prononcer sur les demandes de Paris, après qu'elles lui auront été notifiées officiellement.

De son côté, Luc Guyau, président de la FNSEA, a déclaré, mardi 27 février, que « la responsabilité de Jean Glavany était pleinement

### Pneus en feu, péages gratuits et deux cas de vache folle

De nombreuses manifestations d'éleveurs ont eu lieu en France, lundi 26 février, au moment où se réunissaient à Bruxelles les ministres de l'agriculture. Dans le Cantal - un département particulièrement touché -, les éleveurs ont masqué avec des sacs noirs en plastique les panneaux électoraux et allumé des « feux de détresse ». Dans la Vienne, des manifestants ont organisé à la sortie de Poitiers, sur l'autoroute A 10, une opération « péage gratuit ». A Chaumont, dans la Haute-Marne, une centaine d'agriculteurs ont brûlé des pneus et des bottes de foin et se sont dispersés ensuite sans incident. A Metz, quelques dizaines d'éleveurs ont conduit trois vaches devant la préfecture alors qu'en Mayenne, les agriculteurs de la FNSEA ont demandé à Jacques Chirac d'« intervenir directement » auprès de la Commission de Bruxelles pour mettre fin « aux drames humains qui se vivent dans les campagnes ». Pendant qu'avaient lieu ces manifestations, la préfecture de Vendée a annoncé que deux nouveaux cas de vache folle avaient été détectés dans le département, entraînant la destruction de 196 bovins.

engagée » et a précisé que si l'enveloppe tournait seulement « autour de 500 millions à 1 milliard, ce ne serait pas suffisant ». Il a ajouté qu'il fallait trouver une solution d'urgence (abattage/destruction ou congélation puisque la plupart des marchés à l'exportation sont quasiment fermés) car « 220.000 animaux sont actuellement en stock dans les exploitations ». Le dirigeant

prêts bonifiés qui n'auraient d'effet, au demeurant aléatoire, qu'à long terme.

En tout état de cause, il faudra examiner cas par cas, et département par département, la situation de chaque exploitation (on en compte environ 270 000 contre 460 000 il y a dix ans).

F. Gr.

## Certaines catégories d'éleveurs bénéficient de la crise

IL Y A ÉLEVAGE et élevage. Les agriculteurs, qui, dans leur exploitation, tirent la quasi-totalité de leur revenu de la vente d'un cheptel bovin - soit pour être ultérieu-

### ANALYSE

Heureux qui, en France, élève des porcs et des poulets

rement engraisés ailleurs, soit pour aller directement à l'abattoir (Massif central, Bourgogne, certaines zones de Vendée ou du Maine-et-Loire) -, sont évidemment plus directement et gravement touchés par la crise actuelle que ceux qui ont un atelier porcin (Ouest, Lorraine), font du gavage de canards (surtout dans le Sud-Ouest et certaines zones d'Auvergne) ou élèvent des poules pondeuses (Bretagne, Allier).

De même, il y a élevage bovin et élevage bovin. Tous les animaux n'ont pas la même valeur marchande au même moment, selon que sont élevés des taurillons, des broutards de huit à dix mois, des génisses ou qu'il s'agisse de vaches laitières. Dans ce dernier cas (le Grand Ouest notamment), la vache de réforme de quatre à six ans qui est envoyée à l'abattoir quand elle n'affiche plus d'assez bonnes performances laitières n'est pas source de revenus confortables, surtout depuis fin octobre 2000. Mais ce manque à gagner est compensé par la garantie que représentent les rentrées de trésorerie mensuelles grâce à la vente du lait. Un lait dont le prix, grâce au dynamisme de la Fédéra-

tion des producteurs présidée par Jean-Michel Lemétayer, qui a su tenir tête aux industriels du secteur, s'est très sensiblement redressé depuis un an. Certaines races à viande de très haute qualité ont également tiré leur épingle du jeu. Le bœuf de Chalosse (une petite contrée des Landes), par exemple, a vu ses ventes se développer sensiblement dans un périmètre restreint où les éleveurs sont connus des bouchers et les bouchers des consommateurs.

### MONTAGNES DE BEURRE

Trois pays, la France (pour 25 %), l'Allemagne (19 %) et l'Italie (11 %) assurent plus de 55 % de la production de viande bovine de l'UE. Mais cette production diminue nettement depuis dix ans, comme diminue la consommation. Si la production de lait est, depuis 1984, encadrée par des quotas qui ont mis fin aux invendables montagnes de beurre et de poudre, en revanche la production de viande n'est pas soumise aux mêmes plafonds. Les seuls instruments de maîtrise sont la limitation des primes par animal, les mécanismes d'intervention (c'est-à-dire le stockage et la congélation financés par l'Europe) et la baisse des prix garantis. Lors de l'accord de Berlin de mars 1999, les quinze ont décidé de baisser de 20 %, par étapes, les prix garantis. En contrepartie, des primes permettent de compenser les pertes de revenus.

Ces primes sont nombreuses, diverses et évolutives. La première va aux bovins mâles et passera de 160 euros en 2000 à 210 euros à partir de 2002. Une autre est versée aux vaches allaitantes (163 et

200), un supplément étant octroyé (100 euros) en cas d'élevage extensif. Depuis la crise, sont également indemnisés (12 à 13 francs le kilo de viande) les éleveurs qui acceptent la destruction de leurs animaux de plus de trente mois.

Pour les éleveurs de bovins, la crise a pris de l'ampleur à partir d'octobre 2000. Ceux qui avaient décidé de garder jusqu'au début des grands froids leur bétail en ont été pour leurs frais. Un broutard de 450 kilos se vend aujourd'hui en Saône-et-Loire à peine 9 à 10 francs le kilo, ce qui se soldera par une perte de 2000 francs par animal.

Heureux sont ceux qui à côté de leurs bovins élèvent des porcs ou des volailles, sur lesquels le consommateur s'est rabattu. Pour ces types d'élevage, la crise du bœuf est bénéfique. Le prix du porc s'envole (12,08 francs le kilo le 26 février, contre 5,96 il y a deux ans). Dans le secteur avicole (poulet label du Sud-Ouest, poulet standard de l'Ouest et surtout dinde), il en va de même, les prix progressant de 5 à 10 % depuis quatre mois et les exportations vers l'Italie et l'Allemagne se développant sensiblement.

Premières régions agricoles s'appuyant souvent sur une économie variée et des exploitations mixtes, la Bretagne et les Pays de la Loire disposent d'armes pour résister, alors que les quelque vingt départements du centre de la France, dits du « bassin allaitant », ont davantage de raisons de broyer du noir, une majorité d'exploitations (souvent petites) se consacrant à l'élevage bovin et à rien d'autre.

François Grosrichard

# AU SECOURS !

Le peuple afghan écrasé, depuis quatre ans, sous la botte des milices talibans, pseudo-étudiants islamistes formés dans les écoles intégristes du Pakistan, **souffre et crie.**

■ Sait-on assez que le mollah Abbas, " ministre de la Santé ", reçu le 7 février dernier à Paris, est l'homme qui a détruit le système de santé, en interdisant au corps médical féminin d'exercer et aux femmes de se faire soigner par des hommes.

■ Sait-on assez qu'interdites de sortir de chez elles, de travailler, d'aller à l'école et à l'université, les Afghanes, réduites à la mendicité, au déshonneur et à l'exil pour survivre - elles et leurs enfants - sont les premières victimes de ce régime barbare.

■ Sait-on assez combien d'hommes sont morts, combien sont mutilés, combien sont encore dans le maquis après vingt ans de guerre.

■ Sait-on assez que la famine qui décime désormais les campagnes, aggravée par une sécheresse exceptionnelle, est d'abord le résultat du remplacement des cultures vivrières par celle du pavot qui enrichit les dignitaires talibans.

■ Sait-on assez l'ampleur de la diaspora afghane : sept millions d'exilés pour vingt millions d'habitants. Chiffres saisissants qui montrent l'impossibilité de vivre dans ce pays.

■ Sait-on assez, en restant silencieux, qu'on se rend complice d'une "talibanisation" qui rêve de s'étendre au reste du monde musulman par une guerre sainte, soutenue par le milliardaire saoudien Ben Ladden.

■ Sait-on assez que le Pakistan, au vu et au su de toute la communauté internationale, arme les milices talibans et que ce sont des décrets pakistanais qui dictent la loi en Afghanistan occupé.

Il est urgent de dénoncer **ce régime criminel** qui réduit un peuple à l'esclavage, et d'empêcher toute tentative de reconnaissance internationale : un siège à l'Onu, par exemple, au nom d'une certaine "neutralité active".

C'est pourquoi nous manifestons notre soutien à l'appel de l'association Négar-Soutien aux femmes d'Afghanistan et adhérons à la Déclaration des droits fondamentaux des femmes afghanes.

Manifeste de soutien à la

### Déclaration des droits fondamentaux de la femme afghane

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Informations et envois :

Negar-Soutien aux femmes d'Afghanistan. BP 10 - 25770 FRANCOIS  
e-mail : [negar@wanadoo.fr](mailto:negar@wanadoo.fr)

Site internet : <http://Perso.wanadoo.fr/negar/index.HTM>

Premières signatures : Martine AUBRY, Clémentine AUTAIN, Roselyne BACHELOT, Elisabeth BADINTER, Robert BADINTER, Marie-Claude BEAUDEAU, Emma BONINO, Constance BORDE, Marie-Georges BUFFET, Françoise CASTRO, Nicole CHAILLOT, Christiane COLLANGE, Alain FINKIELKRAUT, Geneviève FRAISSE, Isabelle GALLIMARD, Benoite GROULT, Shoukria HAIDAR, Françoise HOSTELIER, Diane JOHNSON, Françoise MICHAUD, Patricia LALONDE, Juliette MINCES, Monique MITRANI, Daniel MITRANI, Florence MONTREYNAUD, Estelle MOUSTACCHI, Michele PERROT, Yvette ROUDY, Dr Edouard SAKIZ, Elisabeth SHEMLA, Dominique VOYNET, etc.....



# L'armée algérienne dénonce une « campagne médiatique délirante » à son rencontre

Une réaction au livre d'Habib Souaïdia

**CONFRONTÉE** au retentissement en France et en Algérie de *La Sale Guerre*, le livre publié début février par un ancien officier de l'Armée nationale populaire, l'institution militaire algérienne a réagi, lundi 26 février, par le biais d'un « ordre du jour » de plusieurs feuillets signé par le chef d'état-major, le général de corps d'armée Mohamed Lamari. *La Sale Guerre*, dont l'auteur, Habib Souaïdia, est aujourd'hui réfugié en France, décrit pour la première fois de l'intérieur le comportement de l'armée dans sa lutte contre les islamistes à partir de 1992, l'année de l'interruption des élections législatives. Il y est question de tortures et d'exécutions de civils. Certaines pages laissent par ailleurs entendre que l'armée pourrait s'être rendue coupable de massacres.

## « PRÉTENDU COMLOT »

Face à ces accusations, le général Lamari parle d'une « campagne médiatique délirante émanant de l'extérieur » qui présente « comme des « vérités » des assertions assimilant l'action de l'armée et des services de sécurité à des actions criminelles comparables à celles des groupes terroristes ». Cette nouvelle opération, ajoute le chef d'état-major, répond « à des fins inavouées mais très claires : ternir l'image des autorités algériennes, notamment militaires ».

Le livre, poursuit-il, est « dénué d'objectivité, d'originalité et sans aucune valeur littéraire ou documentaire ». Quant à son auteur, le général Lamari le dépeint comme un « individu abusant de sa qualité de militaire, [qui] s'adonnait parallèlement au vol de véhicules et de pièces détachées », ce qui lui a valu de passer devant les tribunaux et d'être « exclu » des rangs de l'armée.

Contacté par *Le Monde* mardi matin, François Gèze, le directeur des éditions La Découverte qui ont publié *La Sale Guerre*, nous a précisé : « Le général Lamari réagit à des accusations précises et circonstanciées par des insultes et l'invocation d'un prétendu complot contre l'armée algérienne. Si le livre de Habib Souaïdia est « sans valeur », alors pourquoi n'accepte-t-il pas la commission d'enquête internationale indépendante qui permettrait d'établir la véracité des faits et les responsabilités dans les violations des droits de l'homme ? Le seul objectif qui m'anime est de faire connaître toute la vérité sur le drame algérien et de contribuer ainsi au retour à la paix civile dans ce pays. »

Une autre affaire risque d'alimenter la polémique sur le comportement de l'armée algérienne. Selon le Mouvement algérien des officiers libres (MAOL, créé en 1998 à l'étranger par des militaires en rupture de ban), dimanche 25 février, « 47 officiers détenus dans des cellules souterraines à la caserne (...) de Boughar [dans la région militaire de Médéa], en fin de peine et tous libérables le 15 mars, ont été isolés dans une aile de la prison, regroupés et assassinés de sang-froid (...) par un commando spécial de la DRS [l'ex-Sécurité militaire] dépêché sur les lieux par les généraux Mohamed Lamari et Mohamed Mediène ». Selon le MAOL, ces officiers avaient été incarcérés parce qu'ils étaient soupçonnés de sympathies islamistes. Et c'est pour éviter qu'ils ne fassent des révélations, une fois libérés, qu'ils auraient été exécutés.

Jean-Pierre Tuquoi

► www.lemonde.fr/algerie

# A Kinshasa, l'homme-clé de la succession Kabila a été arrêté

L'HOMME qui a joué un rôle-clé dans la succession de Laurent-Désiré Kabila, le colonel Eddy Kapend, est soupçonné de « complicité » dans l'attentat ayant coûté la vie au chef de l'Etat congolais, le 16 janvier. Selon nos informations, le chef d'état-major particulier du défunt président a été arrêté samedi 24 février. Il serait, depuis, « détenu au secret », selon une source congolaise. La commission d'enquête internationale mise en place le 9 février à l'initiative, et avec la participation, des alliés militaires du pouvoir à Kinshasa (l'Angola, le Zimbabwe, la Namibie) serait à l'origine de cette décision. Elle aurait également obtenu l'interdiction de sortie du territoire imposée à une « bonne dizaine » de ministres, astreints à se tenir à sa disposition.

Six semaines après l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, à qui a succédé son fils Joseph, major-général de 29 ans, l'artisan de cette succession dynastique se trouve ainsi mis sur la touche. Dans les heures incertaines ayant suivi le meurtre du président congolais par l'un de ses gardes, Eddy Kapend avait assuré la pérennité du régime en écartant certains « barons », notamment le ministre d'Etat chargé de l'intérieur, Gaétan Kakudji, un cousin de Laurent-Désiré Kabila, au profit du fils de ce dernier, alors loin de la capitale, à Lubumbashi. Cependant, connu pour être

très proche du pouvoir angolais, qui a envoyé dans l'ex-Zaïre un contingent expéditionnaire et contrôle militairement Kinshasa, le colonel Kapend avait été d'emblée soupçonné par la rumeur publique d'avoir été « dans le coup », d'autant qu'il avait achevé sur les lieux du crime l'assassin présumé du président. Il avait été maintenu à son poste par Joseph Kabila.

« Rigoureux et efficace », selon ses amis, « brutal et sans scrupules » selon ses adversaires, Eddy Kapend devrait sa mise à l'écart, peut-être provisoire, aux « Zimbabwéens qui font le ménage » ou aux « barons qui tentent un retour en force ». Les deux versions circulent à Kinshasa, où son arrestation n'avait pas encore été annoncée mardi matin 27 février.

## LUTTE D'INFLUENCE

Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, la stabilité du pouvoir de « Kabila fils » pourrait être compromise à brève échéance. Une lutte d'influence entre les deux principaux frères d'armes étrangers recèlerait en effet autant de dangers de dislocation qu'une guerre de succession au sein d'un régime dont les contradictions internes n'ont été masquées que par l'empressement occidental à reconnaître le fils héritier, reçu avec tous les honneurs à Paris, Washington et Bruxelles.

Considéré comme « le fidèle parmi les fidèles » de Laurent-Désiré Kabila, Eddy Kapend, natif comme le chef de l'Etat de la province méridionale du Katanga, mais, à la différence de la plupart des membres de l'entourage présidentiel, de l'ethnie Lunda, qui vit à cheval sur la frontière avec l'Angola, avait sauvé le régime une première fois en août 1998, quand les anciens alliés de l'Est - l'Ouganda et le Rwanda - retournèrent leurs armes contre le tombeur de Mobutu. Il avait alors mis le chef de l'Etat en sécurité à l'extérieur de la capitale et organisé la résistance avec Joseph Kabila, rappelé d'un stage militaire en Chine à la tête de l'état-major de l'armée.

Stephen Smith

► www.lemonde.fr/frdc

# Le Parti travailliste israélien accepte de participer à un gouvernement d'union nationale

Le choix de huit ministres aura lieu dans les prochains jours

Au terme de débats houleux, le comité central du Parti travailliste a voté, lundi 26 février, en faveur de la participation au gouvernement d'union

nationale que le premier ministre élu, Ariel Sharon, se propose de former. Les membres du comité central, dont plus de la moitié n'ont pas partici-

pé à la séance, doivent se réunir de nouveau dans les prochains jours pour désigner les titulaires des huit ministères qui sont proposés à leur parti.

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ce fut une décision attendue, mais prise dans la confusion et le chahut, lourde d'un avenir incertain pour une formation politique en quête de repères, fragilisée comme jamais par une défaite électorale dévastatrice : par 66 % des présents, le comité central du Parti travailliste a accepté, lundi 26 février, de participer au gouvernement d'union nationale qu'Ariel Sharon, le nouveau premier ministre élu, tente de mettre sur pied.

Mais, d'un même élan, les grands électeurs travaillistes ont décidé de se réserver le pouvoir de nomination de leurs futurs huit ministres, refusant de ratifier la liste préparée par leur direction. Un nouveau scrutin aura lieu dans les jours prochains pour désigner les représentants du parti qui siègeront dans le gouvernement de coalition.

Pour chaque poste à pourvoir, les candidats seront choisis un à un, au scrutin secret. Dans l'état de délabrement et d'affrontements où errent les travaillistes, aucune surprise ne peut être exclue. Y compris celle d'une liste qui n'aurait plus rien à voir avec celle concoctée par les caciques du parti, à l'abri des passions de la base, et avec l'accord de leurs homologues du Likoud.

Réunis dans un cinéma du centre de Tel-Aviv, les délégués travaillistes ont mis près de cinq heures d'insultes, de discours et parfois même d'empoignades pour parvenir à ce médiocre résultat. Sur les quelque 1 700 membres du comité central, seuls 753 avaient fait le déplacement, les nombreuses absences soulignant la crise politique que vit le parti comme le découragement qui frappe ses militants. Significativement, le score des partisans du gouvernement d'union est, à quelques points près, identique à celui qui a porté Ariel Sharon au pouvoir.

## « CONCESSIONS DOULOUREUSES »

Alors que plusieurs dizaines de jeunes gens, rassemblés sur le trottoir, manifestaient bruyamment pour ou contre Ehoud Barak, premier ministre sortant qui n'avait même pas fait le déplacement, la salle tentait de surmonter le vacarme ambiant et de suivre les orateurs se succédant à la tribune. Aux tenants, emmenés par Shimon Pérès, de la participation au nouveau gouvernement d'union, répondaient ses adversaires, conduits par Shlomo Ben Ami et Yossi Beilin, respectivement ministres des affaires étrangères et de la justice du gouvernement sortant.

Arguments connus pour un débat vieux comme la démocratie

parlementaire : faut-il, en participant, limiter les dégâts d'un gouvernement de la seule droite ou, en boycottant, sauvegarder les principes et son âme ?

« Sharon voit les problèmes comme je les vois », assurait Shimon Pérès que le parti venait de désigner comme son président par intérim. *Il est prêt à des concessions douloureuses.* « Il est temps d'écouter le peuple ; nous avons perdu pour ne l'avoir pas écouté », a-t-il conclu, faisant clairement allusion à un récent sondage où les Israéliens se disent très majoritairement partisans de l'union nationale. Accueillis par le tumulte et les cris, ses adversaires ont eu du mal à se faire entendre lorsqu'ils ont déclaré que les huit ministres travaillistes ne seraient que des « otages » au sein d'un gouvernement de trente ministres où la droite et les religieux auraient la majorité.

« Le vote d'aujourd'hui constitue une victoire pour Israël et le Parti travailliste », a estimé, en fin de soirée, Shimon Pérès. C'est faire preuve, à tout le moins, d'un solide optimisme. Outre l'épreuve à venir de la désignation des huit ministres travaillistes, qui risque de ne pas aller de soi, le parti doit maintenant se rallier à la décision de la majorité de son comité central, ce qui est loin d'être chose faite en

dépôt des appels à l'unité lancés du haut de la tribune.

Au cours des débats de lundi, aucun orateur n'a ouvertement parlé de scission, mais la menace n'est pas imaginaire, amplifiée par des ambitions personnelles contradictoires et par trois semaines d'après débats préliminaires, au cours desquels l'aile gauche du parti a plusieurs fois laissé entendre qu'elle n'entendait pas rester au sein d'un parti qui gouverne avec Ariel Sharon. Rien cependant n'est acquis, aucune structure n'étant prête à accueillir d'éventuels dissidents.

Le Meretz, parti de la gauche laïque qui pourrait les abriter, est lui-même en crise, secoué par les remises en cause internes consécutives à la défaite électorale travailliste. Le style autoritaire de son président, Yossi Sarid, comme le choix du parti de soutenir Ehoud Barak plutôt que de présenter Shimon Pérès, considéré comme plus apte à battre Ariel Sharon, commencent à y être vivement critiqués. Le même séisme qui a fait vaciller le Parti travailliste pourrait rapidement frapper le Meretz, qui s'était montré son plus fidèle allié tout au long des vingt et un mois du règne d'Ehoud Barak.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel

# Les Quinze sont résolus à aider financièrement l'Autorité palestinienne

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, réunis lundi 26 février à Bruxelles, ont approuvé un texte de Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, qui souligne la gravité de la crise économique frappant les territoires palestiniens, exhorte Israël à lever ses sanctions économiques et constitue un appel à une mobilisation financière de la communauté internationale, en particulier des pays arabes, en faveur des Palestiniens.

En décembre 2000, une facilité financière de 90 millions d'euros avait été approuvée. Sur ce total, 30 millions ont été versés, et les Quinze ont approuvé lundi l'allocation rapide des 60 millions d'euros restant, et décidé de transformer ce versement en aide budgétaire (non remboursable). Mais ce répète ne saurait être la réponse *ad hoc*.

## CRI D'ALARME

La Commission demande à l'Autorité palestinienne de réviser son budget à la baisse et dans le sens de la rigueur, afin notamment de lutter contre la corruption, et de permettre une plus forte mobilisation internationale. Les Européens sont prêts à poursuivre leur aide, mais ils soulignent que les pays arabes, pourtant concernés au premier chef, participent de façon bien timide à cet effort finan-

cier. Les Quinze ont approuvé à ce sujet le principe de l'organisation, en mars, d'une conférence des donateurs.

Le cri d'alarme de la Commission européenne, qui rejoint les préoccupations des Nations unies, répond à un double souci : les Européens estiment qu'il est mora-

vrait ne sont pas dans l'intérêt d'Israël », a souligné M. Patten, pour qui le risque d'assister à la fois à « l'anarchie et à une atomisation du pouvoir palestinien » est bien réel. L'exécutif européen souligne, par ailleurs, l'inanité d'efforts financiers qui, faute de concourir à un redressement de la situation

sur les marchandises transitant par Israël à destination des territoires palestiniens, étranglent les finances de l'administration palestinienne.

Ses revenus sont théoriquement d'environ 45 millions de dollars par mois (contre 90 millions avant le début de l'intifada, fin septembre 2000), mais plus probablement de 15 millions de dollars par mois sans les transferts israéliens. L'impact sur la population ne cesse de croître, a souligné Chris Patten : le nombre de gens vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 50 %, et le nombre de ceux qui sont considérés comme « pauvres » est passé de 650 000 à 1 million.

Les pertes d'emplois en territoire israélien, ajoutées aux restrictions de circulation, ont eu, d'autre part, pour effet de faire passer le taux de chômage de 11 % à 38 %. Si la tendance actuelle n'était pas inversée, en 2001, le revenu par habitant pourrait diminuer de quelque 27 %, entraînant un taux de pauvreté de plus de 43 % en Cisjordanie et de 50 % à Gaza, selon les chiffres avancés par Bruxelles, qui rejoignent ceux de la Banque mondiale.

Lors de son passage en Israël, samedi 24 février, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, avait déjà exhorté les autorités à relâcher l'état financier qu'elles imposent aux territoires palestiniens.

Laurent Zecchini

## Le pire bouclage depuis 1967, selon l'ONU

Le bouclage imposé depuis cinq mois par Israël à la Cisjordanie et à la bande de Gaza est le plus sévère depuis l'occupation de ces territoires palestiniens en 1967, selon un rapport du coordinateur spécial de l'ONU pour le processus de paix, Terje Roed-Larsen, publié lundi 26 février.

« Le bouclage des territoires, les restrictions de mouvements draconiennes et la fermeture des frontières internationales constituent les plus sévères mesures de restriction imposées aux territoires palestiniens depuis leur occupation en 1967 », indique le rapport. Des agences humanitaires internationales, singulièrement le Programme alimentaire mondial, ont commencé lundi à distribuer de l'aide alimentaire à Gaza et en Cisjordanie. Depuis cette date, l'ONU estime que l'économie palestinienne a perdu 1,15 milliard de dollars. « Même en cas d'allègement des restrictions, la pauvreté va augmenter jusqu'à 43,8 % d'ici à la fin 2001 », indique le rapport. - (AFP.)

lement injustifié d'imposer des conditions de vie de plus en plus précaires à la population palestinienne et ils s'inquiètent des conséquences politiques de cette situation, c'est-à-dire de la perte de crédibilité qui en découle pour Yasser Arafat.

« Un effondrement de l'Autorité palestinienne et le chaos qui s'ensui-

économique dans les territoires palestiniens, reviennent à essayer de combler le tonneau des Danaïdes.

Le bouclage des territoires par l'Etat juif, qui prive d'emploi et de salaire les Palestiniens employés en Israël, auquel s'ajoute le gel des transferts des revenus représentés par les droits de douane et la TVA

# Madame le haut-commissaire aux droits de l'homme prend le voile

## GENÈVE

de notre correspondant

Se souvenant sans doute de l'adage classique « A Rome, fais comme les Romains », Mary Robinson, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, s'est pliée sans broncher aux usages en vigueur à Téhéran. En bonne juriste de formation, elle s'en est expliquée, très pince-sans-rire : « Il était inapproprié pour moi d'être en violation des lois du pays », tout en ajoutant qu'elle « n'avait pas apprécié ».

Quoi qu'il en soit, de passage dans la capitale iranienne afin d'assister du 19 au 21 février à la réunion asiatique préparatoire de la conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance prévue en septembre à Durban en Afrique du Sud, Mary Robinson a sagement déferé aux règles locales en se couvrant le chef d'un foulard.

De retour dans son palais des droits de l'homme à Genève, le haut-commissaire s'est même offert le luxe de morigéner publiquement au cours d'une conférence de presse des représentantes d'ONG moins conformistes, qui ont refusé tout net d'accepter cette contrainte. Et de remarquer que « certains éléments conservateurs du régime iranien avaient cherché à tirer avantage » de cette attitude, sous prétexte

d'« offense à l'islam ». Madame le haut-commissaire s'est attiré une réplique sèche de la déléguée du Sri Lanka, l'informant que, pour une conférence des Nations unies, « nous n'avons pas à nous soumettre à un quelconque code d'habillement ».

Au-delà cependant de cet acte d'indiscipline féministe et de ces arguties vestimentaires, Mary Robinson a exprimé sa « consternation » et a déclaré avoir « formellement protesté » auprès des autorités iraniennes en raison de leur refus d'accorder des visas à des délégués du Centre Simon-Wiesenthal lancés aux trousses des anciens nazis à travers le monde, ainsi qu'à la Communauté bahaïe internationale. Un comble si l'on se souvient que la foi bahaïe est née précisément en Iran, où elle est pourtant considérée aujourd'hui comme hérétique.

## MANŒUVRES CHINOISES

Ces graves accros sont d'autant plus préoccupants qu'ils s'ajoutent à d'autres indices non moins révélateurs. Ainsi, tandis que la campagne d'accréditation est en cours pour la conférence internationale de Durban, on s'inquiète, dans le milieu des ONG à Genève, des manœuvres chinoises de coulisse visant à interdire l'accès aux travaux d'associations qui ne sont pas

en odeur de sainteté auprès du gouvernement de Pékin, comme Human Rights in China, le Centre tibétain des droits de l'homme ou encore l'Association des femmes tibétaines.

Aux yeux du haut-commissaire, ces épineuses questions « portent atteinte aux valeurs de la conférence elle-même ». « J'ai dit et répété très clairement, assure Mary Robinson, qu'elle devait être une conférence des peuples. Elle devra faire ressortir les problèmes, et les traiter. » Peut-être aura-t-elle l'occasion de se faire mieux comprendre, sinon entendre plus nettement encore, au cours de son séjour à Pékin où elle participe, en compagnie d'experts internationaux et chinois, à un atelier consacré aux droits de l'homme. Elle y a aussi rendez-vous, notamment, avec les ministres des affaires étrangères et de la justice. Et de préciser avant de partir : « J'évoquerai, comme je l'ai fait auparavant et comme je le dois, les atteintes aux droits de l'homme, Falungong et d'autres sujets. »

A moins d'un mois avant l'ouverture à Genève des débats annuels de la Commission des droits de l'homme, des choses qui vont sans dire vont sans doute encore mieux en les disant...

Jean-Claude Buhner

**Formation linguistique**

L'anglais à Oxford Bristol Cambridge  
Londres Dublin Boston Sydney  
L'allemand à Heidelberg  
L'espagnol à Madrid

L'attention individuelle des professeurs garantit une parfaite maîtrise de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. OISE offre des écoles spécialisées pour adultes, étudiants et jeunes.

Informations et inscriptions  
0825 00 10 70 www.oise.net

O I S E



# L'évacuation des Madurais pourrait ramener le calme dans la partie indonésienne de Bornéo

Les violences sont le produit de la colonisation opérée par le régime Suharto

Plus de trente mille Indonésiens originaires de l'île de Madura devraient être évacués de Kalimantan, dans les jours qui viennent, sans guère

d'espoir de retour après les violences qui ont fait, depuis le 18 février, plus de quatre cents morts, voire beaucoup plus encore. À une centaine

de kilomètres de l'agglomération de Sampit, une centaine de cadavres mutilés par les autochtones dayaks en fureur ont été découverts.

BANGKOK

de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

Chasseurs pratiquant la culture itinérante sur brûlis dans les vastes forêts de Bornéo, les Dayaks sont devenus la proie, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, de commerçants chinois. Deux siècles plus tard, avec la formation de l'Indonésie, ils se sont progressivement retrouvés marginalisés par une administration javanaise qui a distribué leurs forêts primaires – refuges des esprits – à des exploitants et transféré sur place des populations venues des îles surpeuplées de l'archipel, notamment de Madura. Au fil des décennies, les Dayaks ont été de plus en plus dépossédés. « Ils sont doux et gentils mais, poussés dans leurs derniers retranchements, ils explosent », a estimé l'un des chefs de leur communauté qui, à Kalimantan-Central, demeure légèrement majoritaire.

La flambée de violence en cours est donc avant tout le produit de la colonisation, du temps de Suharto (1966-1998), de la partie indonésienne de Bornéo, rebaptisée Kalimantan et divisée en quatre provinces (ouest, centre, sud et est). Les Madurais représentent une cible facile : alors que les Dayaks sont des animistes en partie christianisés, ces fiers musulmans étaient souvent de petits commerçants aux étals de marché à portée d'allumette. Depuis 1997 au moins, le ressentiment des Dayaks s'est retourné contre les Madurais, communauté de migrants la plus vulnérable.

Comme souvent ailleurs, depuis la chute de Suharto, la police et l'armée ont laissé faire. Mardi 27 février encore, à Palangkaraya, chef-lieu de la province de Kaliman-



tan-Central que les Madurais ont fui à temps, de jeunes Dayaks armés de lances et de poignards ont librement saccagé et pillé les quartiers madurais en la présence passive de forces de l'ordre qui ont pourtant reçu des renforts. Dans les campagnes du voisinage, la chasse aux Madurais s'est poursuivie en toute impunité. Policiers et militaires ont pu toutefois escorter vers un refuge, sans être menacés, quelque treize mille Madurais qui se terraient dans les forêts autour de Sampit, chef-lieu de district où la situation a explosé le 18 février.

La situation pourrait donc se calmer. « Nous avons gagné la guerre

et nous n'attendons plus que l'évacuation des réfugiés », a déclaré lundi Mohammed Usop, universitaire de Palangkaraya que de nombreux Dayaks présentent comme leur leader. Les premiers bateaux de réfugiés sont déjà arrivés à Surabaya, le grand port de Java en face de l'île de Madura, et plus de trente mille Madurais devraient ainsi quitter Kalimantan dans les jours qui viennent, sans espoir de retourner dans une région où leurs enfants sont nés.

Un bilan des victimes de la colère des Dayaks s'élevait mardi à plus de quatre cents morts après la découverte, à une centaine de kilo-

mètres de Sampit, de 118 cadavres mutilés. Des officiels pensent toutefois que le total pourrait être supérieur à un millier. La vengeance – têtes décapitées, cœurs arrachés – n'a épargné ni les femmes ni les enfants. Les conséquences de ces règlements de comptes – et de l'horreur de leur déroulement – n'ont pas fini de se faire sentir.

Les communautés maduraises de

Comme souvent ailleurs, depuis la chute de Suharto, la police et l'armée ont laissé faire

Kalimantan-Ouest, déjà durement frappées à deux reprises, et même de Kalimantan-Sud tremblent. Les réfugiés madurais grossissent les rangs de près d'un million de personnes « déplacées » par d'autres conflits à travers le vaste archipel. Le régime en place en Indonésie n'a pas les moyens de faire face à l'héritage monstrueux de Suharto. Cette impuissance explique sans doute pourquoi le président Abdurrahman Wahid, en tournée à l'étranger, se contente de clamer, comme il l'a fait lundi au Caire, que la situation est de nouveau « entièrement sous contrôle ». La vice-présidente, Megawati Sukarnoputri, devrait, cependant, se rendre « prochainement » à Kalimantan.

Jean-Claude Pomonti

## Slobodan Milosevic pourrait être bientôt interrogé par la justice

BELGRADE. L'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic pourrait être entendu dans les jours qui viennent par un juge d'instruction, a rapporté, lundi 26 février, la radio B92, citant une source proche du Parti socialiste (SPS) de Milosevic. Après l'arrestation de l'ancien chef de la police secrète Rade Markovic, un proche de Milosevic, « il y a des signes montrant que des enquêteurs vont rendre visite dans le courant de la semaine à l'ancien président yougoslave », a indiqué la radio.

La radio n'a pas précisé sur quels chefs d'accusation serait entendu l'ancien président yougoslave, qui a, selon la presse, placé des millions de dollars sur des comptes bancaires secrets à l'étranger, et aurait acheté une villa pour un prix nettement en dessous de sa valeur réelle. Samedi, le quotidien indépendant *Danas* avait rapporté des affirmations d'un responsable du SPS, selon lesquelles l'Opposition démocratique de Serbie (DOS), la coalition au pouvoir, s'apprêtait à arrêter Milosevic. – (AFP.)

## « Koursk » : une torpille d'essai serait bien à l'origine du naufrage

MOSCOU. L'explosion intempestive d'un nouveau modèle de torpille serait bien à l'origine du naufrage du *Koursk* et de la mort, en août 2000, de ses 118 membres d'équipage en mer de Barents. C'est ce qu'a révélé, lundi 26 février, le quotidien russe *Izvestia*, qui précise que, selon des notes prises par le lieutenant de vaisseau Rachid Aryapov, et retrouvées sur lui par les plongeurs chargés de récupérer les corps en octobre et novembre de l'année dernière, il s'agit d'un accident provoqué par l'explosion d'une torpille en cours d'expérimentation à bord du sous-marin. Cette information contredit la position officielle qui, initialement, attribuait le naufrage à une collision avec un sous-marin américain ou britannique, et confirme la version de la commission d'enquête.

## George W. Bush a devancé Al Gore en Floride, selon le « Miami Herald »

WASHINGTON. Selon un nouveau dépouillement de 10 646 bulletins de vote dans le comté de Miami-Dade, en Floride, organisé par le *Miami Herald*, George W. Bush aurait dépassé de 49 voix son rival, le vice-président Al Gore, remportant ainsi la présidence. A la suite de la contestation par les démocrates du résultat officiel – qui a donné une avance de 537 voix à « W » –, le journal avait réexaminé les bulletins mal perforés avec l'assistance de la société de comptabilité BDO Seidman.

D'autres journaux examinent actuellement les résultats de ce scrutin et les autorités républicaines de Floride ont annoncé qu'elles allaient revoir un système électoral critiqué de toutes parts. L'affaire n'est donc pas close, car la communauté noire – qui était dans son ensemble favorable à Al Gore – continue d'affirmer que nombre de ses membres ont été empêchés de remplir leur devoir électoral en raison de pressions policières, de radiations sans justification des listes électorales ou du mauvais fonctionnement des machines à voter. – (Corresp.)

C'est vrai qu'il vous a coûté un peu cher.  
Mais quand on voit cet amour, cette complicité,  
et tout l'argent qu'il vous a déjà rapporté...

<http://banqueprivée.bnpparibas.com>

**BNP PARIBAS**  
Banque Privée



**INSTITUTIONS** Le chef de l'Etat et les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ont procédé, lundi 26 février, au renouvellement triennal de trois des neuf membres

du Conseil constitutionnel. ● JACQUES CHIRAC a nommé Olivier Dutheillet de Lamothe, conseiller d'Etat et, jusqu'en septembre 2000, secrétaire général adjoint de l'Elysée.

De son côté, Christian Poncelet a nommé la sociologue Dominique Schnapper ● PIERRE JOXE, choisi par Raymond Forni avec l'aval du premier ministre, est appelé à jouer un

rôle particulier au Conseil. Jusqu'à présent premier président de la Cour des comptes, nommé à ce poste en 1993, l'ancien ministre de l'intérieur avait été, en 1990, le concepteur de

l'actuel statut de la Corse. ● LA COUR DES COMPTES devra être pourvue d'un nouveau premier président, dont la nomination nécessite l'accord de M. Chirac et de M. Jospin.

## Le Conseil constitutionnel compte désormais sept membres nommés par la droite

Nommé par le président de l'Assemblée nationale, Pierre Joxe, ancien ministre de l'intérieur, fait son entrée parmi les juges constitutionnels qui auront probablement à se prononcer cette année sur la Corse. Il est l'un des deux seuls conseillers choisis par des autorités de gauche

LE CONSEIL constitutionnel tourne donc une page avec le renouvellement de trois de ses neuf membres. Le président de la République a annoncé, lundi 26 février, la nomination attendue d'Olivier Dutheillet de Lamothe, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée jusqu'en septembre 2000. Peu auparavant, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, avait confirmé son choix, rendu public depuis quelques semaines, en faveur de Pierre Joxe, actuel président de la Cour des comptes et ancien ministre. Quant au président du Sénat, Christian Poncelet, après avoir songé à faire appel à Pierre Messmer, il a finalement choisi la sociologue Dominique Schnapper (*Le Monde* du 17 février).

Formellement, les trois nouveaux juges constitutionnels ne prendront leurs fonctions qu'après avoir prêté serment devant le chef de l'Etat, au lendemain du 11 mars, date de la prise de fonction en 1992 des trois « sortants » : Noëlle Lenoir et Georges Abadie, nommés en 1992, ainsi qu'Alain Lancelot, nommé en 1996 après le décès de Marcel Rudloff et qui a achevé le mandat de ce dernier.

Comme toujours dans un collège aussi restreint et feutré, ce renouvellement va modifier les équilibres subtils du Conseil constitutionnel. Il renforce, tout d'abord, le poids des « politiques » : avec l'arrivée de Pierre Joxe, aux côtés d'Yves Guéna, Pierre Mazeaud, Monique Pelletier et Simone Veil, ils seront désormais

cinq anciens ministres et parlementaires au sein de l'institution. En second lieu, même si l'on ne manquera jamais une occasion, rue de Montpensier, d'assurer que les juges constitutionnels mettent un point d'honneur à s'affranchir des attaches avec leur autorité de nomination, ce sont désormais sept membres du Conseil qui auront été désignés par la droite, dont trois par Jacques Chirac, trois par René Monory et Christian Poncelet, présidents du Sénat, et un par Philippe Séguin quand il présidait l'Assemblée nationale.

Enfin, les trois nouveaux membres vont nécessairement modifier l'alchimie du conseil, tant leur personnalité et leur parcours sont contrastés. N'était leur propre carrière, leur seul point commun serait

d'être des « héritiers » : la sociologue Dominique Schnapper est la fille de Raymond Aron et le conseiller d'Etat Olivier Dutheillet de Lamothe est le fils d'Alain Dutheillet de Lamothe, figure respectée du Conseil d'Etat. Quant à Pierre Joxe, fils de Louis Joxe, ancien ministre du général de Gaulle et ancien membre du Conseil constitutionnel entre 1977 et 1986, il a déjà fait savoir qu'il occuperait volontiers, rue de Montpensier, le même bureau que son père il y a une vingtaine d'années...

### DES IDÉES CARRÉES

Au-delà de l'anecdote, il ne fait pas de doute que c'est l'arrivée de M. Joxe qui devrait peser le plus fortement sur les travaux du Conseil, compte tenu de sa longue expérience politique et de sa présidence active, depuis six ans, de la Cour des comptes. La stature de l'homme, comme son goût de l'autorité bien connu, seront doublement sensibles dans la période à venir. Non seulement l'ancien ministre de l'intérieur de François Mitterrand est, dès à présent, précédé de la rumeur qui voit en lui le futur président du Conseil constitutionnel, au terme du mandat d'Yves Guéna, en 2004, dans l'hypothèse où Lionel Jospin serait, alors, président de la République.

Mais surtout, il n'apparaît pas comme le moins compétent sur les deux dossiers les plus sensibles que les juges constitutionnels auront à examiner dans les prochains mois : d'une part la loi intervenant le calendrier électoral de 2002, d'autre part la réforme du statut de la Corse. Sur le premier, les idées de M. Joxe sont pour le moins carrées : jugeant notre système institutionnel « incohérent » et « baroque », il assurait récemment

qu'« il faudra passer par l'abandon de la funeste réforme de 1962 instaurant l'élection du président de la République au suffrage universel », tant « il est dangereux de faire élire quelqu'un directement, avec de grands pouvoirs et pour une durée potentiellement illimitée » (*A propos de la France*, Flammarion, 1998).

Quant à la Corse, personne n'ignore, notamment rue de Montpensier, que M. Joxe a été le maître

tre, faisant obligation à ce dernier de se justifier sur la suite à donner à une proposition de modification de la loi émanant de l'Assemblée de Corse ; enfin, le Conseil n'avait admis, à l'époque, l'insertion de la langue corse dans le temps scolaire que sous réserve que cet enseignement ne soit pas « obligatoire ».

Pierre Joxe sera donc, sur ce dossier en particulier, un analyste par-

### Succession ouverte à la Cour des comptes

Pierre Joxe avait été nommé premier président de la Cour des comptes, le 10 mars 1993, par le président de la République, François Mitterrand, juste avant les élections législatives remportées par la droite. Il aurait été atteint par la limite d'âge le 28 novembre 2002 et contraint, à cette date, de quitter ses fonctions à la tête de la Cour. Son départ pour le Conseil constitutionnel ouvre donc sa succession de façon anticipée.

Son successeur n'est pas encore connu. Sa nomination, qui nécessite l'accord de M. Chirac et celui de M. Jospin, interviendra en conseil des ministres. En attendant, c'est le doyen des présidents de chambre qui assure la transition. Cette mission reviendra donc à Jean Marmot, président de la cinquième chambre, dont le nom est d'ailleurs évoqué pour remplacer M. Joxe. On parle aussi d'Hélène Gisserot, procureur général, de François Logerot, président de la 1<sup>re</sup> chambre, et de Gabriel Mignot, président de la 6<sup>e</sup> chambre.

d'œuvre de l'actuel statut de l'île, lorsqu'il était ministre de l'intérieur en 1991, et qu'il s'était alors heurté au Conseil constitutionnel sur plusieurs points essentiels. Avoir, notamment, été censuré l'article consacrant juridiquement l'existence du « peuple corse » comme composante du peuple français ; de même, si le Conseil avait entériné le principe d'un statut « spécifique » pour la Corse et reconnu à l'Assemblée territoriale un pouvoir de consultation en matière législative, il avait refusé d'accorder aux élus de Corse un pouvoir d'« injonction » au premier minis-

ticièrement averti. Au point que, sans mésestimer les qualités de synthèse dont Yves Guéna a fait preuve à la présidence du Conseil, ni l'entregent d'un Pierre Mazeaud, de bons observateurs pronostiquent déjà un face-à-face intéressant entre l'ancien ministre de l'intérieur et Simone Veil. Ceci, dans un contexte marqué, récemment, par de vives tensions avec la majorité parlementaire de gauche, exaspérée par la censure de dispositions emblématiques comme l'écotaxe ou la crédit d'impôt.

Gérard Courtois

### Neuf personnalités désignées pour neuf ans

Le Conseil constitutionnel est composé de neuf membres, nommés pour un mandat unique de neuf ans et renouvelés par tiers tous les trois ans. Outre les trois nouvelles personnalités qui viennent d'être nommées, sa composition est actuellement la suivante :

● Yves Guéna : âgé de 78 ans, il a été nommé en 1997 par René Monory, président du Sénat, après le décès d'Etienne Dailly, dont il achèvera le mandat en 2004. Ancien ministre du général de Gaulle et de Georges Pompidou (1967-1974), ancien secrétaire général de l'UDR (1976), sénateur et maire (RPR) de Périgueux au moment de sa nomination, M. Guéna a assuré l'intérim de Roland Dumas en 1999 avant d'être nommé président du Conseil

constitutionnel le 2 mars 2000 par Jacques Chirac.

● Michel Ameller : âgé de 75 ans, il a fait toute sa carrière à l'Assemblée nationale, dont il a été secrétaire général entre 1985 et 1992. Il a été nommé en 1995 par Philippe Séguin.

● Jean-Claude Colliard : âgé de 54 ans, professeur de droit à l'université Paris-I, il a été directeur adjoint, puis directeur du cabinet de François Mitterrand à l'Elysée entre 1981 et 1988, puis directeur de cabinet de Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale entre 1988 et 1992.

● Pierre Mazeaud : âgé de 71 ans, il a commencé sa carrière au cabinet de Michel Debré, à Matignon, avant de devenir député (UDR) en 1968, puis d'être nommé secrétaire d'Etat dans les

gouvernements de Pierre Messmer puis de Jacques Chirac (1973-1976). Ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Mazeaud a été nommé par Jacques Chirac en 1998.

● Monique Pelletier : âgée de 74 ans, avocate, ancien ministre, notamment de la condition féminine, dans les gouvernements de Raymond Barre (1978-1981), elle a été nommée en mars 2000 après la démission de Roland Dumas.

● Simone Veil : âgée de 73 ans, magistrate, elle a été ministre de la santé de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1976). Parlementaire européenne très active entre 1979 et 1993, elle a présidé le Parlement européen entre 1979 et 1982, avant de redevenir ministre des affaires sociales dans le gouvernement d'Edouard Balladur entre 1993 et 1995.

## Un politique, une sociologue et un juriste qui prêteront serment en mars



REUTERS

### PIERRE JOXE

Il est énarque, protestant et parisien, comme son quasi-contemporain Lionel Jospin, mais aussi ancien élu de Bourgogne comme son ami François Mitterrand. Figure énigmatique de la garde rapprochée de l'ancien président de la République et fils d'un ancien ministre du général de Gaulle, homme de parti, voire de clans, mais aussi homme d'Etat et fils de la République - quoique pas la V<sup>e</sup> -, Pierre Joxe, soixante-six ans, entre au Conseil constitutionnel, où l'on fait selon lui, évidemment, de la politique aussi. « Au fond, j'aurais connu trois pouvoirs, le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire », confiait déjà en février 1998 le président de la Cour des comptes.

Depuis sa nomination, en 1993, par François Mitterrand, à la présidence de la Cour des comptes, chacun savait, malgré ses démentis, que M. Joxe, plus soucieux d'écrire *L'Édit de Nantes, une histoire pour aujourd'hui* (Hachette, 1998) que de raconter son mitterrandisme, était en réserve. Mais pas de n'importe quel poste. Fidèle « conventionnel » - il entre en politique avec la Convention des institutions républicaines (CIR) -, arrivé avec François Mitterrand, en 1972, au Parti socialiste, soldat du front législatif un an plus tard, il ne s'est vu confier par l'ancien président de la République que les plus hautes responsabilités pendant ses deux septennats.

En 1983, il préside le groupe

socialiste. Ministre de l'intérieur entre 1984 et 1986, puis de nouveau en 1988, il travaille à une modernisation et à une professionnalisation de la police, qu'il veut envisager comme un véritable métier, et non plus comme un outil politique. En janvier 1991, en pleine guerre du Golfe, François Mitterrand l'appelle à la défense pour remplacer Jean-Pierre Chevènement, qui a donné sa démission.

En 1994, M. Joxe plaide vigoureusement pour que Jacques Delors se présente à l'élection présidentielle. Son nom circule aussi. M. Jospin, qui n'a avec lui des rapports ni intimes ni amicaux, accélère alors l'officialisation de sa candidature. A la Cour des comptes, M. Joxe entreprend l'examen minutieux des dysfonctionnements des ministères et des administrations, à l'écart de la scène médiatique. Sa présence à un colloque sur les « autonomies insulaires », aux îles Aland, en Finlande, en août 1998, avec des élus corses aujourd'hui acteurs du « processus » lancé par M. Jospin en décembre 1999, avait été d'autant plus remarquée.

Érudite, franc-maçon féru d'exégèse biblique, M. Joxe dit souvent avoir compris la Corse par son histoire : la manière dont elle avait été traitée, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, « comme si elle n'était pas un morceau de territoire national », puis dont elle avait « choisi » la France en luttant, en 1940, contre le nazisme et le fascisme. Sur l'île, sa nomination imminente n'est pas passée inaperçue. « Il avait fait voter l'actuel statut : Pierre Joxe au Conseil constitutionnel ! », s'exclamaient en première page *Corse-Matin*, le 16 février. « Pas besoin de présenter Pierre Joxe », il est « le premier à reconnaître le peuple corse », qui « avait été censuré par le Conseil constitutionnel », s'enthousiasme l'hebdomadaire nationaliste *U Ribombu*.

Ariane Chemin



PHOTOS SIPA

### DOMINIQUE SCHNAPPER

En désignant Dominique Schnapper pour siéger au Conseil constitutionnel, le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), manifeste l'intérêt qu'avait suscité, en son temps, l'un des nombreux ouvrages de la sociologue : *La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation* auprès du monde politique (*Le Monde* du 9 septembre 1994). À cet ouvrage, Philippe Séguin avait décerné, en 1994, le prix du livre de l'Assemblée nationale, dont il était alors président. C'est, plus généralement, la dernière partie du travail de M<sup>me</sup> Schnapper, qu'elle mène depuis la fin des années 1980, qui a croisé les débats publics les plus brûlants, comme l'immigration.

L'expérience de la commission Marceau Long sur la réforme du code de la nationalité, où elle a siégé en 1987, lui a permis de transformer ses enquêtes menées depuis les années 1960 sur les diverses formes de « marginalités » (les immigrés italiens d'abord, puis les juifs et les chômeurs) en une réflexion d'ensemble sur l'intégration et la nation. Son image est celle d'une avocate déterminée du modèle républicain, universaliste, hostile à l'inscription des différences, notamment linguistiques, dans les institutions. Cela ne devrait pas être sans conséquence si le Conseil constitutionnel est saisi de la loi sur la Corse.

Toutefois, comme M<sup>me</sup> Schnapper le montre dans un volumineux essai intitulé *La Relation à l'autre* (Gallimard, 1998), où elle dialogue avec des philosophes américains

tenants du « communautarisme », la notion actualisée de « citoyenneté démocratique » correspond pour elle à une société qui accorde plus de place que la République française ne l'a fait dans son histoire aux particularismes religieux et historiques. Pour M<sup>me</sup> Schnapper, qui tient à se démarquer du « nationalisme-républicain » d'un Jean-Pierre Chevènement, l'universel ne s'incarne pas dans des institutions, mais n'existe qu'en tant qu'« horizon » ou « virtualité ». En revanche, M<sup>me</sup> Schnapper s'est nettement opposée à la proposition récente de deux philosophes pourtant proches d'elle, Alain Renaut et Sylvie Mesuret, qui prônaient dans *Alter Ego* (« Le Monde des livres » du 3 septembre 1999) une inscription des « droits culturels » dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les droits des communautés s'arrêtent, pense-t-elle, là où la possibilité d'un monde commun se trouve mise en jeu, notamment dès lors que la question d'une « langue de la République » unique est posée.

Se situant politiquement au centre, elle a évolué dans un milieu universitaire majoritairement à gauche. M<sup>me</sup> Schnapper est née en 1934. Elle est la fille du sociologue Raymond Aron et de Suzanne Gauthon. Après des études d'histoire et de sciences politiques, elle entre à l'École des hautes études en sciences sociales dès 1958. C'est dans le cadre de cette institution qu'elle se forme à la « sociologie empirique » sous l'impulsion d'un jeune assistant de son père : Pierre Bourdieu. Si ce n'est pas la première fois qu'un universitaire fait ainsi son entrée au Conseil constitutionnel - M<sup>me</sup> Schnapper y remplacera le politologue Alain Lancelot -, en revanche, il est nouveau d'y voir entrer une personnalité qui porte ainsi sur la société française un regard à la fois philosophique et historique appuyé sur les données de la sociologie.

Nicolas Weill



### OLIVIER DUTHEILLET DE LAMOTHE

« C'est un très fin juriste », dit-on de lui à l'Elysée. « C'est un très fin juriste et, qui plus est, précisent les conseillers du président, un grand connaisseur des lois sociales et européennes. » C'est-à-dire, justement, les deux sujets sur lesquels Jacques Chirac entend peser. Le chef de l'Etat a donc choisi, en désignant Olivier Dutheillet de Lamothe, ce genre de profil subtil que cherche tout homme d'Etat : un expert en droit inattaquable et un fidèle politique patenté.

M. Dutheillet de Lamothe est, en effet, un de ces hauts fonctionnaires très français, fils de conseiller d'Etat devenu conseiller d'Etat lui-même. Sa nomination, à cinquante et un ans, au Conseil constitutionnel vient couronner une carrière tout entière déroulée entre la plus haute juridiction administrative et les cabinets ministériels. Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, énarque sorti, en 1975, major de la promotion Léon-Blum (la même que celle de Martine Aubry), il entre relativement vite dans le bain politique en devenant, de 1979 à 1981, conseiller technique de Jacques Barrot (UDF) au ministère de la santé et de la Sécurité sociale.

Sa modestie et une relative timidité n'empêchent pas M. Barrot de remarquer alors ses qualités de juriste, mais l'arrivée de la gauche au pouvoir le renvoie au Conseil d'Etat comme commissaire du gouvernement et membre de la section

de la section des affaires sociales. Les objectifs sont tout aussi complexes : il s'agit de « faire du social » au cœur d'un gouvernement qui affiche sa forte tonalité libérale. M. Dutheillet de Lamothe élaborera donc le nouveau droit de licenciement, l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail, que François Mitterrand refuse de signer, et met au point la loi sur les handicapés dans les entreprises.

Ces deux expériences le font remarquer des cercles chiraquiens. En 1993-1995, alors que M. Chirac se trouve bien seul à mener sa campagne, « Dutheillet » est un de ceux qui alimentent le candidat sur les thèmes qui formeront bientôt le corpus de la « fracture sociale », laquelle mènera M. Chirac à la victoire. C'est donc lui que le nouveau chef de l'Etat appellera, en 1995, pour devenir conseiller social à l'Elysée. Lorsqu'il, après la dissolution, le secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Denis, quitte ses fonctions pour cause, notamment, d'incompatibilité d'humeur avec Dominique de Villepin, M. Dutheillet de Lamothe est appelé pour le remplacer. Se retranchant volontiers derrière son expertise, il se gardera bien de heurter de front le secrétaire général de l'Elysée, mais il ne paraît pas s'épanouir dans ce poste.

Depuis le 13 septembre 2000, il avait quitté l'Elysée, à sa demande, pour rejoindre le Conseil d'Etat. « Un job d'attente », disait-on dans l'entourage du chef de l'Etat. M. Dutheillet de Lamothe a été occupé ces quelque six mois par une mission sur « La place respective du droit romano-germanique et du droit anglo-saxon dans le droit international », mais le président lui avait très vite laissé entrevoir qu'il le nommerait au Conseil constitutionnel. C'est chose faite.

Raphaëlle Bacqué







# Le rapport du CERC égratigne la prime pour l'emploi

Il reproche au gouvernement de ne pas aider assez les plus pauvres

Le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), présidé par Jacques Delors, a rendu public, mardi 27 février, son premier rapport. Axé sur

la situation des « travailleurs pauvres », il relance le débat sur la prime pour l'emploi, à laquelle il oppose l'allocation compensatrice de revenu (ACR).

IL Y A DES PAUVRES en France, il y en a même qui travaillent. Pour son premier rapport, rendu public mardi 27 février, le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC) ne « découvre » rien, mais remet sur le devant de la scène les emplois « sans avenir », ces situations, de plus en plus nombreuses, où le travail « ne rapporte pas ». « Pour beaucoup, le plein emploi, c'est fait, la pauvreté s'éloigne. Il fallait bien en reparler », souligne le président du CERC, Jacques Delors. Ressuscité en avril 2000 avec une équipe réduite de six membres, le CERC égratigne la prime pour l'emploi, en cours d'examen au Parlement, qualifiée par M. Delors de « produit aberrant résultant d'une décision du Conseil constitutionnel ».

Destinée à se substituer à la ristourne sur la CSG et la CRDS, censurée en décembre 2000 par les juges constitutionnels, cette prime, qui combine augmentation des revenus des bas salaires et incitation au retour à l'emploi, concerne tous les Français dont les revenus sont inférieurs à 1,4 fois le smic. A terme, d'ici à trois ans, elle devrait représenter près d'un treizième mois au niveau du smic. Pour le CERC, elle exclut d'abord les plus pauvres. La mesure « a des effets redistributifs assez dilués, l'essentiel des dépenses allant à des ménages d'un niveau de vie assez largement supérieur au seuil de pauvreté », estimé à 3 500 francs en 1996 et à près de 3 800 francs aujourd'hui. Ainsi, juge le rapport, « son montant est d'autant plus élevé que l'emploi est à plein temps et payé au voisinage du smic ». « Elle ne cherche pas, en revanche, à compenser l'insuffisance de revenu liée à des faibles durées de travail annuel », estime le CERC. Or la situation des travailleurs pauvres se caractérise, bien souvent, « moins par le fait d'être payé au salaire minimum que de ne pas trouver d'emploi à temps plein sur l'année ou d'être le seul actif occupé dans un ménage de plusieurs membres ».

Ces derniers, bien connus dans le monde anglo-saxon sous l'appellation *working poor*, sont souvent des personnes peu qualifiées et qui n'ont accès qu'à des temps partiel peu rémunérateurs, rappelle le CERC, alors que le dispositif imaginé par le gouvernement, « est d'autant plus rémunérateur que les emplois sont à plein temps ». Par

| Les bénéficiaires de la prime pour l'emploi |                |   |                   |                               |
|---|----------------|---|-------------------|-------------------------------|
| PLAFONDS D'ÉLIGIBILITÉ                      |                |   |                   |                               |
|   | REVENU FISCAL  | SALAIRES ANNUELS EN L'ABSENCE D'AUTRES REVENUS IMPOSABLES | SALAIRES MENSUELS | SALAIRE EN PROPORTION DU SMIC |
| <b>PERSONNE SEULE SANS ENFANTS</b>          | <b>75 996</b>  | 105 550   | (a)               | <b>1,5</b>                    |
| <b>PERSONNE SEULE AVEC UN ENFANT</b>        | <b>118 001</b> | 163 890   | (a)               | <b>2,4</b>                    |
| <b>COUPLE MARIÉ SANS ENFANTS</b>            | <b>151 999</b> | 211 110   | 17 592            | <b>3,1</b>                    |
| <b>COUPLE MARIÉ AVEC UN ENFANT</b>          | <b>172 994</b> | 240 270   | 20 022            | <b>3,5</b>                    |
| <b>COUPLE MARIÉ AVEC DEUX ENFANTS</b>       | <b>193 997</b> | 269 440   | 22 453            | <b>3,9</b>                    |

a : Dans le cas des personnes seules, le plafond ne peut être atteint à partir des seuls revenus d'activité.

La prime pour l'emploi ne concerne que les foyers fiscaux dans lesquels une personne au moins perçoit un revenu d'activité.

ailleurs, il favorise les couples bi-actifs au détriment des « mono-actifs », un argument dont avait tiré parti Jacques Chirac pour critiquer la mesure lors de sa présentation au conseil des ministres le 31 janvier. A la place, le CERC lui oppose l'allocation compensatrice de revenu (ACR), présentée en 1999 par l'économiste rocardien Roger Godino dans une note de la fondation Saint-Simon. Dans l'esprit de son concepteur, cette allocation, applicable à une cible beaucoup plus restreinte, devait être permanente et aurait concerné en priorité les travailleurs les plus pauvres, donc les temps partiel et les précaires. « Selon les estimations disponibles, indique le CERC, un peu moins de 30 % de l'ensemble des ménages bénéficiera de la prime pour l'emploi » et parmi eux, seulement, « les 10 % de ménages [qui ont] les plus faibles niveaux de vie ». Avec l'ACR, leur proportion doublerait.

## DÉBATS ANIMÉS

Cette allocation a toutefois de nombreux détracteurs, pour qui elle serait un encouragement au recours aux contrats de travail les plus précaires. Sur ce sujet, les débats, à l'intérieur du CERC, ont d'ailleurs été animés. Prudemment, le conseil ne propose donc pas de la reprendre telle quelle, mais de la modular. « Nous ne sommes pas en train de la ressusciter », se défend M. Delors. Ainsi, pour

éviter de pérenniser les emplois à temps très partiel, la mesure proposée, reprenant la base de la prime pour l'emploi, concernerait les revenus supérieurs à 0,3 smic. Le taux serait ensuite modulé, à la baisse, pour les emplois à temps partiel.

Cette proposition arrive un peu tard, mais elle intervient à un moment où ses opposants se manifestent à nouveau. Un appel vient en effet d'être lancé par 170 économistes, chercheurs, syndicalistes et militants d'associations de chômeurs, ainsi que des élus des Verts et du PCF. Ils estiment que la prime pour l'emploi est d'abord un « signal fort d'encouragement aux entreprises pour qu'elles maintiennent et développent les emplois à bas salaires et précaires ». Pour ces mêmes raisons, toutefois, beaucoup d'entre eux s'étaient déjà élevés contre l'ACR... Pour le CERC, le retour à l'emploi passe aussi par la réforme des minima sociaux et, notamment, sur la durée et le taux du cumul temporaire d'une allocation avec un emploi. Il recommande, aussi, la création d'un chèque-formation à destination des peu qualifiés et des jeunes, et un accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi. Ce dernier point fait d'ailleurs l'objet d'un chapitre spécifique sur « l'usage des sanctions ».

Isabelle Mandraud

## La Fondation Jean-Jaurès poursuit le débat sur le crédit d'impôt

JEAN JAURÈS aurait-il soutenu les thèses développées par Jean Pisani-Ferry dans son rapport sur le plein-emploi (*Le Monde* du 6 décembre 2000) ? La fondation qui porte son nom, en tout cas, y est favorable. Dans une « note » sur le plein-emploi, qui vient d'être publiée, Gilles Finchelstein, son délégué général, qui a travaillé avec M. Pisani au cabinet de Dominique Strauss-Kahn, lui rend hommage. « La lecture de ce rapport est, reconnaissons-le, exigeante. Elle est aussi, quoi qu'on en pense sur le fond, passionnante », écrit-il, avant d'évoquer le traitement dans la presse de la polémique suscitée par ce texte et de regretter « la manière dont beaucoup de journalistes pensent désormais leur rôle ». « Au-delà des fonctions traditionnelles – informer et analyser –, il s'agit de plus en plus, estime-t-il, de peser, par des positions, sur le débat politique. »

Dans son rapport, M. Pisani se disait favorable à l'instauration

d'un crédit d'impôt, qui, parce qu'il augmenterait les revenus du travail, inciterait les inactifs à reprendre un emploi. Après bien des hésitations, le gouvernement a décidé, fin décembre, de retenir cette proposition, en rebaptisant le crédit d'impôt « prime pour l'emploi ». Dans sa brochure, la Fondation Jean-Jaurès publie les opinions de plusieurs responsables politiques et syndicaux, qui s'expriment notamment sur ce sujet.

Pour Nicole Notat, secrétaire nationale de la CFDT, la prime pour l'emploi « permet d'augmenter le revenu disponible de ceux qui ont les salaires les plus faibles » et « est une réponse à la trappe à inactivité », dans laquelle peuvent être enfermés certains inactifs pour qui les différentes prestations auxquelles ils ont droit peuvent être plus rémunératrices qu'un salaire. De quoi faire hurler Henri Emmanuelli (PS), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui s'insurge contre ce qu'il appelle le « libéralisme new-look ». « Un impôt négatif me semble aux antipodes d'une politique de gauche », au motif qu'il « entérine une nouvelle norme sur le marché du travail qui ne serait plus le SMIC à temps plein, mais le SMIC à mi-temps », écrit-il à propos de la prime pour l'emploi. « A l'inverse de toute la philosophie de notre protection sociale, il ne s'agit plus de construire de nouveaux droits sociaux qui viendraient s'ajouter aux garanties salariales, mais de supléer un déficit de salaire », ajoute M. Emmanuelli.

Jean-Christophe Le Duigou, chargé des questions économiques au secrétariat de la CGT, est, lui aussi, hostile à l'instauration d'un crédit d'impôt, « qui modifie structurellement la relation salariale puisque l'Etat prend en charge une partie du prix de la force de travail qui relève de la négociation salariés-employeurs ». « Ces propositions sont inacceptables car elles transformeraient le rapport salarial et consacraient l'entèremment du SMIC », conclut-il. Pour M. Le Duigou, la prime pour l'emploi qui concerne les bas salaires est un moyen de promouvoir un plein-emploi qui aurait pour corollaire la multiplication des emplois peu qualifiés : « Sur le fond, cette proposition n'est pas compatible avec le plein-emploi comme un projet de développement économique et social durable fondé sur la promotion du travail qualifié », écrit-il.

Marisol Touraine, chargée de la solidarité au secrétariat national du PS, est favorable à la prime pour l'emploi, même si elle considère qu'elle doit être maniée avec précaution, si on ne veut pas qu'elle se traduise par un développement du temps partiel : « Il serait choquant qu'un mécanisme pour l'activité bénéficie à des salariés à temps plein trouvant ainsi l'occasion de passer à temps partiel sans diminution nette de rémunération. »

Virginie Malingre

★ Les Notes de la Fondation Jean-Jaurès n° 19 (février 2001, 35 francs). Tél. : 01-40-23-24-00.

# A Lyon, Lionel Jospin présente la sécurité comme « un vrai thème de gauche »

Pas d'agriculteurs en colère pour accueillir le citoyen Jospin venu soutenir la chevènementiste Catherine Coutard, à Montélimar. Le matin, à Lyon, le premier ministre a répété que cette « élection indécise » pouvait être « gagnée »

MONTÉLIMAR (Drôme) de notre envoyé spécial  
Avec son ciel bleu, un mistral imperceptible, une assemblée presque recueillie, la Drôme provençale avait



déployé ses plus beaux atours, lundi 26 février, pour recevoir Lionel Jospin, venu « participer » à la campagne de Catherine Coutard, une chevènementiste qui part, avec de bonnes chances, à la reconquête de Montélimar, à la tête d'une liste de toute la gauche plurielle. Ni vraiment premier ministre, car il n'est pas en « visite officielle », ni tout à fait chef de la majorité, car il s'en défie le titre, le citoyen Jospin goûtait son plaisir. Des parents d'une maternelle arboraient des banderoles pour se plaindre des classes de trente élèves, mais sans un mot. Une autre banderole proclamait « Français-immigrés solidarité », mais sans un cri. Des agriculteurs avaient bien tagué sur les dalles des « Allées provençales » des têtes de vaches noires mais ils brillaient par leur absence. Un bonheur de campagne.

Tout à son plaisir, M. Jospin a expliqué qu'il ne pouvait « se désintéresser d'un grand rendez-vous démocratique » dans 36 000 com-

munes. Le « conseiller général non renouvelable » a vanté les qualités de M<sup>me</sup> Coutard, « sa grâce, son intelligence, la force de sa personnalité », bref « un type de femme moderne, de serviteur des citoyens ». « Vous avez des chances de pouvoir gagner à Montélimar », a-t-il affirmé, en notant que le conseil général de la Drôme pouvait aussi basculer. Didier Guillaume, qui espère en briguer la présidence, et Eric Besnon, député de la Drôme, qui avait assuré que « les socialistes ont donné de l'amour à leurs partenaires »,... étaient à la fête.

## AUX PORTES DU PARADIS

« Je ne sais pas si ici c'est un petit paradis, mais ce qui est sûr c'est que la majorité plurielle ce n'est pas l'enfer », a confié M. Jospin, obligé d'écourter son propos à cause du « devoir protocolaire » de la signature du traité de Nice. « Est-ce vraiment si important ? », a gentiment interrompu M<sup>me</sup> Coutard. « Oui, il faut le signer et il faudra ensuite le ratifier mais on en reparlera », a répondu un citoyen redevenu premier ministre mais peu désireux d'épiloguer sur les désaccords sur l'Europe au sein de sa majorité.

M. Jospin avait commencé sa journée à Lyon. Sur la péniche Octopode, au bas du quai Augagneur, il a répété deux fois, trois fois, quatre fois, qu'il s'agissait d'« une élection indécise, mais qui

peut être gagnée », saluant « la compétence, la diversité, l'expérience » de l'équipe, là aussi, plurielle rassemblée autour de Gérard Collob, « un pur produit de l'école républicaine ». Si elle gagne, elle devra poursuivre le « développement de Lyon comme métropole européenne », en prolongeant l'action de la municipalité sortante, mais avec « une attention plus précise, plus humaine, à la vie quotidienne » et « à la sécurité qui est un vrai thème de gauche ». M. Jospin, qui avait peu apprécié les déclarations de Jean-Jack Queyranne revendiquant, en cas de victoire, la présidence de la communauté urbaine (Courly), a pris soin de ne pas ranimer la polémique. « Cela se réglera après, a-t-il dit, entre Lyonnais, entre "courlyistes". Dans les listes de la gauche plurielle, on ne se bat pas, on dialogue. »

Avant de parcourir au pas de course une rue de la République assez déserte, le premier ministre est revenu, un brin agacé, sur l'annulation de son déplacement à Saint-Etienne, par crainte de heurts avec des éleveurs. « Ce n'était pas un déplacement officiel, sinon il aurait eu lieu », a-t-il lancé, avant de conclure sèchement : « C'est un non-événement. »

Michel Noblecourt

► www.lemonde.fr/municipales

## Robert Hue, militant dévoué de la gauche plurielle à Marseille

### MARSEILLE

de notre correspondant régional  
De même que Lionel Jospin passe en une minute du statut de premier ministre à celui de simple citoyen quand il visite des socialistes en campagne municipale, Robert Hue, secrétaire général, peut, en une seconde, se transformer en un militant dévoué de la gauche plurielle. Il a réussi plusieurs fois cet exercice lors de sa journée dans les Bouches-du-Rhône, lundi 26 février.

Au siège fédéral du PCF, reçu par les dirigeants locaux, les conseillers généraux et quelques maires communistes, M. Hue a immédiatement ouvert ses oreilles plurielles pour entendre le candidat de la gauche à la mairie de Marseille, René Olmeta (PS), invité lui aussi, à déclarer la victoire possible. Cependant, à ses camarades rassemblés, comme aux amis socialistes présents – c'est là que l'exercice a commencé –, M. Hue a assuré que « la gauche plurielle sans sa diversité, ce n'est pas la gauche plurielle », manière d'expliquer comment il pouvait soutenir l'union aux municipales et défendre les communistes engagés dans une

sérieuse concurrence avec les socialistes dans leurs cantons. D'ailleurs, « l'équilibre des forces doit avoir pour objectif cet équilibre », a-t-il lancé dans une sorte de lapsus qui n'en était pas vraiment un, car le PCF ne craint rien tant qu'une rupture de l'équilibre actuel en sa défaveur.

Dans trois des quatre cantons communistes renouvelables à Marseille, le PS présente en effet des candidat(e)s qui briguent le siège avec énergie. Et si les conseillers sortants affichent un bel optimisme, les dirigeants communistes confessent *mezza voce* une légère inquiétude. Ils ont plusieurs fois fait savoir leur agacement à l'allié socialiste, à qui ils demandent de réserver ses efforts aux « cantons de droite et d'extrême droite ».

### BAGARRE SANS PITIÉ À L'ESTAQUE

A L'Estaque, dans un canton communiste depuis la Libération, la petite promenade dans le vent glacé sur le port désert s'est faite avec quatre conseillers généraux. On s'est aperçu, durant le trajet, que la bagarre au sein de la gauche est sans pitié : les affiches des uns y recouvrent celles des autres, qui

recouvrent celles des uns. On est revenu vers l'union et la place de La Joliette, où Jean-Noël Guérini (PS), président du conseil général, attendait M. Hue pour une « rencontre avec les salariés », dans ces immeubles des docks qui abritent des milliers d'employés de bureau quand, jadis, la place grouillait de dockers.

La petite foule a traversé les patios. Les responsables de la gauche unie se sont fait prendre en photo en train d'examiner les maquettes de l'établissement public Euroméditerranée, présidé par Renaud Muselier (RPR), et de bavarder avec les vétérans des cellules communistes du quartier. On se tutoyait ferme, en amis sincères. Et puis M. Hue a pris l'autoroute pour aller soutenir sa camarade Rosy Sanna, maire de La Ciotat. Il a pu, sur cet autre petit port glacé, jouer ses deux rôles sans contradiction, puisque M<sup>me</sup> Sanna conduit une liste unitaire avec le premier des socialistes du cru, bien que quelques socialistes et communistes fassent bande à part avec le soutien des Verts.

Michel Samson

### PLACE AUX FEMMES

## Une Verte qui ne veut pas tout sacrifier à la politique

AU DÉBUT, les « copines », comme on dit chez les Vertes, n'ont pas compris. Corinne Fauçon, tête de liste des Verts dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris, après que Christophe Girard lui eut cédé sa place au nom de la parité, déclarait, en quelque sorte, forfait. Cette « novice » de quarante-quatre ans ne veut pas « entrer en politique comme on entre en religion » et refuse de « tout laisser » : le mari, les quatre enfants, la direction du musée, les amis, la vie privée et professionnelle, en somme, qu'il faudrait immoler sur l'autel de la politique.

Voilà quelques semaines, elle a donc averti son binôme qu'elle ne souhaitait pas devenir conseillère de Paris, perspective irréaliste au début de la campagne, mais de plus en plus tangible au fil des jours. Avec un brin de naïveté, mais non sans courage, M<sup>me</sup> Fauçon explique qu'elle est « allée voir », de façon quasi ethnologique comment fonctionnait le Conseil de Paris, dont elle ignorait tout. « Il n'y a pas beaucoup qui ont l'air très actifs. Ils se contentent de suivre une consigne de vote », rapporte-t-elle. Pas question d'être une « potiche » de cette sorte, a-t-elle conclu de son exploration. Avant « d'obtenir des délégations intéressantes ou de peser dans les commissions », il faut dépenser une énergie titanique pour « se faire connaître », raconte-t-elle, et accessoirement avoir les compétences pour exercer ces délégations, « ce qui n'est pas toujours le cas », a-t-elle constaté.

La politique n'est pas un sacerdoce et des sacrifices ; M<sup>me</sup> Fauçon estime qu'elle en a déjà fait assez. Pendant les vacances des enfants, elle a mis les boucées doubles pour « rattraper des jours » et se met-

tre en congé dès la rentrée, afin d'être à temps plein en campagne. Monter, à grand-peine, un groupe actif dans l'arrondissement, rédiger des tracts, élaborer un site Internet, tracter à la bouche du métro (ce qu'elle préfère), elle a tout appris sur le tas. Alors, si les résultats du premier tour le permettent, elle voudrait s'engager dans une action locale, comme adjointe à la mairie d'arrondissement « sur des projets concrets pour le 4<sup>e</sup> ».

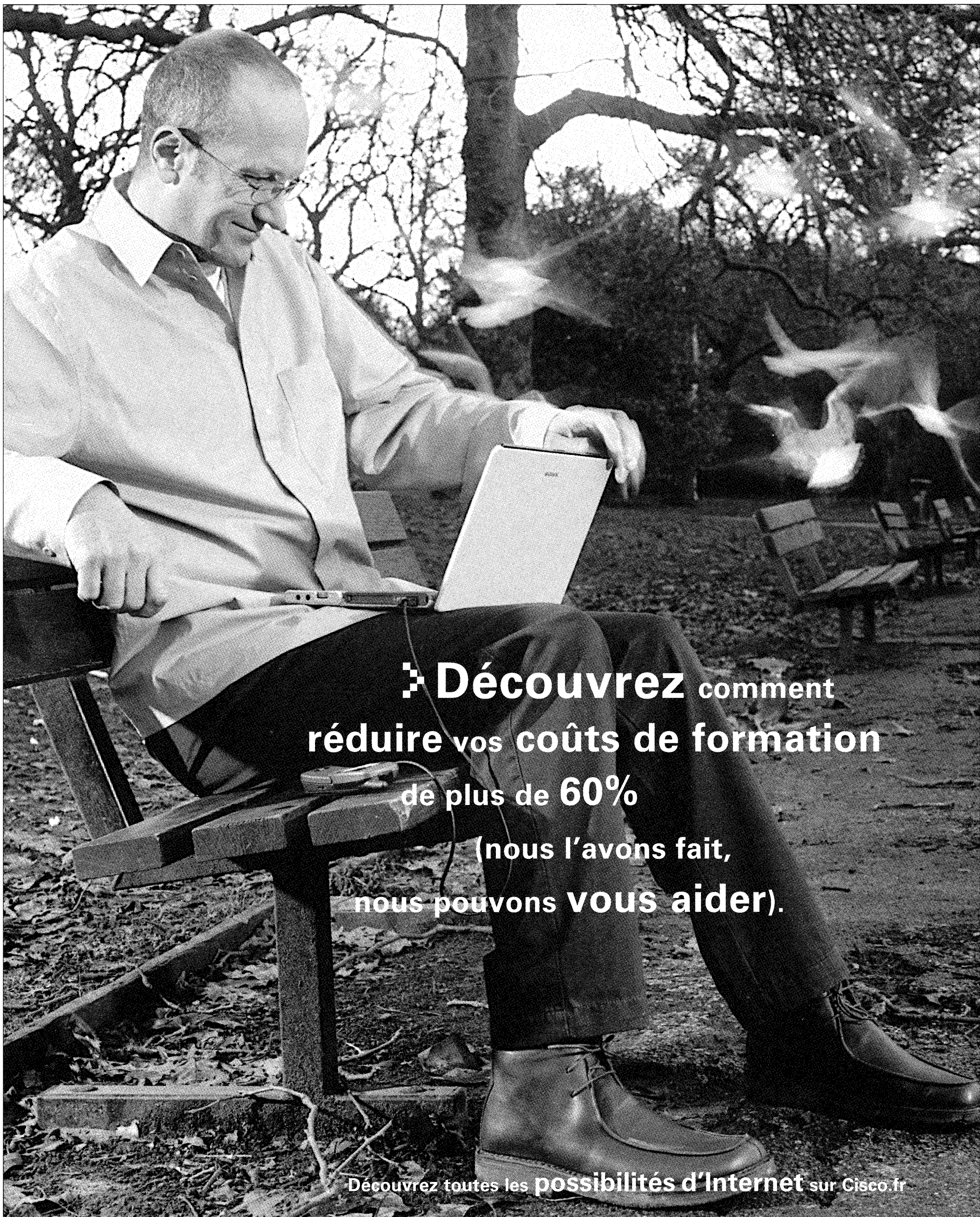
Sa décision, toute personnelle, a mis à vif les nerfs de quelques militantes voyant s'échapper l'espoir de montrer le bon exemple en matière de parité, au Conseil de Paris, un combat de la première heure pour les Verts. « J'étais la traîtresse, mais je ne peux pas leur en vouloir d'avoir réagi comme cela », admet la candidate, assurant que « Christophe Girard, lui, serait très content d'être conseiller de Paris ». Encore faudrait-il que le PS, que l'amateurisme des Verts fait rire en douce, se montre conciliant le 11 mars.

Rien n'est moins sûr, mais les Verts du 4<sup>e</sup>, qui assurent avoir reçu le soutien d'Annette Messager, Maurice Pialat, Christian Boltanski, Andrea Ferreol, Patrice Chéreau ou Rupert Everett, ne veulent pas se laisser démolir en fêtant, mardi 27 février au soir, le Mardi gras. Ils ont déjà dû renoncer, comme le raconte mardi Libération, après les ennuis de « Dany » (*Le Monde* du 23 février), à une affiche annonçant Baby Dole (Dominique Voynet), Miss Dany (Daniel Cohn-Bendit) et Miss Paris (Yves Contassot), destinée, de façon assez peu fine, à « draguer » l'électorat gay du Marais.

Béatrice Gurrey

**HEC-ESSEC-ESCP**  
► Stages intensifs  
Pré-entrée, Noël, février, Pâques  
► Classes préparatoires  
annuelles "pilotes" 1<sup>e</sup> et  
2<sup>e</sup> années, voies S et E  
HEC-ESSEC-ESCP-EML :  
de 90% à 100% d'intégrés en voie S,  
de 70% à 80% d'intégrés en voie E  
**IPESUP**  
18 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris 01 43 25 63 30  
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr





**➤ Découvrez comment**  
**réduire vos coûts de formation**  
**de plus de 60%**  
**(nous l'avons fait,**  
**nous pouvons vous aider).**

Découvrez toutes les possibilités d'Internet sur [Cisco.fr](http://Cisco.fr)

Aujourd'hui, il est indispensable de développer en permanence les compétences de vos collaborateurs. Mais avec tout le temps qu'ils passent hors du bureau, le coût de la formation traditionnelle peut s'avérer exorbitant. La solution ? La formation sur Internet. En éliminant les contraintes de déplacement et de temps, la formation sur Internet permet

d'apprendre plus vite à moindre coût. Cette formation à la demande permet à votre équipe de profiter de l'information dont elle a besoin au bon moment. Nous avons ainsi réduit nos coûts de formation de plus de 60%. Pour en savoir plus et découvrir comment Cisco peut vous aider, visitez [Cisco.fr](http://Cisco.fr)





**FAMILLE** Ségolène Royal veut inciter les parents à assumer pleinement leurs responsabilités « en réponse aux incivilités et aux conduites à risques des jeunes ». ● LA

**MINISTRE** déléguée à la famille et à l'enfance a annoncé, mardi 27 février, une série de mesures visant notamment à « revaloriser le rôle des pères » et à « épauler les familles

les plus précaires ». Ces propositions devraient être opérationnelles en juin. ● A MAUBEUGE (Nord), l'inspection académique et la Caisse d'allocations familiales travaillent de concert :

les parents des élèves absentéistes sont menacés de se voir retirer des prestations familiales et font l'objet d'un suivi par les assistantes sociales scolaires. Cette démarche est couron-

née de succès dans deux cas sur trois. ● LE DISCOURS sur le lien entre démission parentale et délinquance des mineurs est contesté par des sociologues et des associations familiales.

## Le gouvernement défend l'autorité parentale contre la dérive de certains jeunes

Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, a annoncé, mardi 27 février, des mesures destinées à inciter les deux membres du couple à exercer pleinement leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants. Le rôle des pères après les séparations est particulièrement affirmé

MAI 1968 est déjà loin. A gauche, on ne craint plus d'affirmer qu'il faut conforter l'autorité parentale. Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, a présenté, mardi 27 février, une série de mesures censées inciter les deux membres du couple parental à assumer pleinement leurs responsabilités. Chargée d'une réflexion sur le sujet lors de la Conférence de la famille de juin 2000, la ministre a mis sur pied un groupe de travail interministériel (neuf ministères, diverses administrations, associations, juristes) qui a planché durant huit mois. Les orientations dévoilées mardi s'inspirent de ce travail, ainsi que du rapport « Rénover le droit de la famille », remis en septembre 1999 à Elisabeth Guigou par la juriste Françoise Dekeuwer-Defossez.

« Il ne faut pas confondre autorité et autoritarisme ! Dans le code civil, l'autorité parentale comporte des droits et des devoirs vis-à-vis des enfants », tient à rappeler Ségolène Royal, qui dit « assumer » le fait de porter ce thème « en phase avec la société » : « Les parents doivent reprendre une forme d'autorité en réponse aux incivilités et aux conduites à risques des jeunes. Il faut stopper le laisser-faire, la volonté de

copinage avec les enfants, guidée, souvent, par la mauvaise conscience des parents qui divorcent. Sans barrières, sans limites, les jeunes deviennent des adultes immatures. Tous les pères et les mères, quelles que soient leurs conditions de vie, doivent être davantage aidés à mettre cette autorité en pratique. »

### UN LIVRET DE PATERNITÉ

La ministre entend, dans la réforme du droit de la famille, « compléter » les notions d'autorité par « le devoir de protection, d'éducation, de respect et de coparentalité ». Au titre des mesures concrètes, elle propose qu'au moment du mariage soit ajoutée à la lecture des obligations entre époux celle des principaux articles du code civil concernant l'autorité parentale et la filiation. Pour les parents non mariés, elle souhaite solenniser l'acte de reconnaissance des deux parents devant un officier d'état civil qui, lui aussi, leur lira les phrases importantes du code civil. Ces règles de l'autorité parentale seraient également inscrites dans le livret de famille.

Confortée, cette autorité doit être aussi partagée. Le gouvernement souhaite « revaloriser le rôle



des pères ». Certes, depuis 1993, l'exercice en commun de l'autorité parentale a été généralisé quel que soit le statut du couple, mais il y a loin du principe à la réalité. « Un adolescent sur quatre vit avec un seul de ses parents et, parmi ceux-ci, la plupart n'ont plus de contact édu-

catif avec leur père. Une pension alimentaire sur cinq est impayée et le sentiment de marginalisation du père n'y est pas étranger », rappelle Ségolène Royal. C'est pourquoi elle entend « déjudiciariser les rapports entre les parents après la séparation ». La possibilité de garde

alternée des enfants (Le Monde du 25 novembre 2000) en cas de divorce – rendue possible par la suppression de l'obligation faite aux tribunaux de fixer la résidence habituelle de l'enfant – serait ainsi inscrite dans le code civil. Cette coparentalité devrait être renforcée par une série de mesures pratiques : création d'un livret de paternité remis au cours de la grossesse au moment où la mère reçoit son carnet de maternité ; délivrance en double de documents administratifs (livret de famille, carnet de santé de l'enfant) ; rattachement de l'enfant à la Sécurité sociale de chaque parent ; maintien des réductions SNCF pour les familles dissociées. En outre, afin d'éviter que les pères ou les mères qui hébergent leurs enfants uniquement pendant les fins de semaine et les vacances scolaires se sentent exclus de la vie scolaire, tous les documents de l'école (fiches de renseignement, bulletins de notes, procédures disciplinaires, orientation, vote des délégués de parents) devraient être adressés aux deux parents.

Parce que « les familles pauvres ne sont pas de pauvres familles », la ministre affirme également vou-

loir « épauler les parents les plus précaires » afin qu'« ils exercent leur responsabilité avec la même dignité et leur autorité avec la même efficacité ». L'accès au logement social serait ainsi étendu au parent « non gardien » des enfants pour qu'il puisse avoir aussi accès à la garde alternée ou exercer son droit d'hébergement dans de bonnes conditions.

### « STABILITÉ DU LIEN DE FILIATION »

Ces propositions vont être soumises aux membres de la Conférence de la famille et devraient être « opérationnelles » en juin lors de la prochaine conférence. Elles devraient par ailleurs « recadrer idéologiquement » les évolutions du droit de la famille, impulsées ces derniers mois par diverses propositions de lois (sur la prestation compensatoire, les droits successoraux du conjoint survivant ou le nom de famille). « Les adultes ont acquis des libertés, qui peuvent encore progresser, rappelle la ministre. En contrepartie, il faut s'assurer de la stabilité du lien de filiation pour l'enfant. »

Sandrine Blanchard et Pascale Krémer

## A Maubeuge, menace de retrait des allocations et suivi social pour responsabiliser les familles des élèves absentéistes

MAUBEUGE (Nord)  
de notre envoyée spéciale

Comment responsabiliser les parents face à l'absentéisme scolaire de leurs enfants ? L'inspection académique du

### REPORTAGE

Si un élève manque quatre demi-journées, sa famille est avertie des sanctions financières éventuelles

Nord et la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Maubeuge ont choisi, depuis cinq ans, de « toucher au nerf de la guerre », c'est-à-dire aux prestations familiales. Administrativement, le dispositif est d'une grande précision : dès qu'un collégien présente quatre demi-journées d'absences injustifiées, l'établissement scolaire envoie par fax au Service d'intervention sociale de la CAF un « document de mau-

vaise fréquentation scolaire ». La CAF adresse alors à la famille un « document des sanctions financières éventuelles », qui indique très clairement les montants supprimés si l'enfant ne reprend pas sa scolarité et qui invite les parents à entrer en contact avec l'assistante sociale scolaire (ASS).

« La menace financière constitue un déclic pour les familles, ça marche », constatent Chantal Déruelle, coordonnatrice des assistantes sociales scolaires participant au dispositif, et Viviane Deprez, responsable adjointe du service social de la CAF de Maubeuge. Durant l'année scolaire 1999-2000, 66 % des courriers envoyés ont donné lieu à une reprise normale de la scolarité. Surtout, ce système a permis de « renouer le contact avec les parents et de leur montrer qu'il existe une cohésion entre les institutions ». « Avant, une lettre de l'établissement ne suffisait pas à les faire venir et, parfois, les enfants la subtilisaient alors qu'ils ne touchent pas aux courriers à

en-tête de la CAF », explique Carole Bracq, assistante sociale scolaire sur le bassin de Maubeuge. Désormais, la plupart des parents rencontrent les ASS. Ces entretiens sont l'occasion pour eux de parler de leur « désarroi » et de leur enfant « qui n'aime pas l'école ». « Aidez-moi » ; « Je n'en viens pas à bout » ; « Je n'y arrive plus » : ces phrases reviennent comme un leitmotiv dans les discours des familles, constatent Chantal Déruelle et Carole Bracq. « Ils évoquent leur sentiment d'impuissance, leur impossibilité à maîtriser leurs enfants », expliquent-elles.

### « RÉTABLIR UN DIALOGUE »

« Nous cherchons d'abord à les rassurer afin qu'ils ne se sentent pas jugés puis nous essayons de remettre des cadres. Qu'ils soient, par exemple, levés le matin quand leur enfant doit partir à l'école afin que l'élève n'arrive pas en retard. » Au fil des entretiens, les ASS découvrent que certains parents ne connaissent pas l'emploi du

temps de leurs enfants, ne savent pas ce qu'est un carnet de correspondance, qu'il n'y a jamais d'adulte lorsque l'élève rentre chez lui, ou que les parents ont « peur » de l'école et se sentent incapables d'aider leur fils ou leur fille parce qu'ils n'ont « jamais fait d'anglais » ou qu'ils ne savent pas « faire des fractions ». Les ASS disent « toucher au fonctionnement du couple, à l'histoire de la famille » et parvenir « à rétablir le dialogue entre les parents et les enfants mais aussi entre les parents et l'école ». Pour M<sup>me</sup> Déruelle, « l'école n'est pas accueillante pour les parents des élèves moyens, il est nécessaire de changer le regard des enseignants ». Le dispositif de prévention et de lutte contre l'absentéisme permet, assure-t-elle, « de faire bouger les choses. De plus en plus de parents demandent un rendez-vous avec le professeur principal ». Certains parents sont, en outre, envoyés sur des structures de médiation familiale ou invités à participer à des groupes de parentalité.

Sur les 370 courriers envoyés au cours de l'année scolaire 1999-2000, 63 % concernent des élèves de quatrième et de troisième, 22 % des élèves de cinquième et quasiment autant de filles que de garçons. Parmi ces enfants, 48 % ont des parents mariés, 29 % des parents divorcés et 18 % vivent dans une famille monoparentale.

Finalement, cinq familles ont vu leurs allocations supprimées. « Ceux que l'on perd malgré ce dispositif représentent des cas très lourds, avec des problèmes psychologiques et des enfants qui ont des absences scolaires répétées depuis le primaire. A la marge, certains jeunes ont plus besoin de soins que de scolarité », constatent les ASS. Selon elles, s'il existe un problème réel d'autorité parentale, elles refusent le terme de « démission parentale ». « Parler de démission c'est déposséder les parents. Le défaut de communication n'a rien à voir avec le désintérêt », insistent-elles.

S. BI.

## Sociologues et associations familiales remettent en cause le discours sur la démission des parents

BAGARRES dans le quartier de la Défense, statistiques en hausse depuis le début des années 1990. Les institutions (justice, éducation nationale, police), mises en cause, ont tendance à rejeter leurs échecs sur la sphère privée. Surgit depuis, de façon récurrente, la solution de la suppression ou de la mise sous tutelle des allocations familiales, censée replacer les parents défaillants

devant leurs responsabilités. L'article 227-17 du code pénal est exhumé par les magistrats, qui permet de poursuivre les parents pour défaut d'éducation. Présentée comme un corollaire de la « déviance des mineurs », la démission parentale se trouve placée au cœur des contrats locaux de sécurité, passés entre l'Etat et les municipalités.

Le débat reprend aujourd'hui de plus belle. La lutte contre la délinquance juvénile passe par une « responsabilisation » des maires comme des parents, déclarait, le 30 janvier, le porte-parole des députés UDF, François Sauvadet. Charles Pasqua, président du Rassemblement pour la France, estimait le même jour que face à l'insécurité, il fallait « prendre

les problèmes à l'origine, c'est-à-dire d'abord au niveau des familles ».

Les associations familiales, comme les fédérations de parents d'élèves, conviennent d'un certain désarroi parental mais refusent les discours généralisateurs. « Un nombre croissant de familles éprouvent de véritables difficultés, c'est indéniable, admet Monique Sassié, directrice générale adjointe de l'Union nationale des associations familiales (UNAF). Mais ces familles sont également plus visibles simplement parce qu'on s'en occupe davantage. » Dominique Glassman, sociologue, auteur de *Les Familles et l'accompagnement scolaire* (PUF, 2000), a ainsi découvert dans une école de 180 élèves que seuls 8 enfants représentant trois familles alimentaient les discours des instituteurs sur la démission des parents. En outre, les familles sont rarement « démissionnaires » sur tout. « On peut « lâcher » sur les fréquentations et moins sur la scolarité », remarque M. Glassman.

### LE FACTEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE

La question de l'autorité parentale, rappelle Monique Sassié, n'est pas dissociable du contexte socio-économique. La crise a posé « la question des pères, traditionnellement rapporteurs de ressources, et provoqué des changements importants dans les familles ». Plus généralement, Martine Gruère, directrice de l'Ecole des parents Ile-de-France, diagnostique une « crise de l'autorité née de l'effondrement, en deux générations, du système vertical d'autorité dans la famille : le père avait autorité

sur les enfants parce qu'il dominait la mère. Aujourd'hui, la famille est mise en demeure d'innover. Et tout le monde cherche... » Face à des adolescents qu'ils ne comprennent plus, certains parents, dans tous les milieux sociaux, se trouvent d'autant plus désarmés qu'ils sont isolés (les générations et les fratries sont séparées, les familles monoparentales toujours plus nombreuses) et se débattent avec des problèmes d'organisation de leur temps : le travail est plus flexible, l'offre de modes de garde insuffisante... « Je ne sais plus comment faire », « Je suis épuisée », entend-on à longueur de journée sur la ligne « Inter-service parents » de l'Ecole des parents (01-44-93-44-93), saturée en permanence.

Dans une étude commandée par la Caisse nationale des allocations familiales, Laurent Mucchielli, chargé de mission au CNRS, infirme lui aussi le lien entre démission parentale et délinquance. Sauf problèmes psychologiques liés à l'enfance ou conflit grave entre les parents, le basculement dans la délinquance à l'adolescence s'explique plutôt par des facteurs socio-économiques. « La réflexion devrait plutôt s'orienter vers l'analyse des processus de relégation sociale qui encouragent la délinquance juvénile en même temps qu'ils diminuent les capacités de contrôle parental », constate M. Mucchielli. De leur côté, les chercheurs du laboratoire Printemps (CNRS-Université de Versailles-Saint-Quentin) ont suivi cinq familles d'un quartier réputé difficile de l'ag-

glomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Toutes ont mis en place de véritables « stratégies de prévention », malgré des situations souvent précaires. L'étude cite l'exemple d'une mère élevant seule trois enfants avec un très faible revenu, qui s'investit dans l'élaboration d'une véritable « méthode éducative » : discussions avec les autres parents et les professeurs, accompagnement des sorties scolaires, suivi des devoirs, visionnage « pédagogique », avec ses enfants, de films mettant en scène la violence...

### LES RÉSEAUX DE SOUTIEN

Quand les enseignants ou les travailleurs sociaux concluent à la démission parentale, ils s'appuient sur certains indices qu'il faut relativiser, relève Dominique Glassman. Enfants absentéistes, qui n'ont pas fait leurs devoirs, pas assez dormi ou mangé, parents invisibles qui envoient les aînés aux convocations, etc. « Tous ces comportements créent des difficultés réelles aux éducateurs, mais ne sont pas forcément des indices de démission, souligne le chercheur. Envoyer un aîné bachelier discuter avec les enseignants peut au contraire, dans les familles populaires, s'avérer la stratégie la plus efficace pour comprendre l'école. » Autre exemple, l'Institut de recherche en économie de l'éducation (Irédu) a démontré que les familles modestes ou d'origine étrangère investissent dans la scolarité là où l'école ne les attend pas forcément : elles dépendent beaucoup plus que les autres dans l'équipement de leurs enfants

lors de la rentrée scolaire (Le Monde du 14 octobre 2000).

Pour M. Glassman, le thème de la démission parentale « est l'avatar du vieux discours sur le handicap socioculturel, qui fait porter sur l'individu le poids de leur réussite ou de leur échec social ». Plutôt que de se discréditer les uns les autres, école et famille doivent coopérer, insistent les fédérations de parents d'élèves, PEEP et FCPE, comme les associations familiales. Les réseaux de soutien aux parents, appuyés depuis 1998 par le ministère de la famille, sont « une initiative heureuse », selon l'UNAF. « Ils font l'hypothèse que, même en difficulté, les familles ont des ressources pour résoudre les problèmes. » Développer le travail des assistantes sociales auprès des familles ; atténuer les conséquences du divorce grâce à la médiation familiale ; élargir l'offre de soins psychologiques aux jeunes, dont les difficultés sont souvent repérées mais non traitées : telles sont quelques-unes des pistes évoquées par les professionnels.

Surtout, insiste-t-on de toutes parts, il est temps que chaque adulte reprenne sa place autour des jeunes. Pour Christiane Diemunsch, qui préside la Fédération syndicale des familles monoparentales, « il faut recréer une communauté éducative. Les Africains disent très justement qu'il faut un village pour élever un enfant ».

Frédéric Chambon, Nathalie Guibert et Pascale Krémer

**VENTES PAR ADJUDICATION**  
**Office Spécial de Publicité**  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

30 Vte s/surenchère du 1/10<sup>e</sup> au Palais de Justice de Paris  
Jeudi 15 Mars 2001 à 14h30 - En un lot  
à Nîmes  
13, Square de la Couronne - 3, Rue Notre-Dame  
Un Immeuble anciennement à usage d'hôtel-restaurant  
Un Appartement de 7 Pièces Principales  
Au 2<sup>ème</sup> étage et Une Cave  
Mise à Prix : 4.631.000 F  
S'adr. à Me Michel MAAREK, Avocat à Paris (75116), 35, Avenue d'Eylau  
Tél : 01.45.53.02.00 - à la SCP de GRANVILLIERS-LIPSKIND, Avts à Paris 8<sup>ème</sup>, 170, Bd Haussmann - Tél : 01.53.75.05.67 - à Me TOURAILLE, Avt à Paris 9<sup>ème</sup>, 48, Rue de Clichy - Tél : 01.48.75.45.85 - Internet : www.licitor.com  
Sur les lieux pour visiter les Lundis 5 et 12 Mars 2001 de 11h à 12h



# Jack Lang annonce d'importantes mesures de « rénovation » des IUFM

Les jeunes enseignants passeront trois semaines en formation durant leur première année d'exercice

Chantier ouvert en 1998, la rénovation des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) est l'objet d'importantes mesures, annoncées mar-

di 27 février par Jack Lang. Les propositions, applicables à la rentrée 2002, balayent l'ensemble du cursus des apprentis enseignants mais concernent

principalement les professeurs des écoles. La formation continue des jeunes enseignants est l'une des mesures-phares, mais aussi la plus coûteuse.

DIX ANS après leur création et après avoir essuyé de nombreuses critiques sur leur « distorsion » avec la réalité du métier enseignant, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) s'apprennent à connaître « une rénovation ». Les mesures annoncées, mardi 27 février, par le ministre de l'éducation, Jack Lang, sont censées améliorer les capacités des 27 000 enseignants qui sortent chaque année de ces instituts à s'adapter aux contraintes d'un métier devenu, selon le ministre, « l'un des plus difficiles qui soient ». Corollaire affiché : offrir aux élèves de plus grandes chances de réussite. « Si les enseignants ne maîtrisent pas les savoirs à enseigner et les méthodes pour les transmettre, on finira toujours par traiter l'échec par l'exclusion », juge M. Lang. Il entend donc « renforcer leur formation intellectuelle et disciplinaire et améliorer leur préparation au métier ».

Les propositions, applicables à la rentrée 2002, balayent l'ensemble du cursus des apprentis enseignants mais concernent principalement les professeurs des écoles (PE). M. Lang met ainsi un terme à un chantier ouvert en 1998 et qui, il y a encore un an, constituait « un dossier d'exacerbation ».

● **Avant l'IUFM** : pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement secondaire, des compléments de formation (lettres pour les futurs professeurs de maths, langues vivantes...) et de nouveaux enseignements (histoire, épistémologie de la discipline) devront être proposés par les universités dès la licence. Les futurs PE devront pouvoir accéder à des licences pluridisciplinaires (expérimentées

depuis quelques années). Avant le concours, tout postulant devra effectuer un stage d'une vingtaine d'heures dans un établissement.

● **Le concours** : tous les candidats aux concours du second degré pourront bénéficier d'une préparation en IUFM ; actuellement, ils sont sélectionnés. Pour les PE, à partir de 2002, les épreuves d'admissibilité, qui ont lieu aujourd'hui en mai, seront avancées en décembre

● **La seconde année d'IUFM** : « Centrée sur l'apprentissage du métier », elle s'apparentera à une « formation d'adultes ». Les enseignements des PE seront ramenés à 450 heures par an, afin de leur laisser du temps pour du travail personnel. Les heures dégagées pour les formateurs seront consacrées à des « séminaires d'analyse des pratiques », assurant le lien entre théorie et pratique. Un tiers du temps

● **Les stages** : pour les PE, leur durée passe de 8 à 9 semaines. Les professeurs du second degré effectueront plus systématiquement leurs stages en collège qu'en lycée.

● **La formation continue** : mesure-phare des annonces, l'accompagnement des jeunes enseignants est aussi la plus coûteuse. A partir de 2002-2003, ils devront tous passer trois semaines en formation au cours de leur première année d'exercice et deux semaines durant la deuxième. Le coût de la formation s'élève à 60 millions de francs, auxquels il faut ajouter le remplacement de 150 000 semaines de cours, soit environ 3 200 emplois. La formation continue au sens large devra favoriser la mobilité des enseignants. Cet aspect, « laissé en déshérence », « sera l'une des priorités du prochain budget », assure M. Lang.

● **Les formateurs** : l'accès aux postes de formateurs en IUFM sera réservé aux enseignants ayant eu une expérience récente dans l'enseignement. Cette décision, « une petite révolution » selon le ministre, entend corriger une anomalie : près de 40 % des formateurs n'auraient pas eu de contact avec une classe depuis plusieurs années.

Par ces annonces, le ministre entend aussi signifier que « la nation prend au sérieux le métier d'enseignant et sa préparation ». Dans les six prochaines années, l'éducation absorbera 185 000 nouveaux professeurs. Si la rénovation des IUFM ne suffit pas, une campagne de publicité, annoncée pour avril, devra susciter les vocations.

Stéphanie Le Bars

## Haut comité, mission et table ronde

Alain Boissinot, inspecteur général, se voit confier la présidence d'un haut comité de suivi des concours de recrutement, notamment chargé de proposer des évolutions sur leur contenu et leurs modalités. Première mission : établir le contenu du programme national du concours de professeur des écoles. Philippe Joutard, ancien recteur, devra étudier la relation entre les contenus des formations dispensées et les programmes scolaires. Philippe Meirieu, universitaire, prend la tête d'un comité d'experts chargé de redonner une cohérence nationale à la formation en deuxième année d'IUFM. Pierre Caspar, professeur au CNAM, concevra la formation d'ensemble des formateurs en IUFM. Antoine Prost, universitaire, devra « stimuler et mettre en cohérence les différents pôles de recherche en éducation ». Enfin, une table ronde sera ouverte sur « les problèmes de la recherche en éducation et en didactique ».

et concentrées sur les lettres et les sciences. Fondées sur un programme national, elles se tiendront à des jours différents selon les académies, afin que les candidats tentent leur chance plusieurs fois. De janvier à juin, les futurs PE bénéficieront d'une formation plus axée sur le métier. A la rentrée 2003, tous les futurs PE devront être titulaires d'un certificat ou d'un diplôme de compétence en langues. Pour le second degré, le ministre renvoie à plus tard l'évolution des Capes.

sera consacré à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Ils choisiront en outre une dominante de formation (arts, sport, langue).

Pour le second degré, la formation insistera sur la gestion de la violence, de la difficulté scolaire et de l'hétérogénéité des élèves. Les étudiants seront aussi formés à l'expression orale et écrite. L'ensemble du cursus pourra déboucher sur un mastaire, reconnu à bac + 5 dans les autres pays européens.

## Une initiative internationale pour l'accès aux traitements antisida

ACT UP-PARIS et le Réseau médicaments et développement (ReMeD) ont annoncé, lundi 26 février, lors d'une conférence de presse, l'organisation, du 3 au 7 mai 2001, à Ouagadougou (Burkina-Faso), du premier sommet pour l'accès aux médicaments génériques anti-VIH/sida. Cette initiative est soutenue par plusieurs associations africaines et internationales comme Médecins sans frontières. Les organisateurs rappellent qu'aujourd'hui, « plus de 36 millions de personnes sont contaminées par le VIH dans le monde. 90 % d'entre elles vivent dans des pays en voie de développement », l'Afrique étant le continent le plus touché. Depuis le début de l'épidémie, 18 millions de personnes sont mortes du sida. Or, s'indignent-ils, « ces traitements demeurent inaccessibles pour l'immense majorité » des personnes vivant avec le virus du sida.

Les traitements et les combinaisons de médicaments actuels, qui permettent de freiner effi-

cacement la progression de la maladie, ne sont pas administrés dans les pays les plus touchés en raison de leurs prix de vente exorbitants dans les pays pauvres, malgré les réductions des prix annoncées par les laboratoires.

### COPIES DES MOLÉCULES ORIGINALES

Et Act Up de citer l'exemple de la Côte d'Ivoire, où, après deux ans de négociations avec les firmes pharmaceutiques, le prix pour un mois de trithérapie reste de 3 000 francs français. Dans ce pays, « la pharmacie centrale a finalement décidé d'importer des copies d'antiviraux, moins chères et d'aussi bonne qualité, en provenance d'Inde ou d'Espagne », explique Act Up.

Plusieurs pays disposant de l'infrastructure nécessaire, principalement le Brésil, l'Inde et la Thaïlande, ont en effet entrepris depuis quelques années la production de médicaments génériques, copies conformes des molécules

originales, dont les brevets sont détenus par les grands laboratoires pharmaceutiques occidentaux. Ces pays ont en effet tiré partie des exceptions prévues, en cas d'urgence sanitaire, par les accords internationaux sur la propriété intellectuelle et du délai de mise en conformité de leurs lois avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), fixé à 2006.

L'industrie pharmaceutique ne l'entend pas de cette oreille. Le 5 mars s'ouvre devant la Cour suprême d'Afrique du Sud le procès intenté au gouvernement de ce pays par les représentants locaux de 42 firmes pharmaceutiques en raison de sa loi sur les médicaments de 1997. De même, les Etats-Unis ont déposé plainte devant l'organe de règlement des conflits de l'OMC contre la loi brésilienne sur les médicaments (*Le Monde* du 5 février).

Paul Benkimoun

## Le conseil d'orientation stratégique sur les prisons officiellement installé

Les parlementaires dénoncent leur mise à l'écart

LE MINISTÈRE de la justice devrait bientôt dévoiler les grandes lignes de son projet de loi pénitentiaire, qu'il s'est engagé à présenter au Parlement à l'automne. Mardi 27 février, la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, devait installer un conseil d'orientation stratégique réunissant 32 personnalités, auxquelles seront soumises les premières orientations de la future loi. Organe « consultatif » placé sous la présidence de la ministre, ce conseil, composé de magistrats, d'avocats et de personnels pénitentiaires, sera « chargé d'émettre des avis sur le contenu et la rédaction du projet de loi pénitentiaire ». Mais, déjà, sa composition suscite des frictions, notamment parmi les parlementaires, qui n'ont pas été conviés à cette consultation.

L'élaboration d'une loi pénitentiaire a été décidée par le gouvernement à l'automne 2000, en réponse au débat qui s'était engagé sur les conditions de détention en France. Confié à Marylise Lebranchu, le projet de loi pénitentiaire a pour objectif de remettre à plat les textes sur la prison en France, majoritairement composés de règlements et de décrets, éparpillés et parfois contradictoires. Il devra surtout s'interroger sur le sens de la peine, conférer des bases légales au droit des prisonniers, adapter les structures à la prise en charge des détenus spécifiques - malades, personnes âgées, déficients mentaux. La future loi devra également redéfinir les missions des personnels pénitentiaires tout en instaurant un contrôle des prisons, qui devra être indépendant de l'administration pénitentiaire.

La chancellerie, qui travaille depuis de longues semaines sur le projet, a engagé, le 29 janvier, une consultation de ses personnels sur tous ces thèmes. Mais elle a souhaité également s'entourer d'un comité d'experts afin de lui soumettre, ponctuellement, l'avancée de ses travaux. Le conseil d'orientation stratégique compte ainsi dans ses rangs le premier président de la Cour de cassation, Guy Canivet. Auteur d'un rapport sur le contrôle externe des prisons, M. Canivet avait été le premier à réclamer une loi pénitentiaire. Autre figure marquante du conseil : Ivan Zakine, ancien directeur de l'administration pénitentiaire et ancien président du Comité pour la prévention de la torture, organe du Conseil de l'Europe chargé du contrôle des prisons.

D'autres magistrats siégeront également au conseil, parmi les-

quels le président de la cour d'assises de l'Isère, Jean-Marie Fayolle-Noireterre, et Pascal Faucher, ancien président de l'Association nationale des juges de l'application des peines. Le conseil comprend également plusieurs membres de l'administration pénitentiaire, surveillants, personnels des services socio-éducatifs et directeurs de prison, comme Jean-Louis Daumas, directeur du centre de détention de Caen. Des avocats, dont le président de la Ligue des droits de l'homme, Michel Tubiana, des juristes, ainsi que des responsables d'associations de bénévoles intervenant en prison, sont également représentés.

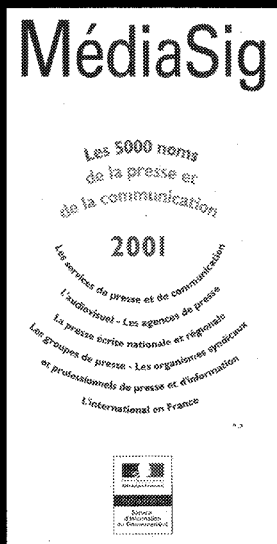
### « EN CIRCUIT FERMÉ »

Le conseil devrait se réunir cinq fois avant le mois de juillet, dernier délai avant la présentation du projet de loi en Conseil d'Etat. Il devra également coordonner ses travaux avec une mission parlementaire, qui devrait être créée fin mars par l'Assemblée nationale. La chancellerie avait d'abord prévu d'inviter des parlementaires à siéger au sein du conseil, mais y a finalement renoncé, au motif « qu'on ne peut pas faire siéger tous les parlementaires qui s'occupent de la prison ». Un argument qui fait bondir les intéressés : « La vraie raison, c'est que le ministère de la justice préfère travailler en circuit fermé, explique Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique). Les parlementaires sont plus perçus comme des gênants que comme des "aidants". Mais nous avons notre rôle à jouer. Le temps des godillots est terminé ! »

Rédacteurs de deux rapports d'enquête sur les conditions de détention, en juillet 2000, les parlementaires n'ont pas l'intention d'être exclus du débat. « La mission parlementaire devra servir de piqure de rappel. Il faut sortir de l'affichage politique pour mettre en place des mesures d'urgence, car le débat sur la prison a suscité une énorme attente », estime Noël Mamère (Verts, Gironde). « Pour moi, la création de ce conseil d'orientation est un enterrement de première classe, renchérit Christine Boutin (app. UDF, Yvelines). En excluant les parlementaires, M<sup>me</sup> Lebranchu a raté l'occasion d'ouvrir un vrai débat de société sur la prison. Mais nous ne laisserons pas la loi se résumer à une réflexion interne à l'administration pénitentiaire, qui a absolument besoin de sortir de sa citadelle ! »

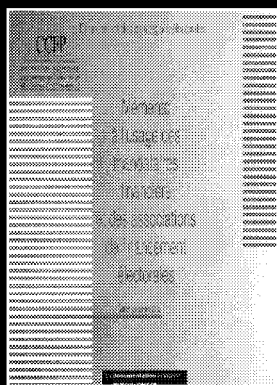
Cécile Prieur

## Le réflexe pour s'informer



**MédiaSig 2001**  
Les 5000 noms de la presse et de la communication  
**Service d'Information du Gouvernement**

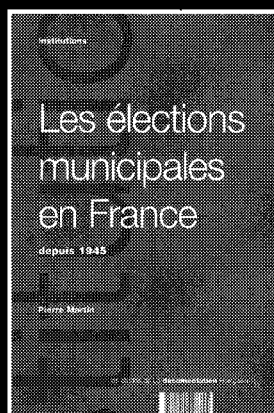
736 pages, 33,54 € - 220 F



**Mémento à l'usage des mandataires financiers et des associations de financement électoraux**

Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques

80 pages, 12 € - 78,71 F



**Les élections municipales en France depuis 1945**

Pierre Martin

Collection Les études de La Documentation française

240 pages, 19 € - 124,63 F



**Etat de la Francophonie dans le monde Données 1999-2000 et 6 études inédites**

Haut Conseil de la Francophonie

640 pages, 23 € - 150,87 F

Commande et paiement en ligne [www.ladocfrancaise.gov.fr](http://www.ladocfrancaise.gov.fr)

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07  
Tél. 01 40 15 70 00  
Télécopie 01 40 15 72 30  
3615 ou 3616 la doc (1,29 F/mn)

La documentation Française



# Le parquet demande le renvoi en correctionnelle de Bernard Bonnet

Dans un réquisitoire rendu lundi 26 février, le procureur présente l'ancien préfet de Corse comme l'instigateur de l'incendie de deux paillotes, près d'Ajaccio, en 1999. Il exonère les conseillers de M. Jospin de toute complicité

Dans un réquisitoire définitif, long de 195 pages, relatif à l'affaire des paillotes, le procureur de la République à Ajaccio, Jacques Dalles, préconise le renvoi devant un tribunal correctionnel de l'ancien préfet de Corse,

Bernard Bonnet. Nommé en 1998 sur l'île après l'assassinat du préfet Claude Erignac, M. Bonnet – aujourd'hui préfet hors cadre – est présenté comme ayant joué « le rôle principal » dans la « dérive individuelle et collective »

qui avait entraîné l'incendie volontaire de deux restaurants de plage, en mars et avril 1999. Le procureur réclame le renvoi de Gérard Pardini, alors directeur du cabinet de M. Bonnet, et d'Henri Mazères, qui dirigeait

les unités de la gendarmerie en Corse. Le réquisitoire écarte en revanche toute complicité des conseillers de Matignon, dont l'enquête n'a pas démontré qu'ils étaient impliqués dans des incendies en préparation.

LE PROCUREUR de la République à Ajaccio (Corse-du-Sud), Jacques Dalles, a adressé, lundi 26 février, au juge d'instruction Patrice Cambérou, son réquisitoire définitif dans l'affaire des paillotes. Dans ce document, long de 195 pages, le magistrat retrace la chronologie des faits et invoque les responsabilités de chacun des protagonistes. L'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, est présenté comme ayant joué « le rôle principal » dans « cette dérive individuelle et collective » qui a entraîné la destruction de deux restaurants de plage, près d'Ajaccio – Aria Marina, le 7 mars 1999 et Chez Francis, dans la nuit du 19 au 20 avril 1999.

Le procureur requiert le renvoi de M. Bonnet devant le tribunal correctionnel pour « complicité par instigation et fourniture de moyen de destruction volontaire d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'un incendie ». Il demande, par ailleurs, le renvoi de l'ancien directeur du cabinet de M. Bonnet, Gérard Pardini, et du colonel Henri Mazères, alors chef de la gendarmerie en Corse. Ils sont tous deux soupçonnés d'avoir incendié la paillote Aria Marina et d'avoir participé à l'organisation de l'opération commando contre le restaurant Chez Francis. Le parquet requiert, enfin, le renvoi pour « destruction volontaire d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'un incendie » des cinq gendarmes du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) qui composaient le commando chargé de détruire la seconde paillote.

Le procureur préconise le renvoi des huit personnes poursuivies devant le tribunal correctionnel et non devant une cour d'assises, comme l'induisait la qualification initialement retenue. Le 26 avril 1999, l'enquête avait été ouverte sur des faits de nature criminelle pour « destruction volontaire par incendie en bande organisée ». En suppri-

mant, dans son réquisitoire, la notion de « bande organisée », le procureur abandonne le caractère criminel de l'affaire. Il justifie ce choix par le fait que les activités officielles du GPS ne relèvent pas, selon lui, de l'association de malfaiteurs, même si le caractère de « bande organisée » peut être retenu. Si le juge Cambérou suit son avis, M. Bonnet sera donc traduit devant des magistrats professionnels et non devant un jury populaire. Il encourra une peine maximale de dix ans d'emprisonnement.

Le procureur examine aussi le rôle des autorités de tutelle du préfet. Il indique qu'il n'existe pas d'éléments permettant de mettre en évidence des complicités au sein du cabinet du premier ministre, de la direction de la gendarmerie ou des ministères de l'intérieur ou de la défense. Le procureur semble avoir été convaincu par les explications

des personnes concernées – notamment les conseillers de M. Jospin –, qui ont toutes affirmé avoir ignoré le projet ourdi par le préfet Bonnet, en dépit de la fréquence de leurs contacts avec ce dernier.

## « ACCUSATIONS RÉITÉRÉES »

Le réquisitoire souligne les refus répétés de M. Bonnet, tout au long de l'enquête, d'admettre sa part de responsabilité alors que les autres protagonistes ont tous admis les faits qui leur étaient reprochés. Les deux plus proches collaborateurs de M. Bonnet, MM. Pardini et Mazères, ont déclaré que la décision de brûler des paillotes avait été prise dès le mois de février 1999 sur ordre de M. Bonnet. « Les dénégations de M. Bonnet ne résistent pas à la conjonction d'accusations réitérées, précises et aux éléments matériels du dossier », indique le réquisitoire. « Le fonctionnement pyrami-

dal de la préfecture », estime-t-il, excluait que le préfet n'ait pas été au courant.

Selon l'accusation, les pressions exercées par M. Bonnet pour que soit mis en place un plan de destruction des paillotes ont été nombreuses. Le préfet aurait menacé de mettre lui-même le feu à une paillote le soir du second tour des élections territoriales, le 7 mars 1999. Après l'en avoir dissuadé, MM. Pardini et Mazères auraient eux-mêmes tenté d'incendier le restaurant Aria Marina avec un briquet-chalumeau que leur aurait remis le préfet.

Le 19 avril 1999 au soir, un commando de cinq gendarmes s'attaquait à la paillote Chez Francis. Faute d'avoir prévu la ventilation des vapeurs d'essence, le chef d'équipe, Norbert Ambrose, était gravement brûlé et l'opération tournaient au fiasco. Le lieutenant Denis Tavernier oubliait son couteau-

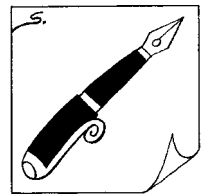
commando et l'appareil-radio de l'unité; des bidons d'essence étaient à peine dissimulés à l'extrémité de la plage par Franck Pesse et Lionel Dumont, qui avaient déposé les tracts désignant le propriétaire des lieux, Yves Féraud, comme « une balance des flics ». L'adjoint-chef Eric Moulié, ancien membre du GIGN, qui servait de chauffeur, était resté à l'écart.

Pour étayer sa démonstration, le parquet reproduit une partie de l'enregistrement d'un dialogue entre M. Bonnet et l'adjoint du colonel Mazères, le lieutenant-colonel Bertrand Cavallier, effectué clandestinement par ce dernier après le début de l'enquête. « Ils ne peuvent pas monter très haut, affirmait le préfet à propos de la justice. Toutes les précautions ont été prises. »

Jacques Follorou

## Dans les Pyrénées-Orientales, déjà, les excès d'un préfet colérique

LA CHUTE de l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet dans l'affaire des paillotes constitue une source d'inspiration. Le livre de Marc Duran, *Un préfet chez les Catalans*, offre une approche originale sur les excès d'un homme et les dysfonctionnements de l'Etat.



**BIBLIOGRAPHIE** L'auteur, militant de la cause catalane, s'attarde sur les conditions dans lesquelles M. Bonnet a exercé son métier de préfet dans les Pyrénées-Orientales, entre 1993 et 1998, avant d'être nommé en Corse. Selon M. Duran, le ministère de l'intérieur, autorité de tutelle du préfet, disposait, au terme de son séjour en Catalogne, d'assez

d'indices pour écarter d'emblée sa candidature pour la Corse.

Bernard Bonnet est arrivé à Perpignan le 7 juillet 1993, dans une Catalogne française présentée comme quasiment à l'abandon, peu favorisée en matière économique, exclusivement agricole et couverte de grandes surfaces commerciales, vivant « d'une économie de rente » quand sa cousine espagnole profite du « plein emploi ». C'est dans ce contexte qu'interviennent les nombreux conflits qui ont opposé M. Bonnet et les représentants de la culture catalane. Pour Marc Duran, le cadre même de l'intervention du préfet, inscrit dans la tradition jacobine française, était générateur de dérives. Les préfets ne seraient, selon lui, que les serviteurs zélés et sans conscience d'un centralisme dépassé. L'auteur juge ainsi la fon-

tion de préfet « archaïque ». « Dans les pays démocratiques, écrit-il, les préfets n'ont plus de raisons d'exister (...) A Perpignan, les préfets remplissent les camps de concentration de réfugiés espagnols et catalans fuyant le franquisme victorieux, de patriotes allemands fuyant le régime hitlérien, de juifs étrangers. »

## ANTICATALANISME VISCÉRAL

A ce péché originel, M. Bonnet aurait ajouté un penchant pour la répression des cultures minoritaires. La lecture de l'ouvrage le présente davantage soucieux de traquer les manifestations de l'identité catalane que d'appliquer véritablement la loi républicaine. Il aurait ainsi soutenu le projet d'extension de l'exploitation de la carrière de Vingrau contre les défenseurs de l'environnement local.

Par ailleurs, l'édition d'une simple carte linguistique sur laquelle la frontière entre l'Espagne et la France ne figurait pas aurait suffi à déclencher sa fureur. « On me fait administrer, déclara-t-il lors d'une conférence de presse, un territoire qui n'appartient

pas à l'Etat français. » Le futur préfet de Corse semble s'être souvent emporté. Il est décrit vociférant contre les organisateurs d'une foire parce que ceux-ci avaient choisi comme emblème une affiche à la gloire d'un peintre anarchiste. Une autre fois, il tentait de faire annuler un spectacle au cours duquel le chanteur catalan Jordi Barre interprétait une chanson consacrée au préfet lui-même et à son anticatalanisme viscéral.

Marc Duran énumère sans peine et avec un brin d'humour, les frasques locales de M. Bonnet. Méconnues, semble-t-il, du ministère de l'intérieur, elles constituaient autant de signes qu'à l'inverse de ce que devait affirmer Jean-Pierre Chevènement au moment de le nommer en Corse, après l'assassinat de Claude Erignac, en 1998, M. Bonnet n'était sans doute pas « l'homme qu'il faut là où il faut ».

J. Fo.

★ Bernard Bonnet : un préfet chez les Catalans, de Marc Duran, Ed. de la Tempestad, 200 pages, 115 francs.

## Mille places d'hébergement pour les réfugiés kurdes

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ a annoncé, lundi 26 février, un « plan d'urgence » pour les réfugiés kurdes de l'East Sea permettant l'ouverture immédiate de 200 places en centres d'hébergement. Trois cents personnes environ étaient encore présentes, lundi, dans le camp de Fréjus, selon les estimations de la Croix-Rouge. Parmi elles, deux cents devraient être acheminées, mardi et mercredi, vers les centres de Saint-Florentin (Yonne), Villeurbanne (Rhône), Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), Saint-Raphaël (Var), Istres (Bouches-du-Rhône), Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) et Lagrasse (Aude).

Quant aux demandeurs d'asile kurdes déjà présents en région parisienne, ils devraient être hébergés au centre de La Queue-les-Yvelines (Yvelines). Le ministère assure pouvoir, en liaison avec les associations (Croix-Rouge et Cimade) et la Sonacotra, offrir un millier de places au total, « permettant d'accueillir l'ensemble des personnes qui le souhaitent » dans les jours qui viennent, même si, précise le cabinet d'Elisabeth Guigou, « vu les fuites [de réfugiés], on n'aura pas besoin d'autant » de places.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : l'ancien propriétaire de la société exploitant des silos à grains à Blaye (Gironde), dont l'explosion avait fait onze morts en août 1997, a été condamné à 18 mois de prison avec sursis pour « homicides et blessures involontaires par manquement à une obligation de sécurité et de prudence », lundi 26 février, par le tribunal correctionnel de Bordeaux. Roger Capella, ancien directeur de la Semabla, a en outre été condamné à une amende de 50 000 francs et une contravention de 8 000 francs pour exploitation non conforme. La société Semabla a été condamnée à 1 million de francs et fera l'objet d'une mise sous surveillance judiciaire pendant trois ans.

■ **Xabier Garcia Gaztelu, dit « Txapote », soupçonné par Madrid d'être le chef de l'appareil militaire d'ETA, a été mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, détention d'armes de première catégorie et détention de faux documents administratifs en relation avec une entreprise terroriste » et écroué, lundi 26 février à Paris. Il avait été interpellé le 22 février, dans les Pyrénées-Atlantiques (Le Monde du 24 février).**

■ **RACISME** : l'Institut des sciences cognitives de l'université Claude Bernard (Lyon-1) a décidé de suspendre l'accès au dictionnaire des synonymes mis en ligne sur son site internet, après que le MRAP eut dénoncé son caractère raciste et antisémite (Le Monde du 24 février). Le MRAP a abandonné les poursuites judiciaires qu'il entendait mener contre l'Institut.

■ **NAUFRAGE** : un chalutier français avec deux pêcheurs à bord a coulé, lundi 26 février, après une collision avec un cargo turc au sud-est de Belle-Ile-en-Mer (Morbihan). Le *Beau-Rivage*, un bateau de pêche côtier de 10,63 m basé au Croisic (Loire-Atlantique), a été éperonné par le *Marmara-Princess*, un navire de 162 m qui faisait route vers la Turquie. Les deux marins n'ont pas été retrouvés dans la zone du naufrage.

## Les policiers élisent leurs représentants et s'inquiètent de la montée des polices municipales

LES POLICIERS s'interrogent sur l'avenir de leur métier. Depuis lundi 26 février jusqu'au jeudi 1<sup>er</sup> mars, les gardiens de la paix, brigadiers et majors, qui rassemblent le plus grand nombre de fonctionnaires dans la police nationale, ainsi que les personnels administratifs rattachés au ministère de l'intérieur sont appelés à voter à l'occasion des élections professionnelles, qui visent notamment à élire leurs représentants dans les organismes paritaires de concertation avec l'Etat. Tous les trois ans, ce rendez-vous permet de fixer le rapport de force entre les principales organisations, l'UNSA-Police, Alliance et le SGP-FO, et de mesurer un peu mieux les attentes de la base policière.

Lancée véritablement au mois de janvier, la campagne électorale a été plutôt molle; à côté des habituelles revendications catégorielles, elle a cependant été marquée par une défense consensuelle de la police nationale. Les dirigeants syndicaux sont unanimes : la pression des élus locaux de droite comme de gauche en réponse à la demande de sécurité exprimée par les citoyens leur fait craindre une montée en puissance des polices municipales au détriment de la police d'Etat. « La menace est réelle », estime Gérard Noulé, secrétaire général du Syndicat national de la police en tenue (SNPT), majoritaire en province et membre de l'UNSA-Police. Il suffit de regarder l'exemple parisien où beaucoup de candidats veulent directement prendre en main la sécurité. En province, certains élus de villes qui n'ont pas les moyens de financer une police municipale recourent même aux services de vigiles pour faire de l'ilotage dans certains quartiers. Ces choix, s'ils se généralisent, auront pour conséquence une marginalisation de la police nationale dans le pur répressif, et ce n'est pas souhaitable. »

Manifestations concurrentes devant l'hôtel de ville de Paris le 27 novembre 2000, distributions de tracts, organisations de réunions, le SGP-FO et Alliance ont insisté sur les dangers qu'encourrait la police nationale devant la poussée des élus en faveur de forces de sécurité municipales. « Au début, cela n'a pas été facile, admet Jean-Claude Gleize, le secrétaire général d'Alliance (droite modérée). Beaucoup de collègues ne se sentaient pas concernés. Nous avons lancé une campagne d'explication et les avons avertis. Si une police municipale se met en place à Paris, elle sonnera le démantèlement de la police nationale. »

## UNE SÉCURITÉ ÉGALE POUR TOUS

Le spectre d'un retour à la situation antérieure à 1941 – date à laquelle le régime de Vichy de Philippe Pétain avait étatisé la police – fait également craindre aux policiers la perte de leur qualification professionnelle. « Notre métier doit s'exercer à part entière, assure Xavier Beugnet, secrétaire général du SGP-FO, majoritaire dans la capitale. Un exemple : à Paris, il y a des tâches banales mais spécifiques, comme la circulation ou l'encadrement des manifestations; comment peut-on sérieusement dire qu'une manif qui dégénère sera contrôlée par des gens qui s'occupaient auparavant de la surveillance des parcs et jardins ? »

Face à l'exigence d'une plus grande sécurité exprimée par l'opinion publique, les syndicats de police se définissent comme « républicains » en opposition à l'extrême droite policière qui reste marginale, réclament tous le même remède : plus de moyens en matériels, en effectifs et en salaires. Car, à leurs yeux, le statut actuel de l'institution est le seul qui garantisse vraiment une sécurité égale pour tous. « La perte de notre rôle, c'est la porte ouverte à une police à deux vitesses, dénonce Joaquin Masanet, secrétaire général de l'UNSA-Police et du SNIP, organisation majoritaire chez les CRS, celle pour les riches dans les villes riches et celles pour les pauvres dans les autres. Nous défendons l'idée d'un service public qui ne repose pas sur des critères de rentabilité, mais d'égalité comme le signifiait le slogan du colloque de Villepinte, des villes sûres pour des citoyens libres. »

Pascal Ceaux

Bertrand DELANOË – Philippe SÉGUIN

UN DÉBAT  
dirigé par Michel DENISOT

Sur CANAL+ en direct et en clair  
Mercredi 28 février à 19H

Dommage que Canal+ ne passe que sur CANAL+



# Itineris meilleur réseau.

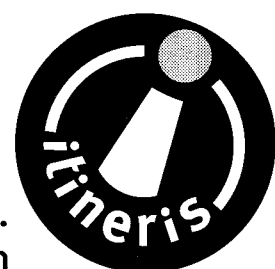
Itineris n°1 pour la qualité de ses communications.

En l'an 2000, nous nous étions engagés à installer 10 000 relais parce que nous pensons que le meilleur réseau est celui qui se renforce chaque jour. Aujourd'hui, le réseau Itineris a obtenu les meilleurs résultats sur les critères CRC qui permettent de calculer le nombre de communications de bonne qualité vocale réussies au premier essai indépendamment des tranches horaires, selon l'enquête ART 2000\*. Demain, nous continuerons à optimiser le réseau actuel et vous proposerons le GPRS puis l'UMTS avec Orange, l'un des leaders mondiaux de la téléphonie mobile.

CLM/RBDO - \*Itineris est 37 fois 1<sup>er</sup> ou 1<sup>er</sup> ex aequo sur les 72 critères testés par l'ART (Autorité de régulation des télécommunications) en 2000, et 7 fois 1<sup>er</sup> ou 1<sup>er</sup> ex aequo sur les 12 critères CRC.



LE MOBILE SELON VOUS.  
www.itineris.com







MUNICIPALES

## BORDEAUX

de notre correspondant régional

La ville est un chantier. Il n'y a guère d'endroit à Bordeaux d'où vous ne puissiez apercevoir une ou plusieurs grues. Il y en a beaucoup plus que de clochers et c'est nouveau. Signes de vie, promesses d'avenir, ces grues ont remplacé fort avantageusement – mais tardivement – les vieilles mécaniques grises qui jalonnaient la courbe du fleuve comme des échassiers épuisés, désarticulés. Il n'y a pas un Bordelais qui ne vous parlera d'abord de ce changement, de la fin d'une longue période où il voyait sa ville se défaire de ce qu'elle avait de plus beau. De cette longue période d'humiliation, où il ne la reconnaissait pas dans le regard des autres. Les friches industrielles du port, au moins en centre-ville, sont presque effacées. Rien ne compte davantage pour les Bordelais que cet air de renouveau, même si les options sont contestables et discutées.

Autre évidence, d'où que l'on arrive dans cette ville, on bute toujours sur un interminable pointillé de plots blanc et rouge. Il délimite le chantier du futur tramway, avec ses files d'attente, ses embouteillages et ses inconvénients pour les riverains, notamment les commerçants, qui se sentent si facilement propriétaires de l'espace public... Là encore, les Bordelais se montrent d'une infinie patience face à ce qu'ils considèrent comme un mal nécessaire. Comme s'il y avait, toutes tendances confondues, le sentiment collectif de sortir d'un trou noir et la volonté de rompre avec une image peu à peu dégradée.

« Il faut remonter au début des années 1970 pour trouver une telle effervescence, souligne l'architecte Michel Petuaud-Létang. A l'époque, ça "bombait" partout. Il y avait Ford et Mérida, bien sûr, mais des parcs industriels naissaient tout

autour. A Mérignac, à Pessac. On me commandait un bâtiment tout les trois mois. » C'est aussi à cette époque que Bordeaux s'était insensiblement vidée de beaucoup de ses habitants, de ses activités et de ses industries, sans que le danger ne soit réellement perçu : beaucoup de choses se déplaçaient en banlieue, sur le territoire de la communauté urbaine ou dans sa périphérie. Les Bordelais ont d'autant moins senti le coup venir qu'ils ont, de tout temps, pris l'habitude de mettre à l'extérieur tout ce qui les dérangeait un peu – à commencer par les négociants des Chartrons.

Tout cela, on l'a parfaitement compris dans les trois « B », Bacalan, La Bastide et Belcier, les trois quartiers les plus déshérités de Bordeaux, liés à son passé industriel. Ils se sont toujours sentis hors la ville, et ils l'étaient. Chez eux aussi, on regarde les choses avec un peu moins de fatalisme que par le passé, même s'il n'est guère question de remettre en cause un vote résolument à gauche.

Bacalan par exemple : le bout du bout des quais, écrasé sous le joug du pont d'Aquitaine, coïncé entre les bassins à flot et les marais qui conduisent au Médoc. C'était le quartier des dockers et des ateliers du port. En 1996, Alain Juppé y avait effectué le parcours le plus difficile de sa campagne bordelaise. A chaque porte qu'il poussait, ça tussait. Le sentiment d'abandon était général, parfois exprimé avec violence. Le ton a radicalement changé. C'est « plus beau », « moins mal ».

La barre de la Cité lumineuse a été démolie, la piscine Tissot refaite et la salle des fêtes – attendue depuis quinze ans – construite. « Il a restauré la façade de l'église. Ce n'est pas parce que je ne vais pas à la messe que je ne le vois pas ! », constate ce retraité qui promène son chien rue Achard. « Ce monsieur Juppé, admettent-elles en contemplant les embouteillages dus à la pose des rails du tramway. Leur quartier a été totalement bouleversé par les travaux. La vieille gare d'Orléans a été refaite pour accueillir un multiplexe, seule réalisation concrète sur cette partie de la ville si longtemps délaissée. L'imprimerie du quotidien Sud-Ouest va s'installer là, ainsi qu'un incubateur de start-up.

On parle d'une université, du transfert d'un jardin botanique et même de celui de la préfecture de la Gironde. « Vous savez, nous n'avons pas besoin d'un Ricardo Boffil et de projets en stuc pour faire vivre la rive droite, juste de gens qui ont envie de bosser », fait remarquer un vieux Bastidien, heureux de voir, pour la

première fois de sa vie, les Bordelais prendre le chemin de la rive droite : « C'est là qu'est l'enjeu. Ils commencent à venir aux restaurants du bord de l'eau, aux cinémas. C'est un début, mais après il ne faut pas qu'on nous fasse ici un autre Mérida-deck » (centre administratif de Bordeaux, dont l'architecture de béton sert de repoussoir).

C'est, inévitablement, à ce stade de la conversation que s'engage le grand débat sur le franchissement de la rivière. Bordeaux avait si peu envie de s'installer sur la rive droite qu'il a fallu attendre les impérieux

besoins des armées napoléoniennes revenant d'Espagne pour qu'elle y songe. Les autres ouvrages de franchissement ne vinrent que beaucoup plus tard et avec parcimonie.

Le tramway mangera la moitié du vieux pont de Pierre. Après avoir penché pour un tunnel, le conseil municipal de Bordeaux a finalement rallié la thèse des élus socialistes de la communauté urbaine qui préféreraient un nouveau pont, moins coûteux. Théoriquement tranchée, l'affaire reste le principal débat d'une campagne où Alain Juppé est la seule cible mais où les projectiles sont peu nombreux, même dans les quartiers où il était de tradition de tirer à boulets rouges sur le palais Rohan, où est ins-

besoins des armées napoléoniennes revenant d'Espagne pour qu'elle y songe. Les autres ouvrages de franchissement ne vinrent que beaucoup plus tard et avec parcimonie.

Le tramway mangera la moitié du vieux pont de Pierre. Après avoir penché pour un tunnel, le conseil municipal de Bordeaux a finalement rallié la thèse des élus socialistes de la communauté urbaine qui préféreraient un nouveau pont, moins coûteux. Théoriquement tranchée, l'affaire reste le principal débat d'une campagne où Alain Juppé est la seule cible mais où les projectiles sont peu nombreux, même dans les quartiers où il était de tradition de tirer à boulets rouges sur le palais Rohan, où est ins-

besoins des armées napoléoniennes revenant d'Espagne pour qu'elle y songe. Les autres ouvrages de franchissement ne vinrent que beaucoup plus tard et avec parcimonie.

Le tramway mangera la moitié du vieux pont de Pierre. Après avoir penché pour un tunnel, le conseil municipal de Bordeaux a finalement rallié la thèse des élus socialistes de la communauté urbaine qui préféreraient un nouveau pont, moins coûteux. Théoriquement tranchée, l'affaire reste le principal débat d'une campagne où Alain Juppé est la seule cible mais où les projectiles sont peu nombreux, même dans les quartiers où il était de tradition de tirer à boulets rouges sur le palais Rohan, où est ins-

besoins des armées napoléoniennes revenant d'Espagne pour qu'elle y songe. Les autres ouvrages de franchissement ne vinrent que beaucoup plus tard et avec parcimonie.

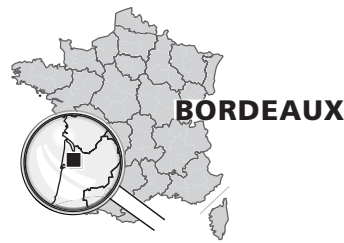
tallée la mairie. Et si vous n'étes pas encore convaincu que cette ville a changé, repassez le pont pour aller dans le quartier des Chartrons. La mère de Montaigne y est née. Le vin de Bordeaux s'est fait là, dans le secret des longs chais alignés derrière l'orgueilleuse façade des quais. Il ne reste plus qu'un seul chai en activité aux Chartrons, celui de Johnston et fils, honorable maison installée depuis 1734. Ils sont en train de lutter contre une procédure d'expropriation, destinée à donner à la nouvelle ZAC le dernier terrain qui lui manque.

L'opération s'est faite en douceur, presque secrètement. Tout le quartier a retrouvé une vie qu'il perdait au fur et à mesure que les chais s'empoussiéraient. Antiquaires et métiers d'arts ont pris le relais de ceux du vin. Les coopératives viticoles et organisations agricoles ont occupé quelques-unes des plus puissantes maisons. Les artistes aiment les grands endroits pas cher. Ils ont trouvé là tout ce qu'il fallait. Théâtres et cafés ont largement débordé les quartiers de Saint-Pierre et de Saint-Michel, dans le vieux Bordeaux, pour se répandre dans ce que l'on appelait, hors les murs, « le pavé des Chartrons ».

Ce symbole d'un certain « ringardisme » bordelais, dans lequel on trouvait quelque chose de si typiquement british, vous ne le trouverez plus aux Chartrons. Il n'y reste qu'un grand village qui n'a pas rompu avec son passé. Une image résume tout cela : sur une paroi de verre de la Cité mondiale du vin, les reflets rassemblés de la croix de l'église Notre-Dame avec le toit du temple protestant, une étoile de David et le minaret d'une ancienne, et étonnante, villa algérienne.

Pierre Cherruau

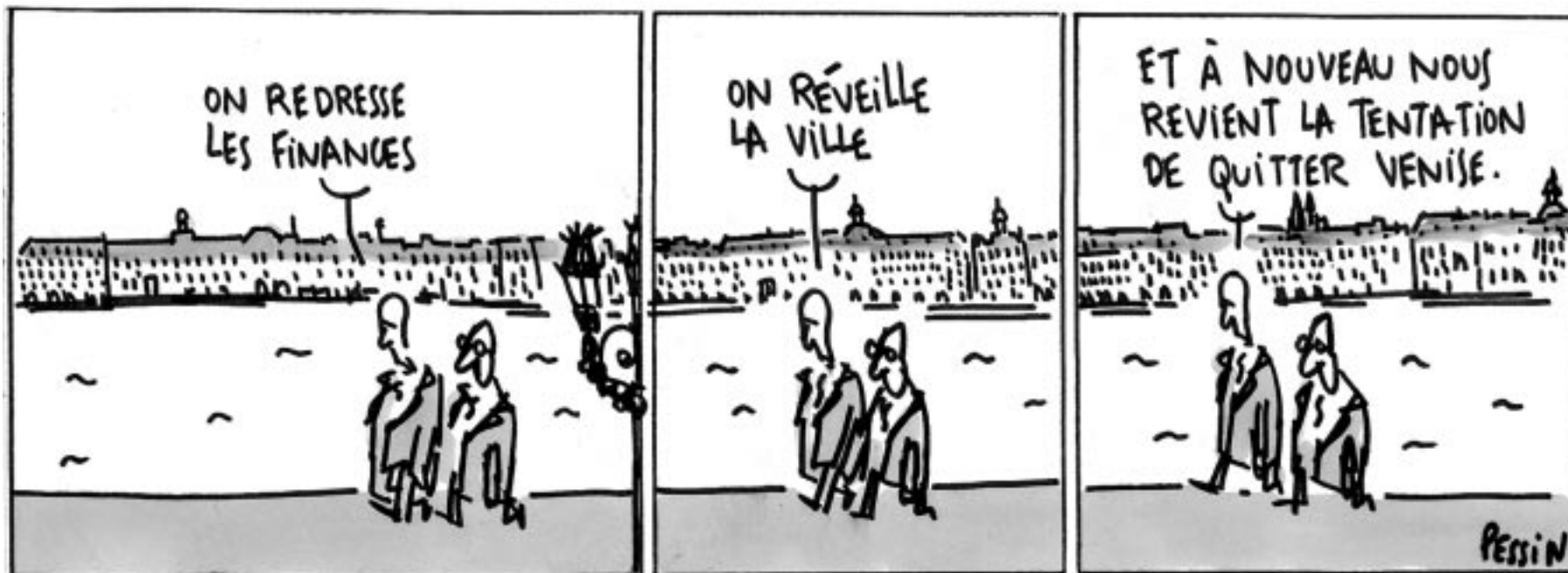
Lira aussi page 16

Population totale  
215 374 hab.(Communauté urbaine  
671 875 hab.)Evol. démographique + 5 027  
(1990-1999)Population étrangère 13 489  
→ Europe 5 731  
→ Hors Europe 7 758

Parc de logement social 11,9 %

Taux de chômage 8,71 %  
(d'après l'Insee)Taux de fiscalité locale  
• Taxe d'habitation 12,81 %  
• Taxe professionnelle 16,52 %Revenu moyen/hab./an 51 581 F  
(d'après les revenus imposables  
de l'année 1998)

Source : AMGVF, Insee



## La gauche compte bien arracher la présidence de la communauté urbaine

## BORDEAUX

de notre correspondante

Le véritable enjeu des élections municipales à Bordeaux ne se trouve pas à la mairie – où la réélection d'Alain Juppé ne fait pas de doute – mais à la Communauté urbaine (CUB). Cet établissement public, composée de 27 communes (630 000 habitants), est aujourd'hui présidé par Alain Juppé, député de la Gironde et maire RPR de Bordeaux. En 1995, il y a été élu sans difficulté, malgré une faible majorité : 61 conseillers communautaires de droite (UDF, DL et RPR), 58 de gauche (PS, PCF, Verts et divers gauche) et un conseiller Front national. Les socialistes ont la conviction que plusieurs villes, dont certaines représentent un nombre important de sièges à la CUB, pourraient revenir à la gauche : Talence, Villenave-d'Ornon et Gradignan.

On s'interroge également sur le cas du Bouscat, où le maire RPR, Jean Vallex (RPR), qui n'a pas souhaité se représenter, a adoubé un de ses adjoints. Le retrait de l'élu sortant a suscité la création d'une autre liste de droite. D'autres communes, même si elles sont moins stratégiques en sièges – Saint-Louis-de-Montferrand, Le Taillan et

Parempuyre – pourraient basculer à gauche. De l'autre côté, la droite mise sur le changement de majorité à Saint-Aubin-du-Médoc. Mais une liste dissidente de droite obère largement les possibilités de basculement. Et il en fleurit d'autres, notamment dans des villes habituellement sans histoire. Alain Juppé, président du comité départemental du RPR, donne ainsi aux observateurs et aux élus l'impression de mal maîtriser ses troupes, faute d'avoir pu les renouveler comme il le souhaitait. En tout cas, ces incartades n'auraient jamais été possi-

### Avis à la population

bles à l'époque de Jacques Chaban-Delmas, le défunt maire RPR de Bordeaux, longtemps président de la Communauté urbaine. « La CUB ne devrait pas échapper à la gauche », répète à l'envi Philippe Madrelle, sénateur PS et président du conseil général de la Gironde. Si ce scénario se réalise, le maire de Bordeaux sera politiquement isolé, encerclé par la CUB, le département et le conseil régional. Alain Juppé s'en inquiète – sans s'affoler – car il sait que la cogestion droite-gauche prime au sein de l'établissement et les grands projets commu-

nautaires sont déjà lancés. « On ne pourra pas travailler sans la ville centre, confirme un maire PS de la Communauté urbaine. Et dans l'hypothèse où Alain Juppé perd la CUB, cela lui permettra de faire le ménage au sein de la droite et de reconquérir, un jour, la périphérie avec des hommes à lui. »

Reste une inconnue de taille : en cas de victoire de la gauche, plusieurs noms sont avancés, mais personne n'a fait acte officiel de candidature. Deux hommes se disputent le siège : Alain Rousset, président du conseil régional, maire de Pessac, vice-président et président du groupe socialiste à la CUB, et Michel Sainte-Marie, ancien patron de la Communauté urbaine, aujourd'hui vice-président, maire de Mérignac, l'autre grande ville de la périphérie avec... Pessac. Le premier n'a jamais caché ses intentions. Le second laisse planer le doute : « Un homme doit savoir s'adapter à toutes les situations », avait-il lâché à l'occasion de ses vœux à la presse.

Président de la CUB entre 1977 et 1983, pour ce qu'il faut bien appeler les premières années de cogestion avec Chaban, Michel Sainte-Marie attache toujours,

même en fin de carrière, une importance particulière à cette institution. Et il ne souhaite guère voir son voisin Alain Rousset, quinquagénaire ambitieux, devenir l'homme incontournable de la gauche dans l'agglomération. Philippe Madrelle non plus : il préférerait voir Alain Rousset ne conserver que la Région et Pessac : le président du département l'assure déjà de son soutien sans faille pour les élections régionales de 2004, dans l'hypothèse d'une offensive d'Henri Emmanuelli, l'actuel président socialiste du conseil général des Landes, intéressé depuis longtemps par le conseil régional.

En cas de blocage, un candidat « neutre » pourrait surgir : Henri Houdebert, maire d'Ambarès et vice-président chargé des finances à la CUB et au conseil régional. « Il y a l'embaras du choix mais pas de choix embarrassant », avait lancé François Hollande à l'occasion d'un récent déplacement en Gironde. Est-ce si sûr ?

Depuis octobre 2000, le *Burdigala* ne chôme pas. Rotations la journée, soirées privées le soir, voyages d'affaires parfois. Et la mairie de Bordeaux envisage de développer ce mode de transports. Mais Denis Gesta, ce passeur de Garonne qui se qualifie d'« écolo-socialo-révolutionnaire conservateur », vient de vendre le *Burdigala*. Pour passer à autre chose.

Claudia Courtois

Demain  
CLERMONT-FERRAND

C. Co

## PROFIL

### LE PASSEUR DE GARONNE

Ce lundi 9 octobre 2000, Denis Gesta était à la barre du *Burdigala*, du nom antique de Bordeaux. Ce féru d'histoire et de la ville ne pouvait pas baptiser autrement sa péniche. Toute la fine fleur du monde politique et économique bordelais était de la partie : l'inauguration du « bus du fleuve », une navette qui traverse la Garonne aux heures de pointe, reliant, en trente minutes, Bordeaux à Lormont et vice versa, pour le prix d'un ticket de bus. Le complément du coût du trajet est financé par la Communauté urbaine.

C'était un événement pour la ville : les dernières navettes, appelées les « Gondoles » ou « Hirondelles », avaient stoppé leur ballet quotidien en 1947. « Dans leur relation au fleuve, les Bordelais sont passés de la honte à la fierté », assure Denis Gesta. Depuis, une centaine de personnes empruntent chaque jour le *Burdigala*. Cette idée de « bateau-bus », il la ressentait depuis 1983, année où il s'est pris de passion pour la batellerie. Il quitte son poste de gérant de station-service pour louer une péniche sur le canal du Midi. « Et là, j'ai eu le virus », assure ce quinquagénaire gouailleux.

Il y a six ans, alors qu'il « n'y avait plus de boulot dans la batellerie », il décide de faire « du passager » depuis Bordeaux. Son céréalier raccourci de onze mètres, il s'installe, faute d'autorisation du port autonome, quai Richelieu, où mouillent toutes les péniches. « J'ai offert du café à l'œil et je me suis fait connaître comme ça, sans étude de marché ni publicité », se souvient-il.

Depuis octobre 2000, le *Burdigala* ne chôme pas. Rotations la journée, soirées privées le soir, voyages d'affaires parfois. Et la mairie de Bordeaux envisage de développer ce mode de transports. Mais Denis Gesta, ce passeur de Garonne qui se qualifie d'« écolo-socialo-révolutionnaire conservateur », vient de vendre le *Burdigala*. Pour passer à autre chose.



## Une capitale régionale sans hégémonie

Chaban savait ménager les équilibres de l'Aquitaine

### BORDEAUX

de notre correspondant régional

Personne n'a jamais contesté le rôle de Bordeaux comme capitale d'une région qui débordait largement l'Aquitaine actuelle. Il n'empêche que cette ville a commencé, un jour, à douter d'elle-même. Comme si, à force de se vouloir girondine, elle s'était interdit tout « jacobinisme », avait renoncé à son antique privilège qui consistait à contrôler – à rançonner, disaient tout ceux qui vivaient en amont – ce qui passait par le fleuve.

La faiblesse est ancienne. Elle repose sans doute sur le vin, qui assure un confortable matelas financier et règle depuis des siècles les usages économiques ; sur des industries que l'on n'a jamais trop recherchées et dont le pouvoir de décision est ailleurs. Bordeaux a toujours vécu comme cela et s'en est fort bien accommodé. Le changement a sans doute été politique et remonte à la décentralisation, que les Bordelais n'ont peut-être pas prise assez au sérieux. Jacques Chaban-Delmas était alors duc incontesté d'Aquitaine. Mais son pouvoir reposait aussi sur des équilibres subtils et des arrangements qui n'ont pas tous fait l'affaire de sa ville, même s'il disait : « *Bordeaux, c'est l'Aquitaine, et l'Aquitaine, c'est Bordeaux.* » La formule, pratique, permettait de faire avaler toutes les pilules. Il n'est pas sûr que les Bordelais en aient tiré le meilleur profit.

### UNE SORTE DE PACTE

D'abord parce qu'il n'était pas facile de tenir son rang de capitale pour une ville très étendue, dans une région qui n'était pas si riche. Bordeaux n'a jamais renoncé à son prestige culturel et cela lui a coûté fort cher dans les dernières années de Chaban. Elle venait de mener à bien son assainissement, quand elle a dû faire face aux dépenses prestigieuses du Grand Théâtre ou de son Centre d'art plastique contemporain. Ils ont défrayé la chronique, mais ont aussi fait oublier un conservatoire régional de musique, une grande bibliothèque et quantités d'autres charges que Bordeaux, en tant que capitale, se sentait obligée d'assumer.

Dans le même temps, toujours à cause de ce souci d'assurer les équilibres chers à l'ancien maire, Bordeaux se faisait assez volontiers oublier des instances régionales. Fallait-il un lycée technique en Aquitaine, on le construisait à Agen plutôt qu'à Bordeaux, qui en manquait pourtant cruellement. Le premier contrat de plan Etat-région (1984-1988) ne faisait pratiquement pas mention de Bordeaux, mais consacrait des chapitres entiers à l'espace rural. Chaban était généreux et Bordeaux paraissait soucieux de faire oublier son rôle antique de verrou du fleuve. Il y avait comme une sorte de pacte dans lequel elle s'interdisait tout comportement hégémonique, tandis que les départements se mettaient les premiers à table. La communauté urbaine n'a pas fonctionné sur des schémas très différents.

Si la naissance de la CUB a permis un joli coup de force sur le plan foncier – il s'agissait de constituer une métropole d'équilibre –, les pro-

jets industriels ne sont pas allés aussi loin que prévu et Bordeaux n'en a guère vu la couleur. Les Bordelais n'en ont pas pris ombre.

Ford à Blanquefort, IBM à Pessac, Aérospatiale et Dassault à Mérignac, cela ne les dérangeait pas, cela se passait dans leur jardin. Ils ont commencé à douter quand ils ont vu que la zone industrielle de la presqu'île d'Ambès ne se remplissait pas autant que prévu. Quand ils ont compris que l'avant-port du Verdon n'attirait ni les bateaux ni les industriels. Ils ont aussi vu leur port, au cœur de la ville, se vider peu à peu, sans que les vieux hangars soient supprimés. On ne dira jamais assez comme la longue agonie du port, en pleine ville, a marqué la mémoire collective des Bordelais. Et a été désastreuse pour l'image de la ville.

Tout cela s'est soldé il y a dix ans. Les Bordelais se sont aperçus alors que Chaban n'était plus le prince charmant, mais ont accepté le remplaçant qu'il leur proposait. On a pu parler d'un mariage de raison pour l'élection d'Alain Juppé à la mairie. Les élections municipales diront si le contrat s'est transformé. Mais la ville a changé. Bordeaux a perdu son pessimisme, oublié la symbolique des hangars moribonds, retrouvé des couleurs, des lumières et une certaine fierté. Certains disent même qu'elle est redevenue une ville latine, comme si elle n'avait jamais cessé de l'être. Le relance économique y est sans doute pour beaucoup, mais il s'est passé quelque chose qui échappe aux politiques et aux urbanistes. Un vent de jeunesse a soufflé et sérieusement décoiffé cette ville aux cheveux blancs.

Bordeaux s'apprêta aussi à voir les morceaux de l'A-380 d'Airbus remonter vers Toulouse. C'est nouveau, elle ne percevra pas de droit de passage, mais elle se dit qu'elle aurait bien aimé en croquer un morceau. Elle se console avec ses centres d'appel et des bureaux qu'elle n'arrive pas à fournir, tant la demande est forte. Elle s'inquiète un peu à propos de Ford qui vient de vendre son usine de boîtes de vitesse à l'allemand Getrag. Il y a peut-être du désengagement dans l'air. Les perspectives de développement du port de sont pas fameuses. On parle toujours des futures possibilités de franchissement d'un fleuve, que l'on n'est pas très certain de vouloir passer. On craint que les prochaines gelées ne soient fatales pour la vigne...

P. Ch.

## La zone franche a apporté plus de 4 500 emplois en trois ans

Neuf cents établissements s'y sont installés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 1999

### BORDEAUX

de notre correspondante

Quand on lui parle du bilan de la zone franche urbaine, le maire de Bordeaux, Alain Juppé (RPR), n'hésite pas une seconde : « *C'est un véritable succès, même si ce n'est pas la panacée.* » Il pourrait difficilement tenir un autre langage : il en a été l'instigateur, en 1996, quand il était premier ministre. Autre motif de fierté du maire de Bordeaux : la zone franche urbaine (ZFU) bordelaise est la plus grande des quarante-quatre de France.

Le dispositif, lancé en janvier 1997, s'étale sur 790 hectares sur la rive droite de la Garonne. Il intéresse quatre communes : une partie de Bordeaux sur 90 ha, Cenon, Lormont et Floirac. Le quartier bordelais de La Bastide, comme ces trois villes socialistes des hauts de Garonne, réunissent plusieurs handicaps : un chômage élevé (plus de 20 %), peu d'entreprises, une petite délinquance structurelle et un parc important de logements sociaux. A Lormont, par exemple, 72 % des habitations sont des HLM. L'objectif principal de la ZFU consiste à (re) créer une mixité urbaine dans des quartiers difficiles, en attirant des entreprises grâce à des avantages fiscaux : exonérations de taxe professionnelle (TP), d'impôts sur les bénéfices, de charges sociales patronales...

Toutes ces mesures sont valables cinq ans : une aubaine dénoncée, un temps, par certains élus de l'agglomération, qui y voyaient « *une machine infernale, facteur de conflits entre communes* », « *un mécanisme artificiel incitant à la délocalisation d'entreprises* », dont le « *volet social est inexistant* », avec « *un manque de réflexion sur la solidarité communautaire* ».

### Le port va bien, mais est à l'étroit

**Grand indicateur de l'état de l'économie aquitaine, le port de Bordeaux a enregistré en 2000 son meilleur résultat depuis 1995. Il repasse la barre des 9 millions de tonnes, renforce son fret conteneurisé (520 000 tonnes). Conséquence de la tempête de décembre 1999, céréales et stockage des produits alimentaires pour les animaux ont connu une forte baisse, tandis que les pins ont été exportés massivement. Les responsables du port s'attendent à une croissance identique en 2001. Un élément vient cependant modérer leur optimisme. Le port est installé sur le plus grand estuaire de France, mais il est le moins industrialisé, par rapport à ses rivaux de la Loire et de la Seine. Beaucoup voyaient là une belle perspective de développement, entre Bassens, au nord de Bordeaux, très actif depuis que les bateaux de commerce ont abandonné le centre-ville, et Le Verdon-sur-Mer, sur l'Atlantique. L'extension de la loi littorale aux estuaires oblige à revoir ces perspectives à la baisse. Bordeaux a peut-être pris un retard irréversible.**

## Les Bordelais font à nouveau la fête

### BORDEAUX

de notre correspondant régional

Il y a longtemps que cela faisait le bruit d'un pétard mouillé. Bordeaux avait perdu le sens de la fête. Fâcheux dans une ville où l'on s'était si follement amusé au fil des siècles. Le Grand Théâtre, construit par Victor Louis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en reste un éclatant témoignage. Des tableaux racontent encore les fastes d'un carnaval qui a enflammé toute la ville, avant de s'exporter aux Antilles et à la Nouvelle-Orléans. Goya en a témoigné, on y tuait allégrement le taureau et cela a duré jusqu'à la fin des années 1960, quand les arènes ont été vraiment trop fatiguées.

Bordeaux aimait aussi le théâtre. Si fort que le nom de Michel Morin, un acteur du XIX<sup>e</sup> siècle, quand la ville comptait autant de théâtres que de cinémas aujourd'hui, est resté dans le langage courant, sans que sa réputation ait jamais franchi les limites de sa ville. Il s'était taillé un énorme succès en jouant tous les rôles d'une même pièce. Aujourd'hui, les petites annonces de *Sud-Ouest* et des gratuits ne cessent de le proclamer : « *Recherche Michel Morin* », répété des dizaines de fois. Un peu inquiétant quand on ne sait pas qu'il s'agit tout simplement d'un homme à tout faire ! Incompréhensible, pour qui n'est pas d'ici, tandis que, de leur côté, les Bordelais sont persuadés que le terme est utilisé dans toute la France et intelligible du monde entier... Peu de comédiens ont connu une telle reconnaissance posthume.

Il y a bien d'autres signes de l'habitude qu'avait cette ville de la

culture et de la fête. Les « barrières », par exemple, un peu comparables à celles de Paris ou aux Grands Boulevards. Chacune avait ses grands cafés, son cinéma, et assurait un relais important entre la capitale, ses banlieues, ses vieilles filières d'immigration et de chalandise. Elles constituent encore des centres commerciaux très actifs, que rocares et autres périphériques n'ont pas réussi à faire disparaître. On y faisait la fête comme on allait danser dans les guinguettes de Lormont et Floirac. Bref, cette ville était joyeuse. Elle serait tout d'un coup devenue triste comme un bonnet de nuit. Les Gascons, les Périgourdiens, les Charentais, les Corrèziens, les Basques qui – avec beaucoup d'autres – « *faisaient* » Bordeaux, auraient soudainement sombré dans la mélancolie ?

### LES CAFÉS À L'HEURE ESPAGNOLE

Les choses sont beaucoup plus simples. « *Le carnaval, avant la guerre, c'était formidable* », se rappelle Roger Domecq, quatre-vingt-huit ans, un vrai Bordelais, bien inscrit dans la tradition puisque Catalan d'origine. Il a grandi sur le port en poussant des brochettes, avant de diriger la première entreprise de transport de la place et le dernier armement de grande pêche : « *Après la guerre, il y a eu la voiture, les bains de mer, les trains de plaisir. Les gens sont partis. L'été, puis le week-end, ils ont commencé à s'envoler. Ils sont devenus individualistes. Les terrasses se sont vidées, comme ce que l'on appelait "la bourse des pieds humides", ces forums spontanés qui s'organisaient devant les kiosques à journaux ou*

P. Ch.

du développement local à Cenon. La zone franche a également attiré des chasseurs de prime. Mais, là encore, impossible d'avoir des chiffres précis. « *Ce sont sûrement ceux-là qui quitteront la zone franche après l'expiration des cinq ans, pour suivre la directrice. Ceux qui ont fait construire et réalisé des investissements importants devraient rester.* »

Christian Lestrade fait partie de ceux-là. Dans son entreprise familiale, on est imprimeur de père en fils depuis 1936. Il était installé à La Bastide, sur la rive droite de

d'embauches locales, sont plus délicats. « *Il est parfois difficile de trouver sur le territoire de la ZFU des personnes compétentes pour des postes très pointus et de suivre la loi à la lettre* », reconnaît Sandrine Guirao. Certains regrettent qu'aucune structure locale de formation et de suivi des emplois n'ait été mise en place.

Le bilan de l'ensemble de la zone franche, réalisé par la préfecture de la Gironde pour les trois premières années, est instructif mais lacunaire. Cette « photogra-

### Les recrutements de salariés résidant

sur la zone franche urbaine,

compte tenu du quota de 20 %

d'embauches locales obligatoires,

sont plus délicats.

Certains regrettent qu'aucune structure

locale de formation et de suivi

des emplois n'ait été mise en place

Bordeaux, mais hors zone franche, dans des locaux exigus et « pourris ». En août 1998, il fait construire 820 m<sup>2</sup> de bâtiments dans la zone d'activités Jean-Zay, à Cenon, à deux pas des HLM. Il investit 2,5 millions de francs dans du matériel performant et, grâce à des possibilités de stockage plus importantes, il négocie mieux ses achats de matières premières. Les prix de l'imprimerie sont devenus plus compétitifs. « *Depuis mon installation, j'économise entre 250 000 et 300 000 francs par an* », affirme M. Lestrade. Son chiffre d'affaires est passé de 3,8 millions en 1997 à 6,3 en 2000. « *J'ai même fait venir mon expert comptable. Et je travaille avec des cabinets d'avocats et des traitiers du coin.* »

En 2003, les exonérations fiscales auront disparu. « *Je ne compte pas déménager pour autant* », assure le patron. La zone d'activités où se trouve l'imprimerie, viabilisée au début des années 1990, était une coquille presque vide jusqu'en 1997. Depuis, près d'une centaine d'entreprises s'y sont implantées. Il ne reste plus aucune réserve foncière.

Les recrutements des salariés résidant sur la zone franche, compte tenu du quota de 20 %

phie » montre que 900 établissements se sont installés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 1999, mais sans que soient connus, là encore, ni le solde total, ni sa répartition selon les secteurs d'activité. Pour la même période, plus de 4 500 emplois supplémentaires ont été recensés, principalement dans la construction et les services, mais le solde des créations d'emplois et des transferts, le type d'emplois et de statuts ne sont pas précisés.

Le document ne mentionne pas non plus la part des salariés résidents (un quota de 20 % d'embauche « locale » sur la totalité du recrutement est obligatoire). Le chômage a baissé de 16 % sur la période considérée, mais dans les mêmes proportions que pour la zone d'emploi de Bordeaux, qui regroupe 44 communes. « *Avant, on n'arrivait même pas à faire baisser le taux de chômage* », précise le maire de Cenon. « *Les cartes ont été redistribuées à l'avantage de zones jusqu'à présent déshéritées* », insiste Alain Juppé. Mais, pour tirer un bilan complet et étudier les conséquences de la zone franche, il va falloir encore patienter quelques années.

C. Co.

**MEDAILLE D'OR**  
de la distribution Label NF

**DETAILLANT - GROSSISTE**  
 **VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR  
PARIS PAS CHER

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Durivier - Coulon - Sufren etc...  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00 - 7 j / 7**

**40 000 ans d'art**  
**à portée de la main.**

**L'Australie pour 6180 F\***

40 000 ans d'art au prix d'un tableau, c'est avec QANTAS. De plus, vous pouvez profiter de 2 vols intérieurs vers les principales villes côtières d'Australie pour 180 F de plus par trajet. Contactez votre agence de voyages ou Qantas au 3803 846 846 (0,98 F TTC/min). Informations sur l'Australie sur le site [www.australia.com](http://www.australia.com).

**Australia**

**QANTAS**  
THE SPIRIT OF AUSTRALIA™

\* Tarif à départ de Paris, hors taxes d'aéroport, valable selon les périodes sélectionnées par Qantas. Offre soumise à conditions sous réserve de disponibilité. \*\* Ligne de l'Australie.



**B**ORDEAUX dit de lui : « Juppé est programmé pour un destin national, mais il ne sait pas encore comment il va l'assumer. » Entendons-nous : le Bordeaux qui parle n'est pas la ville, mais François-Xavier Bordeaux, conseiller municipal (div. g.) sortant. Ainsi l'étiquette-t-on depuis que cet ancien membre du cabinet Bérégovoy, dernier adversaire politique de Jacques Chaban-Delmas, au mauvais temps de l'affaire des Girondins, s'est senti « trahi » par la conjonction de ce qu'il appelle les confréries anciennes de « la mitterrandie » et de « la chabanie ».

« FXB », comme on l'appelle à Bordeaux, a encore le souvenir d'un mot de Daniel Vaillant, aujourd'hui ministre de l'intérieur et maire du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, lorsque M. Juppé décida, peu avant les élections municipales de 1995, de quitter et Montmartre et la gestion des finances de la capitale : « Tu sais, nous, on est content. On en est débarrassés ! Mais, toi, tu n'as vraiment pas de pot. Tu vas récolter le meilleur. »

Exit Paris, donc. Mais la question demeure : a-t-il changé ? Le « meilleur d'entre nous », comme avait dit Jacques Chirac, a-t-il changé, depuis que l'échec de la dissolution de l'Assemblée nationale, en 1997, le cantonne désormais, presque exclusivement, à Bordeaux ? « L'actuel maire de Bordeaux est tout à fait différent de l'ancien premier ministre. Juppé est heureux à Bordeaux, où il s'est investi pleinement, avec l'ambition de transformer la ville », assure Georges Peyronne, ancien préfet d'Aquitaine, aujourd'hui à la retraite.

A-t-il changé ? L'intéressé répond d'abord, la tête dans ses mains, comme s'il souffrait de cette sempiternelle question : « C'est donc toujours la même obsession ? » Eh oui, monsieur le premier de la classe.

Parmi les trois anciens chefs de gouvernement reconvertis dans la gouvernance des grandes métropoles, Raymond Barre à Lyon, Pierre Mauroy à Lille, vous êtes le moins rond, le plus jeune – cinquante-cinq ans –, peut-être le plus honni, en tout cas le plus craint, le plus guetté. « Bien sûr que j'ai changé ! Il y a ici, à Bordeaux, à peine moins de travail, mais beaucoup moins de stress qu'à Matignon. Et les gens, aussi, ont changé à mon égard : j'avais atteint un tel degré d'impopularité comme premier ministre que ça se ressentait dans le regard que portaient les Bordelais sur leur maire. Aujourd'hui, c'est fini, on ne m'appelle plus jamais "Monsieur le premier ministre", sauf les fonctionnaires de la préfecture. »

M. Juppé indique toutefois qu'il n'a pas changé sur un point : « On me connaît suffisamment. Quand je fais quelque chose, je le fais à fond. » Il s'est naturellement plongé dans les grands dossiers d'infrastructures, le tramway – trois lignes en même temps –, le franchissement de la Garonne, le TGV, la transformation des quais, la réappropriation de la rive droite, le grand contournement de Bordeaux par le nord et l'ouest, mais aussi dans tout ce qui relève de la politique de proximité.

Il peste même parce que cela ne va pas assez vite : la réhabilitation du vieux quartier Saint-Michel n'avance pas comme il le voudrait et la voirie reste encore dans un état déplorable. M. Juppé n'a jamais abusé du « droit d'inventaire ». On lui reproche même de n'avoir pas su rompre avec l'héritage Chaban, comme il n'a pas rompu avec Jacques Chirac.

Mais, parfois, soupire-t-il, quand on lui reproche un certain retard à l'allumage : « Tout était au point mort... Il n'y avait rien dans les cartons. » Rien, si ce n'est des finances calamiteuses et une administration endormie. Mais, aujourd'hui, tous les grands projets sont sur les rails : « Nous avons notre feuille de route pour dix ans. »

Désormais, Alain Juppé connaît Bordeaux comme sa poche. L'autre jour, dans un petit village du Médoc, il a épaté tout le monde en présentant, par le menu, les caractéristiques techniques d'une future station d'épuration. « Il a appris Bordeaux comme on apprend une langue », confesse Mgr Pierre Eyt, avec lequel l'ancien premier ministre aime parler des « questions du vaste monde », lors de longs déjeuners en tête à tête. Le cardinal, archevêque de Bordeaux, le décrit comme « un homme enthousiaste, chaleureux, qui va au-devant des Bordelais ». « Le football, ça le passionne », ajoute avec amusement le prélat. Mais il fait un peu semblant, il préfère le rugby. »

L'un des chefs d'entreprise qui, en 1994, avaient appelé M. Juppé à la res-



UN MAIRE BORDEAUX UNE VILLE

# Le Juppé nouveau de Bordeaux

**Il a appris sa ville comme on apprend une langue, s'intéresse au football en gommant sa préférence pour le rugby. Ses adversaires le respectent et le trouvent parfois plus abordable que Chaban. Dans un petit carnet noir, il note tout ce qui ne va pas sur les bords de la Garonne**

cousse, Bertrand de Bentzmann, aujourd'hui président de la chambre régionale de commerce et d'industrie d'Aquitaine, se souvient des débuts : « Beaucoup espéraient lui enseigner Bordeaux. Or il n'avait besoin de personne. C'est une éponge. » « Il a appris Montaigne, Montesquieu, le vin, l'architecture, l'histoire. Il a une mémoire extraordinaire », renchérit Michel Duchêne.

Cet adjoint au maire, chargé des quartiers, a la particularité de venir de l'extrême gauche. Candidat Vert, tendance Waechter, en 1989, il a été intégré par Chaban-Delmas à la majorité municipale, repris par Juppé en 1995, et il est aujourd'hui conseiller général RPR du canton de Bordeaux-3. Comme tant d'autres, il a été bluffé par le maire. « Ce n'est pas l'image que j'avais de lui, avant son arrivée, mais ce type a une très grande capacité d'écoute », assure l'ancien écolo.

Peu après les municipales de 1995, Bordeaux a été découpée en treize quartiers, où le maire a d'abord désigné un élu responsable. Ces conseils de quartier ont été progressivement ouverts à tous les habitants. Alain Juppé y assiste souvent. « En six ans, on a dû faire quelque 1 500 réunions, soit presque tous les deux jours ouvrables. Je suis épuisé », rapporte Michel Duchêne.

Depuis quelque temps, l'adjoint aux quartiers a aussi intégré l'état-major municipal, qui se réunit tous les lundis matins. Outre le maire, il y a là le premier adjoint, Hugues Martin (RPR), député européen, le chef de file local de l'UDF, l'adjoint aux finan-

ces, le directeur de cabinet, les secrétaires généraux de la mairie et de la CUB, la Communauté urbaine de Bordeaux, et donc Duchêne. C'est là que se prennent les grandes décisions.

Ensuite, « on ne peut pas dire qu'il y ait une rafale de directives », rapporte l'un des membres de cet état-major. M. Juppé, en revanche, contrôle de très près l'exécution des décisions. Il part seul en ville, à pied ou en voiture, et note tout ce qui ne va pas sur un petit carnet noir. Pour fêter la fin du mandat, ses adjoints lui ont récemment offert un vélo. « Je ne suis pas sûr que l'idée ait été très bonne, parce que, le lundi suivant, qu'est-ce qu'on s'est pris ! Il avait posé tout son week-end à sillonner la ville », raconte l'un de ces aimables donateurs...

Alain Juppé ne sait rien faire à moitié. En campagne, quand il remonte une rue, pas un commerce ne lui échappe. Il entre dans le magasin, salue le commerçant et les clients, et distribue lui-même ses tracts, modestement : « J'organise une petite réunion, ce soir, dans votre quartier. » Ce n'est pas franchement décontracté, mais on a connu des anciens premiers ministres moins à l'aise sur les marchés. Inépuisable, l'ancien président du RPR organise aussi des « réunions d'appartement », jusqu'à une ou deux par jour en ce mois de février.

Sous couvert d'anonymat, un maire socialiste de l'agglomération bordelaise résume assez bien le sentiment dominant : « Chaban était comme une sorte de grand bourgeois, à l'aise dans tous les milieux et qui savait met-

tre à l'aise. Juppé, lui, on ne l'aime pas, mais on est impressionné par la classe, la dimension intellectuelle du bonhomme. C'est ce qui lui tient lieu de cote d'amour. Je vais peut-être vous étonner, mais pour moi, il est plus abordable que Chaban, en ce sens qu'il est plus moderne, plus direct. S'il a quelque chose à me dire, il prend son téléphone. »

Il faut dire un mot de cette dérobade des élus socialistes, car plusieurs d'entre eux n'ont accepté de témoigner que sous la protection du « off ». Associés à la gestion de la CUB, ils n'ont, en fait, qu'à se louer de leurs relations avec M. Juppé, mais, en pleine campagne électorale, ils ne veulent pas trop gêner la candidature de leur camarade socialiste, Gilles Savary.

Ayant obtenu de figurer en quatorzième position sur la liste du Parti socialiste aux élections européennes de 1999, Gilles Savary n'a pas voulu aller se réfugier dans l'une de ces communes de la CUB qu'on dit susceptibles de basculer à gauche. Il s'accroche, non sans courage, à son rôle de chef de file de l'opposition municipa-

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

« Sous des abords aimables, c'est resté un homme d'appareil. Il a compris qu'il fallait continuer la politique du troc, mais il n'a pas changé : au premier obstacle, il se raidit. C'est toujours un homme qui marche à un mètre au-dessus du sol, et qui ne voit pas les autres »

Noël Mamère, maire de Bègles

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

le, mais, comme le dit l'un de ses camarades, « il en a marre de faire la course avec, en ligne de mire, l'éternel maillot jaune devant lui ».

Jean-Louis Saux (avec Claudia Courtois à Bordeaux)

Photographie : Rodolphe Escher pour « le Monde »



# A ceux qui m'ont mal lu

par Edwin Black

LES deux comptes rendus critiques de mon livre *IBM et l'Holocauste* publiés par *Le Monde* du 13 février appellent de ma part un certain nombre de commentaires et de réserves, dans la mesure où ils me semblent participer d'une présentation partielle de mes recherches et de mes conclusions.

M<sup>me</sup> Wiewiorka affirme qu'il n'y aurait pas de preuves de l'utilisation de machines à cartes perforées dans les camps, à l'exception de Bergen-Belsen. Sur ce point, elle n'est pas suivie par l'ensemble des experts qui ont examiné cette question, y compris un de vos lecteurs (*Le Monde* daté 18-19 février). En fait, le scepticisme de M<sup>me</sup> Wiewiorka ne résiste pas à l'accumulation d'une montagne de preuves, dont beaucoup sont librement accessibles à tous. Quiconque dispose d'une connexion Internet peut, par exemple, accéder aux archives du tribunal de Nuremberg, volume V, à l'adresse [www.nizkor.org/hweb/imt/tgmw/gtmw-05/tgmw-05-44-05.shtml](http://www.nizkor.org/hweb/imt/tgmw/gtmw-05/tgmw-05-44-05.shtml), et y découvrir que le déporté français de Mauthausen Jean Veith y était responsable du fonctionnement de ces machines (le terme *Hollerith*, revient à quatre reprises dans sa déposition). Veith explique même qu'il a pu assister à un certain événement car il se trouvait « devant la machine Hollerith ». En outre, il existe des milliers de listes de prisonniers produites à Mauthausen estampillées « *Hollerith erfasst* », « enregistrées sur Hollerith ».

Un site Internet polonais consacré au camp du Stutthof contient une longue discussion sur le *Hollerith Abteilung* (département mécanographique) de ce camp et sur la formation spécialisée que les déportés opérateurs devaient suivre. Plus d'une monographie historique a été consacrée au système Hollerith du camp de Stutthof. Plusieurs opérateurs Hollerith de ce camp sont encore en vie aujourd'hui, en Pologne.

Les archives fédérales allemandes contiennent 130 000 cartes de déportés en provenance de divers camps, de Dachau à Auschwitz, portant des annotations de codage Hollerith comme, par exemple, « *Lochk. geprüft* » (« carte perforée vérifiée »). Le musée d'Auschwitz a récupéré 30 000 cartes de déportés d'Auschwitz portant le tampon « *Hollerith Erfasst* ». Mon livre fait référence à de nombreux documents de transfert entre les départements mécanographiques de camps comme Flossenbürg et Ravensbrück, par exemple. Une femme berlinoise qui était affectée au tri des cartes perforées à Ravensbrück a été interviewée sur la télévis-

sion américaine il y a quelques jours.

Mon éditeur français a fourni les références au site Internet ci-dessus et d'autres documents à M<sup>me</sup> Wiewiorka avant la parution de sa recension. Dans ce contexte, ses critiques me semblent particulièrement inappréhensibles. Le fait qu'elle ne sache rien de la présence de machines à cartes perforées dans les camps n'invalide pas l'expérience personnelle de ceux qui en avaient la charge – ou qui en ont été les victimes. Il est également possible que M<sup>me</sup> Wiewiorka n'ait pas tenu compte de la mise en garde de mon introduction : « *De toute évidence, la dynamique et le contexte de l'alliance d'IBM avec l'Allemagne nazie ont évolué au cours des douze années de régime nazi. J'ai tenu à ce que cette histoire soit toujours appréhendée dans son contexte. Feuilletter superficiellement ce livre ne pourra conduire qu'à des conclusions grossières et erronées. Si vous avez effectivement l'intention de le parcourir rapidement ou de ne vous arrêter qu'à certains passages, je vous demande de le refermer sans attendre.* »

**Avec ou sans cartes perforées, les nazis auraient entrepris d'exterminer les juifs.**

**Je pense toutefois avoir montré que, sans la collaboration active d'IBM, les chiffres finaux auraient été différents**

Le compte rendu d'Hervé Le Bras contient un certain nombre d'affirmations qui sont tout simplement contredites par les faits. Ici encore, il me semble que ses commentaires auraient gagné à être étayés par une lecture plus serrée de mon livre.

Dans leur obsession antisémite, les nazis n'ont jamais été satisfaits des résultats du dénombrement des juifs « religieux » ou « raciaux ». Les « théoriciens » nazis proclamaient constamment – souvent de manière hystérique – que les juifs étaient bien plus nombreux qu'on ne le pensait ou que ne le montraient les recensements. C'étaient ces « juifs cachés » que Hitler craignait particulièrement. Lors du congrès du Parti nazi à Nuremberg en 1935, Hitler a annoncé que l'Allemagne comptait 2 millions de juifs (alors que l'estimation la plus réaliste était de 600 000). Comme le remarque Le Bras, les données démographiques présentées lors de la conférence de Wannsee étaient aussi grossière-

ment exagérées. Il est vrai que Burdorfer et ses pairs n'ont jamais cessé de débattre la question de savoir combien il fallait de sang juif dans une lignée pour que celle-ci soit considérée comme « juive ». Mais l'idée de remonter jusqu'en 1800 n'était qu'une idée « théorique » parmi beaucoup d'autres. Tous les démographes antisémites étaient atteints de la même hystérie judéophobe. En Roumanie, les responsables du recensement annoncèrent que le pays comptait 2 millions de juifs à partir d'une addition incorrecte de résultats de recensements précédents. C'est pour aider à tirer la situation au clair que l'on fit appel à des techniciens IBM.

Leur antisémitisme obsessionnel a conduit les « raciologues » nazis à vouloir identifier non seulement les demis et les quarts de juifs, mais aussi les huitièmes et les seizièmes de juifs. L'investigation généalogique était bien sûr effectuée manuellement par les tribunaux raciaux et dans de nombreux bureaux de recherches raciales, mais, pour les identifier en masse, les machines à cartes perforées étaient indispensa-

bles, et ces dispositifs étaient précisément utilisés par le Bureau central de la statistique du Reich et d'autres organismes.

Sur ce point, Hervé Le Bras se trompe lorsqu'il évoque le Bureau central de la race et de la colonisation (Rusha), qui ne s'occupait pas de l'identification des juifs en vue de leur persécution, mais examinait l'ascendance aryenne de postulants de la SS. Or ce bureau n'a pas disposé de matériel mécanographique avant 1943. Et si les statisticiens de ce département ont fait des pieds et des mains pendant des années pour obtenir des machines, c'est pour une bonne raison. Selon eux, avec des méthodes manuelles, il aurait fallu des années pour atteindre le quota de 24 000 dossiers par an, dans la mesure où près de six mois pouvaient être nécessaires pour établir le « pedigree » d'un seul postulant. Comparez ce chiffre aux 41 millions de citoyens prussiens. On peut toujours, bien évidemment, contester l'utilité et l'efficacité des machines Hollerith...

Je ne m'attarderai pas sur les erreurs d'appréciation d'Hervé Le Bras sur le cas de la Hollande. De nombreux spécialistes de l'Holocauste se sont penchés sur la question et n'ont rien trouvé à redire au résultat de mes travaux. Je dois d'ailleurs présenter d'ici peu mes résultats à l'Institut néerlandais de documentation sur la guerre. Si Hervé Le Bras se donne la peine d'examiner de plus près les sources primaires et secondaires, peut-être sera-t-il conduit, sur ce point, à rejoindre ce qui semble être l'avis majoritaire.

Quant à la France, je ne peux qu'inciter également Hervé Le Bras à relire plus attentivement le chapitre qui lui est consacré. Quoiqu'il semble penser, l'histoire n'a pas encore rendu son jugement sur René Carmille. Ce sujet controversé reste toujours largement inexplo-

ré. Enfin, Hervé Le Bras donne une représentation erronée du travail pionnier de Gotz Aly (1984). Cet ouvrage n'est pas un ouvrage de statistique : il s'agit d'une étude des techniques d'enregistrement employées par les nazis, y compris celles reposant sur les cartes perforées. D'ailleurs, le titre exact du livre est : *L'enregistrement complet : recensement, identification et isolation dans le national-socialisme*. Dans l'introduction, Aly dit : « *Pour tant, ce n'est pas l'idéologie du sang et du sol ni le principe des canons et du beurre qui ont permis aux nationaux-socialistes de renforcer leur emprise et leurs activités destructrices. C'est l'utilisation des chiffres bruts, des cartes perforées, de l'expertise statistique et des cartes d'identification qui a rendu tout cela possible. Toute colonne de travailleurs forcés existait d'abord en tant que colonne numérotée. Toute action d'extermination était précédée par un enregistrement.* »

On semble vouloir m'attribuer l'idée étrange selon laquelle l'Holocauste n'aurait pas eu lieu sans la technologie d'IBM. Une telle affirmation est absurde, et je n'ai jamais rien dit de tel, bien au contraire : avec ou sans cartes perforées, les nazis auraient entrepris d'exterminer les juifs. Je pense toutefois avoir montré que, sans la collaboration active d'IBM, les chiffres finaux auraient été différents. Tout cela est dans mon livre : une lecture attentive et impartiale permettra à tout lecteur de s'en convaincre.

*Edwin Black est journaliste d'investigations indépendant.*

*Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Abel Gershenfeld.*

# Goût, coût, et nous ?

par Jacques Gaillard

C'EST un poulet, un poulet d'aujourd'hui, ordinaire. Un poulet semblable au consommateur ordinaire de poulet, anonyme, ni gras ni maigre. Sur sa fiche d'identité, on peut lire : « 70 % d'alimentation végétale minimum ». Restent 30 %. Que peut manger un poulet pour faire 100 %, après avoir croqué sa ration végétale ? De l'animal ? Les farines carnées sont interdites ; le ver de terre, l'insecte, la limace vive sont rarissimes sous les hangars. Du minéral ? Des gaz ? Il y a peut-être une réponse très simple – mais la transparence ne va pas jusque-là.

Il est écrit que l'animal a vécu 41 jours. Seuls ceux qui ont fréquenté des basses-cours peuvent s'en étonner. Six semaines pour passer de l'œuf à 1,2 kg constitue une performance. C'est un peu comme ces nageuses est-allemandes qui subitement pulvérisaient des records. On y a mis bon ordre. On a eu tôt fait d'interdire aux sportifs des produits qui se vendent en pharmacie. Question d'éthique, paraît-il.

Pour les étiquettes des volailles, le silence est d'or. Tout le monde est informé de l'existence de l'érythropeptide. Seuls les intimes de tels poulets (peut-on appeler « agriculteurs » les gardiens de volailles qui ramassent les morts chaque matin ?) connaissent le nom des antibiotiques qui, par une chimie subtile, les font gonfler. Pour brouiller les pistes, on a inventé le poulet à vitesse variable. A 142 jours, loin d'être un vieux poulet, il monte en grade. A un an, il serait peut-être excellent ; mais après une enfance pareille, la bête, dit-on, implose.

Nous ne saurons pas non plus ce que mangent les dorades. La dorade sauvage mange ce qu'elle trouve. Mais la dorade élevée ? A 80 %, elle vient de Grèce. Où l'on ne dit pas ce qu'elle mange. Il est d'ailleurs proscrit d'indiquer d'où vient la dorade : l'Europe le veut ainsi. Et seule la bonne volonté du poissonnier peut révéler qu'elle est d'élevage. Dans l'assiette, nul doute n'est permis, ce n'est pas le même poisson, c'est à peine du poisson. Après tout, il y a des décennies que toutes les truites vendues viennent d'un bassin. Déjà, à la veillée, les petits enfants ébaubis écoutent l'aïeul conter l'époque où la chair des truites n'était pas un buvard orange. Sur la lancée, ils lui demandent s'il a aussi connu les dinosaures.

Ne revenons pas sur le porc : le « cochon-fusée » vit, paraît-il, ses derniers moments. Il deviendra « fermier » en foulant l'herbe pendant quelques centaines d'heures. Du lapin, on ne sait trop ce que penser. Qui peut nous dire ce que mange un lapin de nos jours ? Des croquettes, des granulés ? Ou de vieux tapis ? La chair en est fibreuse. C'est peut-être un indice (je plaisante). Quand à la dinde, on en donne aux chats. Il y a, pour la Saint-Félix, des promotions « riches en dinde ». On n'ose plus, sinon, l'appeler par son nom. Sur un menu du restaurant, elle s'embusque dans une « fricassée de volaille ». Quand on pense que Benjamin Franklin voulait faire de ce somptueux volatile l'emblème des Etats-Unis (l'aigle lui semblait trop européen)...

Mais peu à peu, le brouillard se lève. Redoutable apocalypse. Nous avons longtemps cru manger du bœuf : on nous servait des vaches. Bourrées de protéines, pour que leur lait mérite quelques centimes supplémentaires de subvention. Car le lait est une substance retirée des vaches à seule fin d'en jeter la moitié. C'est à ce prix que nos étables ont survécu. Le lait, le beurre, le prix du beurre et le steak de la laitière – toute une fable.

Les plus anciens se souviennent qu'on nous pria, naguère, de suivre le bœuf. La question fut résolue en immobilisant les vaches : on ne rentre plus les troupeaux, on sort les bidons. Cette constellation d'escroqueries légales a considérablement simplifié les embarras que la nature mettait à l'élevage. Il suffit de cultiver des céréales. Du coup, le paysage rural s'est également simplifié. Des céréales à perte de vue, pour nourrir des animaux invisibles. Les excédents, on les donne aux gosses sous forme de copeaux. Qu'ils noient dans du yaourt, pour absorber le lait. Avec

beaucoup de sucre, pour le goût. A douze ans, après avoir dévoré directement ou indirectement une tonne de céréales, une crèmerie entière et des litres visqueux de soja transformé en ersatz de chocolat tartinable, un enfant sur cinq, dit-on, est obèse ou le sera. Il ne manquerait plus qu'il se mette à fumer, c'est mauvais pour la santé.

Qu'on se rassure : tout cela est réputé comestible. Mais nous pourrions à la rigueur survivre en picorant directement les céréales – certains gourous du macrobiotisme l'affirment, et le pop-corn n'a pas d'autre raison d'être. Ou de l'herbe bouilli, le gazon est à peine plus fade qu'une tomate « hors sol » et contient moins d'antibiotiques. Si vous trouvez le ray-grass amer, essayez la luzerne, ou le trèfle. Certains foins sont si odorants qu'on y fait cuire des jambons (la recette est dans Bousse). Longtemps, vaches, veaux, lapins en ont mangé de bon appétit, et avec profit. Il en retirait une saveur douce à nos palais archaïques.

Trêve de nostalgie ! La révolution agricole s'est faite sur une révolution sémantique. « Bon » ne veut plus dire « savoureux ». De nos jours, un produit est « bon » dès lors qu'on est certain qu'il n'est pas toxique. Une viande « de qualité », n'est pas seulement une viande qui ne rend pas malade. On vante l'agriculture « raisonnée » après avoir imposé une agriculture déraisonnable, présentée comme rationnelle et même rationalisée. « Produire mieux » : c'est un peu court. Est-ce produire autrement ? Ou autre chose ? Ou simplement compenser par des aides la restriction du marché ? Si l'on produit moins de viande sans faire une viande meilleure à manger, plus goûteuse et plus tendre, il est peu vraisemblable que le consommateur retrouve l'appétit. Car la qualité se juge dans l'assiette, et pas seulement au labo.

**« Bon » ne veut plus dire « savoureux ». De nos jours, un produit est « bon » dès lors qu'on est certain qu'il n'est pas toxique**

Nous sommes tous égaux, et également escroqués, devant la médiocrité, le coriace, le filandreux, l'insipidité. Or la standardisation de ces défauts était la condition d'une agriculture industrielle. Il a fallu désapprendre le goût, au nom du coût. « *Le goût, c'est subjectif !* » affirmaient cet été des producteurs dont même les grandes surfaces refusaient les tomates, parce que les clients les rapportaient (on en fit des sauces, avec du sucre et des céréales). Et qui est objectif, c'est le dégoût, et ceux qui, aujourd'hui, décident de nonancer au bœuf, ne sont que nostalgique pour les biftecks d'antan. Ils ont généralement déjà fait une croix sur la volaille standard. Lisez leurs aveux. Ce sont des déçus de la bavette, des navrés du paleron, des mutilés du sot-l'y-laisse.

Par pitié, cessons d'honorer d'un label flatteur des chapons de 150 jours (quelle misère !) et du charolais de hangar ! Subventionnons la vraie qualité, qui ressusciterait au quotidien les plaisirs que l'on va chercher dans le luxe, quand on en a les moyens ! Ne laissons pas venir le jour où l'on s'offrira, pour les noces d'argent, une entrecôte tendre accompagnée d'une vraie tomate.

Cette conversion sera politiquement difficile et risque d'être socialement pénalisante pour bien des exploitants ligotés par les mauvais choix d'un lobby complexe qui, il y a encore quelques années, les écrasait de son mépris. Oui, il y a des victimes, mais il y a des coupables. On commence à peine à réaliser qu'il faut plus de temps pour reconstruire que pour détruire.

*Jacques Gaillard est maître de conférences de latin à l'université Marc-Bloch de Strasbourg et écrivain.*

# Les enjeux de l'affaire Habré par Reed Brody

QUEL sera le sort d'Hissène Habré, l'ancien président tchadien ? Le 6 mars, la Cour de cassation du Sénégal devra se prononcer. Vivant en exil à Dakar, il avait été inculpé en février 2000 pour « complicité d'actes de torture », puis relaxé, suite à un recours devant la cour d'appel. Le 6 mars pourrait marquer l'histoire de la lutte contre l'impunité de la même manière que l'arrestation du général Pinochet à Londres.

En janvier 2000, des victimes tchadiennes avaient porté plainte à Dakar contre Hissène Habré, pour les crimes commis durant son règne, de 1982 à 1990. Le 3 février 2000, la justice sénégalaise ordonna son inculpation. Habré fut immédiatement placé en résidence surveillée. Mais, en juillet, la cour d'appel de Dakar se déclara incompétente pour juger de crimes perpétrés au Tchad et ordonna l'abandon des poursuites. Les victimes se sont alors pourvues en cassation.

Sur le plan juridique, la décision d'abandonner les poursuites contre Hissène Habré ne résiste pas à l'analyse. Elle est contraire au droit international et plus particulièrement à la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants, ratifiée par le Sénégal en 1986. Cette convention, dont l'un des objets est précisément d'assurer qu'aucun tortionnaire ne puisse

se soustraire aux conséquences de ses actes en trouvant refuge à l'étranger, instaure, en son article 7, l'obligation pour les Etats parties de poursuivre ou d'extraire tout tortionnaire présumé qui entre sur leur territoire.

En vertu de l'article 79 de sa Constitution qui affirme que « les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois », le Sénégal a donc l'obligation internationale de juger Habré. La Convention contre la torture avait servi de base légale aux autorités anglaises lors de l'arrestation du général Pinochet.

Les audiences devant la Cour de cassation ont eu lieu le 20 février dernier. Dans son réquisitoire, le parquet a soutenu la position des parties civiles en déclarant qu'une lecture scrupuleuse des conventions et lois déterminait clairement la compétence du Sénégal. Les victimes ont de ce fait bon espoir de voir la décision de la chambre d'accusation cassée et les poursuites contre l'ancien dictateur relancées.

Il y a un an, à l'annonce de l'inculpation d'Habré, l'espoir du peuple tchadien que le régime Habré et son cortège d'horreurs avaient brisé, renaissait enfin. Après huit ans de terreur marquée par les tortures, pillages, enlèvements, détentions arbitraires, disparitions forcées, exécutions sommaires (environ 40 000, selon une commission d'enquê-

te), répressions aveugles et sanglantes à l'encontre des ethnies sara (1984), hadjerai (1987) et zaghawa (1989), après dix ans d'attente depuis son départ du Tchad, les victimes se prirent à espérer que leur tortionnaire allait enfin devoir répondre de ses actes. Alors qu'il se croyait à l'abri, le dictateur déchu voyait son passé criminel le rattraper enfin.

Quel exemple aussi pour le reste du monde ! Les anciens chefs d'Etat, criminellement responsables de graves violations des droits de l'homme, ne pourraient donc plus, à l'avenir, trouver de refuge à l'étranger pour jouir d'une paisible retraite une fois leurs méfaits accomplis.

Les défenseurs de Habré prétendent que ces poursuites cherchent à le punir pour ses positions anti-impérialistes, mais la France et les Etats-Unis ont largement soutenu Habré, le considérant comme un rempart contre le leader libyen Mouammar Kadhafi. Les Etats-Unis de Ronald Reagan apportèrent en secret un soutien familial à Habré afin qu'il reverse Goukouni Wedeye en 1982. Selon Alexander Haig, alors secrétaire d'Etat américain, le but de la manœuvre était – littéralement – « de donner un bon coup sur le nez de Kadhafi ». Par la suite, les Etats-Unis fournirent à Habré des dizaines de millions de dollars par an et des informations militaires.

Malgré l'enlèvement par Habré et ses hommes, alors en rébellion contre le pouvoir central, de l'an-

thropologue française Françoise Claustre en 1974 et le meurtre tragique du capitaine Galopin venu négocier la libération de sa compatriote en 1975, la France a également soutenu le régime d'Habré, en lui procurant armes, soutien logistique et renseignements, et en lançant les opérations militaires « Manta » (août 1983) et « Epervier » (février 1986).

Si, le 6 mars, la justice sénégalaise reconnaît sa compétence pour juger des crimes d'Habré, alors, pour la première fois dans l'histoire, un ancien chef d'Etat sera poursuivi pour violation massive des droits de l'homme dans le pays où il a trouvé refuge.

Le Sénégal a déjà su jouer un rôle fondamental et avant-gardiste dans la promotion de la justice internationale. Il fut en effet le premier pays à ratifier le statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale, statut qui rappelle qu'« il est du devoir de chaque Etat de soumettre à sa juridiction criminelle les responsables de crimes internationaux ».

Que les juges de la Cour de cassation, en appliquant le droit international à la lettre, réaffirment ce geste et ne laissent pas un criminel notoire échapper aux conséquences de ses terribles actes ! C'est là une exigence à la fois juridique et morale.

*Reed Brody est directeur adjoint de Human Rights Watch.*



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Aider les bons éleveurs

L'EUROPE n'a pas trouvé de solution commune pour sortir de la crise bovine, crise de surproduction ou de sous-consommation, comme on voudra, en tout cas crise de confiance qui a entraîné depuis quatre mois une baisse de 27 % en moyenne du prix du bœuf payé aux producteurs. Mais le conseil des ministres de l'agriculture a autorisé la France, comme les autres pays, à accorder des aides d'urgence aux éleveurs, à condition qu'elles soient limitées dans le temps.

A priori, il n'y a pas de quoi pavoiser. La France, première bénéficiaire de la PAC (politique agricole commune), elle-même principale politique européenne depuis quarante ans, risque arithmétiquement d'être perdante dans la « renationalisation » des aides à l'agriculture qui semble s'ébaucher. On ne sait pas encore quelles seront ces aides. Du moins peut-on espérer que, malgré « l'urgence », elles ne seront pas distribuées n'importe comment.

La crise de la vache folle a ceci d'injuste qu'elle a frappé plus durement les bons éleveurs, ceux qui élèvent leurs bêtes à l'herbe et qui vivent uniquement de la vente de leur viande. Pas de vache folle chez ceux-là, en général, mais des revenus inférieurs de 30 % à la moyenne, des petites exploitations fragiles financièrement et rien pour se rattraper. Une situation bien différente donc de celle des producteurs de lait qui envoient leurs vaches à l'abattoir en fin de carrière et ne tirent de cette viande, de moins bonne qualité, que 15 % de leur revenu.

Jusqu'à présent, le consumma-

teur dans cette affaire a voté avec ses pieds, recherchant désespérément aux états soit la désormais fameuse « traçabilité », soit des substituts à la viande de bœuf, voire à la viande tout court. Pour reconstruire la confiance, la réponse scientifique n'est pas suffisante. Elle est même passablement anxigène, avec d'un côté ses savants en blouse blanche et leurs éprouvettes, de l'autre le spectacle des carcasses incinérées, des montagnes de farine qui s'accumulent. Désormais, la réponse doit aussi, sinon surtout, être politique. L'opinion ne veut plus avoir le sentiment que les gros sous de la politique agricole, qu'elle soit européenne ou nationale, sont répartis par des experts liés aux lobbies agricoles, et sous la pression de « la rue » que certains paysans ont si bien appris à occuper.

Il faut aider sans retard les petits éleveurs de qualité, ceux qu'on trouve surtout dans les vingt départements du Massif central et de son pourtour. Il faut aussi, dans le même temps, poser sérieusement et publiquement la question : maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? Quelle politique agricole pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? Quel contrat nouveau entre la nation et ses agriculteurs ? Comment mieux respecter la nature ? Les paysans ont le droit comme les autres de participer aux bénéfices de la prospérité qu'ils contribuent à créer. Mais la stratégie de l'intimidation, qu'incarne de façon caricaturale parfois la FNSEA, se retournera contre eux si elle donne l'impression de n'être qu'un éternel et commode rideau de fumée derrière lequel les mêmes « gros » se répartissent les subsides au détriment des autres.

## Et le contexte, camarade !

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

QUAND on en est réduit à donner sa langue au chat, sur le sens des événements, il reste toujours la possibilité de faire parler le hasard de leur rencontre dans le temps. Les morts simultanées de Cocteau et de Piaf, en 1963, signifiaient. Celles de Balthus et de Trenet donnaient à penser, comme si elles tempéraient l'absurde.

Au jeu des coïncidences improbables, cette fin février a poussé ensemble sur la scène de l'actualité les souvenirs d'un dinosaure du pétainisme - le *Journal* de Paul Morand - et une provocation oubliée d'un vétéran du gauchisme, Cohn-Bendit. Ceux-là, croyait-on, n'auront fait que se croiser sans se voir ! Erreur : l'ancien a eu le temps de se reconnaître dans ce qu'il a perçu de « paresse » jousseuse chez le cadet (12 juin 1969).

Auparavant, il avait noté à chaud (24 juin 1968) que Dany était le « grand électeur de De Gaulle » aux élections du retour à l'ordre. Quelques semaines plus tôt, il aurait été aussi vrai de dire que Cohn-Bendit avait été le tombeur du général, rien qu'en affichant cruellement leur écart d'âge, crinière marrante contre calvitie, œil effronté contre regard embué par la cataracte. Tout est affaire de... contexte !

Voilà lâché le mot qui aura fait la semaine. Pour se défendre d'avoir vanté la pédophilie dans un livre de 1975, alors qu'il cherchait seulement, dit-il, à choquer le bourgeois, sans suc-

cès sur le moment et sans imaginer que la provocation le rattraperait en changeant d'époque, vingt-cinq ans plus tard, l'ancien leader de 1968 s'est abrité derrière cette notion de *contexte*, qu'il aurait sûrement repoussée au temps de sa gloire pétroleuse.

Bien qu'il assume ses assagissements d'aujourd'hui, rendus banals par le simple passage des années, il a dû souffrir d'invoquer la vogue de ludisme « déconnant » à quoi les sages d'alors ramenaient ses rodomontades. Quand on prêchait la table rase, on n'avait que faire de ce concept ringard pour historiens des mentalités. *Contexte égale prétexte* : la Sorbonne de Mai aurait pu former ce slogan rimé, bien dans sa manière.

Au fait, c'est quoi ce *contexte* auquel on nous somme sans cesse de nous référer, en prenant soin de ne rien en *sortir*, actes ou paroles ? A l'origine (1539 ?), ce mot, issu du vocabulaire du tissage, image d'une *imbrication* indémêlable, ne s'appliquait qu'aux textes, notamment juridiques. Ce qui précède et ce qui suit un énoncé est censé en préciser les intentions. Après quoi (1869 ?), le terme inclut l'ensemble des circonstances entourant un fait donné. L'Académie a déconseillé cette extension - sans trop de succès, comme il lui arrive. On s'est mis, et on continue, à parler de *contexte politique, familial* ; avec une nuance d'indulgence, le bon cœur contemporain

allant souvent de pair avec le mal-dire d'allure technocratique.

En réalité, l'invitation à ne pas perdre de vue les tenants et aboutissants de toute chose relève de l'utopie. La moindre citation dénature, en la brisant, la séquence d'idées ou d'émotions dont elle est « sortie ». Où l'honnêteté commande-t-elle de s'arrêter, avant, après ? Autant critiquer le peintre de borner sa toile. Le juron « *merde* » se suffit-il à lui-même sans l'historiette de Cambronne allant avec ? Dans la presse, ni les mises en perspective immédiates ni les reculs d'experts ne réparent la charpie de citations brutes à laquelle condamnent les contraintes d'espace et de temps.

Quand l'Histoire commence à s'écrire - de plus en plus tôt -, l'appel au *contexte* prend des allures d'alibi. Untel a-t-il fréquenté l'occupant en 1940, fermé les yeux sur ses crimes, ou y a-t-il prêté la main ? Avant de juger, voyez l'influence familiale, le hasard des amours et des amitiés, bref le *contexte*, sinon vous voilà censeur, vengeur, aigri. L'antisémitisme de Morand, la pédophilie douce de Cohn-Bendit : affaires de *contexte* !, vous dit-on, et qui gagnent en gravité de figurer parmi les dernières transgressions de nos sociétés. Ne pas admettre ces circonstances atténuantes serait tomber dans la pudibonderie coincée, dans le dernier péché mortel : l'archaïsme.

*Contexte* : que de crimes en ton nom... !

## Napster n'est pas près de se taire

Suite de la première page

Mi-1999, un étudiant de dix-huit ans, Shawn Fanning, imagine un système permettant aux internautes qui disposent de morceaux de musique enregistrés sur leur ordinateur de les partager avec les autres utilisateurs de la Toile. Une sorte de bourse gratuite d'échanges. Le jeune homme écrit le logiciel Napster, crée un site sur Internet, et diffuse largement et gratuitement son programme et son service. Le succès est fulgurant. Le nombre d'utilisateurs passe de 1,1 million en février 2000 à 6,7 millions en août 2000 et à environ 57 millions aujourd'hui, la plus rapide progression de l'usage d'un logiciel jamais enregistrée, selon l'institut Media Metrix.

Dimanche 11 février, veille du verdict de la cour d'appel de San Francisco, qui a reconnu l'illégalité des échanges de fichiers musicaux protégés par le copyright améri-

cain, pas moins de 130 millions de morceaux au format MP3 (musique compressée) ont été téléchargés via le site de Napster, selon la société de conseil en ligne Webnoze. En janvier, 3 milliards d'œuvres musicales auraient ainsi circulé gratuitement sur la Toile. De quoi expliquer la fureur des maisons de disques qui défendent un modèle commercial confortable dans lequel le prix des CD audio n'est guère soumis à concurrence.

Pourtant, si elle aboutit, la décision de la justice américaine risque de ne pas avoir l'effet escompté. Certains observateurs soulignent déjà les fortes probabilités de voir apparaître des clones de Napster. La fin de la gratuité du service du pionnier, annoncée pour l'été par son actionnaire Bertelsmann, pourrait déclencher une prolifération de sites similaires.

« Je ne pense pas que le génie puisse regagner sa bouteille », a déclaré le chanteur Sting à l'agence Reuters. La fringale d'échanges gratuits de musique qui sévit chez les internautes ne peut qu'attirer les créateurs de sites, qui cherchent désespérément des moyens efficaces d'attirer les chalands du cyberspace. Ils choisiront simplement des pays d'accueil moins soucieux de défendre les intérêts financiers

des majors américaines de l'industrie du disque.

Sous ces pavillons de complaisance de la Toile, les sites seront difficiles à déloger. Les museler imposera de délicates interdictions d'accès dans les pays voulant préserver les traditionnels droits d'auteur. Une restriction comparable à celle que Yahoo ! a subie en France à la suite de la vente aux enchères d'objets nazis sur son site américain. A l'image de Sting, les auteurs de musique les plus réalistes estiment qu'à terme « *tout va changer* ».

### LE SYSTÈME GNUTELLA

Le développement de logiciels comme Gnutella, créé par Justin Frankel, pourrait accélérer le développement du P2P. Cet outil pousse à l'extrême le principe du partage en s'affranchissant totalement du modèle qui domine aujourd'hui la Toile. En effet, Napster impose le passage par un serveur central qui publie en temps réel le répertoire des morceaux accessibles en collectant les listes des titres présents sur l'ensemble des ordinateurs connectés. Cette centralisation constitue le talon d'Achille du système. Les autorités judiciaires peuvent en effet imposer le règlement de droit d'auteur aux propriétaires d'un tel site implanté sur leur territoire.

Le système Gnutella, lui, échappe intrinsèquement à tout contrôle. Le site central disparaît et les internautes se connectent directement les uns aux autres. Pour l'instant, son utilisation reste nettement moins confortable et fiable que celle de Napster. Néanmoins, il préfigure le partage direct entre internautes du contenu de leurs ordinateurs. Ces échanges ne se limiteront pas à la musique. La propre production des millions de personnes connectées à la Toile, des textes aux vidéos, en passant par les résultats de travaux individuels (arbres généalogiques par exemple), pourra être « publiée » sur Internet. La puissance informatique des machines elle-même pourra être partagée. Un tel principe séduit bon nombre d'experts qui voient en lui un nouveau paradigme de l'utilisation d'Internet.

L'enjeu du P2P dépasse largement le problème de la musique. Le succès de Napster a attiré l'attention des informaticiens professionnels. Intel ou Hewlett-Packard étudient les moyens de mieux utiliser la puissance de calcul de leurs machines réparties sur la planète et de développer le travail en collaboration de leurs employés grâce au *peer computing*.

Groove Networks, créée par Ray Ozzie, le développeur du célèbre logiciel Lotus Notes, doit, au printemps, proposer un logiciel facilitant le partage sécurisé des documents dans les entreprises. D'autres sociétés, comme Roki Technologies ou Endeavour Technology, lancent des produits appliquant le P2P aux téléphones mobiles, aux assistants numériques et autres ordinateurs de poche, tandis que Johnny Deep, PDG d'Aimster, mise sur le couplage entre la messagerie instantanée développée par AOL et le P2P.

En attendant les effets de la vague qu'il a provoquée, Napster existe toujours et son site fonctionne encore gratuitement. Parmi plus d'un million de morceaux accessibles, on y trouve bon nombre de chansons de Charles Trenet. Depuis le paradis des artistes, le fou chantant doit être plutôt satisfait de cette présence, même gratuite, dans le cyberspace.

Michel Alberganti

### RECTIFICATIFS

#### LE SILENCE DES AGNEAUX

Une erreur nous a fait attribuer à Jonathan Demme, dans *Le Monde* du 27 février, la paternité du roman *Le Silence des agneaux*, alors qu'il a réalisé le film du même nom. L'auteur du roman est Thomas Harris.

#### JOHN SOANE

Le titre et les références en pied de l'article sur l'exposition John Soane aux Archives nationales (*Le Monde* du 2 février), ont trahi la virilité du célèbre architecte anglais en l'affublant du prénom Joan. Il s'agit bien de John, comme l'indiquait normalement le corps de l'article, Sir John, dont la seule excentricité fut d'ajouter un e au nom de son père, passant de Soan à Soane.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royonnet  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;  
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;  
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;  
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

### IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

#### L'arrestation de Vlado Clementis

IL N'Y A PLUS de mystère Clementis. L'ancien ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie a été arrêté « pour activité d'espionnage ». C'est ce qu'a révélé hier lundi M. Bastovansky, secrétaire général du Parti communiste slovaque. Le communiqué final, publié après la réunion du comité central du parti qui s'est tenue au château de Prague du 21 au 24 février, précise que M. Bastovansky a fait un rapport sur l'activité d'espionnage de M. Vlado Clementis, sur son arrestation et sur la découverte d'un groupe nationaliste bourgeois au sein du Parti communiste slovaque. Le comité central a approuvé à l'unanimité l'exclusion du parti de M. Clementis, et celles de MM. Husak, ancien président du conseil des commissaires slovaques, et Novomesky, ancien commissaire slovaque à l'éducation, qui ont aussi été incarcérés.

Selon le rapport de M. Bastovansky, « la déposition de Clementis et les derniers résultats de l'enquête prouvent qu'il n'est plus question de déviation ni d'erreur dans le cas du groupe Husak-Novomesky, mais que nous nous trouvons en présence d'une bande organisée hostile au parti.

» Par son travail séparatiste et destructif cette bande a cherché consciemment et délibérément à rompre l'unité de la République et à maintenir à l'intérieur de cette République l'"Etat slovaque indépendant", comme l'appellent les intéressés, afin de détacher la Slovaquie de la République tchèque. Le moment propice serait venu. Comme autrefois la bande trotskiste, Clementis termine sa carrière comme un criminel, un agent et un ennemi de la cause du socialisme et de son propre peuple. »  
(28 février 1951.)

## Gens de Moscou par Ahmet Sel



Oleg Sokolov. Cet ingénieur en physique nucléaire de quarante-trois ans, président de l'association russe d'histoire militaire, est un passionné de Napoléon. Dans son appartement de la rue des Lampadaires il pose en uniforme de général d'Empire pour fêter la sortie de son livre « L'Armée de Napoléon ». Jadis il organisait des reconstitutions historiques clandestines et dirige aujourd'hui l'École des hautes études pratiques.

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



## Puisque nous quittons l'ère industrielle, pourquoi en garder les recettes ?



Inventer sans cesse de nouveaux produits ne suffit plus. C'est la qualité de la relation qui fait la différence dans le marketing.

Relation avec les clients, relation entre les acteurs de l'entreprise.

Les 5 500 collaborateurs d'Unilog aident vos équipes à mieux comprendre et approfondir cette relation pour obtenir l'implication de chacun dans tous vos projets.

**Unilog Management** met l'esprit de progrès et l'engagement de ses 500 consultants en management au service de la performance de votre activité. Conduite du changement, intégration de progiciels, stratégie e-business... nous ne vous imposons pas des solutions, nous construisons la vôtre.

**A problèmes uniques, solutions uniques.**

# Unilog



**FINANCE** A en croire les experts, la banque en ligne via Internet devait bouleverser la distribution des produits financiers et les relations entre les clients et leur ban-

que. ● **AUJOURD'HUI**, il n'est est rien. Si l'Internet est un vecteur de plus en plus utilisé pour s'informer ou faire des transactions simples, l'achat de produits financiers en

ligne reste limité. ● **COMME LE SOUTIEN** la psychosociologue Danielle Rapoport, « La banque et ses agences physiques apportent, dans l'esprit des gens, la sécurité, la gratuité

dans les conseils et un contact personnalisé ». ● **LES RÉSEAUX D'AGENCES** sont considérés à nouveau comme indispensables pour distribuer des produits et conseiller les clients. Les

banques doivent toutefois faire un effort de formation des conseillers. ● **INTERNET** n'est plus une menace pour elles mais avant tout un moyen de réduire les coûts.

# Internet n'est plus perçu comme une menace pour la banque traditionnelle

Les services financiers en ligne accumulent depuis plusieurs semaines les déceptions et les échecs. De nombreux projets ont, par exemple, pris du retard. Les clients restent dans leur très grande majorité attachés au contact personnel avec leur conseiller

**LE RÊVE** est parti en fumée. La banque tout Internet Egg, lancée par l'assureur-vie britannique Prudential en 1998, suscite aujourd'hui plus d'interrogations que d'envie. L'établissement a perdu près de 600 millions d'euros depuis son lancement. Même si Egg a séduit 1,5 million de clients et espère arriver à équilibrer ses comptes au quatrième trimestre 2001, plusieurs analystes doutent de sa viabilité. Egg n'est qu'une illustration de la désillusion de la plupart des acteurs bancaires face à la folie Internet. Beaucoup de projets ont pris du retard et ont limité ou différé leurs ambitions. La filiale commune du britannique HSBC et l'américain Merrill Lynch n'est toujours pas opérationnelle. Le projet de la banque britannique Lloyds TSB en Europe a également pris un sérieux retard. La banque espagnole BSCH, l'une des plus offensives sur le Net en 2000, a annoncé en janvier 2001, son intention de mieux cibler son offensive. Zebank, la banque en ligne française financée par Bernard Arnault (80 %) et Dexia (20 %) qui devait démarrer avant l'été 2000 (*Le Monde* du 15 février), n'a finalement été lancée que le 13 février. Elle compte 1 000 clients, et en espère 60 000 fin 2001. Autre déception, les nombreux sites de ventes de crédits en ligne restent très en dessous de leurs prévisions initiales. La start-up e-loan, créée en France en 1999 par l'Américain du même nom, a jeté l'éponge dans l'Hexagone en janvier, un an après son lancement.

La finance tout Internet ne semble plus être la recette miracle. Pour preuve, le célèbre courtier américain en ligne Charles Schwab ouvre des agences. Wingspan-Bank, la filiale Internet de Bank One, quatrième banque américaine, a elle aussi changé de stratégie

en ouvrant des succursales et a surtout revu à la hausse la tarification de ses services. Des rumeurs font régulièrement état de l'intention de son actionnaire de la céder. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, les banques virtuelles totalisent moins de 1 % (10 milliards de dollars) des 4 000 milliards de dépôts bancaires, selon la lettre de l'agence financière de New York. Le client reste attaché au contact physique. Si acheter un livre sur Internet commence à être une habitude, le pli n'est pas pris pour ouvrir un compte bancaire.

## UN BANQUIER À DOMICILE

Les banquiers les plus férus de technologie misent désormais sur l'alliance entre Internet et le réseau en dur, le « *click and mortar* », qui désigne les entreprises possédant à la fois un système de distribution en ligne et des boutiques en dur. Ils rejoignent le point de vue des banquiers traditionnels. Cette approche a toujours été défendue, par Charles de Croisset, président du CCF, filiale de HSBC, satisfait, comme bien d'autres, que le temps lui ait donné raison. Même écho chez l'italien Bipop Carire, pourtant présenté comme la banque italienne la plus avancée sur les nouveaux canaux de distribution : « *Nous avons toujours prôné une approche click and mortar, même les conseillers comptent plus que le concept traditionnel d'agence* », explique Andrea Menillo, son directeur général. Ce groupe transalpin a pris le contrôle en Allemagne d'Entrium, la banque directe du groupe de distribution Quelle. Il vient d'acheter en Espagne le gestionnaire Safei et s'appête à lancer en France, le 20 mars, ses activités bancaires. « *Bipop est un animal particulier. Nous utilisons Internet comme moyen de relation avec les clients pour certaines opérations,*



des transactions simples, comme acheter des actions et des obligations, faire des virements, avoir accès à son compte, etc. Mais le conseil doit être dispensé par des conseillers professionnels, disponibles, qui doivent pouvoir répondre aux attentes des clients en se déplaçant chez eux, le week end s'il le faut », poursuit M. Menillo. Cette stratégie multi-canal est la seule voie, renchérit Alain Petitjean, directeur du cabinet Secafi-Alpha et auteur d'une étude sur « *l'impact des nouvelles technologies sur les métiers de la banque à réseau* ».

Le défi est de rentabiliser les investissements en informatique et dans les centres d'appels téléphoniques, indique M. Petitjean. Il estime que, pour se développer sur Internet, une banque doit dépen-

ser entre 600 millions et 1,5 milliard de francs par an, sur trois ans. Or, « *la rentabilisation de ces investissements ne sera atteinte que dans un horizon de huit ans* », poursuit M. Petitjean. Autre défi, le coût d'acquisition d'un client internet est chiffré par Secafi-Alpha à plus de 1 000 francs par an. Pour Egg, les dépenses pour séduire la clientèle ont atteint 50,7 millions de livres (79,9 millions d'euros) en 2000, soit deux fois plus qu'en 1999. L'inflation de ces coûts de promotion contribue à doubler, voire tripler, le point mort d'une banque tout Internet. Zebank, dotée d'un capital de 115 millions d'euros (750 millions de francs), en a déjà englouti un tiers, et affirme devoir trouver pas moins de 260 000 clients pour commencer à

gagner de l'argent, ce qui ne sera pas le cas, selon elle, avant trois ans ! Contrairement à Zebank, la Banque directe, qui peut s'appuyer sur les services du groupe BNP Paribas, son actionnaire, et notamment sur Cortal, est plus avancée. Elle a franchi le seuil des 120 000 comptes (85 000 clients). Si « *les clientèles d'internautes appartiennent aux segments les plus rentables du marché, l'enjeu est de les garder et de leur vendre plusieurs produits, pas seulement de les attirer* », relève M. Petitjean.

La banque en ligne est-elle pour autant vouée à l'échec ? Non, si l'on en croit les nombreux projets qui fleurissent. AGF a lancé le 16 octobre 2000 sa banque Internet. Banque AGF a déjà séduit 45 000 clients. La filiale de la compagnie d'assurance espère arriver à l'équilibre en 2003 avec 350 000 clients. Dexia, qui a pris une participation dans Zebank, a également lancé sa banque, DexiaPlus. « *Quant à ING et Fortis, qui ont respectivement lancé ING Direct et ebanking en France, ils n'ont rien à perdre. Ils essaient de pénétrer par ce biais un marché sur lequel ils ont de toute façon beaucoup de mal à entrer* », estime un banquier. Leurs objectifs restent concentrés sur une clientèle assez haut de gamme, intéressée par la Bourse, dont il est difficile de dire aujourd'hui si elle sera vraiment au rendez-vous. La banque en ligne permettra aux acteurs étrangers et aux assureurs d'acquérir environ 5 % du marché bancaire français, prévoit toutefois le cabinet Secafi-Alpha.

Le potentiel reste grand. Le cabinet Datamonitor estimait, dans une étude début 2000, qu'il y aurait 21 millions d'internautes bancaires en Europe, soit cinq fois plus qu'en 1999.

Sophie Fay et Pascale Santi

## TROIS QUESTIONS À...

### DANIELLE RAPOPORT

**1** Vous êtes psychosociologue et vous dirigez le cabinet d'études DRC. Depuis un an, vous analysez l'attitude des Français face aux services en ligne, entre autres bancaires. Qu'avez-vous observé ?

Il existe deux grands types d'attitude face à l'institution bancaire : les usagers qui y sont soumis, et les autres, qui se veulent des partenaires du banquier. Ceux-ci vont être de véritables experts, comparant taux, produits, services... De façon étonnante, ces deux attitudes se retrouvent sur la Toile : les experts deviennent internautes pour comparer les services ; ceux qui « subissent » cette relation peuvent trouver en Internet un moyen de s'émaner s'ils ne sont pas rebutés par la maîtrise de l'outil. Cependant, en un an, nous avons noté une régression des pratiques bancaires de ces derniers, principalement par peur. Je pensais que les Français, habitués au Minitel, passeraient aisément sur la Toile. Ce n'est pas le cas.

**2** Cette réticence paraît mondiale. Avez-vous des éléments d'explication ?

La banque et ses agences physiques apportent, dans l'esprit des gens, la sécurité, la gratuité dans les conseils et un contact personnalisé. L'utilisateur souhaite une maîtrise des transactions, une protection de sa vie privée, des gains et la possibilité de saisir des opportunités.

Face à ces attentes, Internet apparaît comme un monde trop virtuel. Aux yeux des consommateurs, les affaires de piratage récentes montrent que ce canal ne protège pas de façon suffisante. Cela tient pour partie du fantasme, mais les « tuyaux » apparaissent comme poreux. Internet est vu comme un système ouvert au monde, un espace où il n'y a pas de loi.

**3** Aux Etats-Unis ou en Italie, les sites bancaires ont développé le contact physique avec l'internaute. Qu'en pensez-vous ?

Les usagers de l'Internet, et encore plus dans le cas d'utilisation de services bancaires, sont demandeurs d'une incarnation humaine sécurisante. Cela permet de personifier la banque, de mettre un visage sur une transaction doublement virtuelle – une opération d'argent sur Internet. L'exemple italien, où des conseillers bancaires viennent voir les internautes à domicile, aura peut-être du mal à être accepté en France : cela pourrait être perçu comme une incursion du banquier dans la vie privée.

Propos recueillis par Laure Belot

## Les courtiers en ligne sont déstabilisés par la baisse de la Bourse

**AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2000**, les courtiers européens sur Internet voyaient la vie en rose. Ces « brokers en ligne » bousculaient littéralement le marché, en proposant de mettre tout possesseur d'ordinateur sur un pied d'égalité avec les professionnels de la finance. Et en offrant une tarification alléguée et forfaitaire (du type 15 euros par transaction), copiée sur le modèle des américains Charles Schwab, ETrade ou Ameritrade.

Au cours du premier semestre, le nombre de comptes en ligne avait bondi de 1,36 million à 2,9 millions, grâce à une progression de 60 % au premier trimestre, puis de 34 % au deuxième, indique une étude de JP Morgan. Alléchés par des introductions en Bourse gagnantes et par la flambée des valeurs technologiques – en particulier sur le Neuer Markt allemand, spécialisé sur les valeurs en croissance –, des milliers d'épargnants euro-

piens s'étaient laissés séduire par la débâche publicitaire qui les invitait au boursico-tage.

Le krach Internet d'avril 2000, puis le krach technologique de l'automne ont eu raison de cette ardeur néophyte. Le nombre d'abonnés européens a progressé de « seulement » 14 % au troisième trimestre, et de 13 % au quatrième, atteignant 3,74 millions à la fin de l'année. Au premier trimestre 2001, cette hausse pourrait marquer davantage le pas encore.

« *Depuis le mois de septembre 2000, la croissance des recrutements de clients a nettement ralenti en France, avec la fin de l'euphorie boursière* », reconnaît un responsable de Brokers On Line, l'association qui regroupe les principaux courtiers en ligne qui opèrent en France, et notamment les six premiers d'entre eux, qui se partagent plus des deux tiers du marché : Cortal, Fimatex, Self

Trade, Consors, ING Ferri et CPR Online. « *Nous avons tout de même continué à recruter, et nous devrions encore enregistrer 15 000 clients supplémentaires au mois de janvier, grâce à la reprise des marchés au début d'année 2001. Mais il est certain que les chiffres seront moins bons pour février* », poursuit-il.

## LES CLIENTS FONT LE « GROS DOS »

Echaudés par leurs pertes récentes, les amateurs européens de « trading » (négoce) passent aussi de moins en moins d'ordres. « *Nos clients sont des particuliers, et sont donc fondamentalement acheteurs. Ils ne jouent pas une action à la baisse. Quand les marchés ne montent pas, ils font le gros dos et ils attendent* », explique-t-on chez Brokers On Line. Le nombre d'ordres passés chaque mois par les clients a été divisé par plus de deux entre le premier trimestre 2000 et

début 2001 (de six par mois en moyenne par client, il est passé à moins de trois).

Cette chute de revenus, enregistrée un peu partout en Europe, met à mal les « modèles économiques » échaudés par les courtiers en ligne lors de leur propre introduction en Bourse. Sanction du marché : une chute de 82,91 % en six mois pour le titre Comdirect, de 58,68 % pour Consors et de 31,46 % pour DAB, le trio de tête, qui représente au total 39,7 % des comptes en ligne européens, selon JP Morgan.

Pour essayer de diversifier leurs sources de revenus, nombre de courtiers en ligne essaient désormais de chasser sur le terrain des banques, en vendant des sicav ou des contrats d'assurance-vie. Le secteur, fragilisé, pourrait se concentrer rapidement dans les prochains mois.

Adrien de Tricornot

## Le retour en grâce des agences bancaires

**IL Y A** dix-huit mois, l'ensemble des cabinets de conseil pressaient les banques de se rallier le plus vite possible à Internet. A écouter les consultants, il y avait urgence. Si les établissements traditionnels ne vou-

## ANALYSE

Après avoir annoncé sa fin, les consultants plébiscitent le service bancaire classique

laient pas se faire distancer par les nouvelles banques en ligne, s'ils voulaient défendre des marges qui allaient faiblir sous les coups de boutons de nouveaux entrants sur le marché, ils devaient réagir vite. Dans l'euphorie de la bulle Internet, la Bourse confirmait ce diagnostic. Chaque fois qu'une banque annonçait un programme massif d'investissements sur Internet, un accord même très imprécis avec un opérateur de télécommunication, elle

voyait le cours de son action s'enlever.

Un an plus tard, le ton a radicalement changé. « *Aujourd'hui, Internet est un vecteur de plus en plus utilisé pour s'informer ou faire des transactions simples. Mais l'achat de produits financiers en ligne reste limité* », constate Fabrice Asvazadourian, du cabinet de conseil Mercer Management Consulting. Pis, Internet intéresse peu les clients, à l'exception d'une frange de passionnés. « *Les consommateurs adeptes de la banque en ligne sont toujours une espèce rare en Europe : en moyenne, ils ne représentent toujours que 2 % ou 3 % de la clientèle totale* », constate Ann Van Den Eede, dans *Vector*, magazine de la banque belgo-néerlandaise Fortis. Une étude de Deloitte Consulting, la branche conseil de Deloitte Touche Tohmatsu, intitulée « *Mythe contre réalité dans les services financiers ? Ce que veulent vraiment les clients* », va dans le même sens. Un peu plus des deux tiers des consommateurs interrogés dans

neuf pays ne considèrent pas les services en ligne comme un aspect important de leur relation actuelle ou future avec leur banque. 30 % des clients à qui sont destinés ces nouveaux modes d'accès à distance ne savent même pas qu'ils existent. Entre le tiers et la moitié des clients bancaires qui n'utilisent pas Internet (80 % du total des clients) affirment qu'ils n'ont pas l'intention d'y avoir recours à l'avenir.

## PRODUITS D'ÉPARGNE

Plus étonnant encore, les consultants plébiscitent le service bancaire classique et même les agences ! L'étude de Deloitte montre que plus de trois quarts des clients ne manifestent pas grand intérêt à l'idée de se voir proposer des services financiers par des acteurs non traditionnels de ce secteur comme Microsoft, Lufthansa, Walt Disney ou Virgin. Lorsqu'on leur demande à qui ils s'adresseraient pour satisfaire un nouveau besoin financier, une proportion massive – 40 % à 70 % des

interrogés – affirme qu'ils iraient voir d'abord leur banquier habituel ou une société financière qui leur a déjà vendu des produits. Une aubaine pour les banques classiques. Un coup dur pour les toutes nouvelles banques en ligne.

« *Car le compte courant ne suffit pas à rentabiliser un client*, constate un consultant du Boston Consulting Group, un produit d'appel agressif (un compte rémunéré, une carte bancaire gratuite ou bon marché...) encore moins. Pour amortir le coût d'acquisition d'un nouveau compte, il faut vendre à son détenteur d'autres produits, en particulier des produits d'épargne. Or ces produits se vendent plus qu'ils ne s'achètent spontanément. » Il est donc important qu'un conseiller les propose au client.

C'est là où le réseau d'agences revient en force. Il est aujourd'hui considéré davantage comme une opportunité que comme un poids car il permet d'augmenter le taux d'équipement des clients en produits bancaires. Les banques, notam-

ment en France, ont démontré que c'était possible. Cela transparaît dans leurs résultats depuis quelques années : la proportion des commissions est partout en progression dans leurs revenus. Le succès du Crédit du Nord, qui a réussi à fortement augmenter le nombre de produits vendus par client poussé par son nouvel actionnaire la Société générale est une autre illustration de la force des réseaux. « *Pour les clients, le service personnalisé est un élément clé de la relation avec la banque* », constate Sylvie Doucet, chez Deloitte.

## GROS INVESTISSEMENTS

Encore faut-il que les banques réussissent à adapter leur force de vente à l'attente de clients plus pointus, plus exigeants et toujours mieux informés. Cela passe par de gros efforts de formation et de renouvellement du personnel, dont le niveau de qualification ne devra cesser d'augmenter. Cela passe aussi par une gestion serrée des coûts afin de dégager les

moyens nécessaires pour financer un personnel plus cher. Si le cabinet de conseil Secafi-Alpha estime qu'il n'y aura pas de réduction d'effectifs dans les réseaux, il table sur un recul de 40 % de personnels administratifs. Parallèlement, les investissements informatiques continueront. Car, pour libérer les agences des tâches répétitives et concentrer les vendeurs sur la vente et le conseil à valeur ajoutée, les banques doivent inciter leurs clients à utiliser davantage les distributeurs automatiques, le téléphone, de plus en plus systématiquement relié à une plate-forme téléphonique, et, à terme, Internet. Mais ces canaux de distribution, selon Deloitte, « *doivent encore être améliorés pour remplacer la visite des clients à leur agence* ». Toutes les banques s'attachent à le faire, à coups de milliards d'euros d'investissements.

S. F.

► www.lemonde.fr/nouvelle-eco



# Les bons résultats de Michelin en 2000 cachent une baisse de sa rentabilité

Le constructeur présente, avec Renault, un pneu anticrevaiss...

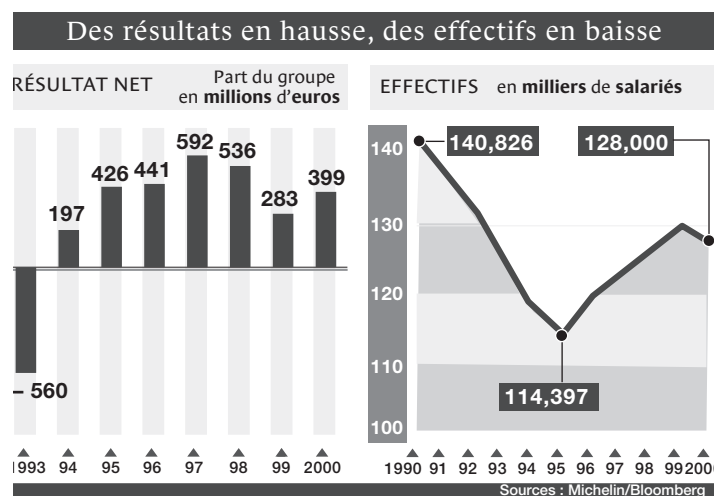
Le groupe Michelin a présenté, mardi 27 février, ses résultats financiers pour l'an 2000. Après deux années de baisse, le résultat net est de nou-

veau en hausse de 35 %. Mais ce chiffre est trompeur. La rentabilité du constructeur est en baisse. La marge d'exploitation ne représente plus

que 7,6 % du chiffre d'affaires. Michelin estime que cette baisse justifie le plan de suppressions d'emplois annoncé à l'automne 1999.

APRÈS DEUX ANNÉES de baisse de ses bénéfices, Bibendum retrouve le sourire. En 2000, Michelin a vu son résultat net progresser de 35 % à 438 millions d'euros. Le chiffre apparaît malgré tout trompeur. Il vient en comparaison d'une année 1999 atypique : le fabricant de pneumatiques avait dû provisionner dans ses comptes son plan de réduction des coûts, annoncé en septembre, qui prévoit la suppression de 7 500 emplois en Europe d'ici à 2002. Ce plan avait « plombé » les comptes 1999 de 370 millions d'euros. L'amélioration du résultat 2000 apparaît donc en trompe l'œil, car malgré de bonnes performances commerciales, Michelin a du mal à maintenir sa rentabilité.

Les marges du groupe de Clermont-Ferrand ont en effet souffert en 2000. La marge d'exploitation est en baisse de 1,2 point à 7,6 % du chiffre d'affaire en 2000, c'est-à-dire plutôt dans le bas de la fourchette prévue. Michelin a principalement pâti l'an dernier de la hausse des matières premières, notamment du pétrole. Cette flambée a fait baisser la marge opérationnelle du groupe de 1,7 point en 2000. Le groupe estime que ce contexte difficile justifie pleinement



son plan annoncé en 1999 et dont la mise en place a débuté en 2000.

Ce plan vise à améliorer la compétitivité du groupe de 20 % en trois ans, pour moitié en augmentant ses ventes et pour moitié en réduisant les coûts, notamment par le biais de la suppression d'emplois. Ce plan avait provoqué un tollé social en France, le groupe annonçant dans le même temps

des bénéfices confortables. « Nous sommes au tiers de la réalisation de ce plan », a expliqué mardi 27 février un porte-parole du groupe. Sur les 7 500 suppressions, 5 200 ont été identifiées en France, dans l'usine de Wolber, en Grande-Bretagne, en Pologne et en Allemagne. Fin 2000, 1 160 suppressions de postes supplémentaires avaient été annoncées en Espagne. « Notre compétitivité en Europe a progressé de 7 % en 2000, nous sommes en ligne avec nos objectifs », explique-t-on chez Michelin.

## INQUIÉTUDES POUR 2001

Même si la rentabilité s'effrite, sur le plan commercial, Michelin s'en tire plutôt mieux que ses concurrents. Le groupe voit ses parts de marché augmenter de 0,5 % environ, grâce à des ventes en hausse de 5,6 %, alors que le marché, lui, n'a progressé que de 2 %. Malgré le ralentissement du marché américain de la première monte (vente aux constructeurs auto-

mobiles) en fin d'année, le groupe a progressé grâce à ses ventes dans le haut de gamme. Les ennemis de son rival Bridgestone ont également profité au français. En 2000, Firestone, la filiale américaine du groupe japonais, a rappelé en 6,5 millions de pneus. Cette affaire a permis à Michelin de vendre 2 millions de pneus supplémentaires aux États-Unis.

Sur le marché du poids lourd, qui représente un quart des ventes de Michelin, mais qui constitue une activité deux fois plus rentable que la voiture, les ventes de pneus de remplacement ont progressé de 1,7 % sur l'année en Europe, plus vite que le marché qui a été égal. En Amérique du Nord, les ventes en volume ont augmenté de 6 % sur le marché du remplacement, mais elles ont reculé de 15,8 % pour la première monte, sur un marché en baisse de 18 %. Au total le chiffre d'affaires a progressé de 11,9 % à 15,4 milliards d'euros (101 milliards de francs) contre 13,763 milliards 1999.

Le groupe a notamment bénéficié de la faiblesse de l'euro face au dollar puisqu'il réalise une large part de son activité aux États-Unis. Mais la conjoncture 2001 s'annonce délicate. Le manufacturier prévoit même une détérioration de la situation cette année qui sera « clairement plus difficile qu'en 2000 ». Le groupe pourrait toutefois sentir les premiers effets de la commercialisation du Pax System, un procédé « révolutionnaire » anticrevaiss, que Michelin veut imposer comme standard. Le groupe devait en effet annoncer mardi soir, dans le cadre du Salon de l'automobile de Genève, la signature du premier contrat mondial avec Renault, qui proposera en option le Pax sur ses Scenic.

Stéphane Lauer

## Référendum sur les 35 heures le 29 mars

Le référendum demandé par la CFDT afin que les salariés de Michelin se prononcent sur les 35 heures aura finalement lieu le 29 mars, a annoncé lundi 26 février l'entreprise dans un communiqué. Ce référendum, qui concerne les 27 000 salariés, avait été initialement fixé au 25 janvier, mais il avait été reporté par le tribunal d'instance de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) suite à une plainte de la CGT.

« Le personnel aura maintenant à choisir entre un accord équilibré procurant un certain nombre d'avantages et l'application de la loi sans accord », déclare le directeur du personnel pour la France, François d'Avout. Si les salariés se prononcent en faveur du projet d'accord sur les 35 heures, Michelin « sera en mesure de mettre en œuvre les dispositions de l'accord le 1<sup>er</sup> mai, comme annoncé à la fin de l'année 2000, malgré le retard dû aux procédures judiciaires », précise la direction.

## Les communes autour de Paris lancent leur « périphérique numérique »

LE SYNDICAT intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec), qui regroupe 80 communes de la petite couronne, devrait choisir LD Câble, filiale du Groupe Louis Dreyfus, pour construire et exploiter un réseau de fibres optiques. Ce choix fait par une collectivité locale de désigner un concessionnaire pour une période de dix-huit ans afin de disposer d'une infrastructure de télécommunications, est une première. Après la construction de lignes de chemin de fer, de routes et d'autoroutes, l'aménagement du territoire passe désormais et de plus en plus par la mise en place de réseaux de télécommunications.

Déjà, à l'automne 1999, le Sipperec avait confié à La Lyonnaise Communications la construction d'un réseau câblé de 400 000 prises pour les particuliers (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> octobre 1999). Les différentes régions françaises sont, pour l'instant, très inégalement loties en infrastructures de télécommunications. Les collectivité-

tés locales bataillent donc depuis des années avec France Télécom pour disposer de leur propre marge de manœuvre dans l'établissement de leurs réseaux de télécoms. Mais la loi est longtemps restée contraignante et les collectivités doivent prouver la carence de France Télécom pour pouvoir choisir un autre opérateur. Un assouplissement est prévu dans le projet de loi sur la société de l'information en cours de préparation.

### RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES

Pour le Sipperec, la société retenue est censée investir près de 190 millions de francs (près de 30 millions d'euros) pour construire un réseau de 270 kilomètres de fibres optiques et relier les 80 communes. Elle ne commercialisera pas elle-même les services aux particuliers ou aux entreprises, mais vendra de la capacité sur son réseau de fibres optiques aux opérateurs de télécommunications. Les communes ne participent pas au financement du projet.

Cinq candidats s'étaient déclarés intéressés par la consultation lancée par le Sipperec : Vinci, GTM associé à Trading.com, Sirti allié à Interxion, Telcité (RATP) de concert avec la Caisse des dépôts et consignation et LD Câble. Finalement, seuls les deux derniers sont restés en lice, et c'est LD Câble qui devait sortir gagnant, mardi 27 février, de l'ultime confrontation.

Reste à connaître l'impact de ce projet sur les usagers et sa rentabilité. Le réseau imaginé par le Sipperec est un périphérique optique avec un point de raccordement par commune. Le pari repose sur la volonté des opérateurs concurrents de France Télécom de déployer ensuite des réseaux dans les différentes communes et de raccorder réellement les clients pour leur offrir des services. La méfiance actuelle des financiers envers les sociétés de télécommunications ne favorise pas vraiment les initiatives.

Laurence Girard

## Le délégué général pour l'armement quitte ses fonctions

Le chef de l'Etat et le gouvernement lui avaient demandé de rester à l'issue de son mandat

JEAN-YVES HELMER, le délégué général pour l'armement, devait annoncer, mardi 27 février, à ses collaborateurs qu'il quittera son poste à l'échéance de ses responsabilités, qui lui avaient été confiées il y a cinq ans par Charles Millon, alors ministre de la défense, et dont le terme est fixé au 31 mars. Ce départ a été accepté par Alain Richard, ministre de la défense, qui consulte d'éventuels successeurs. M. Helmer, qui devrait, selon certains de ses proches, entrer dans une banque - mais lui-même ne confirme ni n'infirme -, avait vu son mandat à la tête de la DGA (délégation générale pour l'armement) être renouvelé pour deux ans en mars 1999 par le ministre de la défense.

En mars 1996, M. Helmer avait quitté ses fonctions de directeur de la division automobile de PSA Peugeot-Citroën pour prendre la direction de la DGA, l'administration chargée, au sein du ministère de la défense, de gérer les programmes d'armement, de contrôler les activités des groupes industriels et des

PME du secteur, de veiller au suivi des exportations et d'organiser la coopération internationale en la matière. Ainsi, en 2000, la DGA a géré un budget d'équipement de près de 90 milliards de francs (13,7 milliards d'euros) de commandes en autorisations de programme et facturé pour 55 milliards de francs de travaux. Elle emploie 15 720 personnes, non compris les effectifs de la direction des constructions navales (DCN), qui ne relève plus d'elle.

### « CHANGER DE MÉTIER »

Durant ses cinq années à la tête de la DGA, M. Helmer a eu notamment pour mission d'éviter le mélange des genres, en séparant les activités de contrôle et de donneur d'ordres attribuées à l'Etat de celles qui avaient été, jusque-là, liées à la production industrielle par arsenaux ou établissements publics interposés. Cette confusion des tâches est, en partie, à l'origine des démêlés judiciaires à l'arsenal de Toulon pour lesquels M. Helmer a été entendu, comme témoin assisté, par une juge

d'instruction de Marseille en février. Il a eu également pour mission d'obtenir des fournisseurs qu'ils signent des contrats forfaitaires grâce auxquels ils s'engagent à diminuer leurs prix. De la sorte, l'Etat a pu réaliser, entre 1997 et 2000, une réduction globale de 60,3 milliards de francs sur un montant de dépenses d'équipement qui s'élève à 554 milliards de francs, selon la programmation militaire 1997-2002 adoptée en 1996 par le Parlement.

Estimant « positif » le bilan de M. Helmer, le ministre de la défense lui a proposé de rester à son poste après mars 2001. Le chef de l'Etat s'est joint à la demande du gouvernement. Dans l'entourage de M. Richard, on considère, en effet, qu'il n'y pas de contentieux entre le « patron » de la DGA et la défense. M. Helmer a refusé, jugeant qu'il était temps, pour lui, à bientôt cinquante-cinq ans, de « changer de métier et de contexte ».

Après Henri Martre entre 1977 et 1983, M. Helmer est l'un des délégués généraux pour l'armement qui,

depuis que la fonction a été créée dans les années 1960, aura exercé un mandat aussi long en période de cohabitation ou d'alternance politique. Il est le premier à partir de lui-même. Officiellement, son avenir n'a pas été précisé. Divers articles du code pénal interdisent au DGA l'accès à certaines responsabilités dans la mesure où il a été amené à conclure des contrats au nom de l'Etat. Même s'il n'est pas un fonctionnaire, M. Helmer reste soumis à un contrat de droit public, et toute nouvelle fonction qu'il exercerait après la DGA suppose un examen préalable de son cas par la commission de déontologie.

Au ministère de la défense, on indique que M. Richard a entrepris des consultations auprès des directeurs des grandes directions de la DGA et qu'il veut entendre des personnalités extérieures dans l'hypothèse où, comme M. Helmer, le nouveau DGA ne sera pas un ingénieur de l'armement.

Jacques Isnard

## Changement de climat au procès de Microsoft

LES SEPT JUGES de la cour d'appel fédérale ont été particulièrement incisifs, lundi 26 février, à l'égard des avocats du gouvernement américain, favorable à un démantèlement de Microsoft. Lors de cette première journée d'audience, les juges ont semblé mettre en doute la thèse du gouvernement selon laquelle le groupe de Bill Gates aurait tenté d'éliminer la concurrence de Netscape sur le marché des navigateurs Internet, par crainte qu'elle ne remette en cause la suprématie de Windows.

Le président de la cour a créé la surprise en déclarant que « certains comptes-rendus des faits publiés par le tribunal [de première instance] ne sont que de vulgaires déductions auxquelles je ne vois aucun fondement ». L'avocat de Microsoft n'a pas été non plus épargné par les juges. L'audition des deux parties devait se poursuivre mardi, avec, au cœur des débats, les positions du juge Jackson, qui a condamné en première instance Microsoft à être démantelé en deux sociétés.

## La Deutsche Bank soutient DaimlerChrysler et son patron

LA DEUTSCHE BANK a qualifié le projet de restructuration de DaimlerChrysler, présenté lundi 26 février, d'« ambitieux mais plausible » (*Le Monde* du 27 février). Premier actionnaire du groupe (avec 12 % du capital), la première banque allemande a réitéré son soutien à Jürgen Schrempp, le président du directoire du constructeur automobile. En 2001, ce plan doit cependant plonger DaimlerChrysler dans le rouge, avec une perte comprise entre 1,2 et 1,7 milliard d'euros (malgré un résultat opérationnel avant éléments exceptionnels entre 1,2 et 1,7 milliard d'euros). Les dirigeants de DaimlerChrysler se sont donné jusqu'en 2003 pour remettre la maison en ordre.

## Déprime chez les américains

### Texas Instrument et 3COM

TEXAS INSTRUMENTS et 3COM ont rejoint, lundi 26 février, les rangs des entreprises américaines frappées de plein fouet par le retournement de la conjoncture. Texas Instrument a annoncé une baisse de 20 % de son chiffre d'affaires sur le premier trimestre par rapport aux trois mois précédents et un recul de 6 % à 8 % de la marge d'exploitation « en raison du ralentissement économique qui continue à contracter la demande pour les produits technologiques ». Le groupe a annoncé un plan de départs volontaires.

De son côté, le groupe américain d'informatique de réseau 3Com a annoncé la suppression de 1 200 emplois, soit 13 % de ses effectifs. Bruce Claffin, PDG du groupe, a indiqué que « le ralentissement général de l'économie américaine et la crise de l'industrie des télécommunications sont à l'origine de ces suppressions qui entrent dans le cadre d'une politique de réduction globale des coûts ».

## Enquête approfondie sur la fusion

### General Electric-Honeywell

LA COMMISSION EUROPÉENNE a décidé de lancer une enquête approfondie sur le projet de rachat par l'américain General Electric de son compatriote, l'équipementier aéronautique et automobile Honeywell. La rencontre, lundi 26 février, entre Jack Welch, le PDG de GE, et Mario Monti, le commissaire européen chargé de la concurrence, n'a pas permis d'aplanir les difficultés et la commission s'est accordé quatre mois supplémentaires.

Le rachat d'Honeywell pour 45 milliards de dollars est la plus grosse acquisition réalisée par GE depuis 1981. Honeywell est notamment présent dans l'avionique, les contrôles automatisés, les matériaux spéciaux et sa nouvelle technologie de microturbine mais les plus grandes synergies avec GE seront obtenues dans le domaine de l'aéronautique, où le rapprochement va permettre de constituer un acteur de 52 milliards de dollars de chiffre d'affaires, deux fois plus gros que son principal concurrent, Pratt & Whitney.

## Quatre compagnies européennes

### contestent les aides à Sabena

QUATRE COMPAGNIES aériennes vont porter plainte devant la Commission européenne concernant l'aide de 100 millions d'euros (91 millions de dollars) octroyée par le gouvernement belge à la compagnie nationale Sabena, affirme le *Financial Times* dans son édition de mardi. British Airways, Lufthansa et les compagnies scandinaves SAS et néerlandaise KLM vont argumenter que cette aide n'est pas conforme à la réglementation européenne sur les aides publiques, révèle le quotidien britannique.

La Commission mène actuellement une enquête concernant cette aide, qui fait partie d'un plan de recapitalisation d'une valeur de 250 millions d'euros.

## Le site d'achats groupés LetsBuyIt

### tente de renaître de ses cendres

LETSBUYIT.COM, le numéro un européen d'achats groupés sur la Toile, a annoncé, lundi, la réouverture de ses portails en France, Allemagne, Grande-Bretagne et Suède, récemment interrompus en raison de difficultés financières (*Le Monde* du 31 janvier). La société se concentre désormais sur les achats groupés des biens les plus demandés, par le passé, par ses clients internautes : électroménager, télécommunication, informatique et sports et loisirs. Le plan de restructuration du groupe comprend la suppression de 200 de ses 350 emplois.

## Extension des préretraites

### dans la métallurgie

L'UNION DES INDUSTRIES métallurgiques et minières (UIMM) va engager, jeudi 1<sup>er</sup> mars, des négociations avec les partenaires sociaux pour étendre le dispositif de préretraites réservé à l'automobile, créé par un accord de juillet 1999. Plusieurs secteurs de la métallurgie seraient concernés, en particulier l'aéronautique, les équipementiers automobiles et l'électroménager. La liste exacte devrait figurer en annexe de l'accord conclu jeudi. Ces dispositifs sont destinés à prendre le relais du Fonds national pour l'emploi (FNE).



# La publicité reste l'indispensable alliée de l'industrie automobile

Renault, Peugeot, Citroën et Ford figuraient, pour l'année 2000, parmi les dix premiers annonceurs de l'Hexagone. De plus en plus, les agences prennent le parti de mettre l'accent sur les valeurs véhiculées par la marque plutôt que sur le produit lui-même

ET SI la publicité pour l'automobile était inutile ? Après tout, comme le remarque Jean-Loup Leforestier, associé de l'agence Australie, « le média le plus efficace pour promouvoir un modèle, c'est la rue ». On n'en est pas encore là. Ni les agences de publicité ni les constructeurs ne peuvent se passer les uns des autres. Pour les premières, l'automobile représente dans la plupart des cas leur budget le plus important : en 2000, Renault était le deuxième annonceur dans l'Hexagone, derrière France Télécom. Peugeot, Citroën et Ford se sont aussi classés parmi les dix premiers, selon l'institut de mesure publicitaire TNS Secodip. Pour les marques, ce type de communication traduit un besoin de se distinguer, tant les modèles et les gammes se multiplient.

A défaut de disparaître, la publicité automobile fait parfois l'impasse sur le produit. Pendant les fêtes de fin d'année, Ford a ainsi lancé

une campagne mettant uniquement en scène le footballeur Zinedine Zidane à l'exclusion de toute représentation de produit. Ce « coup », réalisé par l'agence Young & Rubicam, a permis à Ford de faire parler de la marque avant un profond renouvellement de sa gamme. Quinze jours plus tard, la firme américaine lançait sa nouvelle Mondeo en utilisant le procédé strictement inverse, c'est-à-dire en montrant le produit seul.

## TRAVAILLER SON IMAGE

Plus récemment, l'agence Louis XIV a réalisé pour Audi un film parodiant les spots pour les grandes causes humanitaires. Sans que l'on voie jamais le véhicule, cette publicité met en scène le désespoir d'un petit garçon que ses parents emmènent à l'école même les jours de neige tant la tenue de route des Audi Quattro est bonne. « Chaque jour, des enfants sont malheureux », suggère une voix off.

Pour le lancement d'un nouveau modèle, il est cependant inévitable de montrer le véhicule, même si celui-ci a une ligne banale. Pour la sortie de la Citroën C5, Euro RSCG Works a axé la communication sur la richesse de ses équipements. La voiture circule sur une route parsemée de 0 et de 1, symbolisant la technologie numérique qui équipe ce modèle. « Dans ce premier film, nous imposons le concept d'une voiture suréquipée. Dans une seconde phase, nous apporterons des preuves », explique Yves Del Frate, coprésident d'Euro RSCG Works.

Quel que soit le parti pris créatif, la communication de l'industrie automobile répond à quelques règles. « Nous travaillons sur deux niveaux : à long terme, il s'agit de travailler l'image de la marque et de l'ancrer dans l'imaginaire des consommateurs. Sur un cycle plus court, la communication est rythmée par l'activité commerciale des

constructeurs », estime Raphaël de Andréis, directeur général adjoint d'Euro RSCG BETC, l'agence de Peugeot. L'installation et l'entretien de l'image de marque sont d'autant plus importants que « toutes les voitures se ressemblent ou, en tout cas, proposent le même type de prestation dans leurs segments », remarque M. Leforestier, dont l'agence Australie travaille pour le compte de Volvo.

Chaque constructeur affirme ses propres valeurs : la tenue de route pour Peugeot, la technologie pour BMW, ou la fiabilité pour Mercedes. Le positionnement n'empêche pas les marques de sortir de temps en temps de leur territoire. Pendant les fêtes de fin d'année, BMW a ainsi mis en avant l'aspect sécuritaire de ses modèles avec un film provocateur montrant un crash-test sur la musique de *Petit Papa Noël*.

De son côté, Renault a abandonné son slogan « Des voitures à vivre », qui correspondait à la période des Espace et des Twingo, pour se définir depuis septembre 2000 comme un « créateur d'automobiles ». Cette nouvelle voie (lire ci-dessous) correspond « à des modèles qui vont être de plus en plus audacieux », souligne Christophe Fillâtre, directeur commercial responsable du budget Renault chez Publicis Conseil.

## « PROCESSUS DE ZAPPING »

D'autres groupes ancrent leur communication dans la durée, comme Volkswagen, dont la publicité est assurée par l'agence DDB depuis l'époque de la première Coccinelle. « Volkswagen est l'une des rares marques dont la publicité fait partie du patrimoine. Si, du jour au lendemain, nous changions radicalement de communication, les clients perdraient leurs repères », note Vincent Léorat, directeur commercial de DDB Advertising.

L'image de marque installée,

reste à promouvoir les modèles. « Le marché automobile est entré dans un processus de zapping », analyse Laurence Courbin, chef du service publicité de Daimler-Chrysler France. Les consommateurs sont moins fidèles aux marques, ce qui suppose une communication non seulement plus puissante, mais surtout plus imaginative. « Le marché a évolué vers la création d'image. Nous cherchons à trouver l'adéquation entre la voiture et le style de vie de la cible à laquelle elle est destinée », expli-

à des modèles qui n'en ont pas forcément, certains publicitaires ont recours à une star. Après Grace Jones et Carl Lewis, Citroën s'est adjoint les services de Claudia Schiffer pour vanter les mérites de la Xantia. « Nous l'avons toujours fait en mettant la star au service d'une idée », affirme Yves Del Frate. « Pour le crash-test, nous avons choisi Claudia Schiffer parce que le fait qu'elle confie son visage à l'airbag de la voiture était un signe important de confiance », poursuit-il.

## Un concessionnaire virtuel moins intimidant

Si la vente de véhicules en ligne n'est toujours pas à l'ordre du jour, la présence sur le Web est devenue un outil de communication important pour les constructeurs. « C'est une phase intermédiaire entre la publicité et le passage chez le concessionnaire », estime Patrick Fillâtre, directeur commercial de Publicis, responsable du budget Renault. Un site permet aussi de créer un événement autour de modèles avant leur lancement. C'est le cas pour le coupé Avantime de Renault aux formes originales, qui est présenté sur la Toile depuis deux ans alors que son lancement est prévu pour l'automne 2001.

« C'est une sorte de concessionnaire virtuel, qui permet au client de faire un premier pas vers un modèle », souligne Xavier Real del Sarte, directeur général adjoint de Saatchi & Saatchi. Une vertu que confirme Laurence Courbin, directeur de la publicité de Daimler-Chrysler France : « La marque Mercedes véhicule une image si forte que certains clients, notamment pour nos modèles d'entrée de gamme, hésitent à entrer chez un concessionnaire. Le site leur permet une première approche. A nous ensuite de les convaincre qu'ils ont fait le bon choix. »

que Xavier Real del Sarte, vice-président de Saatchi & Saatchi, l'agence de Toyota.

Pour le lancement de la nouvelle version de la Laguna, Publicis Conseil a au contraire accentué sa campagne sur les équipements haut de gamme de ce modèle de grande diffusion. Pour éviter de dérouler un catalogue fastidieux, Pascal Midavaine et Serge Fichard, les auteurs de la campagne, ont utilisé une « imagerie médicale imaginaire », comme si la Laguna était un prolongement du corps de son conducteur.

Pour donner une identité forte

A l'opposé de cette philosophie, DDB s'est donné pour règle de « ne jamais emprunter l'image de quelqu'un pour faire valoir les qualités de nos marques », déclare Vincent Léorat.

Quelle que soit la stratégie adoptée, le rôle de la publicité va encore s'affirmer, alors que s'annonce une année 2001 moins faste que les précédentes. Ce qui n'empêche pas certains publicitaires de regretter qu'« il n'y ait plus de mauvaises voitures ». Elles rendaient les bons modèles plus faciles à vendre...

Frédéric Roy

## Les Casseurs de pub en guerre contre la formule 1

LE PILOTE de formule 1 et héros de bande dessinée Michel Vaillant trône dans la cour de sa ferme, brandissant fièrement une tomate, probablement biologiquement pure. Son casque intégral est converti en pot de fleurs et sa voiture de course en poulailler. Rebaptisé « Michel Baillant », le personnage créé par Jean Graton a été détourné par l'association Casseurs de pub, qui mène une campagne en vue de la suppression du Grand Prix de France de formule 1.

A cet effet, elle a édité 10 000 cartes postales à l'effigie de ce Vaillant façon José Bové, envoyées au président de la République, au premier ministre, aux ministres de l'environnement et de la jeunesse et des sports.

L'association est partie en guerre contre le Grand Prix de France en soulignant que « depuis des années, de nombreuses personnes participent à la réduction des émissions des gaz à effet de serre, dans leurs gestes quotidiens ou au travers des nombreuses responsabilités qu'elles exercent ».

Créée en 1999 à Lyon et regroupant une quinzaine de membres, Casseurs de pub s'inspire de son homologue canadienne AdBusters - dont elle a traduit le

nom en français - pour lutter contre « l'idéologie publicitaire ». Chaque livraison de sa lettre trimestrielle est l'occasion du lancement d'une opération spectaculaire comme la Journée sans achat, la Semaine sans télé, ou la Reentrée sans marque.

Autant d'actions inventées par AdBusters dans les années 90 et que Casseurs de pub mène en liaison avec d'autres associations comme Résistance à l'agression publicitaire (RAP) ou Paysages de France, qui lutte contre l'affichage commercial illégal. Outre sa lettre, ce petit groupe de frondeurs édite un fascicule annuel et dispose d'un site sur Internet : www.anti-pub.net.

S'ils ne se font pas d'illusions sur l'efficacité concrète de leur démarche contre le Grand Prix de France, les animateurs de Casseurs de pub insistent sur la portée symbolique de cette action. « Le but est d'abord de provoquer le débat au moment où le président de la République et le gouvernement rivalisent sur les effets d'annonce écologique », estime Bruno Clementin, administrateur de l'association.

F. R.

## Avec la Vel Satis, Renault vise les anticonformistes

### GENÈVE

de notre envoyé spécial

« Il y a cinq ans, nous nous sommes vraiment posé la question de savoir si nous allions rester dans le haut de gamme. » Cet aveu de Georges Douin, directeur général adjoint de Renault, résume les difficultés du constructeur français à trouver sa place dans ce segment de marché où les marques allemandes sont très présentes.

Le constructeur a finalement décidé de jouer la différence en proposant une voiture pour anticonformiste : la Vel Satis. Ce modèle, qui sera commercialisé à partir du début 2002 en remplacement de la Safrane, a été présenté, lundi 26 février, à Genève, en avant-première du Salon de l'auto, qui ouvrira ses portes jeudi. « C'est un moment idéal pour Renault pour se positionner sur ce segment : les frontières du luxe deviennent plus floues. Ce qu'on veut montrer aujourd'hui, c'est plus son aisance que son statut, ce qui ouvre le champ des possibles pour des achats plus individualisés », explique Claire Paternault, du cabinet de conseil en marketing Risc.

### CONTRE L'IMAGE DU PÈRE

Dans ce contexte, Vel Satis se veut l'anti-voiture statutaire. « Le véhicule n'est plus conçu comme un investissement, mais comme un achat plaisir au travers duquel on veut avant tout se différencier : on n'a pas forcément envie d'acheter la même voiture que son père, même si on en a les moyens », souligne M<sup>me</sup> Paternault.

Pourtant, jusqu'à présent, toutes les tentatives de Renault dans le haut de gamme se sont transformées en « demi-réussites », comme l'avoue pudiquement Louis Schweitzer, PDG du groupe. La R 25 n'a pas atteint le standing de qualité requis. Tandis que la Safrane, malgré une honnête carrière arrêtée en juillet 2000, n'avait pas « un design vraiment novateur ».

Renault a tiré les leçons de ces expériences. « La réussite est à ceux qui inventent, pas à ceux qui copient », assure M. Schweitzer.

Renault tente avec Vel Satis de rééditer dans le haut de gamme les succès qu'il a obtenus dans les modèles plus petits comme la Twingo ou la Megane Scenic.

« Il y a à peine cinq ans, nous n'avions pas la légitimité pour présenter une voiture comme Vel Satis », explique M. Douin. Grâce à ses succès, Renault a vaincu ses inhibitions pour jouer sa propre carte dans le haut de gamme. Si ce segment ne génère pas de gros volumes - il représente près de 13 % du marché européen, avec 1,8 million d'immatriculations -, il est stratégique sur le plan de l'image. « Le haut de gamme exprime le savoir-faire d'un constructeur et crédibilise en même temps le reste de la gamme », explique M. Schweitzer.

Les objectifs de ventes sont donc modestes. Renault compte vendre quelque 50 000 unités par an de son nouveau modèle, soit environ 3 %

du segment. François Hinfray, directeur commercial de Renault, estime que, « sur le plan financier, le risque n'est pas énorme ». Les investissements ont été limités à 3,6 milliards de francs grâce à la mise en place d'une plate-forme commune avec les autres véhicules haut de gamme du groupe dans l'usine de Sandouville (Seine-Maritime), la Laguna II sortie en janvier, le coupé Avantime, qui doit être lancé en septembre, et la remplaçante de l'Espace, prévue en 2002. Au total, le haut de gamme doit représenter, en 2003, 12 % du chiffre d'affaires européen du groupe, contre 8 % en 1999. Même si, comme le rappelle M. Schweitzer, « l'innovation n'a jamais réussi dans le haut de gamme », Renault veut apporter la preuve que c'est possible.

Stéphane Lauer

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le groupe italien Poligrafici Editoriale, propriétaire de *France Soir*, a demandé, lundi 26 février, la liquidation du quotidien belge *Le Matin* (5 800 exemplaires et 45 salariés), dont il est actionnaire à près de 40 %, via la société Presse Alliance, au côté de la région wallonne. La décision devrait être entérinée lors d'une assemblée générale extraordinaire vers le 20 mars.

■ **Saisi par le syndicat des journalistes SNJ-CGT, le tribunal des référés de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a reporté au lundi 5 avril l'examen du plan social de *L'Hebdo-La Vie ouvrière*, magazine de la CGT, qui prévoit la suppression de 35 postes, dont 11 de journalistes, sur 81. Le SNJ-CGT considère « que ce plan ne répond à aucune des exigences des lois et de la jurisprudence que la CGT a contribué à édifier ».**

■ **Le quotidien de gauche italien *L'Unità*, qui avait cessé de paraître le 28 juillet 2000, sera à nouveau en kiosques à partir du 17 mars, a annoncé, lundi 26 février, un responsable des Démocrates de gauche (DS), héritiers du PCI, ancien propriétaire de ce quotidien.**

■ **AUDIOVISUEL** : Laurent Touvet est nommé directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Diplômé de l'école des hautes études commerciales (HEC), cet ancien élève de l'ENA, âgé de trente-neuf ans est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il succède à Anne Durupt, qui occupait ce poste depuis août 1997.

■ **Des constructeurs automobiles impliqués dans la Formule 1 pourraient entrer dans le capital de la SLEC, la société allemande détenue à 50 % par EM TV, qui gère les droits de la Formule 1, a indiqué le groupe, lundi 26 février.**

■ **PUBLICITÉ** : la régie en ligne ad 2-one et Carat Interactive ont réalisé une étude visant à démontrer l'efficacité des « bannières » publicitaires sur Internet. Leur taux de mémorisation atteindrait 11 %, soit moins que le cinéma (75 %) et la télévision (15 %), mais plus que la presse, l'affichage ou la radio.

# SCIENCES ET AVENIR

Livre des morts, Livre de la vache du ciel,  
Livre du jour et de la nuit...

# Egypte

## Les livres secrets de l'immortalité

### URGENCES EN FRANCE

## Le palmarès des 643 services



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● **EDF : le groupe français EDF a signé lundi 26 février un protocole d'accord avec les groupes espagnols Endesa et Repsol-YPF** pour acquérir leurs parts dans la société argentine Edenor, distributeur électrique de la région de Buenos Aires. La part d'EDF passe donc de 32 % à 81 %.

● **BULL : le constructeur informatique français** devrait annoncer, jeudi 1<sup>er</sup> mars, lors de la présentation de ses résultats, une perte nette de plus de 200 millions d'euros pour l'exercice 2000, selon les Echos du 27 février. Au premier semestre 2000, Bull a enregistré une perte de 96 millions d'euros.

● **DISNEY : le groupe américain** a annoncé lundi la suppression de 135 emplois dans certaines de ses sociétés internet. Disney avait déjà indiqué à la fin janvier qu'il supprimerait 400 emplois au sein de Go.com, son portail internet.

● **ETOYS : le site de vente de jouets en ligne américain** a annoncé, lundi, qu'il allait se placer sous la protection de la loi américaine sur les faillites dans les prochains jours et fermer le site vers le 8 mars. « Les dettes, qui s'élevaient à 274 millions de dollars au 31 janvier 2001, dépasseront de façon substantielle (...) la valeur de toute vente potentielle d'actifs », relève eToys dans un communiqué.

● **LUXOTTICA : le fabricant italien de lunettes** a annoncé, mardi, le lancement d'une OPA amicale sur la société américaine First American Health Concepts (ophtalmologie et optique). La fusion entre First American Health Concepts et la division de Luxottica EyeMed Vision Care est prévue d'ici au deuxième trimestre.

● **INNOGY : le groupe britannique de gaz et d'électricité britannique** Innogy, né de la séparation des activités du groupe National Power, a annoncé mardi la prochaine acquisition de 94,75 % de Yorkshire Power Group pour environ 508,6 millions de livres (807,3 millions d'euros).

## SERVICES

● **DEUTSCHE BAHN : la société des chemins de fer allemands**, confrontée à de graves difficultés financières, espère accélérer son redressement grâce à un nouvel accord salarial plus compétitif. Ce dernier prévoit des accords-cadres pour les différentes activités de la société au lieu d'un accord global.

● **IBERIA : la cotation de la première compagnie aérienne espagnole** débutera le 3 avril à l'issue de l'offre publique de vente (OPV) portant sur les 53,9 % que détient encore l'Etat. L'entreprise est valorisée entre 350 et 390 milliards de pesetas (2,1 à 2,34 milliards d'euros).

● **CLUB MÉDITERRANÉE : le spécialiste du club de vacances** a choisi France Télécom pour la gestion de l'ensemble de ses télécommunications dans le cadre d'un contrat de l'ordre de 160 millions d'euros arrivant à échéance le 31 octobre 2008.

## FINANCES

● **CARTE BLEUE : les cartes bancaires de marque Carte Bleue en circulation en France** ont atteint en 2000 le chiffre record de 23,23 millions d'unités, contre 21,41 millions en 1999, a annoncé mardi le groupement Carte Bleue. La Carte Bleue Visa constitue les deux-tiers du parc total de Carte Bleue avec 15,75 millions d'unités (14,05 millions en 1999).

● **BANQUE HERVET : la fédération CGT des secteurs financiers « condamne vigoureusement »** la vente de la banque française au britannique HSBC, une cession qu'elle estime « lamentable » et « au détriment de l'intérêt des salariés et des secteurs financiers français ».

● **BNP SECURITIES : l'enquête annuelle réalisée par le Cabinet R & M** sur la qualité de l'activité de conservation de titres (custody) classe BNP Securities Services en 5<sup>ème</sup> position mondiale sur ce métier, alors que ni BNP ni Paribas n'apparaissent dans ce classement l'an dernier.

## RÉSULTATS

● **CGU-FRANCE : la filiale française de l'assureur britannique CGU**, a enregistré en 2000 une baisse de 40,6 % de son résultat net consolidé, non encore audité, en normes françaises, à 316 millions de francs (48 millions d'euros), contre 532 millions de francs (81 millions d'euros) en 1999.

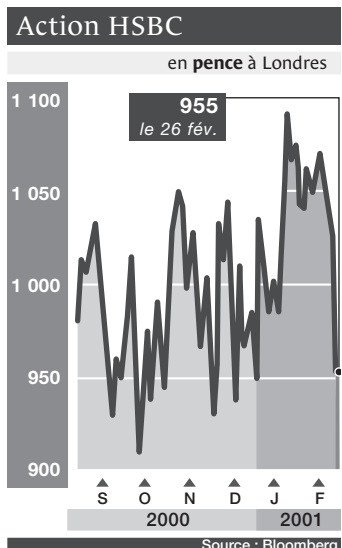
## VALEUR DU JOUR

## La Bourse s'inquiète des perspectives de la banque HSBC

LES INVESTISSEURS en Bourse n'ont pas apprécié les perspectives d'activité pour l'année 2001 du groupe bancaire britannique HSBC Holdings, qui, après avoir racheté le CCF, vient de s'offrir la Banque Hervet. L'action de la première capitalisation des banques européennes, négociée à Londres, a chuté de plus de 7 % en clôture de séance, lundi 26 février, pour terminer à 955 pence. En quelques semaines, le titre a ainsi effacé la quasi-totalité de ses gains de l'année. Il se négocie encore à 1092 pence le 24 janvier.

Selon le président du groupe, Sir John Bond, les perspectives pour l'année 2001 constituent « un défi ». Le ralentissement du rythme de croissance américain « ne sera pas sans effets sur les autres économies et particulièrement sur celles dépendantes de leurs exportations aux Etats-Unis, estime-t-il. Au Royaume-Uni, la concurrence ne montre aucun signe de ralentissement, et les changements structurels sur ce marché, tout comme à Hongkong où la dérégulation des taux d'intérêt sera achevée en juillet, laissent présager une période de forte compétition ».

Bien qu'en nette hausse, les résultats de l'année 2000 n'ont pas non plus satisfait les analystes. A 6,63 milliards de dollars, soit 7,2 milliards d'euros, le résultat net part du groupe s'est inscrit en hausse de 23 %. Stephen Green, direc-

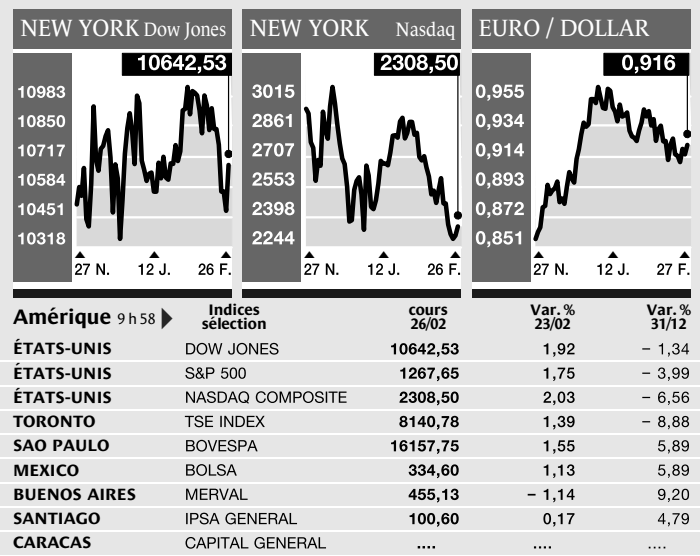


teur général et responsable des activités de banque d'investissement et de marchés a reconnu que « plus de la moitié des profits en 2000 proviennent d'une baisse des provisions, un quart de la contribution de nos acquisitions et un quart de notre croissance organique ». Quant au Crédit commercial de France (CCF), passé sous pavillon britannique en 2000, il a enregistré un bénéfice net de 478 millions d'euros en 2000, en hausse de 6,3 %. La croissance a atteint 21,5 % hors changement de périmètre et éléments exceptionnels. Pour son président Charles de Croisset, l'année 2000 a été un excellent cru pour le métier de banque de détail et l'établissement a déjà commencé à profiter de l'adossement au groupe HSBC.

Cécile Prudhomme



## AMÉRIQUES



## ASIE - PACIFIQUE



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 gagnait 0,43 %, mardi 27 février dans les premiers échanges, à 5 415,53 points. L'indice avait terminé en hausse de 1,73 %, lundi, à 5 415,10 points. L'indice technologique IT CAC 50 avait progressé de 2,31 %, à 2 141,55 points.

## FRANCFORT

RÉFÉRENCE de la Bourse allemande, l'indice DAX progressait de 0,42 %, mardi matin, à 6 189,49 points. Lundi, le DAX avait gagné 1,87 %, à 6 189,07 points. Le NEMAX 50, l'indice phare du Nouveau Marché francfortois, avait rebondi de 5,55 %, à 2 077,57 points.

## LONDRES

À LA BOURSE de Londres, l'indice Footsie était en hausse de 0,73 %, mardi matin, à 5 959,60 points. L'indice avait affiché une perte de 0,45 %, lundi, à 5 916,7 points. L'indice techMARK de la technologie avait progressé de 2,05 %, à 2 342,75 points.

## TOKYO

LES VALEURS NIPPONES ont fini, mardi, sur un net recul de 1,07 %, l'indice Nikkei revenant à sa valeur la plus faible depuis le 15 octobre 1998, à 13 059,86 points. L'indice de référence se rapproche, en même temps, de ses plus bas niveaux depuis l'éclatement de la bulle spéculative, au début des années 1990.

## NEW YORK

WALL STREET a été dopée, lundi 26 février, par les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed) avant la réunion de son comité de politique monétaire du 20 mars. Selon l'ancien gouverneur de la Fed et économiste en chef de Bear Stearns, Wayne Angell, la probabilité d'une baisse des taux d'un demi-point par la Réserve fédérale cette semaine était de 80 %. L'indice Dow Jones a gagné 1,92 %, à 10 642,53 points, tandis que le Standard and Poor's 500 a progressé de 1,75 %, à 1 267,65 points. Enfin, l'indice des valeurs technologiques Nasdaq a terminé par un bond de 2,03 %, à 2 308,49 points.

## TAUX

LES RENDEMENTS sur le marché des obligations d'Etat en Europe se détendaient dans les premières transactions, mardi 27 février. Celui des titres de l'Etat français à dix ans reculait à 4,95 %, toujours légèrement au-dessus des 4,81 % offerts par les emprunts du Trésor allemand.

## MONNAIES

L'EURO s'échangeait en légère hausse, à 0,9132 dollar, en début de matinée mardi. Le yen remontait face au dollar - 116,13 yens pour 1 dollar -, après les déclarations, mardi, de Masaru Hayami, le gouverneur de la Banque du Japon, estimant qu'un nouvel assouplissement des taux n'était pas nécessaire pour l'instant.

## ÉCONOMIE

## L'Europe ouvre ses frontières aux pays les plus pauvres

LES MINISTRES des affaires étrangères des Quinze sont parvenus à un accord, lundi 26 février, sur l'ouverture des marchés européens sans droits de douane à tous les produits, sauf les armes, en provenance des pays les plus pauvres. Cette mesure d'ouverture totale des marchés est « une première »

mondiale, a souligné le commissaire européen au commerce Pascal Lamy. La mesure, qui s'appliquera à l'ensemble de la production des quarante-huit pays les moins avancés, prévoit un calendrier d'ouverture progressive des marchés pour trois produits agricoles jugés « sensibles » : les bananes, le sucre et le riz. « L'Union européenne, qui a joué un rôle leader, devait renforcer sa propre crédibilité, de manière à démontrer que nous sommes disposés à tenir compte des besoins des pays les moins avancés dans le cadre de la libéralisation », a ajouté M. Lamy.

La décision prise lundi s'inscrit dans la perspective de la relance d'un nouveau cycle de négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour laquelle l'Union européenne entend obtenir le soutien des pays en développement, après l'échec de la conférence de Seattle en 1999. La libéralisation sera totale à partir de 2006 pour les bananes et à partir de 2009 pour le sucre et le riz. Un calendrier fixera la diminution des droits de douane pendant la période d'intermédiaire.

■ **ÉTATS-UNIS : le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, devait donner, mercredi 28 février, un discours sur la politique monétaire réactualisé** par rapport à celui qu'il a délivré il y a deux semaines sur le même sujet, a indiqué lundi un porte-parole de la Fed. M. Greenspan commentera les derniers développements économiques survenus depuis son intervention du 13 février devant le Sénat. Habituellement, le président de la Fed donne le même discours devant les sénateurs et les représentants de la Chambre, avec un jour de différence et au maximum une semaine d'écart. Depuis cette intervention, le gouvernement américain a notamment publié des chiffres d'une inflation plus soutenue et, mardi 27 février, le Conférence Board devait publier son indice de confiance des consommateurs qui devrait montrer une nouvelle glissade, selon les attentes des analystes.

■ **La croissance du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis** en 2001 devrait être de 2 % au lieu des 3,4 % envisagés, a annoncé lundi la National Association for Business Economics (NABE). La croissance devrait toutefois rebondir à 3,5 % en 2002, affirme la NABE, qui fonde ses estimations sur une enquête auprès de trente-quatre experts en prévision économique. La précédente estimation d'une croissance de 3,4 % du PIB en 2001 avait été établie sur la base d'une enquête réalisée en novembre 2000.

■ **ALENA : le ministre mexicain de l'économie, Ernesto Derbez, a déclaré lundi que le traité de libre-échange Etats-Unis - Mexique - Canada (ALENA) pourrait être étendu** pour mener à une « convergence économique » en faveur du développement régional et des travailleurs migrants. Le ministre a fait cette déclaration lors de la réunion du Forum économique mondial qui se tenait jusqu'à mardi à Cancun et qui a réuni plus de quatre cents responsables de gouvernement et du monde financier. Plusieurs intervenants ont souligné que les échanges entre les Etats-Unis et le Mexique ont quadruplé depuis la signature du traité le 1<sup>er</sup> janvier 1994, pour atteindre près de 250 milliards de dollars en 2000.

■ **CHINE : le pays ouvrira ses marchés de manière « graduelle et conditionnelle »** tout en respectant ses engagements après son adhésion à l'OMC, a déclaré un haut responsable chinois cité par l'agence Chine nouvelle. Long Yongtu, qui est aussi le principal négociateur chinois à Genève, a déclaré lundi à Bo'ao, dans le sud du pays, que l'ouverture des marchés chinois devait être « proportionnelle avec le niveau de développement de la Chine, tant en termes de rapidité qu'en ampleur ». Prenant la parole à Bo'ao, en marge d'un Forum économique asiatique créé à l'initiative de la Chine, M. Long a également souligné que la Chine respecterait ses promesses. Ses propos interviennent alors que la Chine paraît s'être résignée à ne pas pouvoir adhérer à l'OMC avant l'été.

■ **AUSTRALIE : l'économie est en bonne position pour faire face au ralentissement mondial**, a indiqué mardi un haut responsable de la Banque centrale d'Australie. Alors que l'économie australienne pouvait être exposée, elle se trouvait « dans la meilleure configuration possible » face à un tel ralentissement, a déclaré Malcom Edey, directeur de l'observatoire économique de la Banque centrale lors de la conférence annuelle du bureau australien des ressources agricoles et économiques.

## Taux de change fixe zone Euro

| Euro contre                | Taux    | contre franc               | Taux    |
|----------------------------|---------|----------------------------|---------|
| FRANC.....                 | 6,55957 | EURO.....                  | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK.....          | 1,95583 | DEUTSCHEMARK.....          | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000)..... | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000).....     | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100).....   | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100).....   | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100).....    | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100).....    | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10).....  | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10).....  | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE.....       | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE.....       | 8,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371 | 1,66575 | FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660 | 1,39899 |
| FRANC BELGE (10).....      | 4,03399 | FRANC BELGE (10).....      | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND.....        | 5,94573 | MARKKA FINLAND.....        | 1,10324 |
| DRACHME GREC. (100).....   | 3,40750 | DRACHME GREC. (100).....   | 1,92503 |

## Hors zone Euro

| Euro contre            | 26/02    | Cours                   | 26/02   |
|------------------------|----------|-------------------------|---------|
| COURONNE DANOISE.....  | 7,4648   | COUR. NORVÉGIENNE.....  | 8,2230  |
| COUR. SUÉDOISE.....    | 9,0230   | COUR. SLOVÈNE.....      | 34,5800 |
| DOLLAR AUSTRALIEN..... | 1,7389   | DOLLAR CANADIEN.....    | 1,3968  |
| DOLLAR HONGKONG.....   | 7,1018   | DOLLAR NÉO-ZÉLANDE..... | 2,0955  |
| FORINT HONGROIS.....   | 266,2000 | LEU ROMAIN.....         | 2,4613  |
| ZLOTY POLONAIS.....    | 3,7440   |                         |         |

## Cours de change croisés

| 27/02 9h58        | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR.S. |
|-------------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| DOLLAR.....       | .....        | 0,86084        | 0,91600    | 0,13963     | 1,44695     | 0,59568     |
| YEN.....          | 116,16500    | .....          | 106,40500  | 16,21500    | 168,05000   | 69,20500    |
| EURO.....         | 1,09170      | 0,93981        | .....      | 0,15245     | 1,57940     | 0,65040     |
| FRANC.....        | 7,16190      | 6,16575        | 6,55957    | .....       | 10,36425    | 4,26655     |
| LIVRE.....        | 0,69111      | 0,59485        | 0,63315    | 0,09655     | .....       | 0,41185     |
| FRANC SUISSE..... | 1,67875      | 1,44515        | 1,53765    | 0,23435     | 2,42920     | .....       |

## Taux d'intérêt (%)

| Taux 26/02      | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|-----------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE.....     | 5,08      | 4,69        | 4,97        | 5,47        |
| ALLEMAGNE.....  | 4,80      | 4,81        | 4,83        | 5,36        |
| GDE-BRETAG..... | 5,38      | 5,61        | 4,98        | 4,52        |
| ITALIE.....     | 4,80      | 4,75        | 5,24        | 5,84        |
| JAPON.....      | 0,44      | 0,20        | 1,42        | 2,08        |
| ÉTATS-UNIS..... | 5,53      | 4,87        | 5,10        | 5,48        |
| SUISSE.....     | 3,12      | 3,38        | 3,52        | 4,06        |
| PAYS-BAS.....   | 4,76      | 4,75        | 4,97        | 5,43        |

## Matif

| Cours 9h58     | Volume 27/02 | dernier prix | premier prix |
|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Notionnel 5,5  |              |              |              |
| MARS 2001..... | 17136        | 89,54        | 89,55        |
| Euribor 3 mois |              |              |              |
| MARS 2001..... | NC           | NC           | NC           |

## Pétrole

| En dollars             | Cours 26/02 | Var. % 23/02 |
|------------------------|-------------|--------------|
| BRENT (LONDRES).....   | 25,95       | -0,61        |
| WTI (NEW YORK).....    | 0,28        | -1,70        |
| LIGHT SWEET CRUDE..... | 28,27       | -0,93        |

## Matières premières

| En dollars               | Cours 26/02 | Var. % 23/02 |
|--------------------------|-------------|--------------|
| <b>MÉTAUX (LONDRES)</b>  |             |              |
| CUIVRE 3 MOIS.....       | 1765,50     | +0,03        |
| ALUMINIUM 3 MOIS.....    | 1565,50     | -0,10        |
| PLOMB 3 MOIS.....        | 504         | .....        |
| ETAIN 3 MOIS.....        | 5160        | -0,29        |
| ZINC 3 MOIS.....         | 1028,50     | -0,24        |
| NICKEL 3 MOIS.....       | 6285        | -0,24        |
| <b>MÉTAUX (NEW YORK)</b> |             |              |
| ARGENT A TERME.....      | 4,47        | +0,45        |
| PLATINE A TERME.....     | 152634,50   | +0,05        |
| <b>GRAINES DENRÉES</b>   |             |              |
| BLÉ (CHICAGO).....       | 259         | .....        |
| MAIS (CHICAGO).....      | 209,50      | +0,12        |
| SOJA TOURTEAU (CHG.)     | 158,20      | +0,13        |
| <b>SOFTS</b>             |             |              |
| CACAO (NEW YORK).....    | 1120        | -3,45        |
| CAFÉ (LONDRES).....      | .....       | .....        |
| SUCRE BL. (LONDRES)..... | .....       | .....        |

## Or

| En euros               | Cours 26/02 | Var. % 23/02 |
|------------------------|-------------|--------------|
| OR FIN KILO BARRE..... | 9250        | +0,33        |
| OR FIN                 |             |              |



VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Adecco s'est apprécié de 3,47 %, à 1 045 francs suisses, lundi 26 février. Le leader mondial du travail temporaire a profité de l'annonce d'excellents résultats par son concurrent belge Creyf.

L'action Deutsche Telekom s'est envolée lundi de 7,49 %, à 26,39 euros. L'opérateur a bénéficié des velléités de coopération entre les opérateurs qui ont décroché une licence UMTS en 2000 en Allemagne. Trois d'entre eux (Viag Intercom, MobilCom et Telefonica) ont confirmé, lundi, examiner des possibilités de rapprochement pour la construction du réseau de téléphonie mobile de troisième génération.

Kinowelt a bondi lundi de 28,47 %, à 16,20 euros, sur le Neuer Markt, le marché des valeurs technologiques allemandes. Des rumeurs de rachat par le géant allemand du secteur, Bertelsmann, ont nourri la spéculation.

L'action Telefonica a gagné lundi 3,70 %, à 17,96 euros. L'opérateur devait publier, mardi 27 février, ses résultats pour l'exercice 2000. Les analystes attendent un bénéfice net compris entre 2,23 milliards et 2,58 milliards d'euros, contre 1,80 milliard en 1999. Sa filiale Telefonica Moviles a annoncé lundi un bénéfice net de 590,6 millions d'euros en 2000, en hausse de 20,1 %.

27/02 10h08

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, and BMW.

27/02 10h08

Table of stock prices for the BANQUES sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, and ALL & LEICS.

27/02 10h08

Table of stock prices for the CONSTRUCTION sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

27/02 10h08

Table of stock prices for the CONSUMMATION CYCLIQUE sector, including companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

27/02 10h08

Table of stock prices for the PRODUITS DE BASE sector, including companies like ACERALIA, ACERINOX R, and ALUMINIUM GREC.

27/02 10h08

Table of stock prices for the CHIMIE sector, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

27/02 10h08

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including companies like ACTELION, ALTANA AG, and ASTRAZENECA.

27/02 10h08

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

27/02 10h08

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including companies like D'IETTEREN SA, FRAX, and GBL.

27/02 10h08

Table of stock prices for the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector, including companies like ATLANTIC TELECO, EIRCOM, and BRITISH TELECOM.

27/02 10h08

Table of stock prices for the ÉNERGIE sector, including companies like BG GROUP, BP AMOCO, and CEPSA.

27/02 10h08

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like 3I GROUP, ALMANI, and ALPHA FINANCE.

27/02 10h08

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including companies like AHOLD, ALTADIS, and AMADEUS GLOBAL.

27/02 10h08

Table of stock prices for the SERVICES COLLECTIFS sector, including companies like ACEA, AEM, and ANGLIAN WATER.

27/02 10h08

Table of stock prices for the BRUXELLES sector, including companies like ARTHUR, ENVIPOCO HLD CT, and FARDIS B.

27/02 10h08

Table of stock prices for the FRANCFORT sector, including companies like UNITED INTERNET, AXITRON, and AUGUSTA TECHNOLOGIE.

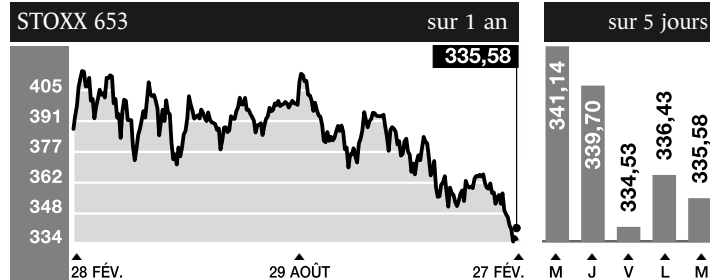


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index, including TELE PIZZA, THE SWATCH GRP, and THOMSON MULTIME.

Table of stock prices for companies in the PHARMACIE sector, including ACTELION, ALTANA AG, and ASTRAZENECA.

Table of stock prices for companies in the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including ABB N, ADECCO N, and AEROPORTI DI RO.

Table of stock prices for companies in the CONGLOMÉRATS sector, including D'IETTEREN SA, FRAX, and GBL.

Table of stock prices for companies in the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector, including ATLANTIC TELECO, EIRCOM, and BRITISH TELECOM.

Table of stock prices for companies in the ÉNERGIE sector, including BG GROUP, BP AMOCO, and CEPSA.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3I GROUP, ALMANI, and ALPHA FINANCE.

Table of stock prices for companies in the BIENS DE CONSOMMATION sector, including AHOLD, ALTADIS, and AMADEUS GLOBAL.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector, including ACEA, AEM, and ANGLIAN WATER.

Table of stock prices for companies in the BRUXELLES sector, including ARTHUR, ENVIPOCO HLD CT, and FARDIS B.

Table of stock prices for companies in the FRANCFORT sector, including UNITED INTERNET, AXITRON, and AUGUSTA TECHNOLOGIE.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AXITRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

Table of stock prices for companies in the EURO STOXX50 sector, including VOLVO -A, VOLVO -B, and DJ E STOXX IND G P.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AXITRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

Table of stock prices for companies in the EURO STOXX50 sector, including VOLVO -A, VOLVO -B, and DJ E STOXX IND G P.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AXITRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

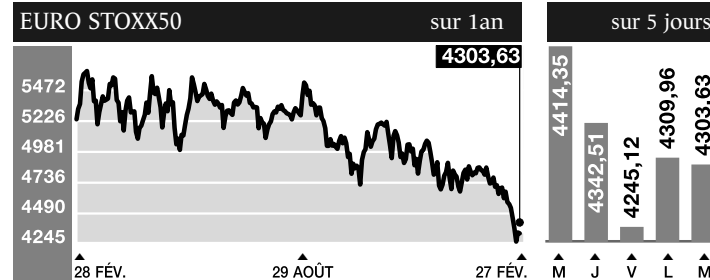


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VOLVO -A, VOLVO -B, and DJ E STOXX IND G P.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AXITRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

Table of stock prices for companies in the EURO STOXX50 sector, including VOLVO -A, VOLVO -B, and DJ E STOXX IND G P.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AXITRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

Table of stock prices for companies in the EURO STOXX50 sector, including VOLVO -A, VOLVO -B, and DJ E STOXX IND G P.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AXITRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

Table of stock prices for companies in the EURO STOXX50 sector, including VOLVO -A, VOLVO -B, and DJ E STOXX IND G P.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AXITRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

Table of stock prices for companies in the EURO STOXX50 sector, including VOLVO -A, VOLVO -B, and DJ E STOXX IND G P.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AXITRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

Table of stock prices for companies in the EURO STOXX50 sector, including VOLVO -A, VOLVO -B, and DJ E STOXX IND G P.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including AXITRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

Advertisement for dexiplus.fr, an online wealth management service, featuring the text 'Espace bourse Espace sicav Espace épargneplus' and 'dexiplus.fr'.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the EURO NOUVEAU MARCHÉ sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, and CTAC.

BRUXELLES

Table of stock prices for the BRUXELLES sector, including ARTHUR, ENVIPOCO HLD CT, and FARDIS B.

FRANCFORT

Table of stock prices for the FRANCFORT sector, including UNITED INTERNET, AXITRON, and AUGUSTA TECHNOLOGIE.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce. CODES PAYS HORS ZONE EURO: CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.







**SCIENCES** Le 21 août 1986, une énorme émission de gaz carbonique provenant du lac Nyos, situé dans le cratère d'un ancien volcan au Cameroun, a tué 1 746 personnes. ● DES

ÉTUDES ont montré que le fond du lac était alimenté en permanence par du gaz carbonique provenant du magma sous-jacent. ● UNE NOUVELLE CATASTROPHE est toujours

possible. Pour l'éviter, une équipe française de l'université de Savoie a mis au point un système de dégazage des eaux du lac, qui reproduit en contrôlant le mécanisme

d'émission naturel. ● LA PREMIÈRE INSTALLATION permanente de dégazage a été mise en place en janvier. Des essais sont en cours pour contrôler la montée des gaz depuis la

France. ● POUR ÊTRE À L'ABRI d'une nouvelle éruption, il faudrait installer quatre autres appareils de ce type, pour lesquels aucun financement n'a encore été trouvé.

## Au Cameroun, le fond du lac Nyos commence à être purgé de son gaz mortel

En 1986, une gigantesque bulle de gaz carbonique tuait plus de 1 700 personnes sur les bords du lac. Aujourd'hui, une équipe française, financée par des fonds américains, tente de désamorcer cette « bombe » en provoquant artificiellement le dégazage de ces eaux

LE 21 AOÛT 1986, l'émission d'une importante quantité de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) relâché par les eaux du lac Nyos, au Cameroun, provoquait la mort de 1 746 personnes et de milliers d'animaux. Les études réalisées par la suite par une équipe internationale de scientifiques ont montré que les eaux de ce lac, situé dans le cratère d'un ancien volcan, se rechargent en permanence en CO<sub>2</sub>, dissous provenant du magma sous-jacent. Lorsque le point de saturation de l'eau est atteint, il se produit une réaction analogue à celle qui a lieu lorsqu'on ouvre une bouteille de champagne, et le gaz sort alors avec force dans l'atmosphère.

Pour empêcher qu'un tel événement ne se reproduise, des chercheurs français dirigés par Michel Halbwegs, professeur de physique à l'université de Savoie (Chambéry), prônent depuis 1992 la mise en place d'un système de dégazage des eaux du lac. Après la réalisation réussie d'un prototype en 1995, une première station permanente de dégazage a été installée en janvier. Le 28 janvier, un premier jet de CO<sub>2</sub> mélangé à de la vapeur d'eau a jailli dans le ciel à la vitesse de 100 km/h et est monté jusqu'à une hauteur de 50 mètres.

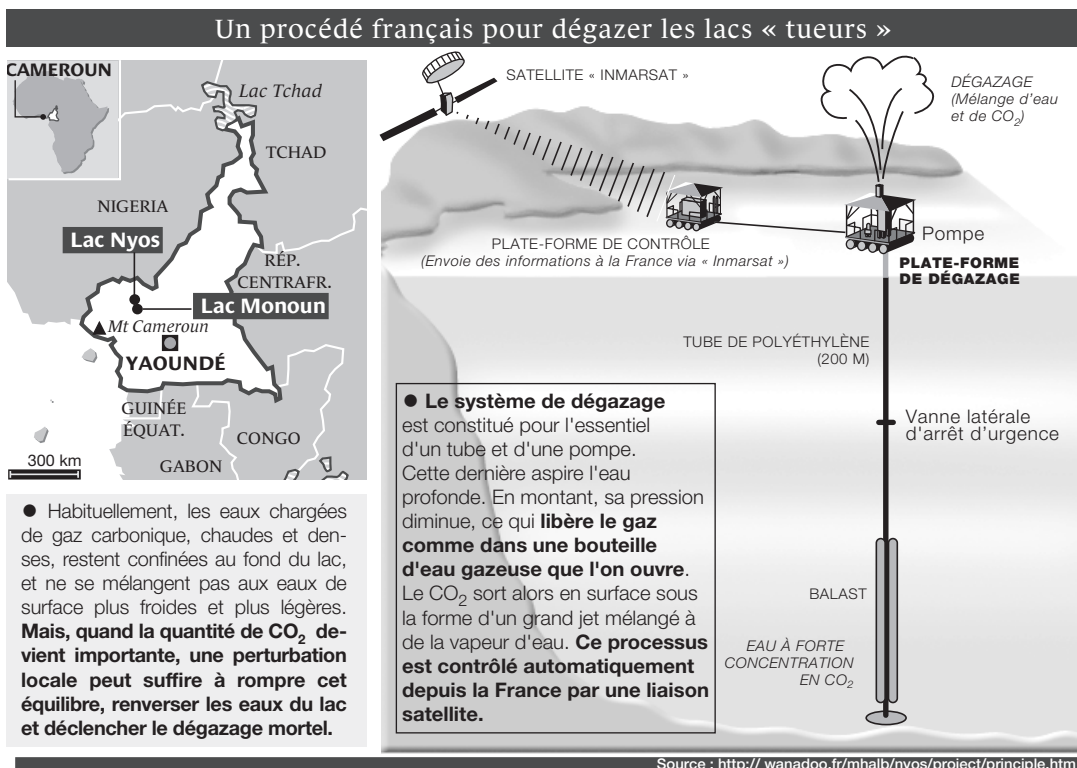
Grâce à cette installation, il est ainsi possible de suivre jour après jour l'évolution des eaux du lac, et de réagir en cas de problème.

« Si la station détecte deux capteurs défaillants en même temps, elle arrête automatiquement le jet et prévient la France », explique Michel Halbwegs. Un autre appareil de contrôle a été également construit sur place, à l'abri de bâtiments en dur pour permettre à des techniciens camerounais du ministère de la recherche de stopper le panache de gaz s'ils observent des dysfonctionnements.

### UN AUTRE LAC DANGEREUX

L'ensemble de ces installations a été financé à hauteur de 300 000 dollars (environ 2,3 millions de francs) par l'US Office of Foreign Disaster Assistance. Par ailleurs, des scientifiques américains ont reçu un supplément de 100 000 dollars (près de 720 000 francs) pour installer deux stations climatiques et deux stations d'alerte qui mesurent la pression totale du gaz à une profondeur de 200 mètres et alertent dès que le taux de CO<sub>2</sub> dépasse son niveau habituel de 0,5 %.

L'amélioration apportée par cette colonne d'extraction n'est pourtant pas suffisante pour écarter définitivement le danger et per-



Habituellement, les eaux chargées de gaz carbonique, chaudes et denses, restent confinées au fond du lac, et ne se mélangent pas aux eaux de surface plus froides et plus légères. Mais, quand la quantité de CO<sub>2</sub> devient importante, une perturbation locale peut suffire à rompre cet équilibre, renverser les eaux du lac et déclencher le dégazage mortel.

ment que son voisin. Les scientifiques se posent encore des questions sur le phénomène qui a coûté la vie aux populations vivant près de ces deux lacs. Une équipe internationale constituée de Français, d'Américains (George Kling de l'université de Michigan et William Evans de l'US Geological Survey), d'un Camerounais (Gregory Tanyileke) et d'un Japonais (Minoru Kusakaba) a certes établi

que le gaz carbonique s'infiltrait dans les eaux des lacs en passant par les couches sédimentaires qui tapissent leurs profondeurs.

### UNIQUE EN CINQUANTE ANS

A l'époque du drame, le volcanologue Haroun Tazieff avait écarté cette hypothèse. Il pensait alors que cette brutale émission de gaz toxique était le fait d'un puissant phénomène volcanique,

une éruption phréatique qui aurait libéré le gaz incriminé. Depuis, la thèse d'un « retournement », pour des raisons encore à éclaircir, des eaux profondes du lac saturées en gaz carbonique et ramenées soudain en surface à la préférence des spécialistes. Mais ils ne comprennent toujours pas pourquoi cette recharge s'effectuait si vite, d'autant qu'aucune chronique, remontant jusqu'à cin-

quante ans en arrière, ne témoigne d'un pareil événement.

Les chercheurs pensent actuellement que cette recharge pourrait être liée à un phénomène tectonique de très grande ampleur lié à la chaîne des volcans du Cameroun. L'éruption du mont Cameroun en 1982, tout comme celle de 1999, aurait pu déstabiliser la région et favoriser ainsi, ce qui n'a heureusement pas été le cas il y a deux ans, ces dégagements gazeux. Reste que Nyos et Monoun sont uniques en leur genre et « constituent une curiosité géologique ». Ce sont des lacs de cratère (maar) créés par la rencontre de magma coulant le long d'une fissure transversale avec une nappe phréatique.

L'interaction entre les deux milieux provoque une explosion, avec vaporisation d'eau et projection de matière. Ce « qui donne naissance à ce type de cratère très particulier doté de parois très raides de près de 45 degrés et d'un fond plat » explique Michel Halbwegs. Il existe d'autres lacs de maar dans le monde. Mais aucun autre phénomène de concentration du CO<sub>2</sub> n'a jamais été constaté ailleurs. Des recherches effectuées en Indonésie, où pourtant les volcans et les sources d'eau gazeuses abondent, n'ont rien donné.

En France, après la catastrophe de Nyos, des études ont été menées sur le lac Pavin (Puy-de-Dôme) pour voir s'il représentait un danger. Heureusement, il n'en est rien.

Christiane Galus

### Du méthane dans le lac Kivu

Les eaux d'une autre retenue, le lac Kivu, situé à la frontière entre le Rwanda et la République démocratique du Congo, sont également très chargées en gaz. Mais, à la différence des eaux des lacs Nyos et Monoun, saturées en gaz carbonique d'origine magmatique, celles du Kivu contiennent du méthane provenant de la décomposition des végétaux. La quantité de gaz que contient ce lac, réputé pour la beauté de ses paysages, est en proportion avec sa taille imposante : 2 650 km<sup>2</sup> de surface pour une profondeur de 600 mètres.

Ses réserves sont telles qu'une entreprise belge a, avant les années 1960, tenté d'extraire ce méthane avec un gros tuyau placé au fond du lac. Le gaz ainsi récupéré alimenta un temps en énergie une brasserie voisine. Mais les troubles qui survinrent dans cette région conduisirent à mettre fin à ce pompage.

Sur place, les Français ont installé un tube de polyéthylène équipé de capteurs qui descendent jusqu'à 203 mètres de profondeur dans les eaux de ce lac de cratère, sans toutefois en atteindre le fond. L'eau est alors aspirée par une puissante pompe placée sur un radeau. En remontant, la pression qui s'exerce sur ce fluide diminue et entraîne ainsi, vers 130 mètres de profondeur, l'amorçage des premiers phénomènes de dégazage. Le processus s'accélère alors et donne lieu à la formation d'un puissant jet de gaz et d'eau qui s'auto-entretient.

Sur un second radeau, un système de télésurveillance relié par satellite Inmarsat transmet ses informations à une société, Data Environnement, qui est implantée à Chambéry (France). Les premiers essais sont en cours.

mettre le retour sur place des populations. Une seule colonne rejette dans l'atmosphère 20 millions de mètres cubes de gaz par an. Ce qui est beaucoup.

Mais il reste encore 300 millions de mètres cubes stockés dans les profondeurs du lac. Il faudra donc installer quatre autres colonnes de dégazage pour être tranquille ce qui demandera un financement supplémentaire – et toujours pas trouvé – de 2 millions d'euros. Ensuite, il faudra sans doute équiper d'un système similaire un second lac camerounais, le lac Monoun, situé à 120 kilomètres de là, et qui, en 1984, avait tué 37 personnes. Il est également très près de la saturation, mais, étant plus petit que le lac Nyos, il semble moins dangereux et paraît se recharger beaucoup plus lente-

## « Comme si une bombe à neutrons avait explosé »

« DANS LE PREMIER VILLAGE que nous avons traversé, nous avons vu des hommes et des femmes étendus sur le sol, parfois devant leurs cases ou encore allongés dans leur lit, parfois sur la piste. » Le Père Horn, un prêtre néerlandais parvenu sur les lieux deux jours après la catastrophe, est atterré. Autour de lui, le paysage n'est que désolation. Dans les prairies et sur les pentes herbeuses qui bordent le lac, des milliers de cadavres de bétail. Même l'herbe a souffert des bouffées toxiques que le dégazage catastrophique des eaux du lac Nyos a vomies.

C'était le 21 août 1986. Sans le moindre signe précurseur, une énorme bulle de gaz carbonique jaillit de ce lac, situé à 300 km au nord-ouest de Yaoundé, la capitale du Cameroun. En quelques secondes, environ 1 750 personnes meurent, pour la plupart par asphyxie parce que privées d'oxygène. Et ce jusqu'à une dizaine de kilomètres du lac... Dépassées, les autorités camerounaises ne peuvent que constater l'ampleur des dégâts et organiser les secours pour donner les

premiers soins aux 20 000 personnes intoxiquées – brûlures, difficultés respiratoires – par ces émanations mortelles. Les scientifiques se perdent en conjectures sur les origines de cette catastrophe survenue, rappellent-ils, « dans une région volcanique ». Dans la capitale, les politiciens fêtent discrètement le rétablissement des relations diplomatiques entre Israël et le Cameroun, tout en rappelant qu'en 1984 un phénomène aussi soudain avait affecté les rives d'un lac voisin, le lac Monoun, et tué 37 personnes.

### REMÈDES DÉRISOIRES

Les secours s'organisent tant bien que mal tandis que l'aide internationale se met en route. Sur place, les militaires répandent avec l'aide des habitants restés valides les tonnes de chaux vive apportées par avion pour contrer de possibles épidémies. Les sauveteurs recueillent dans l'incompréhension les témoignages des trop rares rescapés des quatre villages les plus touchés : Nyos, Souboum, Cha et Fang. « J'ai entendu une

violente explosion, raconte l'un d'entre eux, un habitant de Souboum. Je me suis levé, Je suis sorti de ma case. J'ai eu alors très chaud et j'ai senti des brûlures sur ma peau. Vite je suis allé chercher mes enfants et j'ai pris de l'huile de palme et du miel. J'en ai donné à ma femme, mais pour mes enfants il était trop tard. »

L'huile de palme et le miel. Deux remèdes préconisés lors de précédentes émanations. Deux remèdes dérisoires eu égard à l'ampleur de la catastrophe. C'est « comme si une bombe à neutrons avait explosé, ne détruisant rien mais tuant toute vie », se désole alors le Père Horn. Sur les eaux du lac rendues de nouveau calmes, rien si ce n'est qu'elles ont perdu leur clarté et qu'elles charrient des poissons morts. Les mêmes que ceux qu'un témoin prétendait avoir vu quelques semaines plus tôt, flottant le ventre en l'air à la surface du lac. Etait-ce un signe annonciateur de la catastrophe ?

J.-F. A.

## Ifremer et TotalFinaElf suivent le cours du fleuve Zaïre jusque sous la mer

LE DESTIN des fleuves ne s'arrête pas « à l'Océan où tout finit ». Il court bien au-delà des marges des continents, comme le prouve de façon éclatante l'expédition Zaïango (pour Zaïre, Angola, Congo), menée conjointement par l'Institut français pour la recherche et l'exploitation de la mer (Ifremer) et le groupe pétrolier TotalFinaElf. Cette campagne, dont les premiers résultats ont été présentés vendredi 23 février, a permis d'étudier les méandres sous-marins du second fleuve du monde derrière l'Amazonie, le Zaïre, dont les eaux denses creusent dans le plancher océanique de véritables canyons. Entamée en 1998, elle s'est achevée début 2001 par l'exploration, à l'aide du nouveau robot sous-marin Victor 6000, de ces grandes vallées sous-marines, étonnamment actives.

« Lors de la dernière descente, alors que le robot était arrivé au fond, lumières allumées, on ne voyait rien, se souvient Guy Leclercq (Ifremer), qui pilotait l'engin depuis l'Atalante, un navire de surface. On a commencé par incriminer l'information, puis on a décidé de remonter. Les écrans ont tourné au rouge, puis on a aperçu une sorte de neige, avant d'émerger d'un flot de pous-

sières. » Le robot venait de traverser, sans dégât, une avalanche sous-marine, rapportant des images uniques d'un phénomène dont l'importance est soupçonnée par les géologues depuis les années 1950.

Ces éboulements, causés par l'accumulation de sédiments fluviaux, surviennent épisodiquement. « Très énergétiques, ces avalanches peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres en quelques heures », assure Bruno Savoye, chef du projet Zaïango.

### « ÉPONGES » À PÉTROLE

Un mécanisme qui intéresse les pétroliers. Les avalanches contribuent en effet, au débouché des canyons qu'elles creusent, à la formation de pièges à hydrocarbures : des « éponges » de sables recouvertes d'argile imperméable, capables de recueillir le pétrole formé, au fil des âges, par la transformation de la matière organique drainée là par les fleuves. L'exploration pétrolière a déjà permis d'identifier nombre de gisements de ce type, au large des grands deltas (Mississippi, Amazonie, et bien sûr, le Zaïre).

« On trouve du pétrole dans les paléo-vallées, vieilles de 15 millions d'années, confirme Thibaut Huyghues-Despointes, directeur

de la recherche pour l'exploration de TotalFinaElf. Mais pas dans les vallées actives », comme celle explorée par Victor.

Le but de l'expédition n'était pas de prospecter de nouveaux gisements, mais de mieux comprendre les mécanismes géologiques à l'origine de leur formation, dans l'espoir de mieux évaluer le rendement des futurs gisements profonds. Pour l'heure, TotalFinaElf s'apprête à exploiter le site de Girasol, au large de l'Angola, par 1 400 m de fond. Il y a quelques années, on estimait que passé 500 m de profondeur, on ne trouverait plus de gisement. Zaïango a confirmé qu'il pouvait s'en trouver par plus de 3 000 m. Reste à mettre au point les techniques d'extraction capables de rentabiliser l'« ultra-deep ».

La campagne, d'un coût total de 100 millions de francs (15,2 millions d'euros) financé à parité par Ifremer et le pétrolier, a commencé par une meilleure caractérisation de la topographie sous-marine de l'« éventail » du Zaïre, une zone d'environ 200 000 km<sup>2</sup> où les navires d'Ifremer ont pu distinguer 80 paléo-chenaux.

Le chenal sous-marin actuel, très « méandriforme », débouche à

760 km de la côte, et reste très creusé sur tout son cours, avec des parois de 100 m sous 4 300 m d'eau ! Le robot télécommandé a ensuite parcouru quelques portions, effectuant des relevés et « carottant » les flancs.

Victor a aussi exploré quelques oasis de vie. La découverte des fumeurs, ces sources chaudes qui bordent les dorsales, a montré que des écosystèmes peuvent subsister en l'absence totale de lumière. L'énergie du Soleil y est remplacée par celle produite par des bactéries, capables de dégrader des éléments soufrés ou des hydrocarbures pour former de la matière organique dont se nourrissent les animaux supérieurs.

Un processus similaire se produit dans des zones de sortie d'hydrocarbures, les pockmarks (« pustules »), où Victor a filmé un foisonnement de récifs coralliens, des champs de vers sous-marins, de clams ou de moules. Pour Myriam Sibuet, biologiste au centre de Brest d'Ifremer, ces faunes « sont des marqueurs de remontées d'hydrocarbures », et pourraient constituer un indice supplémentaire de la présence de gisements pétroliers.

Hervé Morin

**Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS**  
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de mars

**La révolution des communes**

- Au débat ancien sur la décentralisation s'ajoute de nouvelles interrogations depuis l'ouverture du processus de Matignon sur la Corse

**La politique en crise**

- Les scandales ne sont pas nouveaux, qui ont secoués la démocratie et bousculé les gouvernements. Parallèlement, les citoyens inventent de nouvelles formes d'action politique

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
+ les clés de l'info

12 F / 1,83 €



# The Race malmène les bateaux et leurs équipages

Luxations en tous genres, blessures ouvertes, problèmes infectieux, tensions psychologiques : les hommes engagés dans cette course à la voile « sans limites » vivent une aventure très éprouvante

Depuis le départ de The Race, la course à la voile autour du monde, en équipage et sans limites, les équipages ont dû faire face à des situations sanitaires délicates qui ont contraint plusieurs hommes à rejoindre la

terre. Si chaque bateau compte à son bord un « référent médical », une assistance à distance est assurée par le docteur Jean-Yves Chauve. Il semble bien que la conception même des embarcations, des catamarans à

coque de carbone faits pour atteindre des vitesses élevées, soit à l'origine de plusieurs des traumatismes subis par les membres d'équipage. Le choc des vagues provoque un bruit qui peut atteindre 120 à 130 décibels

dans l'habitacle, soit l'effet d'un coup de tonnerre, ce qui rend illusoire toute récupération, et le trampoline, le filet qui relie les coques et le pont, crée une instabilité permanente du pied et de la cheville.

LE TON a été donné peu après le départ du 31 décembre 2000 lorsque Franck Proffit, coskipper avec le Néo-Zélandais Grant Dalton de Club-Med, s'est profondément ouvert l'arcade sourcilière. Le médecin du bord, Alexis de Cenival, dentiste de son état, a posé trois points de suture sur la plaie profonde par 25 noeuds de vent. « Il fallait attendre entre chaque vague pour savoir quand piquer », raconte-t-il. The Race, la course à la voile autour du monde en équipage et sans limites, promettait d'être impitoyable, non seulement avec les bateaux engagés, mais également avec les équipages.

De fait, à la dix-neuvième journée de course, un des marins de Team-Adventure, Michael Lundh,

touché aux vertèbres cervicales à la suite d'un « plantage » dans les vagues, s'est retrouvé avec une minerve. Lors du même incident, Jeffrey Wargo s'est blessé à la hanche. Ils ont débarqué quelques jours plus tard au Cap (Afrique du Sud). Le 19 février, c'était au tour des Français Olivier Cusin et Armand Coursodon, souffrant respectivement d'une infection dentaire et de douleurs lombaires, et du Britannique Rob Salvidge, malade, de quitter Team-Legato, à Wellington (Nouvelle-Zélande).

La santé des marins de The Race n'est pas plus délicate que celle des concurrents d'autres tours du monde à la voile mais leurs puissantes « montures », des maxi-catamarans de plus de 20 tonnes, lancées à plus de 30 noeuds peuvent causer d'énormes dégâts lors des décollations consécutives au plantage des étraves dans les vagues.

De son bureau breton situé face à l'océan entre l'estuaire de la Vilai-

ne et Le Croisic, le docteur Jean-Yves Chauve suit grâce à la technologie moderne l'état de ces marins du bout du monde. Médecin des coureurs au large depuis quinze ans, il coordonne les soins médicaux pour The Race, menant par la même occasion ses recherches sur la médecine à distance.

## BRUIT INCESSANT

« Chaque bateau a un contact avec un médecin à terre, explique-t-il, mais je remplis aussi cette fonction pour les bateaux qui n'ont pu en trouver une faute de temps ou de moyens. » Les « référents médicaux à bord » – un par bateau – ont suivi juste avant le départ une formation de deux jours avec lui. Au programme, gestes de premiers secours, sutures d'entraînement sur pied de cochon, etc.

Mais ce stage accéléré ne peut rien contre les défauts « physiques » des bateaux. L'accent a été

mis sur la sécurité du pont et on a oublié que l'intérieur des coques, aveugle, exposait les marins à des projections terribles. L'acoustique de ces zones, vouées, notamment, au repos, est aussi à revoir. Le bruit y est omniprésent. Le choc des vagues provoque un bruit qui peut atteindre 120 à 130 décibels, soit l'effet d'un coup de tonnerre, ce qui rend illusoire toute récupération. Le trampoline, ce filet souple qui relie les coques et le pont, n'est pas idéal non plus. Il crée une instabilité permanente du pied et de la cheville.

Conscients de ces problèmes, Vincent Lauriot-Prévoist et Marc Van Peteghem, architectes spécialisés dans la construction de multicoques, préfèrent mettre au point un trimaran de 34 mètres pour les futures tentatives de records d'Olivier de Kersauson. « Avec des manœuvres à partir de la coque centrale, sur un plancher en dur plutôt que sur un trampoline aspergé par les vagues, nous pensons que la sécurité sera meilleure, explique Vincent Lauriot-Prévoist, qu'il n'y aura pas les mêmes coups de frein que sur un catamaran dont la poutre centrale avancée offre une surface frontale importante à la mer. »

Dans le domaine de l'hygiène, le docteur Jean-Yves Chauve estime qu'« il faudra réfléchir à créer un équilibre entre les exigences du corps humain et celles du bateau, avoir à bord quelqu'un pour assurer la prévention. Un équipage d'hommes se laisse vite aller ». L'intimité forcée d'un équipage confiné dans les coques d'un catamaran humide en permanence favorise la prolifération des infections.

Certains équipages constitués à la dernière minute vivent de

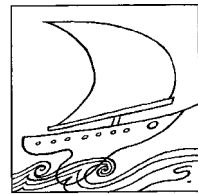
sérieux problèmes relationnels qui ne sont pas sans conséquences : « Ça reste un sujet tabou mais je le sens quand un coureur appelle à la façon dont il raconte son histoire médicale, dit le docteur Jean-Yves Chauve. Il peut chercher des arguments pour sous-estimer ou surestimer son problème de santé suivant la façon dont cela se passe à bord. »

Yann Eliès jure par exemple qu'il n'a jamais songé à faire arrêter Team-Adventure pour soigner sa hernie discale. Il a fini par débarquer à Wellington à la faveur d'une escale technique. « Le médecin m'a dit que je pouvais continuer sous anti-inflammatoires mais comme il restait six semaines de course, j'ai hésité », raconte-t-il. Bonne intuition puisque, de retour en France, il a reçu un tout autre diagnostic : « Mon médecin dit que j'aurais risqué une paralysie de la jambe si j'avais continué. »

Déjà souffrant à la première escale technique forcée au Cap (Afrique du Sud), obsédé par les réparations du bord, il n'avait même pas songé à consulter un médecin à terre. Il explique les « raisons personnelles » des non-blessés qui ont débarqué : « Ils ont eu peur du rythme imprimé dans la descente de l'Atlantique et puis il y a eu en quarante-huit heures le passage de l'anticyclone de Sainte-Hélène à un champ d'icebergs, ça a marqué les esprits. » Pourtant, lui ne rêve que de repartir. Sur ces grands bateaux dont la rapidité permet tout de même de ne pas subir les systèmes météo, il s'est senti « en sécurité ».

Patricia Jolly

► www.lemonde.fr/therace



VOILE

## Des « records » en nombre mais sans réelle valeur

LE TEMPS « le plus rapide entre le Cap Horn et la ligne de l'équateur », le temps « le plus court entre l'équateur franchi lors de la descente de l'Atlantique et l'équateur franchi lors de la remontée », le temps « le plus réduit entre le cap de Bonne-Espérance et le cap Horn ». Selon les communiqués du PC course de The Race, les records pleuvent sur l'épreuve. Mais quelles sont leur légitimité et leur valeur réelles ?

Ils prennent pour référence les temps de passage de l'équipage d'Olivier de Kersauson lors de son Trophée Jules-Verne (record du tour du monde en équipage) sur un bateau (le catamaran Sport-Elec) de taille inférieure à celles des puissants coursiers en route. Leur mise en exergue semble surtout vouloir faire oublier que le cavalier seul de Club-Med en tête de la course a depuis longtemps déjà tué le suspense.

## AUCUNE DEMANDE OFFICIELLE À CE JOUR

Basé au Royaume-Uni, le World Speed Sailing Council (WSSC) est l'organe officiel d'homologation des records de vitesse à la voile, seul habilité à trancher ces questions. Composé de douze membres (américains, anglais, australiens, français), il examine les demandes. Pour l'heure, seul le cas du record de vitesse parcouru en vingt-quatre heures, amélioré plusieurs fois au cours de The Race et revendiqué par Club-Med (655,2 milles, le 14 février) lui semble d'intérêt. Mais aucune demande officielle émanant d'un bateau engagée dans The Race n'a à ce jour été

transmise au WSSC. « Peut-être attendent-ils la fin de la course pour le faire, dit John Reed, secrétaire du WSSC, mais pour l'heure, lesdits records restent des revendications non officielles d'équipages. »

Pour homologuer un record de vitesse sur vingt-quatre heures, qui n'est évidemment pas prévisible, les données GPS du bateau ne suffisent pas. Le WSSC se base donc sur des données transmises par une station située à terre, utilisant par exemple le système Argos. Dans le meilleur des cas, l'affaire est conclue en deux ou trois jours.

Quant aux records du « temps le plus rapide entre le cap Horn et la ligne de l'équateur », celui du « temps le plus court de l'équateur à l'équateur », ou celui du « temps le plus rapide entre le cap de Bonne-Espérance et le cap Horn », même s'ils confirment la puissance de Club-Med, le maxi-catamaran leader de la course, ils n'ont aucune chance d'être homologués. « Nous ne prenons en compte qu'un nombre limité de records avec enregistrement des points de passage et les records de cap à cap sont trop aléatoires. On n'est pas sûrs d'y voir systématiquement passer des bateaux qui sont en course et nous n'avons d'ailleurs jamais reçu de demande à ce sujet », dit John Reed. S'il l'emporte, Club-Med établira un record certain, celui du parcours de The Race, jamais réalisé jusqu'à présent.

P. Jo.

## Le ski nordique finlandais secoué par une affaire de dopage sans précédent

STOCKHOLM  
correspondance

« Catastrophe. » Le quotidien finlandais Helsingin Sanomat n'en revient pas : à la veille de la clôture des Championnats du monde de ski nordique de Lathi, en Finlande, deux fondeurs du cru ont été contrôlés positifs au hydroxyethyl starch (HES), un produit prohibé destiné à faciliter l'oxygénation via une augmentation substantielle du volume du plasma.

Jeudi 22 février, Janne Immonen, trente-deux ans, était contrôlé positif à l'issue du relais 4 x 10 km qu'il venait d'emporter avec ses trois compatriotes. D'abord suspendu pour deux ans par sa fédération, l'athlète devrait se voir infliger un sort identique par la Fédération internationale de ski (FIS). Cette dernière a logiquement retiré sa médaille à l'équipe finlandaise, l'or revenant aux Norvégiens.

Janne Immonen s'est fendu d'une explication peu convaincante, au dire des experts. « Lors de ma préparation, on m'a injecté du HES pour réguler ma sudation dans la perspective de deux départs difficiles, a-t-il déclaré, se défendant d'avoir voulu agir sur son taux d'hémoglobine. Je n'ai pas eu de problème avec mon taux d'hémoglobine. J'ai pris ce produit sans savoir qu'il était interdit. »

Dimanche 25 février, on apprenait qu'un autre fondeur, Jari Isometsa, trente-deux ans lui aussi, avait été contrôlé positif au HES une première fois à l'issue de l'épreuve de fond 15 km classique de jeudi, puis une seconde fois à l'issue de la poursuite, samedi. Il a, lui aussi, écopé de deux ans de sus-

pension et a été privé de sa médaille d'argent.

Devant l'ampleur du mal, la fédération a revu la composition de l'encadrement technique de sa sélection, soupçonné, à tout le moins, de n'avoir pas surveillé avec la vigilance nécessaire la préparation des athlètes. Les trois entraîneurs nationaux, Antti Lepaevuori, Kari-Pekka Kyro et Jarmo Riski, ont été remerciés lundi 26 février.

## SPONSORS EN COLÈRE

La veille, les médecins de l'équipe, Pirkka Maekelae et Juha-Pekka Turpeinen, indirectement mis en cause par la presse, avaient démissionné. Dans une de ses enquêtes, le Helsingin Sanomat a révélé que des policiers avaient retrouvé un sac en plastique contenant quelque trente ampoules de produits pharmaceutiques (dont le HES), des seringues et du matériel de transfusion.

Ce sac a été découvert dans une station-service des environs de l'aéroport d'Helsinki, une dizaine de jours après le retour de l'équipe nationale d'Otepää, en Estonie, où les fondeurs finlandais participaient à une épreuve de Coupe du monde. Il aurait été oublié par mégarde par un des soigneurs de l'équipe, Juha-Pekka Turpeinen, soupçonné par la presse finlandaise d'être le personnage-clé de cette affaire.

Ce scandale, qui n'est pas sans rappeler les mésaventures du Tour de France cycliste 1998, a irrité au plus haut point les partenaires de l'équipe finlandaise de ski nordique, eux qui financent les activités de la fédération à hauteur de

20 millions de marks finlandais (3,4 millions d'euros) par an, une somme qui représente les deux tiers de son budget.

L'assureur Pohjola a d'ores et déjà résilié le contrat de 500 000 marks finlandais (85 000 €) qui le liait à la fédération, invoquant une clause de retrait en cas de dopage avéré. « Nous dénonçons toute collaboration avec la Fédération de ski et nous nous réservons le droit d'exiger des réparations financières pour le préjudice subi », averti le PDG de Pohjola, Jorma Varis.

Devant cette situation, le ministère finlandais de la culture et des sports a haussé le ton. « Nous croyons que la fédération a fait un mauvais usage des moyens financiers dont nous la dotons », a tempêté le ministre, Suvi Lindén, en laissant entendre que les subventions de l'Etat à l'élite des fondeurs finlandais seraient revues à la baisse. « Nous voulons connaître les noms de ceux qui se sont procuré les produits dopants, de ceux qui ont pratiqué les injections et de ceux qui ont consommé ces produits. Je ne crois pas un seul mot d'un athlète qui prétend qu'il aurait accepté l'injection d'un produit sans savoir qu'il était interdit », a-t-il, notamment, déclaré.

Cette affaire pourrait connaître de nouveaux développements dès le mardi 27 ou le mercredi 28 février avec la publication des résultats des analyses effectuées sur les vingt-huit échantillons d'urine recueillis auprès de l'équipe finlandaise par l'Agence mondiale antidopage (AMA) après la révélation du premier cas.

Boris Lévy

# Le Monde ARGENT

EPARGNE ◆ PLACEMENTS http://www.lemonde.fr

À partir du samedi 3 daté dimanche 4 - lundi 5 mars

## Tous les samedis, faites un bon placement



NOUVEAU

Le Monde vous offre chaque samedi un nouveau supplément : Le Monde Argent pour répondre à toutes vos questions sur la gestion de votre patrimoine. Le Monde Argent, c'est la certitude d'une analyse critique, réellement indépendante des produits financiers proposés par le marché d'aujourd'hui et de demain. Les pages placement qui paraissent dans Le Monde daté dimanche-lundi sont intégrées dans ce nouveau supplément du samedi.

Le Monde Argent, un nouveau supplément hebdomadaire avec Le Monde daté dimanche-lundi.







# Averses et giboulées de neige

**MERCREDI.** La dépression qui vient se centrer sur le centre de la France maintient un temps assez froid et perturbé avec des précipitations neigeuses.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Réveil parfois blanc, notamment de la Bretagne à la Normandie, où l'épaisseur de neige pourra atteindre 10 cm. Vent de nord sensible en bord de Manche. Températures de 5 à 7 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardenes.** De nouvelles neiges au lever du jour de la Haute-Normandie à la frontière belge (localement quelques centimètres). Ailleurs, temps plus sec, mais des giboulées neigeuses sont probables dans le Berry en matinée. Il fera de 5 à 8 degrés l'après-midi.

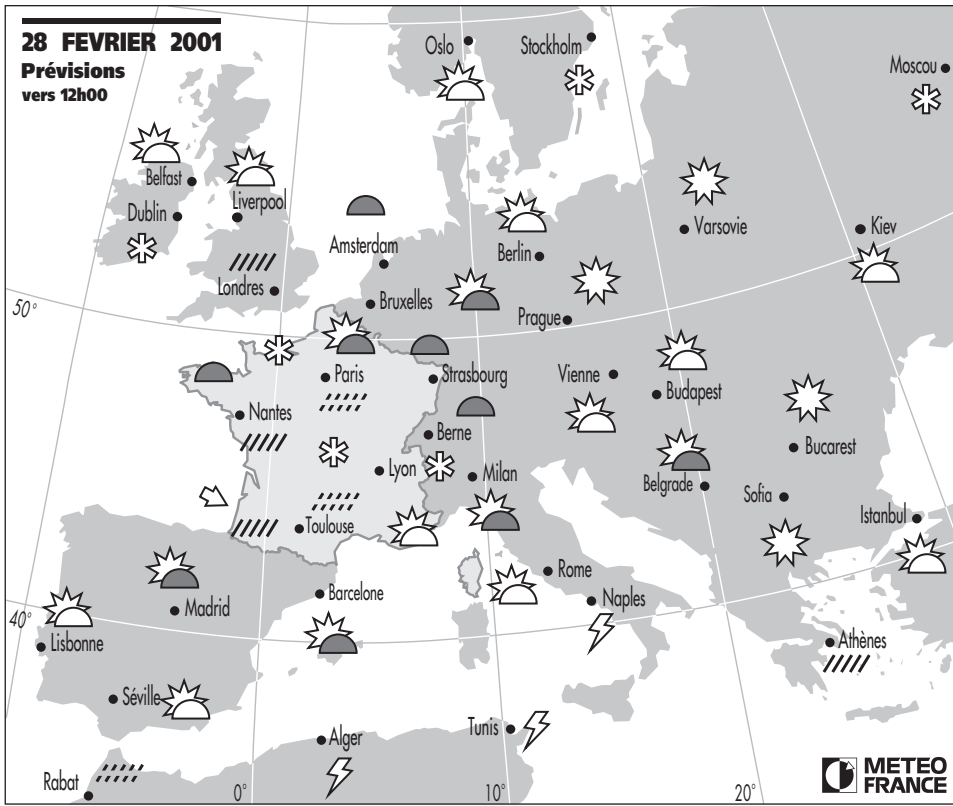
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Temps en général sec mais neigeux en Alsace, Lorraine et Franche-Comté. Quelques averses de pluie et neige mêlées peuvent toucher la Bourgogne et la Champa-

gne. Après les gelées matinales, il fera de 6 à 8 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Le Poitou et l'est des Charentes risquent de se réveiller sous une fine pellicule blanche. Dans les plaines du Sud-Ouest, il pleuvra. De fortes chutes de neige sont attendues sur les reliefs. Le vent soufflera fort en montagne et sur le littoral aquitain, avec des rafales à 90 km/h. Il fera de 6 à 9 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Chutes de neige sur le Massif central. Quelques flocons peuvent également toucher la vallée du Rhône. Temps plus sec sur les Alpes. Il fera de 5 à 8 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** En fin de nuit, il risque de neiger dans l'intérieur, parfois jusqu'en plaine du Languedoc à la Provence. Quelques orages peuvent toucher la Côte d'Azur et la Corse. Puis les averses prendront le relais avec encore de la neige en montagne. Températures de 9 à 12 degrés.



## CARNET DU VOYAGEUR

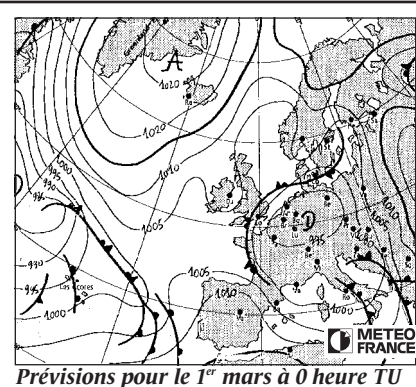
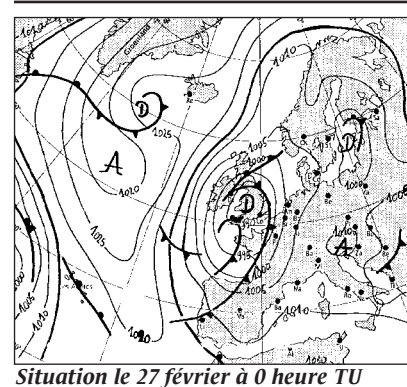
■ **INTERNET.** Depuis le 1<sup>er</sup> février, les clients du site [snfc.com](http://snfc.com) peuvent accéder à une rubrique « invitation au voyage » enrichie grâce au partenariat conclu avec Cityvox, le premier réseau multilingue de cityguides interactifs en Europe. Véritable guide de l'internaute voyageur, cette rubrique combine les informations d'un guide pratique, d'un guide touristique et d'un magazine axé sur les villes. Au menu une quinzaine de villes françaises (Marseille, Lille, etc.) et cinq européennes dont Londres et Venise, auxquelles doivent s'ajouter quatre nouvelles destinations par mois.

■ **AVION.** A partir du dimanche 25 mars, la compagnie à bas prix Ryanair doit offrir un second vol quotidien et direct entre Nîmes et Londres (Stansted). Départs de l'aéroport du Gard à 10 h 10 et 18 h 55. Envol de Londres à 6 h 45 et 15 h 30.

**PRÉVISIONS POUR LE 28 FÉVRIER 2001**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

| FRANCE métropole | NANCY  | -4/7 C                  |         |
|------------------|--------|-------------------------|---------|
| AJACCIO          | 4/9 N  | NANTES                  | 3/7 *   |
| BIARRITZ         | 5/7 P  | NICE                    | 3/9 N   |
| BORDEAUX         | 4/8 P  | PARIS                   | 0/6 *   |
| BOURGES          | -1/6 P | PAU                     | 2/6 P   |
| BREST            | 2/6 P  | PERPIGNAN               | 5/10 N  |
| CAEN             | 2/5 P  | RENNES                  | 3/7 *   |
| CHERBOURG        | 2/6 P  | ST-ETIENNE              | 1/6 P   |
| CLERMONT-F.      | -3/6 * | STRASBOURG              | -3/8 C  |
| DIJON            | -3/6 C | TOULOUSE                | 4/8 P   |
| GRENOBLE         | -1/7 * | TOURS                   | 2/5 C   |
| LILLE            | -2/5 * | <b>FRANCE outre-mer</b> |         |
| LIMOGES          | 2/3 P  | CAYENNE                 | 24/28 P |
| LYON             | -3/7 * | FORT-DE-FR.             | 23/27 C |
| MARSEILLE        | 3/8 P  | NOUMEA                  | 25/29 P |

|                |           |             |          |                  |         |                     |         |
|----------------|-----------|-------------|----------|------------------|---------|---------------------|---------|
| PAPEETE        | 25/30 C   | KIEV        | -10/-2 S | VENISE           | 2/10 P  | LE CAIRE            | 21/32 S |
| POINTE-A-PIT.  | 20/29 S   | LISBONNE    | 7/12 S   | VIENNE           | -4/4 S  | NAIROBI             | 16/28 S |
| ST-DENIS-RÉ.   | 25/31 S   | LIVERPOOL   | 1/4 C    | <b>AMÉRIQUES</b> |         | PRETORIA            | 14/23 S |
| <b>EUROPE</b>  |           | LONDRES     | 2/4 P    | BRASILIA         | 18/27 S | RABAT               | 9/15 C  |
| AMSTERDAM      | -1/6 C    | LUXEMBOURG  | -2/6 C   | BUENOS AIR.      | 24/31 P | TUNIS               | 7/15 S  |
| MADRID         | 3/8 S     | MOSCOU      | -12/-8 C | CARACAS          | 20/26 S | <b>ASIE-Océanie</b> |         |
| MILAN          | 2/5 P     | MUNICH      | -9/9 C   | CHICAGO          | -9/6 S  | BANGKOK             | 23/36 S |
| MUSOU          | -12/-8 C  | NAPLES      | -9/12 P  | LIMA             | 22/27 P | BEYROUTH            | 16/23 S |
| MONTREAL       | -19/-13 S | OSLO        | -18/-8 S | LOS ANGELES      | 10/14 C | BOMBAY              | 18/30 S |
| NEW YORK       | -6/0 S    | PRAGUE      | -8/10 S  | MEXICO           | 7/24 S  | DJAKARTA            | 26/29 C |
| SAN FRANCISCO  | 8/14 S    | ROME        | 7/10 P   | NEW YORK         | -6/0 S  | DUBAI               | 14/26 S |
| SANTIAGO/CHI   | 11/28 S   | SEVILLE     | 6/15 S   | SAN FRANCISCO    | 8/14 S  | HANOI               | 21/23 C |
| TORONTO        | -10/-6 S  | ST-PETERSB. | -13/-7 S | SANTIAGO/CHI     | 11/28 S | HONGKONG            | 20/26 C |
| WASHINGTON     | -3/5 S    | STOCKHOLM   | -11/-5 * | WASHINGTON       | -3/5 S  | JERUSALEM           | 16/28 S |
| <b>AFRIQUE</b> |           | TENERIFE    | -16/-8 S | ALGER            | 6/12 P  | NEW DEHLI           | 10/26 S |
| ALGER          | 6/12 P    | VARSOVIE    | -9/2 S   | DAKAR            | 21/26 S | PEKIN               | -3/12 S |
| DAKAR          | 21/26 S   |             |          | KINSHASA         | 23/30 P | SEOUL               | 2/8 S   |
| KINSHASA       | 23/30 P   |             |          |                  |         | SINGAPOUR           | 24/31 C |
|                |           |             |          |                  |         | SYDNEY              | 24/28 S |
|                |           |             |          |                  |         | TOKYO               | 7/17 C  |



PRATIQUE

# La pension de réversion est soumise à de multiples conditions

**IL FAUT** vraiment disposer de peu de revenus pour percevoir la pension de réversion de son conjoint décédé, si celui-ci travaillait dans le privé. En effet, la réversion du régime général des salariés ne peut excéder 54 % de la retraite de l'époux décédé, laquelle est elle-même déjà limitée à 50 % du plafond de la Sécurité sociale (7 475 F actuellement). La pension de réversion s'élèvera donc au maximum à 4 036,50 F. En réalité, elle sera toujours inférieure à ce montant, car, malgré les coefficients de revalorisation, la retraite n'atteint jamais les 7 475 F. De plus, la pension est soumise à deux limitations : les ressources personnelles du demandeur et le plafond de cumul, si celui-ci perçoit lui-même une retraite.

Le conjoint survivant ne doit pas disposer de ressources personnelles supérieures à 7 283 F par mois (soit un douzième de 2 080 fois le SMIC horaire). Ces ressources comprennent non seulement les salaires bruts, les indemnités de chômage, les retraites complémentaires, mais encore 3 % de la valeur des biens mobiliers et immobiliers lui appartenant en propre, à l'exception des biens communs s'il était marié sous

le régime de la communauté (article R. 815-28 du code de la Sécurité sociale). Toutefois, la retraite personnelle de base, l'habitation principale, les biens provenant de la succession du conjoint, la pension d'invalidité, les allocations d'aide sociale et le capital ou la rente procurés par une assurance-décès ne sont pas pris en compte.

L'évaluation de ces ressources se fait selon l'hypothèse la plus favorable, soit au moment du décès, soit lors de la demande. « Par exemple, une femme de 45 ans ayant commencé à travailler après le décès de son mari et gagnant 14 000 F par mois pourra demander la pension de réversion lorsqu'elle aura atteint l'âge de 55 ans, car ses ressources ne dépassaient pas le plafond lors du décès de son époux », explique Philippe Jamali, juriste de la Fédération des associations de conjoints survivants.

Lorsque le demandeur est lui-même retraité, c'est le plafond de cumul des pensions qui est appliqué, selon deux formules. Cette limite est « calculée » à 52 % du total de sa pension personnelle et de la retraite de base du conjoint décédé ; ou elle peut être « forfaitaire » et ne doit alors pas excéder 73 % du maxi-

mum de la retraite de base de la Sécurité sociale, soit 5 456 F par mois. On retiendra le calcul le plus favorable.

**DURÉE DU MARIAGE**  
Mais si ce plafond est dépassé, la pension de réversion sera amputée du surplus. Ainsi, une veuve percevant une retraite personnelle de 3 000 F et une pension de réversion de 2 673 F, soit un total de 5 673 F, verra la réversion réduite de 217 F,

### A savoir

- **Délais.** Pour toucher la pension à compter du mois suivant le décès, il faut déposer sa demande au plus tard un an après celui-ci. Au-delà, la pension sera liquidée à compter du mois suivant la réception de la demande.
- **Disparition.** On peut réclamer la pension de réversion en cas de disparition du conjoint. Le délai est alors porté à deux ans après celle-ci.
- **Adresses.** La Fédération des associations de conjoints survivants (Favec), reconnue

dans la mesure où la limite forfaitaire a été retenue. Si le conjoint décédé de cette personne avait cotisé à plusieurs régimes de base (salariés et travailleurs indépendants par exemple), on se trouverait dans une situation de « pluriréversion » et le montant de ses avantages personnels ainsi que celui de la limite forfaitaire seraient divisés par le nombre de régimes, deux en l'occurrence. Ainsi, une veuve dont le total de la pension personnelle (2 500 F) et de

d'utilité publique, possède des antennes dans 93 départements. Elle conseille ses adhérents sur les démarches administratives lors d'un veuvage et leur offre un soutien psychologique. Interlocutrice des pouvoirs publics sur différents dossiers (loi sur les successions, allocation veuvage, pension de réversion), elle organise aussi des journées de réflexion sur « Le deuil de l'enfant qui vient de perdre un de ses parents ».

Adhésion : 120 F, 18,29 €, par an. Favec, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris ; [www.favec.asso.fr](http://www.favec.asso.fr).

la réversion (2 300 F) s'élèverait à 4 800 F, si elle avait droit à une seconde réversion même très faible (100 F) dans un autre régime, verrait le montant de sa pension de réversion passer de 2 300 F à 1 015 F, soit une perte de 1 285 F par mois.

Légalement, la limite forfaitaire ne doit pas être divisée par le nombre de réversions. Cette pratique a été condamnée à deux reprises par la Cour de cassation (arrêts du 23 octobre 1997 et du 8 avril 1999), mais les caisses persistent à ne pas en tenir compte, pour des « raisons techniques ». Si bien qu'il ne reste plus qu'à saisir la commission de recours amiable, puis le tribunal des affaires de Sécurité sociale, car le refus est quasi systématique. En revanche, la division des droits personnels par le nombre de régimes de réversion est réglementaire, mais pénalise nombre de « pluriréversés ». Un décret est actuellement en préparation pour remédier à cette situation.

L'attribution d'une pension de réversion est aussi conditionnée par la durée du mariage (deux ans minimum), excepté si un enfant est issu de cette union. Les ex-conjoints divorcés non remariés peu-

vent également prétendre à la réversion, et partagent alors celle-ci avec le dernier en date. La part de chacun est fonction de la durée des mariages respectifs. Au décès d'un des bénéficiaires, sa pension va accroître celle des autres : elle sera répartie au prorata de la durée des différents mariages.

Heureusement, les conditions nécessaires pour percevoir les allocations de réversion payées par les régimes de retraite complémentaire sont moins draconiennes. L'Arcco (salariés) et l'Agirc (cadres) attribuent une pension sans conditions de ressources, ni de durée de l'union, mais la suppriment en cas de remariage. L'Arcco verse, à partir de 55 ans, une allocation s'élevant à 60 % des droits de l'assuré décédé ; et l'Agirc, à partir de 60 ans, un montant représentant de 52 % à 60 % des points du conjoint disparu. Les régimes spéciaux (fonctionnaires, par exemple) ont leurs propres règles. Certains avantagent les femmes qui perçoivent 50 % de la retraite de l'assuré, sans conditions de ressources, mais limitent les droits des veufs à 37,50 %, sauf en cas d'invalidité.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 050

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

### HORIZONTALLEMENT

I. Fait entrer avant de faire sortir. - II. Les premières à supporter nos caprices. S'ouvre sur le large. - III. Nettoyé en profondeur. Se bat pour la paix. - IV. Canton suisse. Compréhension entre chrétiens de tous bords. - V. Pour lui, il n'est pas question de se planter en plantant. Le temps de faire un grand tour. - VI. Vit en marge. Démonstratif à retourner. Station d'épuration. - VII. Trois sur six. Gros fumeur qui n'est pas prêt à s'arrêter. - VIII. Dans les comptes de nos cousins germains.

Pour faire de bonnes glaces à l'ancienne. Trouvées dans le Graal. - IX. Ruminant disparu. Fait beaucoup de vent autour d'elle. - X. Remises en forme à toutes pompes.

### VERTICALEMENT

1. Assure l'avenir à la basse-cour. - 2. Rouge, bleu ou blanc... c'est le dernier que les oiseaux préfèrent. Fait monter le rouge. - 3. S'appuie fortement sur leurs principes. - 4. Dans les comptes chez Tony. Mesure à prendre sur le champ. - 5. C'est la dèche quand il vient à manquer. Au

cœur du foyer. - 6. Carnage organisé. Ame bouleversée. - 7. Préposition. L'art d'apprendre les coups de pointe et les coups fourrés. - 8. Vient d'avoir. Sans aucun intérêt. - 9. Grande corbeille. Arrose le Nord. - 10. Arme offensive. Retenue d'eau. - 11. Dans la gamme. Le faire parler n'est pas trop difficile. - 12. Un peu plus de trois fois en dix ans.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 049

#### Horizontalement

I. Boute-en-train. - II. Abrupt. Hello. - III. Gluaau. René. - IV. Ais. CSA. Om. - V. RG. Rétif. Hua. - VI. Ratures. Poil. - VII. Etai. Rôles. - VIII. Ui. Nonnettes. - IX. Sole. Uns. Ile. - X. Entremetteur.

#### Verticalement

1. Bagarreuse. - 2. Obligation. - 3. Urus. Ta. Lt. - 4. Tua. Ruiner. - 5. Epucer. - 6. Et. Sternum. - 7. Raisonné. - 8. Thé. Lest. - 9. Rend. Pet. - 10. Ale. Hostie. - 11. II. Oui. Elu. - 12. Normaliser.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunschbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## SCRABBLE® PROBLÈME N° 215

# De sept à neuf

Partie jouée en club.  
**Tirage : A A B F O S X.**  
a) En deux endroits différents, placez deux mots différents rapportant respectivement 55 et 58 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.  
**Tirage suivant : B E I N O U.**  
b) Dans la colonne 11, trouvez un quadruple rapportant 52 points.  
c) En deux endroits différents, placez deux huit-lettres différents. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.  
Solution de a) : FAXAS, I 11, 58.  
**Tirage suivant : A E I L Q S U.**  
d) En six endroits différents, trouvez et placez un sept-lettres, quatre huit-lettres et un neuf-lettres.  
Solution de c) : UNILOBEE, botanique, E 5, 90.  
**Préparation de la grille de la semaine prochaine.**  
e) A B G I M S U : trouvez un sept-lettres. A I L N O P : en utilisant les quatre lettres C N R U, trouvez quatre huit-lettres.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| A |   |   |   |   |   |   |   | A |   |    |    |    |    |    |    |
| B |   |   |   |   |   |   |   | R |   |    |    |    |    |    |    |
| C |   |   |   |   |   |   |   | D |   |    |    |    |    |    |    |
| D |   |   |   |   |   |   |   | I |   |    |    |    |    |    |    |
| E |   |   |   |   |   |   |   | L |   |    |    |    |    |    |    |
| F |   |   |   |   |   |   |   | L |   |    |    |    |    |    |    |
| G |   |   |   |   |   |   |   | O |   |    |    |    |    |    |    |
| H |   |   |   |   |   |   |   | U | N | I  | T  | I  | V  | E  |    |
| I |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| J |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| K |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| L |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| M |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| N |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| O |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |

**Solutions dans Le Monde du 7 mars.**  
**Solutions du problème paru dans Le Monde du 21 février.**  
a) DECROIT, 5 E, 40, ou l'anagramme DICROTE, pouls marqué par deux impulsions pour chaque battement.  
b) CONCRETE, H 1, 36, ou, mieux, CONCRETEE, 39.  
c) DOCTRINE, 5 D, 94 - OCCIDENT, 4 G, 76 - CODETINT, eut en

commun, M 1, 74 - CODAIENT, L 5, 72, ou l'anagramme ENCODAIT - CONDUITE, J 4, 65, ou les anagrammes ECONDUIT et NOCTUIDE, papillon de nuit - DECONFIT, O 3, 65 - DICETONE, 6 E, 65.  
d) ARDILLON, pointe de métal de la boucle d'une courroie - OEILLARD, trou central, ou l'anagramme RODAILLE, rôde.

Michel Charlemagne



**CINÉMA** Beaucoup l'attendaient, il est revenu, peut-être pas tout à fait comme on pouvait l'imaginer : le docteur Lecter, surgi de l'imagination de l'écrivain Thomas Harris, revient à l'écran, toujours sous les traits d'Anthony Hopkins, mais dans des habits très différents. Quand Jonathan Demme avait, avec *Le Silence des agneaux*, livré un film qui misait sur la terreur, Ridley Scott, qui reprend aujourd'hui le flambeau avec *Hannibal*, parie plutôt sur l'humour, déplaçant son héros dans le cadre de Florence pour une nouvelle aventure cannibalesque nettement moins impressionnante. Dans un tout autre registre, sortie en salles d'un film atypique, *Circus Baobab*, qui, entre fiction et documentaire, propose aux cinéphiles un parcours très contemporain en Guinée sur les pas de jeunes acrobates recrutés dans les rues de Conakry. C'était le projet ambitieux de Laurent Chevallier. Il nous donne l'œuvre forte d'un amoureux sincère de l'Afrique. Moins de sincérité, sinon pas du tout, dans le film *Le Chocolat*, de Lasse Hallström, avec Juliette Binoche, formaté par ses producteurs, les frères Weinstein, pour se placer dans la course prochaine aux Oscars.

## Filmer un mythe : Yves Saint Laurent

5, AVENUE MARCEAU : depuis quelques semaines déjà, cette mystérieuse adresse figure parmi les titres de films en tournage recensés dans un organe corporatif. On penche, a priori, pour une comédie de mœurs dans les beaux quartiers. Pas du tout. Renseignements pris, le 5, avenue Marceau est, d'abord, le siège de la maison de haute couture Yves Saint Laurent, et le film qui fait de cette adresse son titre est un documentaire qui a pour ambition de dresser le portrait de ladite maison. La chose est moins banale qu'il n'y paraît, pour plusieurs raisons.

La première est que la prestigieuse maison Saint Laurent, connue depuis sa création en 1961 pour son culte du secret, n'avait jamais admis une telle intrusion dans le saint des saints. La deuxième est que les protagonistes de ce projet ne sont pas spécialement des *fashion victims*, qu'il s'agisse de son réalisateur, David Teboul, auteur d'un film sur l'écrivain Ismaël Kadaré, de son producteur, Christian Baute, qui a accompagné ces dernières années, dans le cadre de la société Movimento, des cinéastes pour le moins engagés, tels qu' Abderrahmane Sissoko ou Harun Farocki, ou de son opératrice, Caroline Champetier, qui a travaillé jus-

qu'à présent avec Jean-Luc Godard, Jacques Rivette ou Philippe Garrel. La troisième, enfin, est que les moyens mis en œuvre pour la réalisation de ce film dépassent de loin le cadre ordinairement dévolu à la production d'un documentaire.

### ZOOM

**David Teboul a obtenu l'autorisation exceptionnelle de pénétrer dans ce saint des saints de la haute couture**

Entré en production sur un coup de cœur et dans l'urgence confiée au tournage par l'autorisation exceptionnelle de pénétrer le système Saint Laurent, Christian Baute estime le budget du film à 4 millions de francs, une prise de risques d'autant plus grande qu'aucune chaîne de télévision n'a pour l'instant accepté de soutenir le projet. Cette somme extravagante (le coût moyen d'un documentaire est de 1 million de francs) est justifiée par

l'ambition de cinéma de David Teboul, et les partis pris de mise en scène qui en découlent : tournage au long cours, plans-séquences larges, absence de commentaires et d'entretiens. Se réclamant plus volontiers de Visconti ou de Lubitsch que du filmage de défilés à quoi est ordinairement réduit le monde de la haute couture, ce jeune cinéaste revendique de filmer « la maison Saint Laurent comme l'usine Moulins », d'en faire « un huis clos sur les gestes et le travail d'une chaîne hiérarchisée de quelque deux cents employés qui – depuis le croquis du créateur jusqu'à la finition du modèle – concourent par leur savoir-faire à la fabrication d'un produit unique, dont l'idéal de beauté se heurte à l'impuissance tragique des êtres à l'habiter ».

Commencé au mois de décembre 2000, le tournage est actuellement en fin de parcours. Il a été réalisé avec une caméra vidéo japonaise rarissime, la HD CAM 900, d'une définition très supérieure à l'ordinaire, ainsi qu'avec un dispositif sonore impressionnant qui mélange les micros d'ambiance et ceux « embarqués » sur certains personnages-clés. Le montage devrait durer jusqu'au mois de novembre.

Jacques Mandelbaum

### RENCONTRE

## Ferid Boughedir, cinéaste panafricain

« Cinéaste tunisien, vous présidez le jury du 17<sup>e</sup> Festival panafricain de cinéma de Ouagadougou, qui s'est ouvert le 24 février. Est-ce que la notion de cinéma africain recouvre encore une réalité ?

– Ce qui nous a réunis au départ, c'est le dénuement. Contrairement à l'Égypte qui avait réussi à faire son cinéma dès les années 1930, avant qu'Hollywood ait besoin de l'ensemble des écrans de la planète, nos cinémas ne sont apparus qu'au milieu des années 1960. Nous avons alors cru en la coopération Sud-Sud. Ce système a fonctionné entre 1979 et 1984 ; les films africains ont dégagé de l'argent, permis de constituer des fonds d'avance. En 1987, *Camp de Thiaroye*, de Sembene Ousmane, pur produit de la coopération Sud-Sud est présenté à Venise mais il ne sort pas en France. La même année, *Yeelen*, de Souleymane Cissé, qui a bénéficié de fonds venus du Nord et dont l'équipe technique est en partie française, est présenté à Cannes : c'est la première fois qu'un film africain est en sélection officielle. A partir de cette année-là, le seul territoire du cinéma africain a été l'internationale des cinéphiles, qui est convaincue que du plus petit village du Mali peut surgir l'égal d'un Kurosawa et que, sans économie de marché, le cinéma africain peut exister.

– Aujourd'hui cette formule montre des signes de très grande fatigue...

– Ces affaires-là durent dix ans. Le chant du cygne, ce fut le cinquantième anniversaire de Cannes avec six films africains présentés. Mais, en mai 2000, il n'y en eut aucun. Le cinéma africain est devenu une tête sans corps, le cinéma le plus pauvre de la planète, qui peut disparaître le plus vite. C'est pourquoi il reste un enjeu.

– Sur quel front se mènera la bataille de la survie ?

– L'expérience des anglophones, Ghana, Nigeria, est intéressante : la vidéo est une chance, surtout avec le numérique qui permettra aux meilleures productions en vidéo [diffusées dans ces pays sous formes de cassettes] d'être transférées sur pellicule 35 mm. On change de génération de cinéastes. Les réalisateurs qui ont travaillé au moment de l'indépendance n'ont même pas connu la télévision. Le cinéma africain de demain sera fait par des gens qui auront assimilé le langage des vidéos musicales, de la publicité, qui inventeront une nouvelle manière de filmer et de distribuer en Afrique. »

Propos recueillis par Thomas Sotinel (à Ouagadougou)

## Les vacances florentines du bon docteur Lecter

**Hannibal.** « Le Silence des agneaux » jouait sur le registre de la terreur, le film de Ridley Scott transforme son héros en psychopathe bonhomme

Film américain de Ridley Scott. Avec Anthony Hopkins, Julianne Moore, Ray Liotta, Giancarlo Giannini. (2 h 05.)

Dans une critique élogieuse, parue dans le *New York Times*, d'*Hannibal* (Albin Michel, 2000), roman de Thomas Harris, Stephen King a écrit du docteur Lecter qu'il était le « plus grand monstre de fiction de notre époque ». C'est dire si la barre est placée haut pour cette adaptation signée Ridley Scott : le réalisateur est confronté à un mythe littéraire (lire ci-dessous) et à un personnage déjà très bien servi au cinéma à travers *Le Sixième Sens*, film remarquable de Michael Mann, en 1987, et *Le Silence des agneaux*, de Jonathan Demme, en 1991.

*Hannibal* est un film sur la monstruosité plus qu'un film monstrueux. Il tente, parfois avec brio, souvent avec maladresse, d'inscrire le personnage dans la généalogie des tueurs en série. De cette famille, le docteur Lecter serait le fleuron le plus récent et le plus dégénéré. Pour rendre hommage à ce cannibale aux manières d'aristocrate, deux majors auront été nécessaires (la MGM et Universal), deux écrivains, David Mamet et Steven Zaillian (scénariste de *La Liste de Schindler*), auxquels s'ajoute Ridley Scott. Son goût affiché dans *Gladiator* pour les bustes antiques trouve un prolongement naturel dans *Hannibal*. Il ne faut pas oublier la ville de Florence, filmée comme un musée des horreurs, sinistre et séduisante : la cité italienne est la terre d'asile d'un Hannibal Lecter, évadé de sa



Hannibal Lecter (Anthony Hopkins), un des dix criminels les plus recherchés de la planète.

prison dans le film de Jonathan Demme, venu à perfectionner ses connaissances en matière d'art de la Renaissance...

Anthony Hopkins, anobli depuis sa performance dans *Le Silence des agneaux*, reprend son habit de tueur pathologique. Jodie Foster, qui avait livré dans le rôle de l'agent du FBI, Clarice Starling, sa prestation la plus convaincante depuis *Taxi Driver*, abandonne son uniforme à Julianne Moore. Celle-ci se retrouve plongée dans le feu de l'action au bout de dix minutes : l'unité du FBI, dont elle a la charge, doit arrêter des trafiquants de drogue. Après une fusillade, gâchée par un montage nerveux et incompré-

hensible, Julianne Moore abat contre son gré la mère d'un enfant dans une séquence qui vient nous rappeler que les rapports père-fille étaient au cœur du *Silence des agneaux*. Julianne Moore met ses pas dans ceux de Jodie Foster, sans jamais parvenir à restituer l'angoisse et la solitude qui furent la marque de la précédente Clarice. Ses patrons du FBI ont été remplacés par un supérieur hiérarchique besogneux (Ray Liotta) qui, pour des raisons pas toujours très claires, veut nuire à sa carrière.

L'intérêt du *Silence des agneaux* tenait pour beaucoup à la confrontation entre un agent du FBI et deux tueurs en série. Le premier,

emprisonné, reclus derrière la vitre d'une cellule, la torturait mentalement. Le deuxième, en cavale, enlevait, puis dépeçait ses victimes. Dans *Hannibal*, Clarence Starling n'affrontera pas de tels croque-mitaines. Son ennemi le plus farouche est plutôt Mason Verger – interprété par Gary Oldman qui n'est pas crédité au générique –, milliardaire reclus dont les traits déformés semblent sortir d'un tableau de Bacon. Verger avait, autrefois, convié Lecter à quelques divertissements sado-masochistes aussi plaisants que de se taillader le visage avec du verre cassé pour jeter ensuite en pâture à des chiens des lambeaux de chair. « Cela me semblait une

bonne idée à l'époque », dit candidement Mason Verger qui, entre-temps, a changé d'avis.

Il est désormais placé sous assistance respiratoire et cloué à une chaise roulante. Le milliardaire a néanmoins en tête des projets de fêtes sado-masochistes dont Lecter serait la victime. Il envisage ainsi d'enlever son ancien bourreau et de le livrer à des porcs carnassiers, spécialement élevés en Italie. Un spectacle dont il se régale par avance. En attendant le grand soir, Verger se fait les dents en collectionnant les souvenirs de Lecter, dont un fameux masque de hockey destiné à museler ses appétits cannibales, le tout pour la modeste somme de 250 000 dollars. On imagine facilement la vente des accessoires de Lecter sur e.bay, avec certificat d'authenticité signé de la main du criminel.

De son côté, Clarice Starling commence à recevoir des lettres manuscrites de Lecter qui exprime encore son vif intérêt pour elle. L'action se transporte brutalement à Florence où un flic local, alléché par la récompense promise par Mason Verger, suit Lecter à travers des bibliothèques, des allées peuplées de statues et des demeures somptueuses. Le fond musical emprunté à Bach nous ferait presque oublier que ce policier joue au chat et à la souris avec un cannibale. En consultant la base de données du FBI, il découvre que Lecter fait partie – suprême honneur – des dix criminels les plus recherchés de la planète, en compagnie du terroriste Ben Laden.

La mise en scène démonstrative de Ridley Scott, appuyée par moult ralentis et brouillards artifi-

ciels, se veut au service du mythe Lecter. Elle ne joue pas tant sur les forces du scénario que sur une vision distanciée d'une histoire qui ne se laisse jamais d'admirer Hannibal Lecter, incarnation géniale du mal. Avec son panama et son costume immaculé, Anthony Hopkins ressemble à un Truman Capote pervers flânant dans les rues de Florence à la recherche de son inspiration.

**Avec son panama et son costume immaculé, Anthony Hopkins ressemble à un Truman Capote pervers flânant dans les rues de Florence à la recherche de son inspiration**

Alors que *Le Silence des agneaux* jouait sur la peur, la terreur même, *Hannibal* se satisfait pleinement de ses effets comiques. Ridley Scott met en scène avec un plaisir manifeste un tueur en série pied-nickelé s'efforçant de séduire le spectateur plutôt que de le glacer. Les frasques de Lecter s'apparentent à un opéra comique dont le leitmotiv serait un pittoresque *okeydokey* (« daccodac »), déclamé par le tueur en série dès qu'il s'apprête à commettre une nouvelle atrocité. Comme cette scène où il découvre le crâne du malheureux inspecteur interprété par Ray Liotta, le cuisinier ensuite à point, puis l'accommodement de soignement pour que la victime, toujours vivante malgré ces sévices, puisse l'apprécier. Cette bonhomie a des inconvénients. A force de jouer sur l'ironie et le second degré, Ridley Scott finit par s'aliéner le spectateur. Son Lecter rappelle davantage un chef d'opérette qu'un dangereux criminel. Ce n'est pas forcément, pour un film d'horreur, la meilleure option.

S. Bd

★ *Hannibal*, de Thomas Harris, éd. Albin Michel (2000), 493 p., 145 F (22,11 €).

Samuel Blumenfeld

## Tueur en série satanique ou gentleman à la mode ?

ALORS qu'il est possible de se procurer dans les librairies américaines des jeux de cartes de collection, voire des affiches, à l'effigie des grands tueurs en série de l'histoire, qu'il s'agisse de Jack l'Éventreur, de Jeffrey Dahmer ou d'Ed Gein, on peut légitimement se demander pourquoi les faveurs du public se sont subitement dirigées vers un personnage de fiction. La popularité du docteur Hannibal Lecter est allée en s'amplifiant depuis la publication américaine de *Dragon rouge*, de Thomas Harris, en 1981, suivi sept ans plus tard du *Silence des agneaux*, et de *Hannibal* en 1999.

*Le Sixième Sens*, de Michael Mann, premier film où apparaitrait Lecter (baptisé curieusement Lecktor), est sorti en 1987 dans l'indifférence générale. Aujourd'hui, le visage tourmenté d'Anthony Hopkins apparaît désormais seul sur les affiches de *Han-*

*nibal*. Le public du monde entier se contente pour tout signe de ralliement du visage de l'acteur anglais et d'un prénom, sans la moindre phrase d'accroche. Le succès phénoménal de *Hannibal*, film de Ridley Scott (175 millions de dollars au box-office américain en trois semaines d'exploitation), a permis ce marketing minimal, énigmatique, qui a touché facilement sa cible.

### LES LOIS DU NASDAQ

Un tueur en série obéit aux Etats-Unis aux mêmes lois que celles du Nasdaq. Sa popularité dépend de la hausse ou de la baisse de ses cours. La valeur d'Ed Gein, l'homme qui avait inspiré le personnage de Norman Bates dans *Psychose*, était au plus haut avant de se trouver dépassée par celle de Henry Lee Lucas, à l'origine du terrifiant *Henry, Portrait of a Serial Killer*, de John McNau-

ghton. La popularité de Hannibal Lecter aux Etats-Unis est telle aujourd'hui – surtout auprès du public adolescent, qui le trouve « cool » – qu'Anthony Hopkins, effrayé par cet engouement, avait juré, avant de se raviser, qu'il n'incarnerait plus le personnage.

Rien ne saurait contredire la nature « cool » du docteur Lecter, très proche du vampire Lestat, d'Anne Rice, et de l'adaptation réussie de Neil Jordan dans *Entretien avec un vampire*, qui jouait sur la fascination et la séduction exercées par le personnage interprété par Tom Cruise. Lecter possède un quotient intellectuel au-dessus de la moyenne, des pulsations cardiaques en dessous des normes, une force herculéenne. Il possède même le pouvoir de se faire comprendre des animaux, tout au moins des porcs carnivores du milliardaire Mason Verger dans *Hannibal*...

L'évolution entre le Lecter du *Silence des agneaux* et celui de *Hannibal* est radicale. Le premier était une créature maléfique revendiquant ouvertement sa nature diabolique. Aux explications de Clarence Starling – une éventuelle enfance malheureuse ou une pathologie mentale éclairant son cannibalisme –, Lecter opposait sa propre vision absolue du mal qui ne souffrait d'aucune raison. Dans son livre, Thomas Harris donnait à la banalité du mal le visage charismatique de Lecter et sa vision du crime était incarnée par des fonctionnaires besogneux. Cette incarnation satanique était encore renforcée dans l'adaptation du *Silence des agneaux* au cinéma par la mise en scène gothique de Jonathan Demme.

Le Lecter de *Hannibal* collectionne désormais les objets d'art, perfectionne sa connaissance de



# Laurent Chevallier, un cinéaste sur le fil

DE SA RÉGION natale, Grenoble, il a conservé le goût de l'excursion et de l'ascension. De son école de cinéma, l'Institut Louis-Lumière, celui du maniement de la

## PORTRAIT

Il nourrit, depuis 1981, les chaînes de télévision publiques du récit de ses voyages

caméra. Allez-vous vous étonner que Laurent Chevallier n'aime rien tant que partir à la découverte cinématographique du monde ? A titre d'opérateur ou d'assistant, son itinéraire croise celui de René Allio, Joris Ivens, Nicolas Philibert. A titre de réalisateur, il nourrit depuis 1981 les chaînes de télévision publiques du récit documenté de ses voyages, du cap Horn à l'Himalaya. Trois de ses films sont déjà sortis en salle : *Au sud du Sud*, *Djembefolo* et *L'Enfant noir*. Il date du premier d'entre eux, réalisé en 1990, le début de son aventure guinéenne, qui aboutit aujourd'hui à l'étrange épopée de *Circus Baobab*.

*Au sud du Sud* est un portrait de Mamadou Keita, l'un des plus grands percussionnistes africains. La présentation du film en Guinée, son pays natal, est un succès colossal. A tel point que Telivel Diallo,

directeur national de la culture de l'époque, propose à Laurent Chevallier d'aider à relancer le cinéma national, laissé dans un piètre état par le régime marxiste (1958-1984) d'Ahmed Sékou Touré. *L'Enfant noir*, adapté d'un roman de Camara Laye et présenté à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes en 1994, témoignera notamment de l'attachement du cinéaste à ce pays.

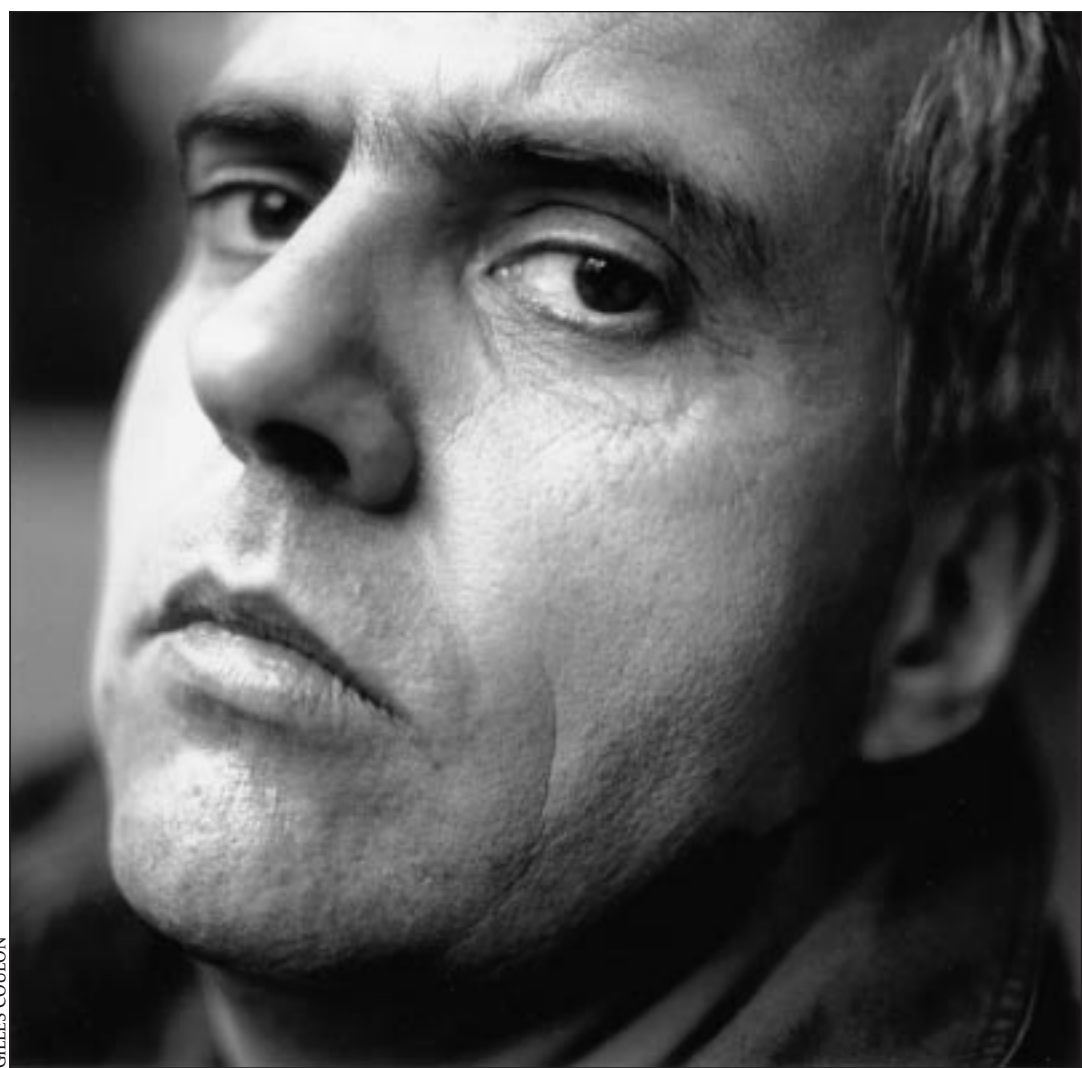
Retrouvant Diallo en 1998, Laurent Chevallier lui fait part de son projet de monter une petite troupe de cirque en Guinée, et de filmer la tournée : « *J'ai découvert en 1990 le milieu du cirque, et j'en ai tiré un film qui s'appelle Les Gens du voyage. Comme je découvrais à peu près à la même époque la Guinée, il m'est apparu que l'Afrique, qui ignore totalement l'art du cirque, le pratique à sa manière depuis la nuit des temps. D'où l'idée de ce film, qui se limitait au départ à une petite troupe de saltimbanques qui se baladeraient dans le pays.* » Mais Diallo ne l'entend pas de cette oreille. Il confère au projet une dimension nationale, avec recrutement dans tous les villages du pays, formation par des professionnels européens, et création à la clé de la Troupe nationale d'art acrobatique de Guinée, dirigée par l'ancien danseur du Ballet national Djoliba, Kabiné Traoré.

Et voilà comment Laurent Chevallier, parti avec l'idée de réaliser

un modeste *road movie* guinéen, se retrouve au centre de deux projets faramineux (la constitution de la troupe, soit plus d'une centaine de personnes, et la réalisation d'un film sur sa première tournée dans le pays), sans beaucoup plus d'argent qu'au départ (la Guinée est un des pays les plus pauvres du monde) pour les réaliser. Une bonne dose d'inconscience et de nombreuses bonnes volontés – depuis l'implication de Pierrot Bidon, créateur du cirque Archaos, jusqu'à l'endettement de la productrice Sophie Goupil, en passant par l'engagement de diverses associations – auront été nécessaires.

Tournant durant six semaines en super-16, le plus souvent caméra à l'épaule, dans des conditions qui ne permettaient pas aux artistes de manger tous les jours à leur faim, Laurent Chevallier décrit son film comme « *une expérience partagée, située du côté de l'improvisation et du jazz* ». Au risque de devoir, en certaines occasions, poser sa caméra pour aider à la résolution d'une situation complexe ou dramatique, et s'apercevoir au montage que ces moments font défaut à son film. Cet aveu, qui pose la question d'un choix sacrificiel entre l'art et la vie, définit bien la singularité du cinéma documentaire.

J. M.



GILLES COULON

Son dernier film ? : « *Une expérience partagée située du côté de l'improvisation et du jazz.* »

## Les étoiles des pistes africaines

Circus Baobab. Laurent Chevallier filme, avec amour, la tournée d'une troupe d'acrobates en Guinée

Film franco-guinéen de Laurent Chevallier. (1 h 40.)

D'abord, dépouillons *Circus Baobab* de son appellation de documentaire. Un documentariste de cinéma porte son regard sur le réel. C'est ce que Laurent Chevallier avait fait pour chroniquer le retour du griot Mamady Keita au pays dans *Djembefolo*. Depuis longtemps, le cinéaste avait une autre idée de film en tête : suivre la tournée d'un cirque africain en Afrique. Le projet se heurtait à un obstacle de taille : il n'y a pas de cirque en Afrique. Avec l'aide d'un ancien du cirque Archaos, Pierrot Bidon, Chevallier a suscité la formation d'une troupe d'acrobates, recrutés chez les enfants des rues de Conakry, capitale de la Guinée. Il les a accompagnés jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'emmenier un spectacle, présenté en plein air, dans tout le pays, l'un des plus pauvres d'Afrique occidentale.

Parce qu'on a affaire ici à un vrai amoureux de l'Afrique, la mégalomanie du projet disparaît presque derrière la discrétion et l'humilité du ton. *Circus Baobab* se présente alors comme une comédie habillée en documentaire. Cette double

nature tient, entre autres, au comportement de la troupe devant la caméra : le groupe d'enfants de la rue de Conakry, précipité sur les pistes de terre rouge, reste un ensemble compact, dans lequel on devine à peine les individualités ; en face il y a la présence imposante du lieutenant Kabiné Traoré qui, au fil des séquences, s'impose comme un immense personnage de cinéma. On devine que ce lieutenant n'a pas gagné ses galons au combat, mais plutôt en dansant avec le ballet national Djoliba, du temps de la dictature de Sekou Touré. De cette époque, il a gardé quelques figures rhétoriques marxistes-léninistes qu'il marie avec superbe à la dialectique mandingue, faite d'invocations.

### UNE BEAUTÉ ÉVIDENTE

A sa première apparition, il danse, des liasses de billets à la main, le budget énorme (des millions de francs guinéens) et dérisoire (des milliers de francs français) de la tournée. On le verra ensuite entraîner la troupe, être reçu en héros dans son village, servir de médiateur entre les acrobates néophytes et les danseurs acrobatiques de la communauté nyamankala.

Sur les représentations elles-

mêmes, le film ne s'attarde que le temps d'en démontrer la beauté évidente, sans entreprendre de capter l'ensemble du spectacle. Le Circus Baobab se produit en plein air, autour d'un immense appareillage de portiques et de cordes qui a pris l'apparence d'un grand arbre. Dans la nuit africaine, éclairé par des lumières plus violentes que n'en ont jamais vues la plupart des spectateurs, le spectacle frappe par son étrangeté. Mais ces séquences ne sont que des intermèdes.

La matière humaine du film est constituée des rapports entre cet aîné et les jeunes citadins, sortis des bidonvilles vers des villages dont ils n'avaient qu'une idée approximative. L'autre fil conducteur de *Circus Baobab* fait un peu penser au *Tour de France par deux enfants*, le manuel scolaire de la III<sup>e</sup> République. Le parcours de la tournée mène le cirque d'abord en pays peul, au Fouta Djalon, où les enfants découvrent le froid et le brouillard, puis en Moyenne-Guinée, chez les Malinkés, avant d'arriver en Guinée forestière. A chaque fois, les particularités de la région sont suggérées, parfois sur un ton gentiment ironique. Arrivé à Nzérékoré, près de la frontière avec le

Liberia et la Côte d'Ivoire, le cirque est empêché de jouer par des pluies diluviennes que l'on tente de conjurer par une cérémonie traditionnelle. L'un des hôtes et organisateurs du rituel doit ensuite s'expliquer devant la caméra sur les raisons de l'échec du procédé, et son embarras, filmé sans pitié ni méchanceté, est du plus haut comique.

### UNE VISION ONIRIQUE

Laurent Chevallier a également consacré une séquence à chacun des inévitables aléas des routes africaines : la panne, le barrage de police... Et à chaque fois, il choisit de gommer le sordide ou le tragique (omniprésent en Guinée, la région forestière est aujourd'hui la proie d'une guerre civile meurtrière) pour mettre en avant la gaieté, la drôlerie quotidienne. Cette attitude éloigne encore son film de l'information, pour le tirer vers une déclaration d'amour à un groupe et aux paysages qu'il traverse, une espèce de vision onirique de ce que pourrait être la vie de jeunes artistes si on leur donnait enfin l'occasion de vivre plutôt que de survivre.

T. S.

## La mystérieuse conspiration des apparences

Comédie de l'innocence. Raoul Ruiz lance trois comédiens magnifiques dans un pur jeu de l'esprit. A ses risques et périls

Film français de Raoul Ruiz. Avec Isabelle Huppert, Jeanne Balibar, Charles Berling, Nils Hugon, Edith Scob, Denis Podalydès, Laure de Clermont-Tonnerre. (1 h 35.)

L'ange du bizarre, vedette préférée de Raoul Ruiz, occupe d'emblée le devant de l'écran. Un couple aisé et cultivé fête le neuvième anniversaire de son fils en compagnie du frère de madame ; le repas se charge de signes intrigants, de comportements infimement décalés, de tensions inexplicables. Au centre de ce cercle de famille surgit soudain la petite caméra vidéo derrière laquelle se cache l'enfant, avec laquelle il capte le monde et sans doute entreprend de le manipuler.

Commence alors la déclinaison de cette hypothèse. Le gamin met en question son appartenance à ladite famille, à la faveur d'un jeu cruel et mystérieux au cours duquel il entraîne celle qu'il affirme ne pas être sa mère chez celle qu'il prétend être sa véritable maman. Apparaissent des visages d'enfants dont on ne sait s'ils sont vivants ou morts, réels ou imaginaires. Surgissent des voisines au comportement plus étrange encore, tandis qu'aux images du film se mêlent les plans tournés en vidéo par le gamin, jusqu'à ce qu'on ne sache plus trop quelle vision – celle du 35 mm de Ruiz, celle de la vidéo du petit Camille ? – est subjective, laquelle dit la « vérité » de l'autre.

Apparaît enfin la femme dont ce garçon poupon, tour à tour inquiet et ironique, trop grave et trop enfantin, affirme qu'elle est sa mère. Une mère arrangeante, qui veut bien partager celui qu'elle reconnaît pour son fils avec l'autre mère, de plus en plus déstabilisée. Malgré ses airs de médecin éminent – qu'il est –, l'oncle aperçu au déjeuner initial ajoute trouble et brutalité à une situation dans laquelle interfère, selon des voies peu compréhensibles, la baby-sitter... Plus le film avance et plus chacun semble se comporter selon des règles d'un jeu mystérieux, et différent pour chaque protagoniste, dès lors que l'affirmation initiale de l'enfant disant à sa mère « *tu n'es pas ma maman* » a fait sauter les repères.

Adapté d'un roman de Massimo Bontempelli, *Fils de deux mères* (publié chez L'Elocoquent), le scénario enchevêtre les fausses pistes, les hypothèses fictionnelles et les références psychanalytiques avec une incontestable virtuosité.

A celle-ci répond l'élégance de la réalisation de Ruiz, sa manière de construire les lieux, de dessiner les visages, de capter la présence des corps pour agencer le trouble, entre frayer et amusement. Il enrichit son dispositif de quelques rimes cinéphiles – la belle présence d'Edith Scob, le parc de l'asile d'aliénés – avec un hommage à Georges Franju dont l'auteur des *Trois Couronnes du matelot* est le plus honorable héritier contemporain.

### DÉSINVOLTURE ET LÉGÈRETÉ

Mais l'ange du bizarre est un maître fantasque qui se plaît à retourner contre qui l'invoque les armes les mieux affûtées. Et ce sont les qualités mêmes du film, son talent à mélanger les genres et à brouiller les pistes, qui conspireront pour mettre à distance toute l'affaire, tant sa légèreté et sa désinvolture envers le monde finissent par la rendre sans enjeu, presque même sans consistance.

L'effet le plus extraordinaire de cette malédiction tient aux acteurs. Outre Edith Scob et le choix très judicieux des deux enfants qui apparaîtront dans le film, Ruiz dirige trois comédiens magnifiques, au plus haut de leur talent. Isabelle Huppert, grande bourgeoise intellectuelle en état de perte des réalités essentielles de l'existence, Charles Berling, dans le rôle fuyant et elliptique d'un frère trop présent, possessif et immature, et Jeanne Balibar dans un emploi impossible d'apparition, à la fois séduisante et menaçante, pitoyable et pleine de vivacité, sont extraordinaires.

Il faut voir *Comédie de l'innocence* au moins pour le bonheur de leur jeu. Mais aussi pour découvrir comme la qualité et les nuances de leur interprétation, en assumant l'arbitraire absolu des personnages qui leur sont dévolus, achèvent de déréaliser le film. Le paradoxe du comédien joue ici un drôle de tour : de moins bons acteurs auraient constitué des pions plus acceptables dans un pur jeu de l'esprit entre réalité et fantasme.

Mais avec des interprètes de ce calibre, le verbe « incarner » n'est pas un vain mot, et ce trafic d'apparences ne sait trop que faire de ce poids de chair, de ce réel humain qu'ils impriment sur la pellicule. Ainsi la puissance des acteurs achève de donner l'impression d'un grand vide au terme de ce complot savamment ourdi pour rien.

Jean-Michel Frodon

## Malaise dans la civilisation, version numérique

La Chambre des magiciennes. Claude Miller explore, caméra en main, la part d'irrationnel de nos sociétés

Film français de Claude Miller. Avec Anne Brochet, Mathilde Seigner, Annie Noël, Yves Jacques. (1 h 23.)

Inspiré du chapitre 3 du roman de la Norvégienne Siri Hustvedt, *Les Yeux bandés* (Actes Sud), et tourné en vidéo numérique, ce film de Claude Miller fut le premier réalisé dans le cadre de la série « Petites caméras », coproduite par Arte et initiée par le réalisateur-producteur Jacques Fantsen. Diffusé au mois de mai 2000 sur la chaîne franco-allemande, ce film rejoint donc sur le grand écran les deux autres que compte à ce jour la collection : *Les Yeux fermés* d'Olivier Py et *Nationale 7* de Jean-Pierre Sinapi.

Il se présente comme une comédie de notre temps, sous laquelle court la tentation de la parabole. La première, qui veut tirer parti de la plus grande spontanéité permise par ce genre de tournage, est filmée généralement à la main, sous des angles parfois inaccoutumés, et au plus près des visages des acteurs. La seconde tente de s'insinuer en permanence dans les figures libres de la précédente. Le film de Claude Miller pourrait d'une certaine manière se résumer à cette lutte, qui s'incarne dans les rela-



Anne Brochet prête tout son talent au personnage de Claire, une étudiante en anthropologie à bout de nerfs.

tions de trois femmes réunies par le hasard d'une hospitalisation dans une chambre commune d'un service de neurologie.

### GUÉRISONS MIRACULEUSES

La dernière arrivée est le personnage principal de ce film. Il s'agit de Claire, une étudiante en anthropologie migraineuse, sujette aux coliques et, en un mot, à bout de nerfs, à laquelle Anne Brochet prête sa physionomie et son talent. On aurait mal à la tête à moins, avec

une thèse qui traîne, des parents qui « craignent », une petite sœur qui déjante et un amant marié qui refuse de s'engager.

Tout bascule lorsque ce drôle d'oiseau de Claire remet son sort entre les mains d'un drôle de poison, le docteur Fish, qui décide, après avoir épuisé toutes les solutions, de la faire hospitaliser dans son service. La jeune femme s'y retrouve entourée, à sa gauche, d'une jeune droguée de la télévision qui n'a pas la langue dans sa

poche (Mathilde Seigner), et à sa droite d'une vieille démente qui ne rompt son mutisme inquiétant que pour entrer dans des crises d'agitation plus dangereuses encore.

A l'occasion, la vieille dame fait aussi des raids du côté de la maternité, où à son simple contact les nourrissons malades recouvrent miraculeusement la santé. Ajoutés aux extraits de rites de possession africains étudiés au début du film par Claire, les pouvoirs magiques de ce personnage représentent manifestement ce pôle primitif et irrationnel que la société occidentale a névrotiquement enfoui sous le vernis des convenances, et dont Claire ne serait que le symptôme incarné.

C'est à l'expression de ce conflit que nous invite *La Chambre des magiciennes*. Sous l'insistance de ses voisines excédées, la camisole de force est passée à la vieille femme, puis son cas devient le vecteur de la guérison de Claire. Cette leçon un peu rhétorique trahit le point faible du film de Claude Miller, qui, en dépit de sa fantaisie et de sa « caméra participante », n'aura jamais véritablement laissé, comme il en va dans le cinéma de Jean Rouch, l'expérience déborder l'écriture, la magie posséder le cinéma.

J. M.



## HORS CHAMP

■ La version originale et intégrale d'*Esther Kahn*, d'Arnaud Desplechin, telle qu'elle a été présentée durant le Festival de Cannes 2000, est montrée à partir du 28 février au cinéma Diagonal Europa (13, rue Victor-Cousin, Paris-5<sup>e</sup>; tél. : 01-43-54-15-04). Des débats y seront organisés en présence du réalisateur. Plus longue de vingt-cinq minutes que la version raccourcie destinée à l'exploitation, celle-ci rétablit la durée initiale du film, qui est de deux heures quarante-cinq minutes.

■ *Gladiator*, de Ridley Scott, a reçu le Prix du meilleur film aux **British Academy Film Awards** - à ne pas confondre avec les Oscar hollywoodiens. Lors de la même cérémonie à Londres, le dimanche 25 février, un autre Britannique, Jamie Bell, quatorze ans, a remporté le Prix du meilleur acteur pour son interprétation dans *Billy Elliot* de Stephan Daldry. Julia Roberts a obtenu le Prix de la meilleure actrice pour *Erin Brockovich*, seule contre tous, de Steven Soderbergh, et Julie Walters le Prix du meilleur second rôle féminin dans *Billy Elliot*. *Tigre et dragon*, du Taïwanais Ang Lee, a obtenu quatre prix, dont celui du meilleur film étranger et celui du meilleur réalisateur. *Traffic*, de Steven Soderbergh, a remporté le Prix du meilleur scénario et également celui du meilleur second rôle masculin, attribué à Benicio del Toro.

# La campagne marketing de Miramax pour « Le Chocolat » dans la course aux Oscars

LOS ANGELES  
correspondance

Telle l'héroïne du *Chocolat*, qui se débrouille pour vendre des sucres en plein Carême, la société de production et de distribution Miramax a confirmé la force de ses campagnes en vue des Oscars, parvenant à décrocher cinq nominations pour cette fable sentimentale, dont celle du meilleur film (face à *Gladiator*, *Tigre et dragon*, *Erin Brockovich* et *Traffic*), de la meilleure actrice pour Juliette Binoche et du meilleur second rôle féminin pour Judi Dench. Avec une quarantaine de victoires aux Oscars dans sa courte histoire, et nommée dix fois au titre du meilleur film, la société indépendante des frères Weinstein, rachetée par Disney en 1993, est derrière les succès de *The Crying Game*, *Le Piano*, *Pulp Fiction*, *Le Facteur*, *Le Patient anglais*, *La vie est belle...* Quand Shakespeare en *Love* a gagné en 1999 face au favori, *Il faut sauver le soldat Ryan*, de Steven Spielberg, cela a été perçu comme une victoire du marketing, Miramax ayant dépensé 15 millions de dollars (108 millions de francs) en insertions publicitaires.

Dès la première américaine du *Chocolat*, fixée judiciairement en décembre 2000, en pleine campagne pour les nominations, Harvey

Weinstein a lui-même prononcé le mot Oscar, ce film restant alors son seul atout pour la compétition. Puis a débuté une campagne de marketing particulièrement intense - 1,8 million de dollars (13 millions de francs) de pages de publicité dans le *New-York Times* et le *Los Angeles Times*, soit plus que le budget d'*Erin Brockovich*, et trois fois plus que celui de *Gladiator*, dans ces mêmes quotidiens. La presse professionnelle (*Variety*, *Hollywood Reporter*) a publié 104 pages de publicité pour *Le Chocolat*, record battu seulement par les 115 pages d'*Erin Brockovich*.

## UN « MESSAGE DE TOLÉRANCE »

La télévision n'était pas en reste, des spots montrant des extraits du film avec interviews des stars - Juliette Binoche, Johnny Depp, Judi Dench. Miramax a même conclu un accord promotionnel avec le chocolatier européen Godiva qui fête cette année ses soixante-quinze ans. Que le réalisateur Lasse Hallström ait déjà eu deux films nominés, *My Life as a Dog* et *The Cider House Rules*, en 2000, a sûrement aidé. Quant à Juliette Binoche, elle a prouvé à quel point elle plaisait à l'Académie en gagnant face à Lauren Bacall pour *Le Patient anglais*. Miramax a joué aussi du message

« humaniste » du film, arme essentielle pour séduire la tranche relativement âgée des membres de l'Académie, traditionnellement sensibles aux qualités de sérieux d'un long métrage. *Le Chocolat* a aussi obtenu le soutien de l'Anti-Defamation League, qui a appelé les Américains à voir ce film « qui traite de la question des préjugés et de l'intolérance de façon sensible et divertissante ». Le révérend Jesse Jackson a également encouragé « tout le monde à voir ce film, qui expose un grand thème de notre époque ». Et les Clinton, qui ont vu le film à la Maison Blanche en présence d'Harvey Weinstein, auraient précisément aimé son... « message de tolérance ».

Pourtant, les critiques ont eu la dent dure. « Ce film-pour-plaire est la version cinématographique du *chocolat au lait* », écrit Elvis Mitchell dans le *New-York Times*. Tom King n'hésite pas à écrire dans le *Wall Street Journal* qu'avec *Le Chocolat*, l'Oscar irait « à la médiocrité ». Joe McGovern, de *Matinee Magazine*, a comparé le film à la campagne présidentielle : « Le Chocolat est à Miramax ce que George W. Bush est au Parti républicain : pas le candidat le plus compétent, mais celui qu'on peut pousser à gagner. »

Claudine Mulard

## Les meilleures entrées en France

| FILMS  | nombre de semaines d'exploitation | NOMBRE D'ENTRÉES * | NOMBRE D'ÉCRANS | évolution par rapport à la semaine précédente | TOTAL depuis la sortie |
|--|-----------------------------------|--------------------|-----------------|---|------------------------|
| 1 <b>La Vérité si je mens</b>                | 3                                 | 948 924            | 834             | ▼ - 36 %                                      | 5 696 854              |
| 2 <b>Ce que veulent les femmes</b>           | 2                                 | 570 256            | 563             | ▼ - 23 %                                      | 1 530 048              |
| 3 <b>Vertical limit</b>                      | 1                                 | 461 722            | 601             | -   | 461 722                |
| 4 <b>Le Pacte des loups</b>                  | 4                                 | 414 130            | 729             | ▼ - 37 %                                      | 4 422 080              |
| 5 <b>Les 102 Dalmatiens</b>                  | 4                                 | 391 947            | 600             | ▼ - 15 %                                      | 2 247 112              |
| 6 <b>Barnies et ses petites contrariétés</b> | 1                                 | 288 240            | 300             | -   | 288 240                |
| 7 <b>Le Placard</b>                          | 6                                 | 244 561            | 545             | ▼ - 29 %                                      | 4 556 315              |
| 8 <b>Endiablé</b>                            | 1                                 | 142 260            | 297             | -   | 142 260                |
| 9 <b>Les Razmokets à Paris</b>               | 3                                 | 106 270            | 373             | ▼ - 11 %                                      | 419 708                |
| 10 <b>Sous le sable</b>                      | 3                                 | 79 225             | 140             | ▼ - 24 %                                      | 369 114                |

\* Période du mercredi 21 février au dimanche 25 février inclus

Trop tôt pour observer un éventuel « effet Césars » - encore que *Harry*, qui avait anticipé le coup, glane quelques entrées supplémentaires qui le rapprochent des 2 millions de spectateurs - mais, de toute façon, la fréquentation des salles connaît une telle euphorie que le coup de pouce de la cérémonie des statuettes perd un peu de son enjeu commercial. Les trois turboréacteurs de la part de marché du cinéma français, *La Vérité si je mens 2*, *Le Pacte des loups* et *Le Placard*, continuent de donner toute leur puissance. Un moteur d'appoint leur est fourni par l'arrivée de *Barnie*. Il ne faudrait pourtant pas mésestimer le dynamisme des productions hollywoodiennes, qui classent cinq titres de genres très variés parmi les dix premiers. Le plus réjouissant, au vu du box-office, est la diversité dont il témoigne : ainsi du magnifique parcours de *Sous le sable*, de François Ozon, mais aussi de la présence au 15<sup>e</sup> rang de *La Faute à Voltaire*, au 17<sup>e</sup> du *Cercle* ou les 200 000 entrées de *La ville est tranquille*.

Source : Ecran total

## Une sucrerie aux ingrédients indigestes

Le Chocolat. La comédie de Lasse Hallström caricature la vie d'un village français dans les années 1950

Film américain de Lasse Hallström. Avec Juliette Binoche, Judi Dench, Alfred Molina, Lena Olin, Johnny Depp. (2 h 02.)

A l'impossible, nul n'est tenu. On ne demandera donc pas à Lasse Hallström de filmer le petit village français de Lansquenet avec la même rigueur que Georges Rouquier dans *Farrebique*. *Le Chocolat* étant un film hollywoodien, et une comédie située dans les années 1950, il serait injuste de clouer au pilori le réalisateur suédois pour des images d'Épinal. Celles-ci sont cependant tellement édifiantes qu'on peut se demander si cette France existe, ou si elle n'est pas le fruit d'un ingénieur informaticien doué qui aurait recréé notre territoire sur l'écran de son ordinateur.

Une vision attentive des premières images de *Chocolat* permet d'ailleurs de vérifier que cette France doit autant à l'informatique qu'à la géographie. Le réalisateur semble avoir limité son effort de documentation à la vision de vignettes de boîtes de camembert qu'il s'est contenté de mettre en images.

*Le Chocolat* se veut un film sur la tolérance. Il y a à Lansquenet une place de l'Eglise avec, comme son nom l'indique, une église, fréquentée par tous les habitants du village, sous la houlette d'un curé délivrant ses sermons dans la langue de Shakespeare, et d'un noble local, véritable chef du fief et garant de l'ordre moral, le comte de Reynaud (interprété par l'acteur anglo-hispano-italien Alfred Molina). A Lansquenet, il y a également un patron de bar raciste et violent

(l'acteur suédois Peter Stormare). Sa femme qui n'en peut plus de lui servir de souffre-douleur (l'actrice suédoise Lena Olin). Armande Voizin (la comédienne anglaise Judi Dench), une vieille qui possède un local commercial à louer.

## UNE PERMANENTE IMPECCABLE

Tout change lorsque débarquent, par une soirée d'orage, Juliette Binoche et sa petite fille (Victoire Thivisol qui tenait le rôle-titre de *Ponette* de Jacques Doillon). Figure emblématique du voyageur impénitent qui a vécu aux quatre coins du monde sans trouver racine, et incarnation du cosmopolitisme contre le conservatisme du terroir, elle établit ses quartiers dans le local à louer et y bâtit en un temps record, sans se départir de sa magnifique permanente (miracle de la technolo-

gie numérique ou exploit du coiffeur de la production ?), une boutique où elle vend des chocolats.

Le refus de Juliette Binoche d'aller à la messe, non par athéisme, mais par simple manque d'envie, la cantonne rapidement dans un statut de marginale. Sa persistance à vendre du chocolat en pleine période de carême, à fréquenter un gitan interprété par un Johnny Depp détaché, venu davantage dire bonjour, semble-t-il, qu'exercer son talent de comédien, envenime un peu plus les choses. Cette critique de l'esprit de clocher est louable, mais la caricature de ce petit village réduit à un spectacle de marionnettes et le propos prétendu politique de cette comédie sont traités avec tant de vacuité que *Le Chocolat* ennuie.

S. Bd

## Les tribulations d'une Française en Chine

La Moitié du ciel. Un film hybride qui mélange maladroitement angoisse et débat de société

Film français d'Alain Mazars. Avec Caroline Sihol, Bing Yin, Shiang Chyi Chen. (1 h 34.)

Accompagnée d'une fillette d'une dizaine d'années, une femme blonde arrive par avion dans une grande ville d'Extrême-Orient. C'est la nuit, un homme qui parle français l'attend à l'aéroport et l'amène jusqu'à un hôtel sinistre. Anne (Caroline Sihol) croyait venir adopter un bébé. En fait, elle glisse dans une déchirure de la vie et se retrouve prisonnière d'un enfer chinois, fait de bureaucrates corrompus, de truands homicides, de policiers inhumains.

On peut se faire cette idée-là de *La Moitié du ciel*. Un film-cauchemar, dans lequel le personnage principal n'en finit pas de se débattre. Quelqu'un est d'ailleurs fidèle à cette idée : l'actrice Caroline Sihol, éberluée et lucide, qui fuit sans cesse en avant, donnant à son personnage ce qu'il faut de courage et de déraison. Mais Alain

Mazars, le réalisateur, féru de Chine, a bien d'autres idées en tête. Il les déverse un peu n'importe comment : un débat de société transcontinental posé en termes grossiers et résolu de manière désagréablement spectaculaire (par l'élimination physique du personnage qui reproche aux Occidentaux d'aller acheter des enfants de toutes les couleurs aux quatre coins du monde) ; une vision ultra-critique mais aussi très sommaire de la modernisation de la société chinoise, y compris quelques tirades explicatives qui renvoient bizarrement aux films de propagande d'antan.

Enfin, la tentative de doper le film en y injectant des doses de spectaculaire obtient l'effet inverse de celui recherché : au lieu d'exciter l'attention, ces scènes, regroupées à la fin du film, éteignent la sympathie. Anne et sa fille s'embarquent alors dans un voyage qui les éloigne autant de la ville que de la cohérence, que, dans l'ensemble, Alain Mazars avait su préserver jus-

qu'alors. La peinture des personnages chinois, un couple de jeunes gens très dévoués, un peu à la manière du Tchang de *Tintin*, et un terrible méchant, flirte dangereusement avec les stéréotypes, jusqu'à ce que le film échoue au fin fond d'une peu convaincante campagne chinoise.

On se retrouve à l'opposé des premières séquences, du regard sincère posé sur une ville (le film a été tourné dans le quartier chinois de Bangkok) à la fois repoussante et attirante et d'y faire se mouvoir des étrangères mues par un désir qui ne trouve aucune place dans l'ordre des choses. La première moitié de cette *Moitié* parvient ainsi à intriguer, à inquiéter, en se servant du regard de Caroline Sihol, terrifiée à l'idée de décrypter les signes inquiétants qui s'accumulent sous ses yeux. Mais ce film d'angoisse exotique se dissout progressivement pour ne retrouver sa justesse que le temps d'un dernier plan.

T. S.

## NOUVEAUX FILMS

### UN MONDE MEILLEUR

■ Haley Joel Osment, héros du *Sixième Sens*, incarne ici Trevor, une espèce de messie écolier, fils d'une mère célibataire alcoolique (Helen Hunt). Un professeur misanthrope et défiguré (Kevin Spacey) a demandé aux élèves de trouver une idée qui « peut changer le monde ». Trevor applique le principe de la pyramide à la charité : je commets deux bonnes actions à l'égard de tiers, des vraies, des solides, à charge pour eux d'en commettre trois autres. Ce principe donne une idée assez inquiétante de l'action sociale aux Etats-Unis, il permet en outre d'accumuler les situations mélodramatiques jusqu'à l'indigestion. La conclusion porte la surenchère lacrymale à son degré le plus extrême, grâce au même Haley Joel

Osment, sorte de Shirley Temple moderne, en plus sinistre. T. S. Film américain de Mimi Leder. Avec Kevin Spacey, Helen Hunt, Haley Joel Osment, Angie Dickinson. (2 heures.)

### LA SOURCE JAUNE

■ Encore un film dont la sortie demeure un relatif mystère, d'autant qu'il date de 1999. Venu d'Espagne et prétendant au titre de polar, il s'agit d'une histoire truffée de lieux communs, filmée sans le moindre sens du suspense ni du rythme, interprétée de façon exécrable et manifestement formatée pour sa diffusion télévisuelle. Voguant sur la vague asiatique, il met en scène l'histoire d'une métisse sino-espagnole, dont les parents ont été éliminés par les triades. Accompagnée d'un jeune et bel

Espagnol timide et maladroit, dont elle tombe amoureuse, la jeune fille va se venger du méchant assassin, non sans que le film, dont la coupe est pourtant bien pleine, ne verse au passage dans une caricature de la communauté chinoise qui confine à l'acharnement. J. M. Film espagnol de Miguel Santemas. Avec Eduardo Noriega, Silvia Abascal. (1 h 33.)

### PLUS FORT QUE LE SILENCE

■ Il y a plusieurs films dans ce *Plus fort que le silence* : un mélodrame un peu forcé construit sur les rapports entre une mère et son fils sourd ; un document sociologique sur la Chine d'aujourd'hui ; un portrait de femme. Incarnée par Gong Li, l'héroïne du film de Sun Zhou est une Mère Courage qui, pour pouvoir acheter une prothèse auditive à son fils et l'inscrire à l'école, cherche, par tous les moyens, du travail. Cette volon-

té permet d'articuler un destin individuel avec une réalité où se devine, en filigrane (le film a eu des soucis avec la censure), un univers d'exploitation et de combines. On peut alors regretter l'anonymat d'une mise en scène entièrement au service d'un récit un peu trop attendu. Jean-François Rauger

Film chinois de Sun Zhou. Avec Gong Li, Gao Xin, Shi Jingming. (1 h 30.)

### HANNIBAL

■ Lire page 30.  
CIRCUS BAOBAB  
COMÉDIE DE L'INNOCENCE  
LA CHAMBRE DES MAGIENNES  
■ Lire page 31.  
LE CHOCOLAT  
LA MOITIÉ DU CIEL  
■ Lire ci-dessus.  
UN CRIME AU PARADIS  
■ La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

## SORTIR

### PARIS

Est-ce ainsi que les hommes vivent ?

Le poème de Louis Aragon inspire Ferré le chantait, le cinéma L'Ecran de Saint-Denis le prend comme emblème d'une programmation remarquable. La première édition des journées cinématographiques dionysiennes se veut « un moment exceptionnel de découvertes, d'émotions, de rencontres autour d'une programmation qui échappe aux obligations de l'actualité cinématographique mais qui se penche sur des questions agitées de la société ». La manifestation s'articule autour du thème, un monde à changer. Et si le cinéma y avait sa part ? Comment ? A travers un mélange d'œuvres récentes et anciennes consacrées à la guerre d'Algérie, au colonialisme, à l'émigration maghrébine en France, au racisme, au cinéma militant américain, au groupe Medvedkine, aux femmes, avec en avant-première *A ma sœur* de Catherine Breillat... A noter, le film d'Eli Lotar (1945-1946) *Aubervilliers* : « Dans la banlieue nord de Paris, il y a une ville terrible et charmante. » Le commentaire est signé Prévert.

Saint-Denis (93). Cinéma L'Ecran, place du Caquet. M<sup>e</sup> Basilique. Du 28 février au 6 mars. De 15 F à 35 F.

### Le Gna

Le studio-théâtre de la Comédie-Française et l'association Ensemble contre le sida se sont choisis. Pour la bonne cause : lutter contre l'épidémie en finançant la recherche et des programmes d'aide aux malades. La pièce de Pierre-Henri Loÿs, qui évoque l'apparition de nouveaux virus et leurs ravages, leur en fournit l'occasion. Après la représentation (18 h 30, le 28), les deux partenaires proposent un débat qui réunira, autour de l'équipe artistique et du metteur en scène, le professeur Jean-Claude Darlix, virologue à Lyon, Maryse Dricot, directrice d'un centre d'hébergement et de soutien social, Village Saint-Martin, et le philosophe André Comte-Sponville. La prestigieuse maison offrira aussi à Sidaction l'intégralité de la dernière recette du *Bourgeois Gentilhomme* (20 h 30, le 12 mai). Studio-théâtre, galerie du Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Louvre. Tél. : 01-44-58-98-58. De 50 F à 85 F.

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Combat de nègre et de chiens de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 20 h 30, du 28 février au 17 mars ; 15 heures, le 11 ; relâche les lundis. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Esther de Jean Racine, mise en scène de Daniel Mesguich.

Centre d'art et de culture - Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Censier-Daubenton. A partir du 28 février. 20 h 45, du lundi au samedi ; relâche le vendredi ; 15 h 30, le dimanche. Tél. : 01-42-17-10-38. 100 F et 150 F. Jusqu'au 4 avril.

Kenny Werner Trio  
Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 21 heures, le 28 et les 1<sup>er</sup> et 2 mars. Tél. : 01-40-26-21-25.

Steve Potts Quartet  
7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Paul. 21 h 30, le 28. Tél. : 01-48-87-08-97. 50 F.

Dee Dee Bridgewater  
Montrouge (92). Théâtre, 2, avenue Emile-Boutroux. M<sup>e</sup> Porte-d'Orléans. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-46-12-75-70. De 95 F à 126 F.

### RÉGION

Compagnie Didier Thérion  
Albi (81). L'Athanor, place de l'Amitié-entre-les-Peuples. 20 h 30, le 1<sup>er</sup>. Tél. : 05-63-38-55-56. 120 F.

ODEON  
THÉÂTRE DE L'EUROPE  
2 MARS - 7 AVRIL 2001



Un fil à la patte  
de GEORGES FEYDEAU / mise en scène GEORGES LAUDAUDANT  
LOCATION → 01 44 41 36 36 • www.theatre-odeon.fr • FNAC-Agences



## NOMINATIONS

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

**Raymond Barre** a été élu lundi 26 février à l'Académie des sciences morales et politiques au premier tour par 33 voix sur 37 au fauteuil laissé vacant par le décès d'Alain Peyrefitte.

[Né le 12 avril 1924 à Saint-Denis-de-la-Réunion, Raymond Barre est professeur agrégé de droit et de sciences économiques. Il a été notamment vice-président de la commission unique des Communautés européennes, responsable des affaires économiques, de juillet 1967 à décembre 1972, premier ministre d'août 1976 à mai 1981 et parallèlement ministre de l'économie et des finances d'août 1976 à avril 1978. Depuis 1981, Raymond Barre est député (app. UDF) du Rhône et maire (UDF) de Lyon depuis 1995.]

## RECHERCHE

**Elisabeth Giacobino** a été nommée directrice du département des sciences physiques et mathématiques du CNRS, en remplacement de Jean-Paul Pouget.

[Née le 3 avril 1946 à Paris, ancienne élève de l'École normale supérieure, Elisabeth Giacobino est agrégée de sciences physiques et docteur ès sciences. Directrice de recherche au CNRS, où elle est entrée en 1969, elle dirige depuis 1999 le laboratoire Kastler-Brossel (ex-laboratoire de spectroscopie hertzienne, CNRS-Ecole normale supérieure-Université Pierre et Marie Curie). Spécialiste de l'optique quantique, elle a contribué à une meilleure compréhension des interactions entre la matière et un champ électromagnétique. Ses recherches actuelles portent sur l'utilisation des propriétés quantiques de la lumière pour le traitement de

l'information. De 1995 à 1999, Elisabeth Giacobino a été directrice scientifique adjointe du département des sciences physiques et mathématiques du CNRS, dont elle vient d'être nommée directrice à compter du 1<sup>er</sup> mars. Ce département, l'un des huit du CNRS, regroupe 3 000 personnes dont 1 700 chercheurs, avec un budget de 1,4 milliard de francs.]

## DISPARITION

■ **NORBERT GLANZBERG**, compositeur, auteur notamment d'une *Suite yiddish* pour grand orchestre et de *Chants de l'Holocauste* pour mezzo et orchestre, est mort, dimanche 25 février, à Paris à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Né en 1910 en Allemagne, Norbert Glanzberg se consacre à la musique après des études à l'université de Wurzburg. Il est chef de chœurs au théâtre de Wurzburg, puis à celui d'Aix-la-Chapelle. A l'arrivée du nazisme, il gagne la France, où il va écrire la musique de nombreuses chansons, notamment pour Lys Gauty, Yves Montand, Edith Piaf, Colette Renard... Il est en particulier l'auteur de *Mon manège à moi* (paroles de Jean Constantin) en 1948 et de *Padam, padam* (paroles d'Henri Contet) en 1951, deux grands succès d'Edith Piaf. Norbert Glanzberg a aussi composé une vingtaine de musiques de films, dès 1931 en Allemagne, puis en France surtout dans les années 1950, dont *Michel Strogoff*, de Carmine Gallone (1956), et il a participé à celle de *Mon Oncle*, de Jacques Tati (1958).

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

## Tom ROBERTS

est ravi d'annoncer à

**Laetitia et Jean-Marc, Gabriel, Dina et Armand** qu'il est né le samedi 24 février 2001.

## Anniversaires de naissance

– 28 février 1921 - 28 février 2001.

**Lou, Jonathan, Robin et Axel** à l'unisson de leur mamie **Renée**, de leurs parents et de leur supertonton souhaitent à

## Papy Gaby

une fabuleuse traversée des quatre-vingtièmes rugissants.

## Anniversaires

## Cher Papou,

nous te souhaitons, avec l'ensemble de la famille, un très heureux anniversaire en ce jour du 27 février 2001.

Elia, Aricie, Colin, Evence.

## Décès

– Le directeur de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, Le personnel dans son ensemble, Les étudiants, Ceux qui l'ont connu et aimé, ont la douleur de faire part de la disparition de

## Charles AUFFRET.

Il restera pour tous un être exceptionnel, un grand artiste et un enseignant ayant transmis son savoir à plusieurs générations.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Max CLARAC-SÉROU**,  
21 janvier 1930 - 25 février 2001.

L'inhumation aura lieu le mercredi 28 février, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 6 février 2001, au Caire, de

**Rosette DROSSO**,  
née BAHARI.

De la part de Ferial Drosso, sa fille, Florence Bellivier, Muriel Bellivier, Sarah Proust, ses petites-filles, François Proust, Monique Drosso, sa nièce, Anne-Marie Drosso, sa nièce, Et Robert Springborg.

– Annick Dufresne, Guillaume et Chantal Dufresne, Sabine et Yves Gindre, Yolande et Claude Rath, Christelle et Olivier Delubac, Julien, Thibault, Jérémie, Clarisse, Baptiste, Antoine, Alexis, Flore, Timothée, sa femme, ses enfants et ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**Hervé DUFRESNE**,  
chevalier de la Légion d'honneur, chevalier du Saint-Sépulcre, président du Centre d'échanges internationaux, président d'honneur de Motorola Electronique Automobile, président d'honneur de la Fondation Solacroup Hébert, ancien président de la Société SEV-Marchal,

survenu à Paris, le 25 février 2001, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 février, à 14 h 30, en l'église du Haut-Saint-Prix (Val-d'Oise).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

63, rue Manin,  
75019 Paris.  
33, rue de Rubelles,  
95390 Saint-Prix.

– Sophie Eltchaninoff, son épouse, Ses enfants et ses petits-enfants, Ses sœurs, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

**Cyrille ELTCHANINOFF**,

survenu le samedi 24 février 2001, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 février, à 11 heures, en l'église de la Présentation-de-la-Très-Sainte-Vierge-au-Temple, 91, rue Olivier-de-Serres, Paris-15<sup>e</sup>.

Elle sera précédée de la liturgie des Saints Dons Présanctifiés.

L'inhumation aura lieu au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures**  
**Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

– Nicole et Jean-Louis Clamaron, Marie, Maïder et Diego Landivar ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Anne Marie ETCHART CLAMARON**,

le 26 février 2001.

Igoyo,  
64310 Berrogain-Laruns.

« *Cet air qui m'obsède jour et nuit  
Cet air n'est pas né d'aujourd'hui  
Il vient d'aussi loin que je viens  
Trainé par cent mille musiciens...* »

**Norbert GLANZBERG**,  
compositeur de « *Padam* », « *Mon manège à moi* », et de la « *Suite yiddish* »,

vient de s'éteindre à son domicile, le dimanche 25 février 2001, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 2 mars, à 12 h 30, au nouveau cimetière de Neuilly, métro Grande Arche de la Défense, ou par le boulevard circulaire, sortie A 14, puis deux fois à gauche au feu.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Anne Godchau, née Tenenbaum, son épouse, Catherine et Jean-François Godchau, ses enfants, François-Robert et Henri Gremont, ses petits-fils, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Robert GODCHAU**,  
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 25 février 2001, en sa quatre-vingt-dixième année, au terme d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité familiale.

A. Godchau,  
10, boulevard Barbès,  
75018 Paris.

– La CIAPG a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**M. Henry HOVEN**,

avocat au barreau de Liège, ancien bâtonnier, ancien président de la Confédération internationale des anciens prisonniers de guerre, commandeur de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur.

– Doudja Khellaf, son épouse, Marya et Amine, ses enfants, Aziza Khellaf, sa mère, Fouzia et Djamel Mostefaï, sa sœur et son beau-frère, Rochdi et Assia Khellaf, son frère et sa belle-sœur, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**Yacine KHELLAF**,

chirurgien à l'hôpital Saint-Louis (Paris),  
survenu le 23 février 2001, à Paris.

Les obsèques auront lieu ce mardi 27 février, au cimetière parisien de Thiais.

10, rue des Pavillons,  
92800 Puteaux.

– Françoise Kosloff, son épouse, Sa famille, Ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

**Marc KOSLOFF**,

survenu le 24 février 2001.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, au crématorium de Cuers (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

66, impasse du Jasmin,  
83230 Bornes-les-Mimosas.

– Anne-Marie Henriot, Joël Ricorday, Léa Ricorday, ont l'immense douleur de faire part de la disparition brutale de

**Jeanne RICORDAY**,

dans sa vingt-deuxième année, le 23 février 2001, à Sainte-Rose (Guadeloupe).

Les obsèques auront lieu en Guadeloupe dans l'intimité familiale.

Le Chalet,  
2, boulevard Alphonse-Allais,  
13014 Marseille.

**RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA**  
Tous les lundis datés mardis  
**TARIFS 2001**

► **PARTICULIERS** : FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)  
- 2 Parutions : **590 F TTC / 89,94 €**  
- 4 Parutions : **840 F TTC / 128,06 €**  
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

► **ABONNÉS** : FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)  
- 2 Parutions : **520 F TTC / 79,27 €**  
- 4 Parutions : **714 F TTC / 108,85 €**  
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.  
☎ **01.42.17.39.80** - Fax : **01.42.17.21.36**

– Sa famille a la douleur de faire part du décès de

**Rémy LAFAURIE**,  
professeur agrégé de mathématiques,

survenu le dimanche 25 février 2001, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

Un service religieux sera célébré à sa mémoire en l'église Saint-Justin, à Levallois-Perret, le jeudi 1<sup>er</sup> mars, à 10 h 45.

– Odette Uhry, Et ses enfants ont la tristesse de faire part du décès de

**Laurence UHRY**,

leur fille et sœur,

survenu le 20 février 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

37, rue Dautancourt,  
75017 Paris.

– Marie-Annick Vion, son épouse, Ludovic, Gilles, Grégoire, Marc, ses enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**Michel VION**,

journaliste, rédacteur en chef du *Répertoire notariat Defrénois*.  
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 28 février 2001, à 15 heures, en l'église de Lancieux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, square La Fontaine,  
75016 Paris.

– Valentina, son épouse, Claude et François, ses enfants, Alice, Raphaël et Victor, ses petits-enfants, Guy, son frère, et Colette, Danielle et Patrick, ses neveux, ont la douleur de faire part du décès de

**René VITERBO**,

docteur ès sciences de l'École polytechnique de Zurich,  
survenu le 24 février 2001.

L'inhumation a eu lieu le 26 février, au cimetière du Montparnasse, dans la stricte intimité.

76, bis, rue des Saints-Pères,  
75007 Paris.

## Rectificatif

– Dans le faire-part de décès de

**Roger BISMUT**,

paru dans *Le Monde* daté 25-26 février 2001, à la liste des membres de sa famille faisant part du décès, il fallait lire le nom de M<sup>me</sup> Gabrielle Bismut, sa sœur.

**CARNET DU MONDE - TARIFS ANNÉE 2001**  
**TARIF à la ligne**

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**  
**TARIF ABONNÉS** **141 FTTC - 21,50 €**  
...  
**119 FTTC - 18,14 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**  
**La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €**  
**TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €**  
**FORFAIT 10 LIGNES** **600 F TTC - 91,47 €**  
**Forfait 10 lignes**

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter**  
☎ **01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42** Fax : **01.42.17.21.36**  
e-mail : **carnet@mondepub.fr**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

**Le Monde**

Nord Sud  
EXPORT

**TURQUIE**

Comment dépasser la crise bilatérale et aider les entreprises à mieux évaluer le risque turc

**MERCREDI 21 MARS À PARIS**

Nord Sud Export et *Le Monde* convient les hommes d'affaires à une matinée de travail (8 h 30 à 12 heures) afin d'examiner ensemble :

- Les conséquences pratiques de la crise actuelle dans les relations franco-turques
- L'ajustement économique et financier de ce pays l'an dernier puis à nouveau cette année, à la suite de la crise bancaire
- La modernisation du système politique et de la société turque
- Le calendrier possible de la candidature turque à l'Union européenne
- Cette rencontre exceptionnelle réunira les meilleurs experts turcs et français autour de MM. **Erkut YACAOGLU** et **Tuncay OZHILAN**, ancien et nouveau président de la **TUSIAD**.

Programme, renseignements et inscriptions auprès de :  
**Christelle TORRES**

**NORD SUD EXPORT**

Tél. : **01-44-97-55-35** - FAX : **01-44-97-55-36**

E-mail : **nse@lemonde.fr**

« *Entreprises* » est une réunion payante

**Les retraites, quel avenir ?**

Jacques Huguenin  
Seniors : l'explosion

**M** folio  
LE MONDE actuel  
IN ÉDIT



## EN VUE

■ Le rapport annuel du département d'Etat américain sur les droits de l'homme épingle sévèrement la France, dont le « climat d'intolérance religieuse » encourage « la méfiance publique à l'égard des sectes ».

■ « Il ne s'agit que de casser des pierres », s'étonne le mollah **Mohamed Omar**, chef suprême des talibans, en ordonnant d'achever les bouddhas géants sculptés dans les falaises de Bamian à moitié défigurés par les tirs de mortiers des « étudiants en théologie ».

■ Deux Afghanes coupables du « crime odieux d'adultère » ont été exécutées, samedi 24 février, dans le stade de Kandahar, où dix maris infidèles recevaient des coups de fouet.

■ « Ils sont très doux et très tolérants, mais ils peuvent se mettre dans une colère noire si l'on bafoue leur amour-propre », témoigne **Sarosa Hamongpranoto**, sociologue indonésien, au sujet des Dayaks, naturels de Bornéo, qui, depuis une semaine, décapitent les colons venus de l'île voisine de Madura, et leur arrachent le cœur.

■ Désormais les Nishis, tribus de l'Arunachal Pradesh en Inde, orneront leurs coiffes avec des becs de calao en fibre de verre, pour sauver l'oiseau rare menacé d'extinction, symbole de virilité.

■ Une Centrafricaine de 15 ans a tenté de tuer son petit ami en lui assenant un coup de machette sur le sexe : elle le trouvait trop laid et voulait le quitter pour un autre.

■ Un jeune homme qui, après avoir poignardé sa fiancée, comparait vendredi 23 février devant le tribunal correctionnel de Strasbourg pour « violences avec arme », y répondait aussi d'une « infraction à la législation des stupéfiants » : son couteau portait des traces de cannabis.

■ La Suisse a diminué considérablement le nombre des surdoses mortelles en privilégiant la prévention et le traitement des toxicomanes. Au Royaume-Uni, où les mesures répressives sont parmi les « plus sévères d'Europe », les morts liées à la drogue ne cessent d'augmenter.

■ « La victime a demandé qu'on l'achève », ont précisé deux policiers d'Elizabeth, dans le New Jersey, après avoir mortellement blessé par erreur un illuminé armé d'une Bible dégainée soudain d'un étui de cuir luisant et noir.

■ **Sepeli Tuikalepa**, fils aîné du prince coutumier de l'île Futuna, vient de traduire la Bible en futunien.

■ A Aix-la-Chapelle, lundi 26 février, lundi des Roses, apothéose du carnaval rhénan, un clown a tué un masque à coups de feu.

Christian Colombani

# La revue « Futuribles » se lance dans la prospective religieuse

« Le XXI<sup>e</sup> siècle sera religieux » : les experts confirment la « prophétie » de Malraux mais constatent aussi l'apparition de formes de religiosité de plus en plus diffuses



Y A-T-IL exercice plus périlleux que la prospective religieuse ? La revue *Futuribles* soumet le début de ce siècle à la fameuse prophétie de Malraux : « Le XXI<sup>e</sup> siècle sera religieux ou ne sera pas. » Elle interroge les meilleurs experts de la sociologie religieuse en France pour conclure que non seulement l'agnosticisme Malraux ne se trompait pas, mais que la scène religieuse du XXI<sup>e</sup> siècle pourrait ne ressembler à rien de ce qui était connu. L'univers « global » est entré dans une ère religieuse où l'institution est sacrifiée à l'individu, le dogme à l'empirisme, la conviction à l'expérimentation.

A-t-on assez dit que la fin du XX<sup>e</sup> siècle serait celle du triomphe de l'homme sans Dieu ? Qu'au « désenchantement » du monde moderne s'ajouterait le rejet des

Eglises et autres institutions qui se disputent le marché du mystère et du sacré ? Or aucun des spécialistes interrogés par *Futuribles* ne nie que les prophètes de la « sécularisation » se sont trompés, que dans les espaces laissés libres par la rationalité se sont engouffrées toutes sortes de croyances et de formes nouvelles d'adhésion religieuse, le plus souvent aux marges des grandes confessions, dans des groupes charismatiques, pentecôtistes ou ésotériques, différents des sectes par la flexibilité de leur appartenance et de leur doctrine.

« Believing without belonging » : croire sans appartenir. Le mot de la sociologue britannique Grace Davie a traversé la Manche. Dans ce numéro de *Futuribles*, Pierre Bréchon, Yves Lambert, Danièle Hervieu-

Léger, Marcel Gauchet, Jean Joncherey convergent : tous les processus de « sortie de la religion » ont libéré des formes d'« autonomisation » des pratiques, des croyances et des attitudes morales déconnectées des enseignements dogmatiques. Ils ont fait place à des formes de « réenchantement » du monde, que Guy Michelat traduit par le succès des croyances parallèles (comme la réincarnation) et Françoise Champion par la montée d'une « nébuleuse mystique et ésotérique », qui pousse d'autant mieux que la science et le progrès doutent de leur infailibilité.

## « NOUVEL HUMANISME »

On dira que ces analystes tournent en rond. Mais, devant le succès du protestantisme évangélique (pas seulement dans les pays d'Asie ou

d'Afrique) ou des rassemblements de jeunes catholiques, on ne peut donner tort à Jean-Paul Willaime ou à Danièle Hervieu-Léger de répéter que « la figure du converti a pris le pas sur la figure du fidèle traditionnel géant un héritage religieux ». Et que, s'il faut bien parler avenir, on doit constater que la mondialisation n'en finit pas d'affecter les systèmes religieux, que ceux-ci ne peuvent plus être gouvernés à partir d'une orthodoxie centrale, que le christianisme n'a d'avenir que si « son expression émotionnelle parvient à se mouler dans la diversité des cultures ».

Gérard Donnadieu ne croit pas non plus au scénario de l'« obsolescence » des grandes religions du salut ni à la « reconversion illuministe » dans des « pentecôtismes » « sans consistance sur les plans intellectuel, liturgique et éthique ». Mais il prévoit une « segmentation » croissante du « marché » religieux en fonction des attentes, des âges, des milieux sociaux, des niveaux culturels. Ce numéro de *Futuribles* dépasse les oppositions, devenues paresseuses, entre modernes et orthodoxes, entre laïques et intégristes. Avec bonheur, il introduit le lecteur à la complexité des phénomènes religieux contemporains et de ce « nouvel humanisme » dont Hugues de Jouvanel, son directeur, écrit, après Ernest Renan, qu'il est la « religion de l'avenir ».

Henri Tincq

★ *Futuribles*, n° 260, janvier 2001, 78 F, 55, rue de Varenne, 75005 Paris

## DANS LA PRESSE

LCI  
Pierre-Luc Séguillon

■ C'est un échec de l'Europe telle que la souhaitait Paris. Les quinze n'ont pas apporté aux agriculteurs français la solidarité que sollicitait Jean Glavany. Tout juste, le ministre de l'Agriculture a-t-il obtenu l'autorisation d'enfreindre la discipline européenne. Mais cette renationalisation de la PAC est surtout un échec pour la France. A Bruxelles, hier, la France a mesuré le poids de plus en plus déterminant de l'Allemagne dans la Communauté européenne, elle a constaté son isolement au sein de l'Union et elle a fait les frais de son incapacité à réformer sa propre agriculture. La

France a découvert que ce que voulait l'Allemagne, l'Europe le souhaitait et que ce que récusait Berlin, l'Europe le refusait.

## LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ La crise provoquée par l'ESB montre à quel point le partenariat franco-allemand n'est plus qu'un souvenir. Il n'avait d'ailleurs pu se déployer que sur la toile de fond d'une politique agricole très largement dessinée sur les réquisits français. Chez aucun autre membre de l'Union, la PAC n'a l'importance qu'elle a pour la France. La crise générale du système agricole européen, même si son épiscrite épi-zootique est en Grande-Bretagne, est aussi une crise franco-françai-

se, dans la mesure où la PAC s'est faite sous surveillance de la FNSEA. L'urgence créée par l'effondrement de la filière bovine cache d'autres conflits potentiels (par exemple, si Bruxelles décidait de financer les éleveurs en piochant dans les subventions aux céréaliers). La France a vidé à Bruxelles bien d'autres homériques querelles. Mais elle n'y a jamais été si seule.

## FRANCE INTER

Pierre Le Marc

■ Dans moins d'un an, les Européens auront en poche leur monnaie unique. Mais l'Europe ne leur offre guère l'horizon dont ils ont besoin pour franchir avec confiance cette étape historique. Bruxel-

les, hier soir, a donné l'image d'une union incapable de se mettre d'accord sur une réponse solidaire à la crise de la vache folle. Cet état des lieux décevant qui porte en lui, Valéry Giscard d'Estaing le souligne avec lucidité, la logique d'une lente dissolution des solidarités européennes dans un espace de simple coopération, peut-il conduire au sursaut ? Deux courants se dessinent. L'un vient au secours d'un souverainisme politiquement à bout de souffle. L'autre plaide pour l'exploration de chemins nouveaux au-delà de l'horizon intergouvernemental. Mais il y a à cette recherche un préalable : la reconstitution d'une entente franco-allemande dont on ne voit toujours pas les signes.

www.canalplus.fr/cinema/speciales/cesar

Le changement de ton consécutif à la fusion avec Vivendi est aussi sensible sur le site de la chaîne cryptée



LES CÉSARS du cinéma, c'est sur Canal+ et nulle part ailleurs. Pour cette 26<sup>e</sup> édition, qui eut lieu le 24 février au Théâtre des Champs-Élysées, la chaîne avait mis en place un « dispositif inédit » : alors que, comme chaque année, Canal+ retransmettait en clair l'intégralité de la cérémonie, Canal+ Jaune la filmait pour la première fois, mais côté coulisses.

De son côté, canalplus.fr permettait aux internautes de suivre l'intégralité des Césars, depuis l'annonce des nominations jusqu'au dîner officiel au Fouquet's, où Eglantine Emeyé, animatrice de Canal+, interviewait les stars. Au cours des deux jours précédents, le site avait retransmis en direct les répétitions, avec la participation - très libre - de l'irrésistible Edouard Baer, qui présentait cette année la cérémonie officielle. Pour compléter le dispositif, deux webcams étaient installées dans la salle - dont l'une, pilotable à distance, permettait à l'internaute de zoomer sur l'assistance... Pour canalplus.fr, il s'agissait

d'offrir aux internautes le regard décalé dont cette jeune communauté raffole. Aidé d'un technicien et de Samantha Longoni, responsable cinéma du site, Didier - alias « Netman Plus » - fut au service des internautes tout au long de la cérémonie. Grâce à une minicaméra reliée à un ordinateur portable, il se déplaçait en fonction de leurs

demandes, dialoguait avec eux, et transmettait leurs questions aux lauréats. Seule contrainte : une minute était nécessaire entre le moment où l'internaute posait sa question et le moment où elle s'inscrivait sur l'écran du netman. Ce qui n'a pas empêché les internautes de « chater » et blaguer entre eux ou encore d'interpeller

« leur » netman, car beaucoup sont des habitués.

Or cette liberté de ton pourrait être remise en cause. Les bouleversements provoqués par la fusion de Canal+ et de Vivendi sont également visibles sur le Web. Canalplus.fr a désormais pour consigne de mieux « coller à la chaîne ». En clair, plusieurs émissions spécifiques au Web telles que « La tête de l'emploi » ont déjà été supprimées, et la couverture du prochain Festival de Cannes sera sans doute beaucoup plus sobre et plus sage que l'année dernière. Par ailleurs, une rationalisation complète du site est en cours, notamment pour le recentrer sur les deux spécificités de Canal+, à savoir le sport et le cinéma. Autant de changements qui pourraient, in fine, se révéler dommageables pour le site. Car contrairement à ce qu'on en dit, ce n'est pas le simple reflet de la chaîne, c'est prendre le risque de perdre le ton innovant et provocateur dont les internautes sont toujours friands.

Emilie Grangeray

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173<sup>F</sup> par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

### Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

|  |   |              |         |
|--|---|--------------|---------|
| N° NATIONAL D'ÉMETTEUR<br>N° 134031  | ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE<br>21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05 |              |         |
| TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER  |   |              |         |
| Nom : _____  |   |              |         |
| Prénom : _____   |   |              |         |
| N° : _____ rue _____   |   |              |         |
| Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : _____  |   |              |         |
| NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT<br>DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) |   |              |         |
| N° : _____ rue _____   |   |              |         |
| Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : _____  |   |              |         |
| DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER  |   |              |         |
| Code Etablissement   | Code Guichet  | N° de compte | Clé RIB |

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99<sup>FRS</sup>/min)

\*Le Monde\* (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Relaxe provisoire

par Luc Rosenzweig

ON DIRAIT qu'on n'aurait rien vu, rien lu, ni même entendu causer. Qu'un lundi soir, comme ça, en zappant, on serait tombé, peu avant 21 heures, sur la fin de la pub sur France 2, le machin désagréable qui couine comme un canard. On dirait aussi qu'on aurait arrêté là notre butinage des programmes, dès l'apparition du cercle bleu indiquant « accord parental souhaitable ». C'est assez rare à cette heure-là pour que notre molle attention soit un peu titillée, non, hélas, qu'il nous faille encore solliciter cette autorisation de nos géniteurs, mais parce que, peut-être, on aurait des chances de se rincer l'œil avant de le fermer...

Bref, on aura compris que c'est *Rastignac* ou les *ambitieux* qui fut notre choix, et que nous tentons de nous dégager du flot de promotion, pub et critiques ayant précédé la diffusion de ce feuilleton, afin de préserver la nature purement subjective du jugement que nous

allons porter sur cette œuvre télévisuelle. Evacuons tout de suite la problématique amorcée plus haut, relative au rond bleu. En dépit du fait que la première fornication intervienne dès 21 h 19, et qu'il est suggéré que les privautés que se permet le héros avec l'une de ses conquêtes dans un ascenseur, à 22 h 12, ne relève pas des voies ordinaires généralement admises pour les rapports sexuels, il n'y a pas là de quoi fouetter un chat.

On nous permettra de préférer, dans ce domaine, le feuilleton à l'ancienne, modèle *Bicyclette bleue*, mais comme dirait Eugène, dit Génie, héros de ce feuilleton post-balzacien : « Chacun son truc ! ». Nous avons également noté quelques faiblesses de scénario relatives à la vraisemblance des situations. Un exemple : ayant dragué une jeune femme prénommée Margaux dans le bistrot où il est serveur, le héros, après une nuit passée avec elle, court la retrouver à la

Maison de la radio, où elle exerce les fonctions d'animatrice. Il nous paraît totalement impossible qu'Eugène ait eu, en moins de deux heures : 1) le temps de prendre sa douche et de s'habiller 2) celui de se rendre de l'appartement de la jeune femme à la Maison de la radio 3) et surtout, sans être un familier de la Maison ronde, de retrouver dans un délai raisonnable le studio où officie sa dulcinée.

On aura également compris que nous cherchons ici à gagner du temps avant de formuler un jugement, puce en haut ou puce en bas, concernant une œuvre dont on nous dit que du succès ou de l'échec dépendra l'avenir de la fiction française. Pour l'instant, et en attendant le prochain épisode, nous en demeurons à une relaxe provisoire au bénéfice du doute. Il semble que l'on devrait s'habituer au jeune héros ébouriffé et à sa beurette d'avocate, mais, pour le reste, faut voir...



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. L'économie des sports d'hiver. **Public Sénat**  
 20.45 et 1.00 Le Club. Bertrand Delanoë. **LCI**  
 23.00 Albanie, l'apprentissage de la liberté. **Forum**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. Pierre Moscovici. **LCI**  
 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : PJ Harvey, Anne Brochet, Claude Miller, Sara Abitbol, Stéphane Bernadès. **Canal +**  
 19.00 Archimède. **Arte**  
 20.55 Vie privée, Vie publique. Cherche maman désespérément. **France 3**  
 21.00 Le Gai Savoir. L'histoire est-elle un roman ? Invités : Erik Durschmied ; Dominique de Villepin ; Etienne de Montety ; Serge Branly. **Paris Première**  
 21.05 Temps présent. Ecstasy, LSD, cocaïne, l'enfer des ravies. Les jeunes et le luxe. **TV 5**  
 22.15 Ça se discute. Comment vit-on l'adaptation de sa vie au cinéma ? **TV 5**  
 0.15 Capital. Toujours moins cher. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 New York sur bavures. **Arte**  
 20.30 L'Arche, 2000 ans après. [9/16]. Les tortues. **Planète**  
 20.45 La Vie en face. Russie secrète. L'armée oubliée. **Arte**

20.50 La Roulette russe. **Odyssee**  
 21.00 Kalachnikov. **Histoire**  
 21.30 Le Cavalier de la nuit. Meurtre raciste. **Planète**  
 21.30 Ils ont fait l'Histoire. Primo Levi. **Histoire**  
 21.31 Thema. Couleur sang. Enquête sur la sève de la vie. Sang sacré, désir sanglant. Le Prix du sang. **Arte**  
 21.40 Tsiganes. **Odyssee**  
 22.00 André Masson. [4/6]. **Histoire**  
 22.35 La Mémoire et l'Identité. Argentine, les enfants des disparus. **Planète**  
 23.45 Spetsnaz. [1/2]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Euroleague féminine (8<sup>e</sup> de finale) Match aller : US Valenciennes Olympique - Dynamo Moscou. **Pathé Sport**  
 20.30 Football. Match amical. France - Allemagne. **TF 1**  
 21.00 Boxe. Combat international WBC. Poids légers : Themibikosi Mtyenene - Zimele Mpusulwa. Poids lourds : Sedrick Fields - Baldwin Mlonqwane. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Solti dirige le London Philharmonic Orchestra (2). Œuvres de Beethoven, Brahms. **Muzzik**  
 21.25 Debussy et Mendelssohn par Celibidache. **Mezzo**

22.40 L'Ouverture d'« Obéron », de Weber. Par l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Serge Baudo. **Mezzo**  
 23.10 Jazz à Antibes 1990. **Muzzik**

THÉÂTRE

23.40 Reviens dormir à l'Elysée. Pièce de Georges Folgoas. Mise en scène de Michel Roux. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.40 Les Repentis. John Woo. **TF 6**  
 22.35 Un terrible doute. Michael Scott. **M 6**  
 0.45 La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [2/2]. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

22.20 The Big Shave. Martin Scorsese. **Arte**  
 1.15 Les Mains de Violeta. Lucia Sanchez. **France 3**

SÉRIES

19.30 Hill Street Blues. [1/2]. Le printemps. **TMC**  
 21.30 First Wave. Eché et mat. **13<sup>ème</sup> RUE**  
 22.25 Sex and the City. What goes around comes around (v.o.). **Téva**  
 22.55 Les Chroniques de San Francisco. [1/6]. **Téva**

FILMS

16.00 La Voce della luna. Federico Fellini (Italie, 1989, 120 min). **Cinéoite**  
 17.30 Cul-de-sac. Roman Polanski (GB, 1965, N., 110 min). **Cinéfaz**  
 18.05 Retour à Howards End. James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 140 min). **Ciné Cinémas 3**  
 20.30 Victor, Victoria. Blake Edwards (Etats-Unis, 1982, 130 min). **Ciné Cinémas 1**  
 20.35 Ghost Dog, la voix du samouraï. Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1999, v.o., 110 min). **Canal + Vert**  
 22.05 La Revanche de Roger la Honte. André Cayatte (France, 1946, N., 95 min). **Festival**  
 22.25 Croupier. Mike Hodges (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 90 min). **Canal + Vert**  
 22.45 Miss Barrett. Sidney Franklin (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 115 min). **TCM**  
 23.20 The Addiction. Abel Ferrara (EU, 1995, N., v.o., 85 min). **Arte**



23.45 Le Grondement de la montagne. Mikio Naruse. Avec Setsuko Hara, Yoko Sugi (Japon, 1954, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**  
 0.15 Ginger et Fred. Federico Fellini (France - Italie, 1986, 120 min). **Cinéoite**  
 0.20 Les Deux Visages du docteur Jekyll. Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1960, v.o., 90 min). **Canal +**  
 0.35 Brazil. Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, v.o., 140 min). **Cinéfaz**  
 0.40 John McCabe. Robert Altman (Etats-Unis, 1971, 125 min). **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

**TF 1**  
 16.40 Les Dessous de Palm Beach.  
 17.25 Sunset Beach.  
 18.25 Exclusif.  
 19.05 Le Bigdil.  
 20.00 Journal, Tiercé, Météo.  
 20.30 Football. Match amical. France - Allemagne.  
 22.40 Le Temps d'un tournage.  
 22.45 Ciel mon mardi !  
 1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

16.30 Des chiffres et des lettres.  
 17.05 Un toit pour trois.  
 17.35 Viper.  
 18.25 Tutti frutti.  
 19.15 Qui est qui ?  
 19.50 Un gars, une fille.  
 20.00 Journal, Rugby, The Race, Météo.  
 20.55 La Femme de mon pote. Film. Bertrand Blier. **O.**  
 22.40 Fous d'humour.  
 0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.35 MNK, A toi l'actu@.  
 17.50 C'est pas sorcier.  
 18.15 Un livre, un jour.  
 18.20 Questions pour un champion.  
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.10 Tout le sport.  
 20.20 Tous égaux.  
 20.55 Vie privée, Vie publique. Cherche maman désespérément.  
 22.55 Météo, Soir 3.  
 23.20 Alien 3. Film. David Fincher. **O.**  
 1.15 Libre court.

CANAL +

16.25 Le Maître des lieux. Film. James Orr. **O.**  
 ► En clair jusqu'à 20.35  
 18.00 Futurama.  
 18.25 Nulle part ailleurs.  
 20.35 Limbo. Film. John Sayles. **O.**  
 22.40 Le Pique-Nique de Lulu Kreutz. Film. Didier Martiny. **O.**  
 0.20 Les Deux Visages du docteur Jekyll. Film. Terence Fisher (v.o.). **O.**  
 1.50 Le Commissaire. Film. George Sluizer (v.o.). **O.**

ARTE

19.00 Archimède.  
 19.45 Météo, Arte info.  
 20.15 New York sur bavures.  
 20.45 La Vie en face. Russie secrète [1/2].  
 21.30 Thema. Couleur sang. 21.31 Sang sacré, désir sanglant. 22.20 The Big Shave. Court métrage. Martin Scorsese. 22.25 Le Prix du sang. 23.20 The Addiction. Film. Abel Ferrara (v.o.).  
 0.45 La Vie de Marianne. Téléfilm. Benoît Jacquot [2/2].

M 6

16.15 M comme musique.  
 17.25 Mariés, deux enfants.  
 17.55 Highlander.  
 18.55 Buffy contre les vampires.  
 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.  
 20.05 Une nounou d'enfer.  
 20.40 E=M6 décoverte.  
 20.50 Une femme très très très amoureuse. Film. Ariel Zeitoun **O.**  
 22.35 Un terrible doute. Téléfilm. Michael Scott **O.**  
 0.15 Capital. Toujours moins cher.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. La Frileuse, de Juliette Heymann. Film. Ariel Zeitoun **O.**  
 22.12 Multipistes.  
 22.30 Surpris par la nuit. Autour de Perséverance, de Serge Daney [1/4].  
 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.  
 20.00 Un mardi idéal. Invités : Illico ; Richard Galliano.  
 22.00 Jazz, suivez le thème. Some Other Spring.  
 RADIO CLASSIQUE  
 20.40 Les Rendez-vous du soir. Le chef d'orchestre Seiji Osawa. Œuvres de Schubert, Mahler, Chopin, Mozart, Prokofiev, Takemitsu.  
 22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Le gambiste Juan Manuel Quintana, la claveciniste Céline Frisch et la violoniste Amandine Beye. Œuvres de Rameau, Couperin, Marais.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.15 New York sur bavures « Que faire quand la police vous arrête », c'est la question que posent des policiers new-yorkais aux jeunes des quartiers difficiles de la Big Apple afin d'éviter le pire entre jeunes et policiers. On y évoque la peur, celle des jeunes comme celle des cops, mais aussi les statistiques et les options du maire de New York, farouche défenseur de la « tolérance zéro » envers les petits délinquants.

FRANCE 3

20.55 Vie privée, vie publique La quête de la mère reste un besoin irrésistible pour les enfants né sous X, c'est-à-dire abandonnés à leur naissance ou peu après. Mireille Dumas, pour la dixième édition de son magazine, invite des gens célèbres ou non à évoquer cette blessure permanente, les recherches qui sont ensuite faites dans les hôpitaux, les associations, etc. Une émission intelligente et émouvante.

ARTE

23.20 The Addiction ■ ■ Un soir, une femme mystérieuse agresse Kathleen, jeune étudiante à l'université de New York, et la mord au cou. La jeune fille devient un vampire. Abel Ferrara réfléchit au mal et à la rédemption, en imaginant cette histoire de vampire, transe morale imagée dans laquelle passent des scènes terrifiantes. Lili Taylor y est impressionnante ; sa rencontre avec Christopher Walken, formidable.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.50 Projet contre projet (en clair). Invités : Bertrand Delanoë ; Philippe Séguin. **Canal +**  
 21.00 Irak, la guerre aux civils ? **Forum**  
 22.05 Hommage au poète, chantons Trenet. **Forum**  
 23.05 Des médicaments à quel prix ? **Forum**

MAGAZINES

13.50 Le Club. Daniel Gélín. **Ciné Classics**  
 14.15 Envoyé spécial. L'infarctus à quarante ans. Tintin : la traversée du siècle. Les silences de l'Yonne. **TV 5**  
 19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**  
 20.55 Combien ça coûte ? Avec Annie Cordy ; Enrico Macias. **TF 1**  
 20.55 Ce qui fait débat. Infirmières, urgences, sécurité des soins : comment sauver l'hôpital. **France 3**  
 22.10 Petites histoires de cinéma. Saturnin Fabre. **Ciné Classics**  
 22.30 Ça se discute. La sexualité a-t-elle un âge ? **France 2**  
 23.20 Howard Stern. **Paris Première**  
 23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Le dos au mur ou l'histoire secrète de la chute du mur de Berlin. **France 3**  
 1.00 Des mots de minuit. Invités : Hervé Le Bras ; Catherine Hiegel. **France 2**

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Patamodeleurs. Une photo de famille. **Canal +**  
 17.15 Musiques de nocces tziganes. **Planète**  
 17.20 L'Égypte. Dieux et démons. **Odyssee**  
 17.35 Fête des bébés. Apprendre à se quitter. **Téva**  
 18.05 Le Monde des animaux. La Naissance de Xada. **La Cinquième**  
 18.10 Le Bleu du Sinaï. [3/5]. Le sacrifice du dauphin. **Odyssee**  
 18.15 Esprit des peuples premiers. Des fusées et des rennes. **Planète**  
 18.15 Martin Luther King. **Histoire**  
 18.25 L'Actors Studio. Anjelica Huston. **Paris Première**  
 18.30 Titien. **Mezzo**  
 18.45 Les Ailes du futur. Géants et supersoniques civils. **Planète**  
 19.00 Connaissance. Pompéi, le dernier secret. **Arte**  
 19.05 Symphonie marine en Méditerranée. Scylla, perle du détroit. **Odyssee**

19.15 André Masson. [3/6]. **Histoire**  
 19.35 Sous la lune. **Odyssee**  
 19.40 Cobayes humains. **Planète**  
 19.50 Iannis Xenakis, quelque chose de riche et d'étrange. **Muzzik**  
 20.00 Fortunes de mer. [1/3]. Au pays des morues. **Odyssee**  
 20.15 Reportage. Pollueurs de guerre. **Arte**  
 20.30 Du rugby et des hommes. La sixième nation. **Planète**  
 20.45 Les Mercredis de l'histoire. Terreur d'Etat au Pays basque. **Arte**  
 20.55 Sans frontières. Bhoutan, le pays des enfants dieux. **Odyssee**  
 21.00 Spetsnaz. [2/2]. Chiens de guerre. **Histoire**  
 21.00 Danseuses célestes du pays khmer. **Muzzik**  
 21.25 Prague 13, petites histoires de transition. **Planète**  
 21.40 Les Naufragés du désert. **Odyssee**  
 22.00 Le Monde en rythmes. Les deux visages de la Thaïlande. **Mezzo**  
 22.15 Gainsbourg for ever. « Je suis venu te dire que je m'en vais ». **RTBF 1**  
 22.20 Irak, l'autre guerre. **Planète**  
 23.15 Jazz Heroes. [3/6]. Wes Montgomery. **Planète**  
 23.25 Le Feu et la Glace, une saga islandaise. **Odyssee**  
 23.30 Music Instantané. Carla Bley. **Muzzik**  
 23.40 L'Arche, 2 000 ans après. [9/16]. Les tortues. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Tennis. Tournoi messieurs de Dubaï (3<sup>e</sup> jour). **Eurosport**  
 16.55 Football. Championnat d'Europe Espoirs 2002. Éliminatoires. Israël - France. **Canal +**  
 18.00 Biathlon. Coupe du monde. 20 km messieurs. **Eurosport**  
 20.10 Football. Coupe du monde 2002. Belgique - Saint-Marin. **RTBF 1**  
 20.30 Basket. SuproLigue : Split - Asvel. **Eurosport**  
 22.00 Biathlon. Coupe du monde. 15 km dames. **Eurosport**

DANSE

23.45 Lonely Town, Lonely Street. Chorégraphie de Robert North. Musique de Bill Withers. Par le ballet Rambert. **Mezzo**

MUSIQUE

17.10 Mozart. Symphonie n° 38 en ré majeur, KV 504 « Prague ». **Mezzo**

17.20 André Previn dirige William Walton. Enregistré en 1982. Avec Kyung-Wha Chung, violon ; Thomas Allen, baryton. Par le Philharmonia Orchestra et le Philharmonic Choir. **Muzzik**  
 19.30 Corelli. Concerti grossi, sonate et concerto. Enregistré en la basilique Saint-Marc, à Venise, en 1986. par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone. **Mezzo**  
 21.00 Classic Archive. Benno Moisewitsch, piano. **Mezzo**  
 21.45 Musica. Le Couronnement de Poppée, de Monteverdi. Par les Musiciens du Louvre-Grenoble, dir. Marc Minkowski. **Arte**  
 22.25 Kenny Burrell Trio. Enregistré en 1990. **Muzzik**  
 22.55 Herb Ellis Trio / Barney Kessel. Enregistré en 1988. **Muzzik**  
 0.15 John MacLaughlin et Katia Labèque. Avec l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Victor Pablo Perez. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.30 Accalmies passagères. Pièce de Xavier Daugreilh. **TMC**

TÉLÉFILMS

19.00 Le Ranch du bonheur. Greg Beeman. **Disney Channel**  
 20.30 La Main de l'assassin. Stuart Orme. **Festival**  
 20.40 Papa est un mirage. Didier Grousset. **TF 6**  
 20.45 Le Rêve brisé de Debbie. Mimi Leder. **RTL 9**  
 20.50 La Mémoire à vif. Patrick Poubel. **M 6**  
 22.30 Un fils pour Satan. Robert Lieberman. **Téva**  
 22.55 Haute infidélité. Jim Wynorski. **TF 6**

SÉRIES

17.45 Code Quantum. Meurtre à Chinatown. **Série Club**  
 20.55 Les Monos. La Solidaire. **France 2**  
 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. L'appel aux armes. **Canal Jimmy**  
 22.25 New York District. A mon époux regretté (v.o.). **13<sup>ème</sup> RUE**  
 22.45 New York Police Blues. [1/2]. La dernière rafle. **Canal Jimmy**  
 0.05 K 2000. Vol de voiture. **13<sup>ème</sup> RUE**  
 0.30 Two. L'évasion. **M 6**  
 0.30 Les Craquantes. Retour aux sources (v.o.). **Téva**

FILMS

13.10 La Veuve Couderc. Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 90 min). **Ciné Cinémas 2**



15.25 Le Démon sur la ville. Frank Lloyd. Avec Claudette Colbert, Fred Mac Murray (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**  
 16.30 Victor, Victoria. Blake Edwards (Etats-Unis, 1982, v.o., 130 min). **Ciné Cinémas 3**  
 16.55 Le Grondement de la montagne. Mikio Naruse (Japon, 1954, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**  
 17.10 Les Passagers de la nuit. Delmer Daves (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min). **TCM**  
 17.25 Y a-t-il un pilote dans l'avion ? Jim Abrahams, David Zucker et Jerry Zucker (Etats-Unis, 1980, 90 min). **Cinéfaz**  
 19.00 Le Messie sauvage. Ken Russell (Grande-Bretagne, 1972, v.o., 105 min). **TCM**  
 20.30 Les Jeunes Maris. Mauro Bolognini (Italie, 1957, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**  
 20.30 L'Inspecteur Harry. Don Siegel (Etats-Unis, 1971, 100 min). **Ciné Cinémas 1**



20.45 Strange Days. Kathryn Bigelow. Avec Ralph Fiennes, Angela Bassett (Etats-Unis, 1995, v.o., 145 min). **Cinéfaz**  
 20.45 Traquenard. Nicholas Ray (Etats-Unis, 1958, v.o., 105 min). **TCM**  
 22.45 Kamikaze. Didier Grousset (France, 1986, 90 min). **Ciné Cinémas 2**  
 23.25 Ils vont tous bien. Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1990, 125 min). **Cinéstar 2**  
 23.45 Paradis perdu. Abel Gance (France, 1939, N., 95 min). **Histoire**  
 0.15 Pour qui sonne le glas ? Sam Wood (Etats-Unis, 1943, 130 min). **Ciné Cinémas 2**  
 0.30 La Voce della luna. Federico Fellini (Italie, 1989, v.o., 115 min). **Cinéoite**  
 0.40 Mamma Roma. Pier Paolo Pasolini (Italie, 1962, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

**TF 1**  
 15.45 Cœurs rebelles.  
 16.40 Alerte Cobra.  
 17.35 Sunset Beach.  
 18.25 Exclusif.  
 19.05 Le Bigdil.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.50 Météo des neiges.  
 20.55 Combien ça coûte ? L'argent de la gloire.  
 23.10 Confessions intimes.

FRANCE 2

14.45 En quête de preuves.  
 15.30 Plaque et caméra.  
 15.40 Tiercé.  
 16.00 Cap des Pins. **O.**  
 16.25 Un livre.  
 16.30 Des chiffres et des lettres.  
 17.00 Shasta. Viva Las Vegas.  
 17.25 Premier rendez-vous.  
 17.55 Friends. **O.**  
 18.20 Tutti frutti.  
 19.15 Qui est qui ?  
 19.50 Un gars, une fille.  
 19.55 et 20.50 Tirage du Loto.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.55 Les Monos. La Solidaire.  
 22.30 Ça se discute. La sexualité a-t-elle un âge ?  
 0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

15.00 Noël dans le plus grand magasin du monde. Téléfilm. Jane Prowse.  
 16.15 MNK.  
 17.35 A toi l'actu@.  
 17.50 C'est pas sorcier.  
 18.15 Un livre, un jour.  
 18.20 Questions pour un champion.  
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.10 Tout le sport.  
 20.20 Tous égaux.  
 20.55 Ce qui fait débat. Infirmières, urgences, sécurité des soins : comment sauver l'hôpital.  
 22.45 Météo, Soir 3. Spécial emploi.  
 23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Le dos au mur ou l'histoire secrète de la chute du mur de Berlin.

CANAL +

15.30 Tycus, la dernière météorite. Téléfilm. John Putch. **O.**  
 16.40 Football. Israël-France.  
 ► En clair jusqu'à 21.00  
 18.40 Les Titres du journal.  
 18.50 Projet contre projet.  
 20.35 Le Journal du cinéma.  
 21.00 Summer of Sam. Film. S. Lee. **O.**  
 23.15 Frères de sang. Film. Frank Henenlotter. **O.**

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [3/13].  
 14.35 Derniers paradis sur terre. [2/12].  
 15.35 Le Cinéma des effets spéciaux.  
 16.00 T.A.F. T.A.F. : dans l'édition.  
 16.30 En juin, ça sera bien.  
 17.35 100 % question 2<sup>e</sup> génération.  
 18.05 Le Monde des animaux ? [4/24].  
 18.35 Le Journal de la santé.  
 19.00 Connaissance. Pompéi, le dernier secret.  
 19.45 Météo, Arte info.  
 20.15 Reportage. Pollueurs de guerre.  
 20.45 Les Mercredis de l'histoire. Terreur d'Etat au Pays basque.  
 21.45 Musica. Le Couronnement de Poppée. Opéra de Monteverdi.  
 0.35 La Lucarne. Pelym.

M 6

14.00 M 6 Kid.  
 16.55 Fan de.  
 17.25 Mariés, deux enfants. **O.**  
 17.55 Highlander. **O.**  
 18.55 Buffy contre les vampires. **O.**  
 19.50 I-minute.  
 19.54 Le Six Minutes, Météo.  
 20.05 Une nounou d'enfer. **O.**  
 20.40 Décrochages info, Jour J.  
 20.50 La Mémoire à vif. Téléfilm. Patrick Poubel. **O.**  
 22.30 Charme meurtrier. Téléfilm. Bryan Michael Stoller. **O.**  
 0.00 Sex and the City. Quatre femmes et un enterrement. **O.**  
 0.30 Two. L'évasion. **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait.  
 20.30 Fiction 30. La Semeuse, de Fabrice Melquiot.  
 21.00 Mesures, démesures. Quelle culture musicale offrir aux amateurs dans les conservatoires de musique ?  
 22.12 Multipistes.  
 22.30 Surpris par la nuit. [2/4]

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman.  
 19.07 A côté de la plaque.  
 20.00 Festival Présences. Par l'Ensemble Fa, dir. Dominique My, Christophe Roy, violoncelle, Rula Safar et Françoise Atlan, contraltos ; Œuvres de Giner, Xenakis, Kagel, Baschet, Butler.  
 22.0



## Pierre après pierre

par Pierre Georges

L'ORDRE règne à Kaboul. L'ordre du « plus pur Etat islamique du monde » voulu et imposé par les talibans, les étudiants en théologie. L'ordre de la charia, des lois coraniques appliquées de la manière la plus stricte et la plus répressive.

Télévision ? Interdite. Musique ? Interdite. Films ? Interdits. Photographie, donc représentation d'êtres humains vivants ? Interdite. Et ainsi va la liste des interdits et des châtements islamiques qui prohibe tout, ordonne tout, régent tout. L'éducation des filles de plus de huit ans ? Défendue. Le port du tchador, version comme grillagée du tchador, pour les femmes afghanes ? Obligatoire. Le travail féminin, hors la maison ? Largement prohibé.

L'ordre règne à Kaboul. Lapidation des adultères. Exécutions des criminels et des impies. Amputation des voleurs. Et voici, comme s'il ne suffisait pas à cet ordre obscurantiste d'imposer au vivant sa folle loi, qu'il se déchaine aujourd'hui contre la pierre, la statuaire, le patrimoine et le passé afghans.

Cela est raconté en première page. Le mollah Omar, émir autoproclamé de l'Afghanistan et chef charismatique des talibans, vient d'ordonner la destruction de toutes les statues du pays, et notamment de ces trésors de l'art universel que sont les bouddhas de Bamiyan. Au motif « que seul Dieu le Tout-Puissant doit être vénéré et que ces statues doivent être détruites pour ne pas être vénérées maintenant et dans l'avenir ».

Le motif vaut décret. Et le décret vaudra peut-être demain, peut-être hélas dès maintenant, exécution. Exécution des statues ! Exécution du passé ! Exécution d'une potentielle concurrence, voilà bien un projet assez commun aux régimes totalitaires, religieux ou non.

Avant eux, rien. Pendant eux, tout. Après eux, rien. Le présent simple table rase du passé. Comme la nécessité impérieuse de créer, de rêver, d'imposer un monde, leur monde pur, indemne de toute histoire, de toute autre religion, de toutes traces différentes de leur empreinte.

Ne rien laisser. Détruire pierre après pierre en un radical arasement. Les talibans n'ont rien inventé que d'autres, avant eux, n'aient imaginé. Et le mollah Omar pas plus en ordonnant de raser ces statues « car les détruire est une injonction de l'islam ». Car aussi « si les gens disent qu'il ne s'agit pas de croyances, alors nous ne faisons que détruire les pierres ». Et s'il s'agit de croyances, l'Islam ordonne.

Donc nier les statues. Comme d'autres brûlèrent les livres. Comme d'autres rasèrent les temples. Comme d'autres dressèrent des bûchers. Comme d'autres imposèrent la révolution culturelle. Comme d'autres, enfin, exterminèrent leur propre peuple, emblématique icône vivante d'un ordre ancien.

Détruire les statues. En commençant par le visage, par la tête, par le simple et rival regard de la statue. Les bouddhas géants de Bamiyan n'ont déjà plus de visage. Plus d'humanité donc depuis que des talibans zélés ont broyé cette partie des statues, représentation du visage contraire à leur Islam. Là encore, ils n'ont rien inventé. On pense à ces zélotes de l'Etre suprême qui, jadis, décapitèrent les statues de cathédrale, comme l'on guillotina l'Histoire et l'ordre ancien.

## Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a rencontré à Damas le président syrien

Les sanctions imposées à l'Irak ont été au centre des discussions

LE SECRÉTAIRE D'ETAT américain, Colin Powell, est arrivé mardi 27 février à Bruxelles pour des entretiens avec ses homologues de l'OTAN, au terme d'un voyage marathon qui l'a conduit en cinq jours dans six pays du Proche-Orient et en territoire palestinien. M. Powell, qui devait regagner Washington le jour même, a clos sa première tournée proche-orientale par une rencontre à Damas avec le président Bachar El Assad.

Dans l'avion le transportant de Damas à Bruxelles, il a annoncé que la Syrie avait promis de placer son oléoduc transportant du pétrole irakien sous le contrôle des Nations unies, pour appliquer les sanctions internationales imposées à Bagdad. Cette mesure doit permettre à l'ONU de mieux superviser les exportations de pétrole irakien et de placer leurs revenus dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture », a ajouté le secrétaire d'Etat.

Colin Powell a précisé que M. El Assad l'avait assuré à trois reprises, lors d'un entretien d'une heure, que son pays ne voulait pas vio-

ler les sanctions imposées à l'Irak. « Le président [syrien] m'a dit, en réponse à ma demande, que son projet était de placer l'oléoduc, ce qu'il transporte et les revenus générés, sous le même type de contrôle que les autres éléments du régime de sanctions » décrétées contre l'Irak après l'invasion du Koweït il y a dix ans, a dit le secrétaire d'Etat. « J'estime qu'il s'agit d'une déclaration très importante de sa part, et nous avons communiqué cette information au [président George W.] Bush qui s'en est réjoui », a-t-il ajouté.

### IMPORTATION ILLÉGALE

Washington soupçonnait depuis des mois la Syrie d'importer illégalement du pétrole irakien par le biais de cet oléoduc, à des prix en dessous du marché, et de compenser ainsi le déficit causé par la vente de son propre pétrole à l'étranger. Un haut responsable du département d'Etat accompagnant M. Powell avait laissé entendre, avant la visite à Damas, que Washington s'opposerait à la candidature de la Syrie au Conseil de sécurité l'année prochaine à moins

qu'elle ne respecte les sanctions imposées à l'Irak et notamment les restrictions imposées aux exportations de pétrole irakien. Les Syriens affirmaient de leur côté que l'oléoduc était soumis à de simples tests.

D'après un haut responsable du département d'Etat accompagnant M. Powell, les dirigeants arabes ont fait part à ce dernier de leurs vives préoccupations concernant l'embargo imposé à l'Irak. Le secrétaire d'Etat a admis qu'il fallait faciliter ou supprimer totalement les restrictions imposées sur les marchandises civiles, et de les renforcer sur les articles militaires, selon ce responsable qui a requis l'anonymat.

« Ce qui est important, c'est que nous avons empêché Saddam Hussein pendant dix ans de réédifier sa force militaire ; (...) les sanctions ont été efficaces », a-t-il assuré. « Il est temps maintenant de revoir les sanctions afin de ne pas perdre les bénéfices de ces progrès et d'affecter notre capacité à le maintenir sous notre contrôle », a-t-il ajouté. — (AFP, Reuters.)

## L'éditeur du livre « Révélation\$ » admet une erreur grossière

LE DIRECTEUR des éditions Les Arènes, Laurent Beccaria, éditeur du livre *Révélation\$*, de Denis Robert et Ernest Backes, a reconnu, lundi 26 février, que l'ouvrage comportait une erreur au sujet d'un prétendu compte non publié des services secrets français, sous l'intitulé « DGSE ». Le sigle désignait en fait la direction générale des services étrangers de la Banque de France (*Le Monde* du 27 février). « C'est une erreur que nous allons rectifier, a déclaré M. Beccaria, mais une erreur sur 500 pages ne peut pas remettre en cause l'ensemble du travail sérieux et difficile qui a été fait, ni l'opération de dissimulation que le livre dénonce. » « A l'époque, précisez-t-il, nous avions appelé la DGSE, mais elle n'avait pas souhaité faire de commentaires. » En revanche, les auteurs n'avaient pas sollicité la Banque de France. Le président de la mission parlementaire sur le blanchiment des capitaux en Europe, le député (PS) Vincent Peillon, a par ailleurs annoncé dans *Le Figaro* l'audition prochaine des auteurs du livre, afin de leur demander « les éléments de preuve dont ils disposent ».

## Bertrand Delanoë promet la stabilité fiscale aux parisiens

LE CANDIDAT SOCIALISTE à la mairie de Paris, Bertrand Delanoë, estime à 12,5 milliards de francs, sur six ans, les dépenses nouvelles rendues nécessaires par l'application de son programme. Les plus gros postes concerneraient l'urbanisme et le logement (7,2 milliards), les transports (1,8 milliard), la culture (1,7 milliard) et la sécurité (1,3 milliard). En présence de l'ancien ministre de l'économie et des finances, Christian Sautter, candidat dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, M. Delanoë a redit qu'il n'augmenterait pas la pression fiscale à Paris. Il a aussi estimé qu'il était possible de réaliser, en six ans, près de 4 milliards d'économie sur les dépenses de la ville et de tabler sur une progression de 7,8 milliards des recettes.

## M. Séguin critique la prolongation du mandat de M. Massoni

LE CANDIDAT RPR-UDF-DL aux municipales à Paris a jugé « grave », lundi, la décision de Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, de prolonger, jusqu'aux municipales, le mandat du préfet de police, Philippe Massoni, 65 ans (*Le Monde* des 25 et 26 février). « On n'a pas voulu faire passer une loi, on est allé chercher (...) un précédent concernant un receveur municipal des Postes (...) et on a dit "on peut prolonger comme ça le préfet de police" », a ironisé M. Séguin face au Press-Club. Matignon devait prendre, mardi, un décret modifiant celui de 1972 indiquant qu'en cas de « vacance », le préfet de police est remplacé par son directeur de cabinet. M. Massoni a fait appel auprès du Conseil d'Etat qui tranchera dans deux semaines. Il a, selon la Rue de Varenne, « plus que toutes les chances de gagner ».

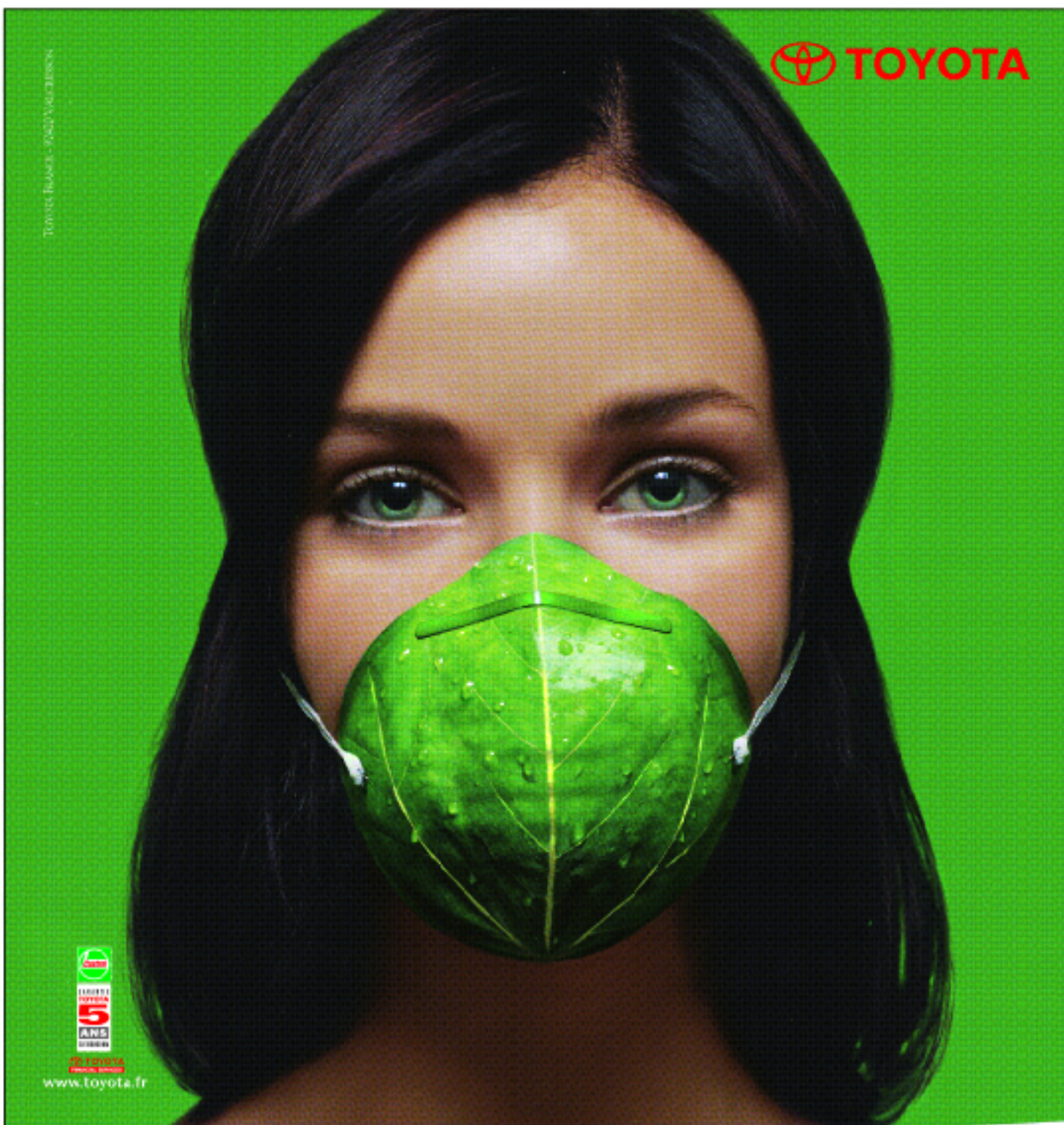
### DÉPÊCHES

■ **HOMMAGE** : les cendres de Charles Trenet, mort lundi 19 février, ont été déposées le 26 février dans le caveau familial de Narbonne (Aude), sa ville natale, à l'issue d'une brève cérémonie au cimetière de l'Ouest à laquelle ont assisté un millier de personnes. Il repose auprès de sa mère, Marie-Louise, de sa tante Emilie et de son frère aîné Antoine. Une plaque noire a été fixée sur le caveau avec cette courte épithaphe : « Charles Trenet, poète... 1913-2001 ».

■ **IMMIGRATION** : Alain Madelin se prononce pour une politique de quotas en matière d'immigration. Interrogé sur RTL, mardi 27 février, le président de Démocratie libérale, qui a plaidé en faveur d'une « politique européenne d'immigration », a défendu une « immigration du travail dont nos économies ont besoin, avec des permis limités (...) au travers de quotas d'immigration négociés au niveau européen ».

■ **SCIENCES** : deux équipes de chercheurs américains, qui publient leurs travaux dans les *Proceedings of the National Academy of Science*, pensent avoir mis en évidence des preuves de l'existence d'une vie passée sur Mars. Ils ont découvert, sur une météorite d'origine martienne tombée voilà treize mille ans, des cristaux de magnétite similaires aux cristaux formés sur Terre par des bactéries, ce qui démontrerait que Mars a abrité autrefois une forme de vie.

■ **SANTÉ** : les médicaments contenant du phénobarbital sont suspendus dans les indications autres que l'épilepsie, a annoncé, lundi, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps). Seize produits sont concernés. Mais, « en aucun cas, les patients épileptiques traités par du phénobarbital ne doivent interrompre leur traitement », souligne l'agence.



## NOUVELLE TOYOTA PRIUS AVEC MOTEUR HYBRIDE RESPIREZ, VOUS ETES DERRIERE UNE PRIUS.

La TOYOTA PRIUS est une vraie voiture, avec cinq vraies places, un vrai coffre, de vraies performances et une réelle autonomie. Une voiture capable de démarrer sans aucun bruit, de n'émettre pratiquement aucune pollution dans un embouteillage ou en circulation urbaine. C'est la première voiture qui envisage l'écologie sans aucune contrainte, par l'adoption du Système Hybride Toyota (THS) qui combine un moteur essence et un moteur électrique. Suivant les conditions de circulation, la TOYOTA PRIUS utilise le moteur le plus approprié ou une combinaison des deux, assurant ainsi rendement et performances optimales. Et cela, sans jamais avoir à s'arrêter pour recharger ses batteries. Pour la première fois, vous pouvez conduire une voiture avec plaisir tout en polluant beaucoup moins. Si tout le monde roulait en TOYOTA PRIUS, on respirerait déjà un peu mieux. 3615 TOYOTA 1,299/mn.



**BENEFICIEZ D'UN CREDIT D'IMPOT DE 10000 F\***

\*conformément à l'article 200 quinquies-bis du Code Général des Impôts, l'achat de ce véhicule, entre le 01/01/01 et le 31/12/02, permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 10000F dans les conditions mentionnées dans ce même article.



POUR LA PREMIERE FOIS,  
UNE VOITURE ECOLOGIQUE EST UNE VRAIE VOITURE.





**PORTRAIT**

Avocat, Olivier Itéanu est devenu l'un des premiers juristes à conjuguer droit et nouvelles technologies. P. V

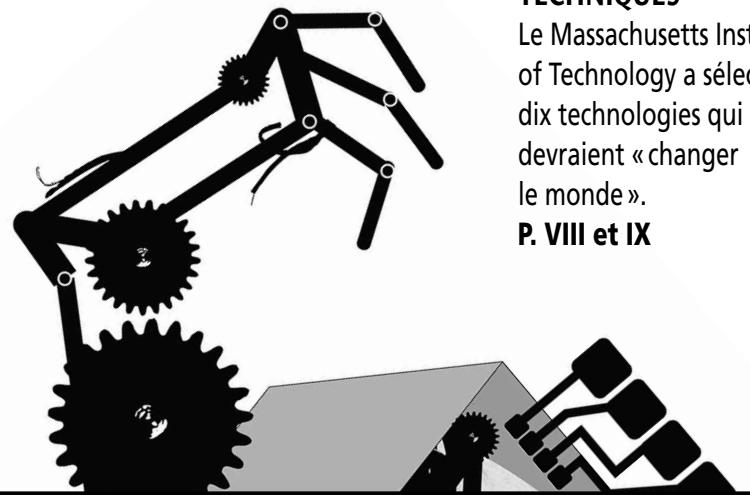
**ENTREPRISES**

Vendre des articles de bricolage sur Internet constitue une tâche ardue, mais ceux qui s'y attellent ne manquent pas de pugnacité. P. VII



**CYBERCULTURE**

Pour s'imposer, la nouvelle console de Sony, la Playstation 2, doit également convaincre avec ses jeux. P. X



**TECHNIQUES**

Le Massachusetts Institute of Technology a sélectionné dix technologies qui devraient « changer le monde ». P. VIII et IX

**ENQUÊTE**

## Internet: amour, humour et beauté

Pour la quatrième année consécutive, la Fête de l'Internet nous donne l'occasion de redécouvrir le Réseau

**JAMAIS**, sans doute, Fête de l'Internet ne sera arrivée à si bon moment. Trois jours durant, du 2 au 4 mars 2001, et pour la quatrième année consécutive, la Toile sera à l'honneur à travers une foule de manifestations, de débats et d'initiatives. Trois jours au cours desquels les néophytes et les internautes confirmés pourront se rencontrer, discuter, s'initier et découvrir les multiples facettes – artistiques, associatives, solidaires – du Réseau. Voilà enfin une bonne occasion de parler d'autre chose que du ma-

rasme actuel qui semble frapper les acteurs économiques du Web. C'est qu'à force de lire que les jeunes pousses ne poussent plus, que les indices boursiers s'effondrent et que la Toile est avant tout un outil de travail, de discorde, de conflits, on avait fini par oublier l'essentiel: on peut rire, flâner pour le seul plaisir de musarder, se rencontrer, et même s'aimer sur Internet. Eh oui! Le Réseau n'est pas qu'une galerie marchande peuplée de sites de Bourse et de supermarché. Ni la chasse gardée des grands

instituts de prévisions qui nous abreuvent de chiffres, tantôt euphoriques, tantôt désastreux. Encore moins un espace moribond, cimetière de start-up et d'illusions perdues.

Pour cette fête du nouveau millénaire, nous sommes donc partis à la redécouverte du Web. Et, cette fois-ci, au lieu d'emprunter les autoroutes ultra-balisées du sérieux, de l'utile et du conventionnel, nous nous sommes lancés sur les sentiers du beau, du rigolo et du frivole. Des chemins de traverse en quelque sorte. Où l'esthétisme, la bonne humeur, la convivialité priment sur le reste. Nous avons trouvé des sites sur lesquels l'internaute ne cherche rien de particulier si ce n'est une bonne dose de dérision ou une vraie bouffée d'oxygène. Et pourquoi pas l'âme sœur. Nous n'avons pas rencontré d'hommes d'affaires ni de spécialistes. Mais plutôt des artistes, des copains, des couples pour qui le Réseau signifie autre chose qu'une levée de fonds ou une introduction en Bourse. Et, à travers tous ces acteurs plus ou moins anonymes, se tisse une autre Toile sur laquelle il est bien agréable de se laisser glisser.

Prenez pastaga.net, par exemple. Rien que le nom déjà. Animé par une joyeuse bande de Niçois, ce site n'a d'autre prétention que d'inciter l'internaute à lever les mains du clavier. Et éventuellement le coude, pour un petit apéritif anisé, tout en s'amusant des jeux vidéo bricolés à la va-vite par ces trois amis d'enfance. Des potaches plus proches de *Fluide glacial* que du *Journal du Net*. Bien sûr, tout cela ne va pas chercher bien loin. Mais c'est justement pour ça que pastaga.net et tous les autres sites du même acabit sont si salutaires. Ils sont au Net ce que les comédies sont au cinéma. Un genre un peu méprisé, mais qui réunit un grand nombre de spectateurs.

Demandez aussi à Karina et Mathias si la chute du Nasdaq les empêche de dormir. Ces deux tourtereaux font partie des dizaines de couples qui chaque année se rencontrent au gré de leur navigation et finissent dans les bras l'un de l'autre. Pour ce Nantais de 30 ans et cette Mexicaine de 26 ans, les flèches de Cupidon ont ainsi pris la forme d'une banale messagerie instantanée. Une rencontre sur ICQ qui se termine devant monsieur le maire. Love Story en pays réticulaire. Avec un scénario cousu de fil blanc. Relations épistolaires numé-

riques fournies, envoi de photos scannées, pour aboutir, quelques mois plus tard, à un beau mariage dans le pays de Karina. Le couple vit aujourd'hui à Nantes et nous fait partager son bonheur sur un site ([www.amour2000.fr.fm/](http://www.amour2000.fr.fm/)) au charme des plus kitch.

Voilà quelques exemples de cette autre Toile que nous avons décidé de mettre en avant à l'occasion de la Fête de l'Internet. Sans oublier non plus ceux qui, avec de petits moyens et beaucoup d'imagination, transforment de simples pages HTML en véritables œuvres d'art. Des virtuoses du Flash ou des images de synthèse qui n'ont qu'un rêve: sortir le Web de sa torpeur esthétique. Un petit tour sur [incident.net](http://incident.net) ou [bechamel.com](http://bechamel.com) vous permettra de mieux imaginer ce que pourrait être Internet si tous les sites étaient développés par des artistes. Mais attention, pas n'importe comment et surtout pas avec un déluge de technologie difficilement utilisable par l'internaute lambda.

« Tout comme pour le monde réel, un site est beau car il atteint une vérité, une justesse par rapport à l'utilisation du médium », analyse ainsi Bruno Samper, directeur artistique de [panoplie.org](http://panoplie.org), l'un des sites les plus surprenants dans son approche artistique du Réseau. Très subjective, la notion du beau en ligne n'a évidemment pas fini de susciter débats et polémiques. Mais l'heure est au plaisir. Alors ne le boudons pas.

Guillaume Fraissard

De la beauté avant toute chose



La prolifération des amours électroniques



De l'humour, des jeux et du pastis

Lire pages II, III et IV



Le temps d'une fête, laissez le sérieux de côté, pour surfer sur des sites drôles et impertinents, sur des sites beaux et futiles. Pour s'étonner, encore, que dans les replis de la Toile se tissent aussi de belles histoires d'amour.

Je veux que mes e-mails me suivent partout. Je peux.

Powered by Microsoft avec SENS

LE PORTAIL DE SERVICES DE BOUYGUES TELECOM

Pour votre adresse e-mail mobile, inscrivez-vous sur [6sens.com](http://6sens.com)





# De la beauté avant toute chose

Internet recèle des perles de sites à admirer comme des paysages ou à visiter comme des musées. Parmi eux, panoplie.org et incident.net, ni les seuls, ni peut-être les plus beaux. A regarder parce qu'ils vont jusqu'au bout d'une ambition esthétique.

**QUI ESPÈRE** trouver sur Internet un contenu propre à l'édification des sens risque fort encore de chercher un peu. «Le contenu esthétique en ligne s'uniformise à grande vitesse, alors même que le nombre de sites ne cesse d'augmenter. Il y a des modes. Par exemple, il y a deux ans, tout le monde a découvert les frames (1), puis le scrolling (2). Aujourd'hui, les sites abusent des ronds, des bulles qui éclatent, qui font "chflopp!"», lance Grégory Chatonsky. Ce jeune homme répond à la banalité par des prétentions artistiques sur le fil du rasoir expérimental, avec incident.net. Il n'est pas seul sur ce site. Ils sont sept, entre 25 et 30 ans, qui se sont connus sur les bancs des Beaux-Arts ou qui y sont encore, et qui, depuis cinq ans, mènent un travail en commun sur la Toile. Le but est, comme l'explique la blonde et mi-hollandaise Karen, autre «incidente» du groupe, «de toucher les internautes de manière consciente».

## «PARLER DU MONDE»

Aussi peu animée de prétentions mercantiles, aussi remontée contre la banalité du Web, mais moins verbeuse et narcissique, l'équipe de panoplie.org (10 000 connexions par mois sans publicité), trois personnes, dont deux à temps plein, sévit depuis 1998 sur la Toile, de ses locaux du 38, rue de la Méditerranée, à Montpellier. Ces deux sites ne sont peut-être ni les plus beaux ni les seuls, encore moins de la première fraîcheur, mais parmi les rares qui poursuivent avec acharnement une ambition esthétique. Bruno Samper, un «emploi-jeune» de 26 ans, et directeur artistique de Panoplie, résume la volonté des deux équipes: «Nous voulions nous collecter avec un nouveau média, de nouveaux outils, non pour parler du Net, mais pour parler du monde.»

Au-delà de cette ambition commune, les deux équipes, et leurs sites respectifs, s'opposent forte-

ment sur les moyens d'y parvenir. Panoplie a choisi la manière douce. Cette revue en ligne – elle sort un thème tous les trimestres – veut faire du bien aux internautes. Premier «thema», sorti le 15 janvier 1999, le «bonheur», en forme de manifeste, puis la «bestialité», «les souvenirs d'été» ou «le silence». Pour chaque thème, des artistes sont invités à produire une idée, puis Bruno Samper et Laurent Rodriguez, 25 ans, également en emploi-jeune, écrivent des lignes de

codes, mettent en forme et portent sur le Web. «Parce que l'idée est d'ouvrir notre site à des artistes d'autres supports que le Web, qui ne savent donc pas obligatoirement programmer», explique Laurent.

Philippe Rham, architecte suisse, a travaillé pour le thème du jardin, celui du premier trimestre 2001. Son cactus ([www.panoplie.org/framjardin.html](http://www.panoplie.org/framjardin.html)) est particulièrement dans le ton Panoplie: «Ce qui nous intéressait, c'était l'idée de faire du bien avec ce cactus en ligne, censé réab-

sorber les rayons électromagnétiques néfastes pour la santé de l'internaute, mais qui servent quand même au végétal à grandir, tout comme Central Park est le poumon et la poubelle à gaz polluants de Manhattan.» Ce côté zen a fait des émules. Panoplie a lancé, parmi les premiers, ces fameuses bulles qui exaspèrent aujourd'hui Grégory Chatonsky, ces pierres qui flottent dans le blanc de l'écran ou le rouge sang de bœuf de la page d'accueil, tellement vues ailleurs depuis.

Propos moins légers chez incident.net, qui ne propose encore que les œuvres de ses membres: «Nous voulons devenir un centre de ressources global sur les technologies et l'art, mais pas un énième portail sur l'art contemporain. Un site sur lequel nous inviterons des critiques à s'exprimer sur le Net-art et où l'on pourra se perdre et prendre son temps», explique Grégory Chatonsky. En attendant, Incident aimerait déstabiliser un peu l'internaute. Dans sa rubrique «traces», le site exhibe ses

cookies (3), il est possible d'y obtenir les numéros d'identification des serveurs de tous les internautes connectés. Le collectif dispose d'un coin d'atelier, accordé par un studio de design, dans un fond de cour du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il vient d'investir dans un outil de gestion de sites à distance, afin que chacun puisse, où qu'il soit, nourrir le site quotidiennement. Incident.net a un appétit d'ogre. Panoplie aussi, et son équipe s'y épuise peut-être.

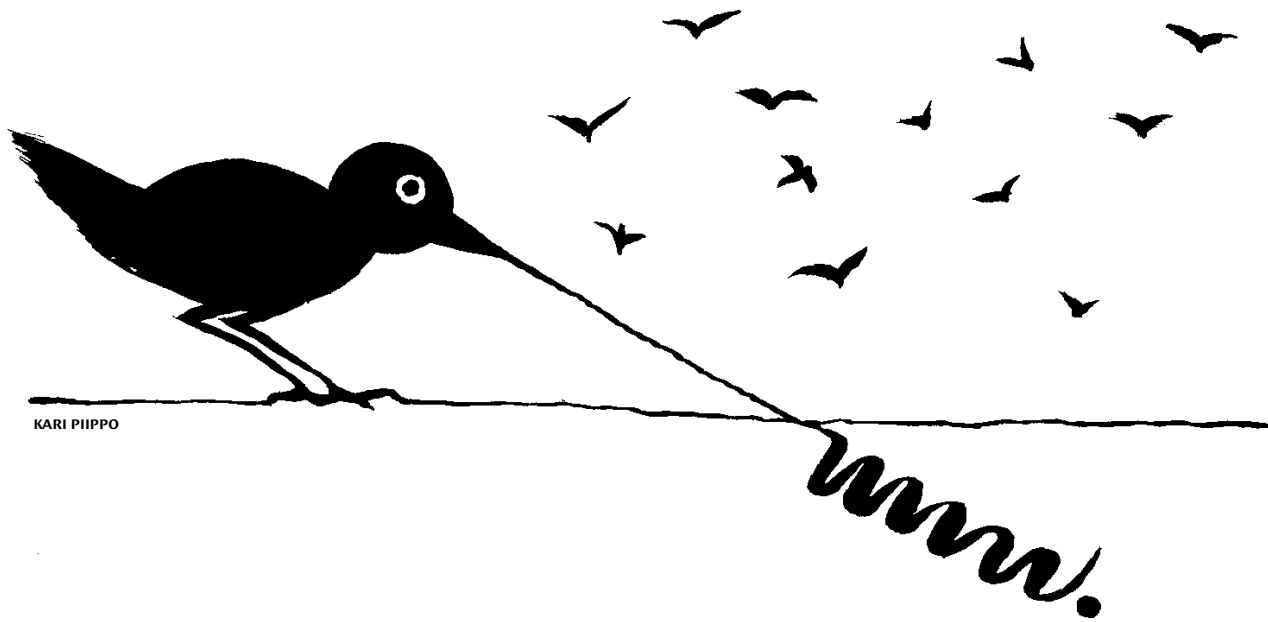
## VIVRE CHICHEMENT DE SUBSIDES

En effet, ces deux sites, dont les équipes se connaissent bien – Incident a travaillé sur le thema «silence» –, n'ont toujours pas trouvé leur économie sur le Web. Panoplie, qui vit chichement des subsides de la direction régionale des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon – un budget de fonctionnement de 150 000 francs – rêve de s'adosser à un musée. Incident compte sur les travaux de commande décrochés par ses membres. Or, se renouveler coûte cher mais se révèle nécessaire aux sites qui, comme Panoplie ou Incident, n'ont rien à vendre, hors la curiosité qu'ils suscitent ou le plaisir qu'ils procurent.

Pour ne pas trop prêter le flanc à la critique, prompt à les trouver vides (malgré les 1 000 pages visibles sur incident.net ou les deux heures de surf pour faire le tour de Panoplie, aux dires des deux équipes). Et s'accommoder des exigences du Web, ce facteur temporel qui donne aux œuvres en ligne une autre pérennité que dans le réel: impossible en effet de faire vivre un site comme un accrochage dans une galerie en ville.

Cécile Ducourtieux

(1) Frames: cadres permettant de scinder une page Web.  
(2) Scrolling: action de faire défiler une page Web sur l'écran de l'ordinateur.  
(3) Cookies: petits fichiers qui tracent la navigation d'un internaute.



KARI PIIPPO

## Une cyberesthétique?

**UN SITE** Web vraiment moche, tout internaute voit à peu près à quoi cela peut ressembler, mais un beau site, un site vraiment Beau, qui relève de l'art – osons le B majuscule –, sur Internet? Est-ce un site à l'architecture élaborée, ou un virtuose du logiciel d'animation Flash? Question épineuse, plus encore que dans le monde réel. Car, dans ce dernier, les Beaux-arts, les musées, les critiques suppléent à la subjectivité et disent les critères du Beau depuis des années, voire des siècles. Mais, sur Internet, et Grégory Chatonsky, du collectif incident.net le déplore, «aucun discours critique sur le "Net-art" n'existe encore». Pourtant, des enseignants en «hypermédia», des graphistes ou des animateurs en ligne, amorcent une grille de lecture du Beau en ligne.

Deux consensus d'abord. «Tout comme pour le monde réel, un site est Beau car il atteint une vérité, une justesse par rapport à l'utilisation du médium», précise Bruno Samper, directeur artistique de panoplie.org. Une belle photo dans le monde réel ne sera donc pas forcément en ligne. Beau, donc aussi, parce que le contenu des pages Web touche l'internaute et lui laissera une impression rétinienne indélébile. Autre constat: l'abus de techno tue la beauté du Web. Le Beau en ligne, c'est l'anti-«tape-à-l'œil» technique. Pour Guillaume Joire, cofondateur du site d'animation Bechamel ([www.bechamel.com](http://www.bechamel.com)), «quand les concepteurs de site ont découvert le logiciel Flash, il y a deux ans – c'était le premier qui permettait de placer du son sur des images et d'animer ces dernières – ils en mettaient partout, pour que cela explose en plein écran. Nous aussi, chez Bechamel,

sommes tombés dans ce travers. Depuis, nous revenons à des choses plus épurées, écrites en HTML.»

Puis, les avis divergent. Pour Claude Kalifa, coresponsable du mastère hypermédia des Beaux-Arts de Paris, un beau site se doit d'être «fluide, bien fini, et ne pas planter». Mais, surtout, selon Guillaume Joire, «un beau site ne doit pas se fermer sur une esthétique "cyber", liée à la culture informatique ou manga». Grégory Chatonsky repousse la joliesse, ou le côté «suiveur» d'un site comme Kozen (le magazine en ligne de Kenzo). Au contraire du danseur et chorégraphe Didier Mulleras, cofondateur, avec sa femme Magali, de la compagnie du même nom ([www.mulleras.com](http://www.mulleras.com)) et auteur de mini@tures, un site qui présente des vidéos de leurs danses. Lui voit dans la joliesse une des formes d'expression de la beauté en ligne. «Nous avons voulu faire de notre site quelque chose de joli, frais et court, un petit bijou à regarder et à écouter.»

Le Web comporte des dizaines de sites d'agences de design dont la vue peut procurer du plaisir, mais peu de Beau sites au regard des précédents critères. Claude Kalifa, des Beaux-Arts, ne croit pas à leur multiplication: «En ligne, je cherche de l'information ou j'apprécie l'architecture du site, mais je ne recherche pas l'esthétique pure.» Il est vrai que réaliser du Beau sur Internet coûte cher, et que ce n'est pas encore la priorité des sites institutionnels ou de commerce en ligne, qui s'efforcent à l'immédiateté de l'information pour attirer les internautes.

C. Du.

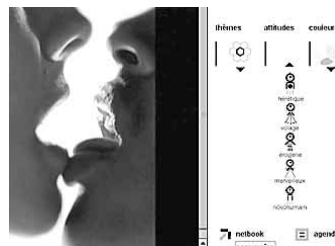
Clé

## Contraintes

«Les contraintes techniques du Réseau deviennent intéressantes à partir du moment où l'on essaie de faire avec. Cela nous force à penser Internet comme un réseau et non pas comme une télé. Et ça débouche sur d'autres esthétiques. On est forcément préoccupé par comment l'autre va recevoir. Je fais attention à ne pas encombrer les tuyaux. Au niveau des images... c'est moins de 40 Ko.»

■ Antoine Moreau, artiste. Cité dans «Culture visuelle et art collectif sur le Web», rapport de recherche, juin 1999, Michel Léglise et Anne Sauvageot. [www.culture.fr/culture/mrt/bibliotheque/sauvageot/sauvageot.htm](http://www.culture.fr/culture/mrt/bibliotheque/sauvageot/sauvageot.htm)

## Le.top.des.réseaux



### www.kenzo.com

C'est le magazine en ligne que vient de sortir la marque de prêt-à-porter Kenzo, en partenariat avec l'agence The Link, filiale du groupe Havas Advertising. Des bulles et la couleur sang de bœuf déjà vue sur Panoplie, des vidéos, du son... Eric Brac de la Perrière, chef du projet chez The Link, assure que l'inspiration vient de l'exposition sur la Beauté en Avignon, l'été dernier. Derrière le site, une équipe de huit personnes de chez The Link, qui le font vivre en l'alimentant d'une vingtaine de nouveaux articles par mois. Dans un tout autre genre, [www.center-of-the-world.com](http://www.center-of-the-world.com), également un site de support commercial, du pornofantastique sur le thème du film du même nom produit par la société britannique Hi-res.

### www.stanza.co.uk

C'est le site développé par Steve Tanza, qui se définit comme un artiste digital, musicien, vidéaste, graphiste, et architecte tout à la fois. Beaucoup de sons, composés exclusivement pour la Toile, ce qui est encore rare. Stanza a également développé une œuvre spécifique pour le Net, «The Central City», à l'adresse: [www.thecentralcity.co.uk](http://www.thecentralcity.co.uk), qui a été primée lors du festival Cynet art 2000 de Dresde, en Allemagne, en novembre 2000 (site festival: [www.body-bytes.de](http://www.body-bytes.de)).

### www.mulleras.com

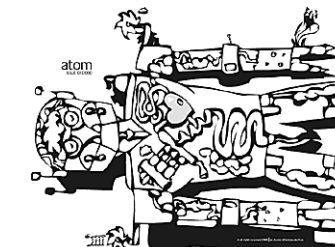
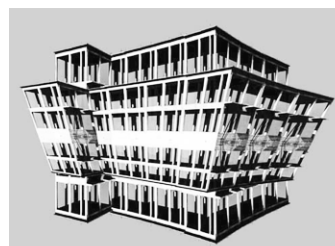
Il s'agit des vidéos «mini@tures» du site du couple de danseurs-chorégraphes français Didier et Magali Mulleras (lancé en fin d'année 1998, qui a aussi été primé au festival Cynet art 2000 de Dresde). Dans un genre encore plus contemplatif, le site [www.8081.com](http://www.8081.com) dont seule la «vallée» a été développée. Cinq Turinois sont à l'origine de ce projet, à regarder calé dans son fauteuil. L'équipe travaille à partir d'images satellites fournies par l'observatoire de Palerme et en coopération avec l'université d'Alicante.

### www.thedesignersrepublic.com

Ce site est la référence des férus de design. Sur ce créneau, il faut aussi citer les sites japonais, massivement présents et parmi les plus inventifs, pour beaucoup encore marqués par l'esthétique kung-fu ou manga. Pêle-mêle: [www.sountain.com](http://www.sountain.com), monté par Yosuke Abe, designer de 27 ans, et le projet «love», fait par Atom ([www.atomicattack.com](http://www.atomicattack.com)), un site hong-kongais sur la page d'accueil du site. Ou [www.shift.jp.org](http://www.shift.jp.org), le site du magazine Shift, spécialisé dans le graphisme. Citons aussi, en français, [www.praktica.net/fr/pages/homepage/homepage.php3](http://www.praktica.net/fr/pages/homepage/homepage.php3), le portail des webdesigners.

### www.wadmag.com

Belles photos, petites animations en Flash et extraits musicaux en ligne. Très urbain, très parisien aussi et encore peu fourni. Ou [www.anatomique.com](http://www.anatomique.com), le magazine du site de vente en ligne lancé par les frères Lanvin – issus de la famille de Jeanne, la couturière – qui poursuivent depuis presque un an cette expérience avec belles photos de mode et artistes invités.







# La prolifération des amours électroniques

Moins cher, moins ringard et surtout bien mieux achalandé qu'une agence matrimoniale, le Net est le lieu idéal où se nouent de nombreuses rencontres virtuelles... qui parfois deviennent bien réelles, et durables

**LUI, MATHIAS, 30 ans, vendeur de bois à Nantes (France). Elle, Karina, 26 ans, alors étudiante en philosophie à Guadalajara (Mexique). Les chances de se rencontrer: zéro... sauf sur le Net! C'est grâce au logiciel de messagerie instantanée ICQ qu'ils se sont rencontrés, elle cherchant un interlocuteur pour pratiquer son français, lui se portant volontaire. Après six mois de relations virtuelles, une première rencontre, et, un an et demi après leur cyber-rencontre, le mariage. Elle a quitté le Mexique pour vivre avec lui.**

Elle, Véronique, 41 ans, cuisinière à Contrex. Lui, Alain, 32 ans, technicien radio à Metz. Elle avait été mariée dix ans et cherchait de nouveau un compagnon; il sortait d'une histoire de huit ans et s'enfermait dans sa solitude. Les chances de refaire leur vie ensemble: faibles... sauf sur le Net! C'est son fils (21 ans) qui a incité Véronique à constituer sa fiche personnelle sur AOL Contacts. C'est un ami qui a suggéré à Alain d'aller surfer sur les rubriques de petites annonces. Après trois mois de Net-bavardages et plusieurs week-ends et vacances communs, il se sont installés ensemble, et comptent se marier cet été, trois ans après leur premier contact sur la Toile. Entre temps, il a démissionné de son poste pour la suivre à Paris.

## DES CYBER-ROMANCES

Serait-il donc possible qu'il devienne demain aussi banal de rencontrer l'âme sœur sur la Toile qu'il l'était hier de la séduire dans un bal de quartier ou aujourd'hui dans des soirées entre amis? On pourrait le croire à lire le déluge de témoignages cyber-romantiques, soit de tourtereaux qui ont créé leur site pour détailler leur histoire, comme Mathias et Karina (amour-2000.fr.fm), soit de couples reconnaissants qui remercient le site qui les a fait se rencontrer (en France

AOL Contacts et Love@Lycos vont d'ailleurs bientôt démarrer une rubrique « success stories »). Mais il est vrai que ceux qui ont connu l'échec ne viennent pas s'en vanter...

Les flirts électroniques ont certes leurs limites (la distance et l'anonymat favorisent les petits mensonges « enjoliveurs » de réalité et conduisent facilement à idéaliser l'autre) mais ne manquent pas de charme. Véronique, qui s'était inscrite dans une agence matrimoniale classique avant de s'aventurer

sur le Net, admire la facilité et la multiplicité des contacts sur la Toile: « En agence, je payais 3 000 francs pour qu'on me présente dix personnes. Sur le Net, c'est gratuit, et en un mois j'ai reçu des centaines de courriels et rencontré plein d'hommes intéressants. » Au-delà, Karina explique que la distance, au lieu d'amoindrir la relation, peut la solidifier: « J'avais trois à quatre heures par jour d'échanges virtuels avec Mathias. Nous nous racontions nos journées et échangeions des confi-

dences sur nos sentiments. Ces cyber- rendez-vous étaient des moments privilégiés, intenses. Je me demande si beaucoup de couples vivant ensemble discutent trois à quatre heures par jour. »

Le Net ne facilite pas seulement les rencontres, il peut aussi aider à rendre supportable l'éloignement entre deux partenaires, voire rendre envisageables des amours lointains. C'est ce qui s'est passé entre Philippe, Parisien de 35 ans, travaillant dans une société infor-

matique, et Noi, 22 ans, étudiante en commerce à Chiang Mai (Thaïlande). Il a vécu avec elle une passion de vacances exotiques, voilà trois ans, lors d'un trekking dans ce pays. Une aventure passagère. Sauf que, trois mois après, il lui envoie un courriel. Elle répond... Leurs échanges électroniques deviennent réguliers, leur amour prend forme. Désormais, Philippe va voir Noi en Thaïlande deux fois par an. Entre deux voyages, ils gardent un lien quasi quotidien par courriel et,

à terme, la Thaïlandaise devrait venir rejoindre définitivement son Français.

Pour autant, les cyber-relations ne peuvent se pérenniser que si elles se concrétisent aussi dans la vie réelle. « Je n'ai pas pris ses serments d'amour au sérieux avant qu'il ne me scanne son billet pour le Mexique », avoue Karina. « J'ai invité Alain à venir me voir après seulement une semaine d'échanges sur le Net, ajoute Véronique. Inutile de correspondre si ça n'allait pas coller entre nous. Et ce n'est qu'en se rencontrant physiquement qu'on peut le savoir. »

## PLUS DE SEXE QUE D'AMOUR

Ceux qui ont le plus de doutes sur la réalité de ces Net-amours restent les proches. Les copines de Véronique la prenaient pour « une bizarre ». Les amis et la famille de Karina sont restés très sceptiques sur sa relation avec Mathias jusqu'à ce qu'il vienne au Mexique. Et lui, qui n'avait soufflé mot à ses parents avant de prendre l'avion (pour la première fois!), a eu la surprise d'apprendre qu'ils s'étaient eux-mêmes rencontrés par correspondance, pendant la guerre d'Algérie.

De fait, l'image des « Net-rencontres » reste quelque peu sulfureuse. Certes les grands sites portails français (Yahoo Tchatche, AOL Contacts, Love@Lycos) aiment à mettre en avant la vingtaine de faire-part de mariage qu'ils ont reçus en 2000, et il existe une trentaine de sites de rencontres sérieux (voir les guides de sites 123love.com et guidedamour.com). Mais les sites à contenu pornographique, les sites de rencontres, messageries et salons de discussion à but purement sexuel se comptent, eux, par milliers (le cybersexe représenterait 25 % du trafic sur le Net). La Toile reste le royaume des aventures d'une nuit plus que des amours d'une vie.

Gaëlle Macke



## Délices et dangers

**D'UN CÔTÉ** la charmante mais un peu naïve comédie romantique américaine *You've got mail*, de l'américaine Nora Ephron, où Kathleen et Joe, jeunes gens beaux et dynamiques, se rencontrent grâce à Internet pour ensuite se marier, vivre heureux et avoir beaucoup d'enfants. De l'autre le drame futuriste très pessimiste *Thomas est amoureux*, du belge Pierre-Paul Renders, où Thomas, complètement agoraphobe, relié au monde par son seul écran d'ordinateur, ne peut nouer des relations intimes que virtuelles. Ces deux visions opposées des cyber-romances n'existent pas qu'au cinéma.

Chez les sociologues, psychologues et autres intellectuels, le débat fait également rage entre ceux, comme l'américain Timothy Leary, gourou du cyberespace, qui célèbrent « ces nouvelles relations amoureuses débarrassées de l'esclavage du contact de la chair, cette sexualité virtuelle libérée de tout tabou, de tout risque », et ceux, comme le français Philippe Breton, chercheur au CNRS, qui dénoncent chez les adeptes des cyber-rencontres « la peur de l'autre, le tabou de la rencontre directe, une intimité largement factice ».

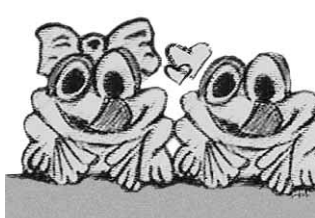
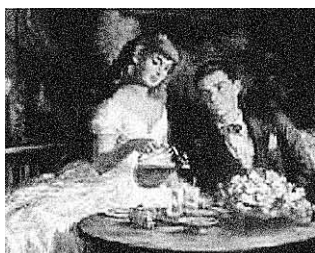
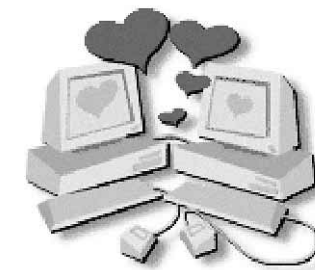
En fait, Josiane Jouët, professeur de sociologie à Paris-III, distingue deux types de cyber-relations: d'une part, la prise de contact sur le Net, qui n'est qu'un moyen de parvenir à une rencontre réelle, de l'autre, l'établissement d'un net-flirt destiné à rester virtuel et platonique. En cela, les technologies de communication Internet offrent assez de souplesse pour permettre d'avancer progressivement dans la connaissance de l'autre.

Certes, on peut passer par un système classique de petites annonces en ligne. Mais nombre d'internautes n'adoptent pas cette solution passive, préférant l'avantage de la dimension interactive du Net pour établir un contact personnalisé (déjà connu en France avec les messageries roses du Minitel). Que l'on utilise le courriel ou des outils de tchat à travers les forums et salons de discussion d'un site Web, via IRC (Internet Relay Chat: salons collectifs de dialogue instantané par thèmes) ou ICQ (« I seek you », salon privé de messagerie éclair entre interlocuteurs cooptés), on peut rester d'abord à l'abri d'un pseudonyme. Puis, petit à petit, se dévoiler, en discutant sur la Toile par la voix, puis en s'échangeant des photos numérisées, voire en se regardant via une webcam. Les internautes ont vite compris les potentialités de ces outils. Selon le cabinet d'études IDC, ils passeraient 40 % de leur temps en ligne à communiquer, dont la moitié serait consacrée à des conversations allant de la cyber-drague au cyber-sexe.

Alors, le Net est-il ce monde magique où se lient des contacts sans la barrière des frontières et des préjugés et où la séduction intellectuelle prime sur le physique ou est-ce un univers malsain où timides et frustrés assouvissent leurs fantasmes en ligne pour tromper leur solitude? Les deux probablement. Aux Etats-Unis, alors que l'on recense plus d'un million de mariages par an aboutissant de rencontres sur le Net, les avocats se voient confier de plus en plus de divorces causés par des cyber-adultères...

Ga. M.

## Le top des réseaux



### www.superamour.com

Ce site adopte le ton et le fond d'un magazine féminin. Outre des annonces, l'internaute peut apprendre à dire « Je t'aime » en cinquante-trois langues, consulter une bibliographie (d'Ovide à Apollinaire), une discographie (d'*Only You* à *Je t'aime moi non plus*), et moult citations, lettres et poèmes amoureux. L'amoureuse trouve aussi un mode d'emploi pour rédiger sa déclaration, des conseils par rapport au plaisir féminin, à la contraception, au sida, des fiches pratiques sur le pacs ou les mariages selon les religions. Dans la partie « Actualités », on trouve des articles moins roses sur la condition des adolescentes maghrébines en France, ou plus insolites sur l'existence d'un bordel fréquenté par les femmes en Australie..., et, bien sûr, une rubrique « Astrologie ».

### www.europeangastronomy.com/fr/frame-2.html

Un site à consommer sans modération pour les complexes qui ont peur de « ne pas être à la hauteur ». Cette rubrique compile des recettes aphrodisiaques pour gourmets. Non pas les produits exotiques introuvables, comme la corne de rhinocéros ou le pénis d'ours, mais ceux qu'on trouve au quotidien, tels que l'artichaut, l'asperge, la vanille et le chocolat... « Il existe un lien entre la nourriture et l'amour : c'est la notion de gourmandise », peut-on lire en préambule. Et pas la peine de se priver : selon des experts du site, les minces auraient une libido moins prononcée que ceux ou celles qui ont 5 kg de trop!

### www.geocities.com/Paris/9828/index2.html

Il s'agit du site perso de la douce Chantal, décidée à offrir un espace d'expression à la romance, qu'elle s'alarme de voir en voie de disparition. Baptisé *Seductura* (séductrice en espagnol) Palace, il va surtout pour son graphisme, d'un romantisme gothique unique en son genre. Le contenu mélange poncifs lyriques et conseils pratiques pour aider à se mettre dans l'ambiance (dîners aux chandelles, bains coquins...).

### www.skim.com

Développé par une marque suisse, Skim.com vient en aide aux introvertis. Le site, comme l'indique son slogan, « Dress to communicate », propose une collection de vêtements personnalisés, sur lesquels est imprimé en gros un nombre unique, correspondant à votre adresse électronique sur ce site. Les badauds avisés n'auront dès lors plus qu'à noter ce numéro pour vous contacter, en toute discrétion, sur Skim.com... Il y a déjà plus de 40 000 boîtes ouvertes sur le site.

### www.groonk.com

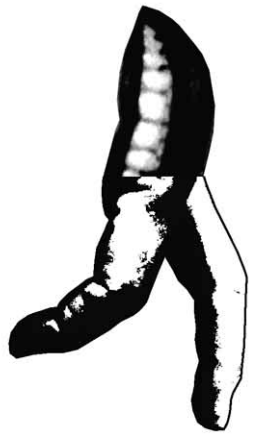
Sur ce site d'annonces, on est plus dans l'humour vache que dans l'amour guimauve. L'équipe de Groonk nous affirme que « les agences matrimoniales n'ont que 5 % de réussite et 50 % des annonces de rencontres sont fausses, libellées par les officines qui les publient... les autres 50 % étant soit mal écrites, soit mal perçues ». Selon Groonk, les femmes qui passent des annonces sont submergées de propositions, alors que les hommes n'ont, pour les non-menteurs, que très peu de réponses. Sur ces conseils, les annonces « best of » postées sur le site sont drôles et directes...

Clé

# 64 %

des internautes croient que l'on peut rencontrer le grand amour de sa vie sur la Toile. Si l'on en croit du moins un sondage réalisé en ligne auprès de quelque 7 000 abonnés du fournisseur d'accès AOL à l'occasion de la Saint-Valentin, du 2 au 5 février 2001. Sur ces 64 %, 33 % expriment un acte de foi, puisqu'ils sont persuadés qu'« Internet favorise les rencontres », et 31 % l'affirment, eux, d'expérience, puisqu'ils sont déjà tombés amoureux en ligne! Mais 24 % demeurent mitigés: pour eux, Internet ouvre la voie à des histoires... courtes. Enfin, 12 % de sceptiques formulent un verdict sans appel: pour eux, impossible de rencontrer l'amour en ligne.





# De l'humour, des jeux et du pastis

L'Internet ne véhicule pas que de la bonne humeur. Le graveleux, le mauvais goût y font aussi florès. Il n'empêche qu'en matière d'humour, le Web réserve aussi de belles surprises, comme ici avec pastaga.net, un site qui incite à faire une pause joviale.

**FAITES** le test autour de vous: demandez à vos amis ou collègues ce qui les fait rire sur Internet, et vous obtiendrez, au mieux, un silence plutôt gêné, au pire, des remarques acides sur «les vanneuses de naze qui circulent sur le web». Il faut reconnaître, à la décharge des internautes blasés, que si depuis Rabelais le rire est le propre de l'homme, il n'est pas encore forcément devenu le propre du Net: tout ce qui est estampillé «humour» avec un gros nez rouge qui clignote s'avère généralement drôle au quinzième degré, tandis que les mêmes blagues et les mêmes vidéo-gags circulent un peu partout (que le surfeur qui n'a jamais vu ce petit film avec l'employé fou détruisant son ordinateur lève son clavier).

## DES OVNIS MULTIMÉDIAS

Mais alors, le Net est-il triste, hélas? Heureusement, non... Il recèle des sites inclassables qui ne se prennent pas au sérieux et qui rendent la souris joviale et le clic joyeux. Prenez pastaga.net. Le nom est à lui seul une invitation à faire la pause. Ce que le sous-titre semble confirmer: «Des jeux vidéo pour l'apéro». Peuchère, s'agit-il d'un nouveau concept? Presque..., puisqu'il est question ici de «jeux vidéo électroniques typiquement provençaux: vite programmés, vite dessinés, comme ça il nous reste du temps pour le pastis». Le ton est donné.

C'est au dessinateur de BD Joann Sfar et à deux de ses acolytes, Claude Seyrat et Fabien Delpiano, tous trois d'origine niçoise et amis d'enfance, que l'on doit ce site hétéroclite, apparu sur la Toile il y a trois ans. On y découvre au fil des pages un univers peuplé de drôles de personnages: des monstres tout en Flash qui se font couper un bras par un petit vampire; un amateur de vin qui n'arrive pas à remplir son verre; un photomaton perfec-

tionné, grâce auquel on peut faire son autoportrait et l'envoyer à ses amis..., et quelques autres animations, ovnis multimédias disséminés de-ci de-là, cahin-caha, donnant à pastaga.net des allures de fourre-tout gentiment déjanté.

«J'aime l'idée d'un site tentaculaire et futoir», explique Joann Sfar. Je suis un auteur protéiforme qui écrit pour les grands comme pour les petits. Les gens ont en général du mal à me cerner. Avec le site, ils peuvent mieux me connaître. Ils ont une vue

d'ensemble.» Tous les personnages que l'on rencontre sur le Web – et ils sont nombreux – sont issus des différents albums du dessinateur. La légende veut que la méthode de travail soit très particulière, fidèle à la philosophie qui se dégage des pages: «On choisit un restaurant avec des nappes en papier. Je dessine mes bonshommes sur la nappe. Puis mes camarades scannent et mettent en ligne. Tout le contenu du site a été dessiné de la sorte, raconte Joann Sfar. Au départ, il s'agissait simple-

ment d'établir une bibliographie. Mais on s'est rapidement rendu compte qu'il y avait matière à s'amuser, à créer des animations et à jouer sur l'interactivité.»

Le trio de choc, qui a grandi avec les jeux vidéo – les trois comparses ont moins de trente ans –, voit peu à peu avec ce site la possibilité de réaliser un rêve de gamins: créer leurs propres jeux vidéo, en s'appuyant sur les personnages imaginés par Joann Sfar. Le premier, toujours en ligne, s'appelle SkullSplitter III

et date de fin 1998. «C'est un petit jeu très fortement inspiré des Game and Watch de notre enfance, mettant en scène Marvin et Herbert, héros des albums de la série Donjon, aux prises avec un monstre cracheur de squelettes», précise Fabien Delpiano, au demeurant programmeur de son état.

Au fil du temps, SkullSplitter III a fait des petits..., tant et si bien que le style Pastaga a été remarqué par un mastodonte de l'«amour et de la bandessinée» à la française, Fluide

glacial, devenu coproducteur de certaines créations. Actuellement en sommeil pour cause de réfection de fond en comble, le site du célèbre magazine a proposé jusque récemment @Fluidz, un magazine électronique payant.

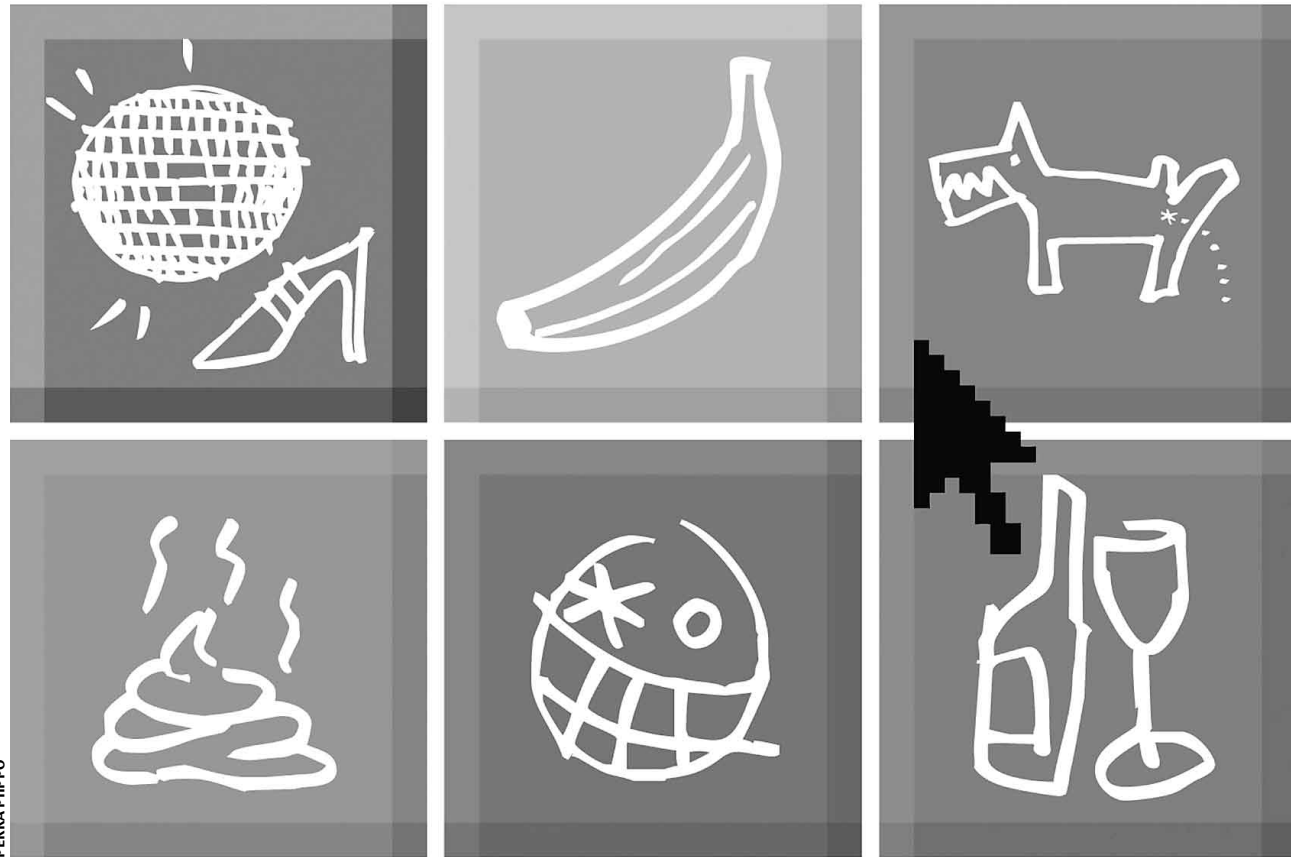
## UN TAMAGOTCHI VIRTUEL

Dans la nouvelle version, prévue pour le printemps, ce magazine deviendra libre d'accès. «Fluide glacial est le premier éditeur de bandes dessinées à avoir eu une réelle ambition éditoriale sur Internet en France, et nous avons trouvé en eux des partenaires de choix pour diffuser nos jeux. En revanche, cette activité éditoriale en ligne ne dégage pas, pour l'heure, suffisamment de revenus pour amortir les coûts réels de production d'un jeu, si modeste soit-il. Pastaga prend donc à sa charge les frais de développement du moteur et en reste propriétaire, Fluide prenant à sa charge une partie des coûts d'adaptation du moteur pour en faire un jeu qu'ils mettent en ligne. Cela nous permet aussi de mettre en accès libre sur notre site des versions gratuites des jeux que nous développons, et de nous créer, au fur et à mesure, une vraie petite salle d'arcades», explique Fabien Delpiano.

Pour fêter en 2000 ses vingt-cinq ans, le magazine a ainsi passé commande d'un Tamagotchi virtuel, où il s'agissait de faire grandir... un dessinateur de bande dessinée, Gotlib, en l'occurrence. Aujourd'hui, Pastaga a donné naissance à Pastagames, un petit studio indépendant de développement/modélisation 3D pour les jeux vidéo, autour duquel gravitent désormais une dizaine de bénévoles. L'antenne est connue: plus on est de fous, plus on rit, surtout à l'heure de l'apéro.

Laurence Bernaert

■ [www.pastaga.net](http://www.pastaga.net)  
■ [www.fluideglacial.tm.fr](http://www.fluideglacial.tm.fr)



PEKKA PIIPPO

## Jester, le bouffon du Web

**C'EST L'HISTOIRE** d'un mec. Il est professeur à l'université de Berkeley (Californie) et il a mis au point un système de recommandation de blagues. Ne riez pas, l'affaire est très sérieuse. Il semblerait même qu'elle intéresse des sites de commerce électronique.

Ken Goldberg et son équipe sont en effet à l'origine de Jester, un logiciel dont le nom – qui signifie «bouffon», en français – est à lui seul tout un programme. Il a été conçu pour permettre de déterminer et de classer le sens de l'humour des internautes. Et, partant de là, de leur proposer des blagues adaptées à leur profil. Le fonctionnement est simple: sur le site dédié, le cobaye a droit à une première série d'histoires, qu'il doit noter sur une échelle allant de «pas drôle» à «très drôle».

En fonction de ses premières réponses, il se voit ensuite soumettre une nouvelle série, cette fois-ci théoriquement adaptée à son humour. «Nous avons en stock une centaine d'histoires, que nous réunissons grâce à notre cercle amical. Elles ne sont pas forcément les plus drôles, mais elles sont relativement courtes et pas trop grasses, nos deux critères de sélection», estime Ken Goldberg.

Exemple? Un client demande au restaurateur: «Comment préparez-vous vos poulets? – Très simplement. Nous leur expliquons qu'ils vont mourir.» Ou encore, un employeur à un candidat: «Nous avons besoin de quelqu'un de responsable. – Ça tombe très bien, dans mon job précédent, à chaque fois que ça allait mal, on me disait que j'étais le responsable.»

En près de deux années d'existence – Jester est apparu en mai 1999 –, 60 000 utilisateurs se sont prêtés au jeu, notant en moyenne 45 blagues. Soit une base de données de 3 millions d'évaluations. Et avec ça, que fait-on? On aide les sites à affiner leurs méthodes de ciblage.

Jester s'inscrit dans le cadre de recherches globales sur la notion de «collaborative filtering», que l'on pourrait traduire par «filtrage associé», déjà appliqué par Amazon, notamment, pour recommander des livres, CD ou vidéos. Les consommateurs sont groupés par affinités et, afin de les guider dans leur choix, on leur soumet un article bien noté par le groupe dans lequel ils sont rangés.

Pour schématiser, on suppose que si vous avez aimé *Les Oiseaux se cachent pour mourir*, vous adorerez *Les Feux de l'amour*, parce que vos «voisins» virtuels les ont adorés. Le gros avantage des histoires drôles, selon Ken Goldberg, c'est que tout le monde peut y avoir rapidement accès. «Là où il faut du temps pour lire ou aller au cinéma, il suffit de trente secondes pour donner son avis sur une blague. C'est le motif derrière l'utilisation de Jester. Et les gens sont plus prompts à participer à une expérience si elle est drôle.» Le projet doit donc, à terme, permettre de trouver des moyens plus efficaces et plus rapides de filtrage. Quand l'humour fait vendre...

La. B.

■ [shadow.ieor.berkeley.edu/humor](http://shadow.ieor.berkeley.edu/humor)  
■ [www.ieor.berkeley.edu/~goldberg](http://www.ieor.berkeley.edu/~goldberg)

## Le.top.des.réseaux



### www.kasskooye.net

Il y a un an, alors que les start-up brassaient du bitoubi et que l'ancienne économie découvrait les vertus de l'incubation, l'équipe de Kasskooye lance le «OO Spirit». Avec lui, les Netboys peuvent accéder à un kit de survie, parce qu'il n'y a «rien de plus embarrassant que de perdre 22 millions de francs parce qu'un investisseur se rend compte que vous connaissez encore moins Internet que lui». Inutile de dire que, depuis, Kasskooye accumule des records «astonichants» qui font de lui «l'un des leaders du business market-to-market».

### www.vakooler.com

Quelle start-up va couler aujourd'hui? Faites vos pronostics, rien ne va plus. Le principe de départ est simple: le boursicotier amateur doit miser ses kopecks virtuels sur des sociétés, mais avec pour finalité de perdre son argent, si possible rapidement. En prime, tous les jours, il pourra s'informer: les vraies mauvaises nouvelles en provenance de la Netéconomie sont collectées et référencées. Les morts récentes de To Luna, Clust and Co. y ont été annoncées et débattues sur le forum.

### www.quellesconnes.com

Si vous avez toujours rêvé de vous faire des amies «poofs», d'en savoir plus sur les «niou djeunz tendances», sur la mode de la «kagool», ou de découvrir comment devenir la «choochooto» du big boss, faites une halte ici... On l'aura deviné rien qu'à son titre, Quellesconnes est une parodie vigoureuse des portails au féminin. Surfant allégrement sur la «nénette économie», le site regorge aussi de précieux conseils pour effectuer ses premiers pas dans le monde obscur de la programmation...

### www.upian.com

Longtemps en sommeil, Upian s'est réveillé à Noël dernier pour nous régaler avec une galette multimédia dont il a le secret... Les amateurs ont ainsi découvert Utoys, jeu parodique tout en Flash du cybermagasin Etoys. Souvent, l'équipe s'inspire de l'actualité pour créer ses jeux: nombreux sont ceux qui se sont brûlés la souris en essayant d'éteindre la paillote Chez Francis; l'affaire Méry a donné naissance à la «Merycam»; quant à la «dictée magique», elle convient aux «élus d'âge préscolaire». A la clé: un emploi fictif.

### www.lamaisonquelouefrancis.com

N'en voilà une maison qu'elle en est bien jolie: normal, Francis la loue pour les vacances. Ceux qui sont intéressés pourront mieux faire connaissance avec le propriétaire, et aussi avec sa maman, puisque ce grand garçon, célibataire, habite encore avec elle. Juste une précision: La Maison Une est une parodie – réussie – de page perso, mise en scène par un comparse d'Edouard Baer.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CETTE ENQUÊTE SUR [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

Clé

# 359

C'est le nombre de noms de domaine déposés en «.com» contenant le mot «humour», selon le moteur spécialisé NameDroppers. Ils ne sont pas forcément francophones, puisque, à défaut de partager leur sens de l'humour, les Français partagent avec les Britanniques au moins l'orthographe du mot.

De 123humour à humourzone, en passant par un douteux humourroids, ces 359 noms de domaine déposés ne mènent pas forcément à un site en activité, ils ont simplement été enregistrés par un internaute. A titre de comparaison, si l'on effectue une recherche avec la version américaine du mot, c'est-à-dire «humor», le chiffre grimpe à... 1822.



# Internet, au nom de la loi

**Avocat et président du chapitre français de l'Isoc, Olivier Itéanu est l'un des pères de la Fête de l'Internet**

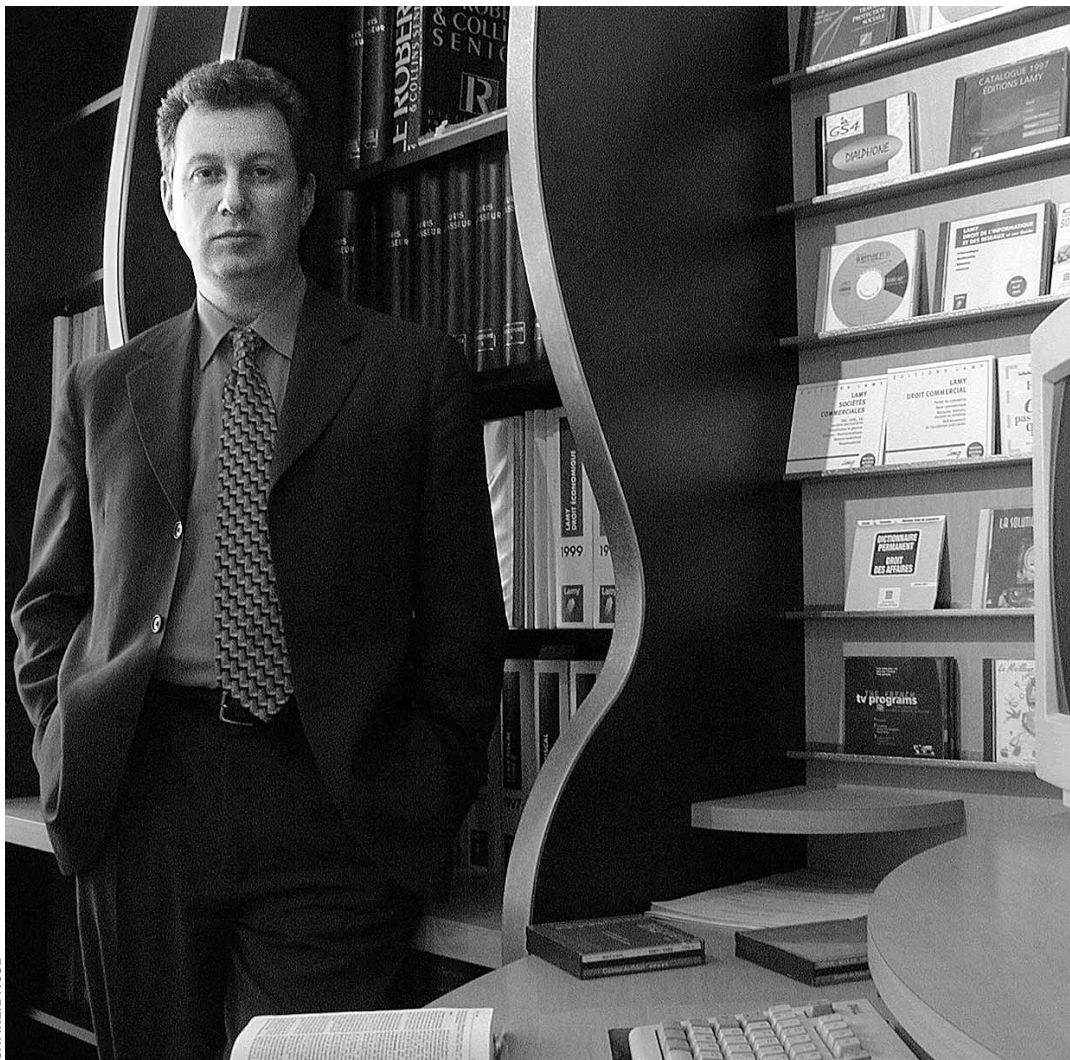
**OLIVIER ITÉANU**, ce sont les autres qui en parlent le mieux. Ceux qui le côtoient depuis plusieurs années à l'Isoc (Internet Society), association pilier de l'Internet, dont le chapitre français est présidé par l'avocat depuis juin 2000. Ceux qu'il a aidés, défendus, dès le début des années 1990, quand il était l'un des rares spécialistes du droit informatique dans l'Hexagone. Lui reste en effet peu disert. Conscient du temps qui file et soucieux d'efficacité, il s'efforce d'apporter la réponse la plus synthétique à chaque question. Pour ne donner finalement que la réponse la plus impersonnelle, la plus convenue.

Comment est-il devenu l'un des premiers juristes à conjuguer droit et nouvelles technologies? Il a quelques idées sur la question, mais les livre sans grande conviction. Oui, du périple de son père, qui en 1947 a quitté à pied la Roumanie pour rejoindre la France, il a sans doute acquis cette admiration pour l'Etat de droit, cet amour pour les trois valeurs de la République: liberté, égalité et fraternité. C'est vrai, il a fait partie de ces étudiants piqués de micro-informatique qui se rendaient chaque année au Scibob – le «Salon» de l'époque –, possédaient un Atari et s'échangeaient des programmes de jeux. Passe-temps qui lui a certainement permis d'appréhender avec facilité le fonctionnement et la culture des réseaux.

#### «UN ADEPTE DU MOUVEMENT»

Mais une fois que l'on sait ça, on ne sait toujours rien de cet homme de 39 ans, au physique plutôt lisse, installé dans un bureau fraîchement refait, dont la décoration ne trahit rien. On s'interroge. Est-ce lui qui a organisé pour les éditions 1998 et 1999 de la Fête de l'Internet des événements aussi originaux que le «Procès de l'Internet» (1) et la «Loi de l'Internet» (2)? Qui pour y parvenir a mobilisé chaque fois plus d'une centaine de bénévoles sur un semestre? Qui s'est offert pour l'occasion des lieux aussi prestigieux que la cour d'assises du palais de justice de Paris ou l'hémicycle du Sénat? Qui, fort de ces expériences réussies, a pu se hisser à la tête d'une association jusque-là dominée par les universitaires?

«Olivier est un adepte du mouvement», dit Daniel Kaplan, délégué général de la Fondation Internet nouvelle génération (FING) et vice-président de l'Isoc-France. Ce qui semble lui importer, c'est qu'il y ait de



l'échange, de l'action. C'est ainsi qu'il a organisé sa présidence de l'Isoc-France: en lançant ou soutenant des projets, en trouvant les personnes pour les assumer, en confiant des tâches à d'autres.»

Paul Soriano, président de l'Institut de recherche et prospective postales (Irepp) et autre administrateur de l'Isoc, ne dit pas le contraire. C'est en effet Olivier Itéanu qui l'a poussé à constituer le Groupe Tocqueville de réflexion sur Internet et le politique et à envoyer un questionnaire aux élus. «Olivier Itéanu incarne le changement dans la continuité», dit-il. Il apporte une ouverture au sein de l'Isoc qui reflète l'ouverture actuelle d'Internet à d'autres publics.» Sans trahir l'esprit des pionniers, des «barbus de l'Internet». Car, sans être technicien, il n'est pas fermé aux questions techniques. Il apporterait par conséquent un «éclairage réciproque de la technologie par le droit» au sein de l'association.

«Je l'ai rencontré en 1995, au moment de la rédaction de mon livre sur les pirates de l'informatique», dit Philippe Blanchard, directeur de l'agence de contenu multimédia Digipresse. Il était alors l'un des seuls avocats à pouvoir plaider parce que l'un des seuls à comprendre de quels délits les pirates étaient accusés. Les juges, eux, n'y comprenaient souvent rien.» Est-ce pour cette raison qu'une des premières initiatives

d'Olivier Itéanu a été de mettre en procès Internet? D'inviter magistrats et étudiants en droit à venir débattre et s'interroger sur la dictature du temps réel, sur l'ambivalence d'un réseau espace de liberté et liberticide, un réseau capable d'offrir un meilleur accès à la connaissance comme d'aggraver la fracture sociale, dont on ne savait pas très bien s'il était victime ou complice d'hébergement de contenus illicites?

#### UNE ATTITUDE OFFENSIVE

Sans doute, puisque Olivier Itéanu confesse qu'il lui semblait essentiel d'évangéliser le monde judiciaire. «Aujourd'hui, l'outil s'est imposé. On travaillerait donc plutôt sur les usages. Mais, en 1998, il était important de défendre Internet, qui était très attaqué, notamment parce que c'était un outil américain.» Le tour de force serait d'avoir réussi à sensibiliser tous les publics. «Avant, nous étions comme monsieur Jourdain», dit Paul Soriano, nous parlions de régulation sans aborder le sujet. Maintenant, nous en faisons le tour, en évoquant tous les aspects de la régulation.»

Démarche logique, quand on sait que le nouveau président de l'Isoc-France envisage la régulation d'une société sur un mode pyramidal. Avec la loi au sommet, les normes comportementales juste en dessous, la régulation économique encore plus bas et la régulation tech-

nique à la base. «Le danger pour Internet, analyse-t-il, serait de transposer la pyramide sans rien changer – d'imaginer qu'une loi nationale peut se placer au-dessus de la régulation économique ou de la régulation technique – ou d'inverser complètement la pyramide.»

Du coup, Olivier Itéanu se dit prêt à adopter une attitude offensive pour la prochaine Fête de l'Internet. Il ne sera plus le discret artisan d'un ambitieux projet, qui s'efface derrière lui, ne mettant en avant ni ses idées ni sa personne, comme le définissait Daniel Kaplan. Mais bien le président d'une association qu'il voudrait de plus en plus nombreuse et visible. Et qui s'apprête à protester contre les brevets logiciels, mais aussi à dénoncer la multiplication des atteintes aux droits des consommateurs et l'attitude «scandalieuse» des opérateurs pour le haut-débit. «Ils ont clairement indiqué, traduit-il, qu'ils équiperaient en priorité les citoyens aisés.» Enfin, il se fâche! Quelques secondes seulement, son visage a laissé passer un peu de colère, d'énervement.

Corinne Manoury

(1) [www.cie.fr/proces/proces2/ind20015.htm](http://www.cie.fr/proces/proces2/ind20015.htm)  
(2) [www.loi-internet.org/](http://www.loi-internet.org/)

RETROUVEZ NOS PORTRAITS SUR  
[interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

## Carnet interactif

### ConnectSuite

**Dominique Meunier** (33 ans) est nommé responsable des partenariats ASP France chez cet éditeur d'intranet pour PME. Doté d'une forte expérience dans le domaine informatique (il a notamment suivi une formation commerciale à l'école de vente d'IBM), il sera chargé de développer le réseau de partenaires ASP, ISP et opérateurs télécoms.

### Carthago

**Céline Leglaive** (30 ans) devient directrice de la communication de la société. Elle devra développer la notoriété de Carthago sur le marché de la relation client et créer en interne une dynamique de développement.

### Xerox France

**Jacques Guers** (45 ans) est promu président de la filiale française. Sa tâche est triple: affirmer la position de l'entreprise sur le marché des solutions de services autour du document, trouver de nouveaux canaux de distribution et contribuer au plan de redressement de Xerox Corp.

### A bon droit

## L'Europe et le droit d'auteur

**AU MOMENT** même où une cour d'appel américaine jugeait que le site Napster «encourage et aide sciemment ses utilisateurs à la violation des droits d'auteur des maisons de disque», le Parlement européen adoptait, le 14 février 2001, en deuxième lecture, la proposition de directive «sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information». L'adoption de cette nouvelle directive résulte d'un processus de transposition de deux traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'un sur le droit d'auteur, l'autre sur les droits voisins (artistes interprètes, exécutants et producteurs de phonogrammes), traités signés en décembre 1996 et auxquels a pris part la Communauté européenne. Les Etats-Unis ont déjà mis en œuvre les dispositions de ces traités en adoptant le Digital Millennium Act. Le 28 septembre 2000, le Conseil européen était parvenu à arrêter une position commune sur un texte de directive résultant de nombreux arbitrages entre des intérêts divergents.

La recherche d'un «juste équilibre» entre les lobbies (voir *Le Monde* du 15 février 2001) a d'ailleurs conduit à un texte qui semble ne satisfaire personne. Le texte voté par le Parlement, assez fidèle à la version arrêtée par la position commune du Conseil du 28 septembre 2000, et qui devrait donc être avalisé sans difficulté par le Conseil, n'est pas en apparence réellement novateur. Du reste, son objectif affiché était, non pas de réformer en profondeur la protection de la propriété intellectuelle, mais plutôt d'adapter et de compléter les règles actuelles en matière de droit d'auteur et de droits voisins, pour tenir compte des réalités économiques issues de la «société de l'information».

L'apport majeur de la directive réside dans le réexamen global des exceptions et limitations au monopole du droit d'auteur. Le texte contient ainsi une liste exhaustive des exceptions au droit de reproduction et au droit de communication au public, au nombre desquelles la copie privée. La directive prévoit que de telles copies, effectuées «pour l'usage privé d'une personne physique et à des fins non commerciales», ne donneront pas prise au droit d'auteur, «à condition que les titulaires de droits reçoivent une compensation équitable». Cette compensation équitable, que les sociétés d'auteurs auraient préféré voir qualifiée de «rémunération appropriée», doit être déterminée en tenant compte notamment du préjudice potentiel subi par les titulaires de droits en raison de l'acte en question. D'autres exceptions au droit d'auteur sont prévues ou étendues, en faveur des bibliothèques publiques, des établissements d'enseignement, des musées, des archives, mais aussi des institutions sociales sans but lucratif (hôpitaux, prisons...). La directive consacre également, au titre des exceptions au droit d'auteur, les «copies techniques intermédiaires», qui consistent en des reproductions provisoires, transitoires ou accessoires, faisant partie intégrante et essentielle d'un processus technique, et qui ne devaient pas avoir en elles-mêmes de valeur économique. Cette directive devra être transposée dans les pays de l'Union dans les dix-huit mois de sa publication.

Alain Hazan, avocat à la cour

■ [www.wipo.org](http://www.wipo.org)  
■ [www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int)

### LE TOUR DU MONDE DES CYBERCAFÉS

### CETTE SEMAINE EN SUISSE

Il est midi à l'Internet Café Open Vidéo, un magasin de location de cassettes vidéo qui a aménagé un coin pour le Web. L'endroit est fréquenté surtout par des étudiants qui n'ont pas les moyens de s'équiper en informatique. La présence de la vieille dame excite la curiosité. Avec l'aide

#### INITIATION À GENÈVE

de sa jeune accompagnatrice, elle s'initie au Réseau. Elle porte son grand âge sur son visage. Le monde, elle en a fait le tour plusieurs fois déjà. Mais Internet, elle ne connaît pas. Aujourd'hui, elle découvre le vaste monde virtuel. Elle commence par envoyer des mails à des connaissances sur tous les continents, où elle a mené une vie de diplomate. Sur un site Web consacré à la lecture, elle scrute des extraits de livres à l'aide d'une loupe. Puis essaie de commander en ligne une œuvre. C'est extraordinaire, pense-t-elle, qu'on puisse acheter un livre et plein d'autres choses encore en quelques clics de souris. Elle et l'accompagnatrice débattent de l'utilité d'Internet... Soudainement, la vieille dame met un terme à la discussion. Il est 12h20, et elle a faim. L'appétit la ramène dans le monde réel. Elle et l'accompagnatrice quittent alors le cybercafé pour aller déjeuner. Ce jour-là, à l'Internet Café Open Vidéo, une dame de 95 ans a surfé pendant vingt minutes.

Internet Café Open Vidéo  
19, rue de Berne  
GENÈVE, SUISSE



STEEVE LUNCKER / VU



# Comment enfoncer le clou sur la Toile

**EN MATIÈRE** de distribution en ligne, il est relativement difficile de faire mouche. Mais cela est encore plus vrai pour le bricolage et la quincaillerie, l'une des dernières ca-



tégories de produits de la distribution à faire son entrée sur la Toile. D'après Goldman Sachs & Co, cette catégorie se classe en 16<sup>e</sup> position sur une liste de 20 catégories de produits les plus aptes à être commercialisés sur la Toile.

Rares sont les consommateurs qui souhaitent acheter du bois de charpente en ligne car il leur en coûterait les yeux de la tête en transport. De plus, l'achat de quincaillerie est un achat d'urgence: c'est parce que leurs toilettes débordent ou que leur robinet fuit que la plupart des gens affluent vers les magasins. Ils n'attendent certainement pas que United Parcel Service (UPS) livre les produits nécessaires pour effectuer les réparations.

Le cabinet Jupiter Media Metrix prévoit que les ventes en ligne de quincaillerie atteindront le chiffre de 170 millions de dollars en 2001, soit plus de deux fois plus qu'en 2000, mais ce montant ne constitue encore qu'une part infime du marché global du bricolage évalué à 186 milliards de dollars. «C'est le pire segment de tout le secteur de la distribution en ligne», affirme Neil A. Hastie, directeur de la communication de l'entreprise de quincaillerie TruServ, à Chicago.

## DES KIOSQUES INTERNET

Si les entreprises de quincaillerie bien établies ne se font pas d'illusions en matière de vente en ligne, elles cherchent en revanche comment utiliser judicieusement la Toile pour réduire les coûts de stockage en magasin des appareils électroménagers et cibler une nouvelle clientèle. En effet, le Net peut être tout simplement le moyen d'attirer les acheteurs dans les magasins traditionnels. Home Depot (38,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1999), Lowe's (15,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1999) et Ace Hardware (3,2 milliards de chiffre d'affaires 1999) utilisent leurs sites Web pour proposer des catalogues en ligne d'articles de quincaillerie ainsi que des guides

## Les sites Web qui vendent des articles de bricolage en ligne ne manquent pas de pugnacité

didactiques, dans l'espoir que cela facilitera la prise de décision des acheteurs.

Une manière d'y parvenir est d'introduire la Toile dans les magasins. De grandes chaînes de distribution telles que Ace, Sears et Lowe's ont installé, à titre expérimental, des kiosques Internet dans leurs magasins pour permettre aux consommateurs d'obtenir des informations sur des produits, des comparatifs et même d'acheter des articles – évitant ainsi de longues files d'attente au retrait.

Depuis le mois de mars 2000, Lowe's, le deuxième plus gros distributeur d'articles de quincaillerie du pays, implanté à North Wilkesboro (Caroline du Nord), met à l'essai des kiosques Internet (www.lowes.com, 617 000 visiteurs uniques en novembre 2000, pour 11 000 produits disponibles en ligne) dans trente de ses magasins. Thomas E. Whiddon, vice-président exécutif de la logistique et des technologies de la société, estime que les achats réalisés via ces kiosques sont pour moitié des achats à emporter.

Grâce au Web, certaines entreprises de la vieille économie peuvent également vendre des produits que leurs clients ne peuvent transporter. Sears (41,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires 1999) s'est aperçu que son site Web influence 1 achat d'appareils électroménagers effectué en magasin sur 10. Mieux, les clients de Sears.com (6,5 millions de visiteurs uniques sur www.sears.com en novembre 2000) se sont déplacés jusqu'au magasin au moins une fois de plus que tous les autres clients. En effet, le contenu du site – conseils de bricolage, informations sur des promotions – inciterait les internautes à se rendre dans les magasins. Sears prétend aussi que la dépense des internautes est de 30% à 50% supérieure à la somme dépensée par un client dans ses magasins.

Par ailleurs, en se mettant à l'heure du Net, des entreprises de quincaillerie pourraient aussi capter l'attention d'un public qu'elles n'ont encore jamais su attirer en nombre dans leurs boutiques: les femmes. Ace affirme que sa clientèle féminine est à l'origine de la plupart de ses grosses ventes d'appareils électroménagers. Mais la clientèle qu'Ace reçoit dans ses magasins est à 70% masculine. D'où sa participation minoritaire dans la quincaillerie en ligne OurHouse.com (www.ourhouse.com), dont Ace fournit 75% des produits et assure toutes les tâches d'exécution: plus de 60% de la clientèle d'OurHouse (5,6 millions de visiteurs uniques au mois de novembre 2000) est féminine. Cette clientèle réagit comme Victoria Stach, une avocate de 34 ans à Chicago, qui apprécie la simplicité avec laquelle elle a pu acheter un grill George Foreman chez OurHouse: «Pas de stress, pas de soucis», raconte-t-elle. Reste pour Ace à attirer également Victoria Stach et d'autres femmes qui sont déjà des adeptes de l'achat en ligne, dans ses magasins physiques.

Pour toutes ces entreprises de bricolage, la stratégie la moins dangereuse est d'utiliser Internet pour consolider leurs liens avec les gros acheteurs, des entrepreneurs qui en général achètent des produits à très forte marge. C'est pourquoi le prin-

cipal distributeur de produits de bricolage du pays axe sa stratégie Internet sur les professionnels. Chez Home Depot, dont un tiers des clients sont des professionnels, on pense que les ventes en ligne attireront davantage les entrepreneurs professionnels: M. et Mme. Tout le monde continuera à faire leurs courses le week-end.

## 40 000 RÉFÉRENCES EN LIGNE

En août 2000, Home Depot a proposé, à titre expérimental, à sa clientèle de Las Vegas, la possibilité d'acheter en ligne sur www.homedepot.com. Une offre qui, il y a quelques mois, a été étendue aux régions de San Antonio et d'Austin, au Texas (1,2 million de visiteurs uniques au mois de novembre 2000, pour 40 000 références disponibles en ligne). «Les professionnels utilisent Internet, ou le téléphone et le fax. Nous voulons leur offrir un éventail de choix aussi large que possible», explique Ron Griffin, directeur de la communication chez Home Depot.

Qu'en est-il des sites de vente de produits de quincaillerie exclusivement en ligne: n'ont-ils plus qu'à fermer leurs trousseaux à outils? CornerHardware.com a ouvert un magasin en février 1999 et propose plus de 37 000 articles de bricolage sur son site. Par ailleurs, en octobre de cette même année, Amazon.com a racheté l'activité catalogue de

Tool Crib of the North, une entreprise de matériel de construction, située à Grand Forks, dans le Nord Dakota.

Un mois plus tard, Amazon lançait son site d'achat d'articles de bricolage. Aujourd'hui, Amazon.com offre à ses 25 millions de clients plus de 20 000 produits de spécialistes en quincaillerie. La société rapporte qu'à Noël dernier, ses ventes de produits de bricolage ont été 2,5 fois supérieures à celles de 1999. Cependant, faute de partenariat avec un important distributeur de quincaillerie traditionnel ou de la présence d'une marque en ligne bien établie comme Amazon.com, les distributeurs exclusivement en ligne sont dans une mauvaise passe.

Home Depot et Lowe's s'imposent de plus en plus sur le Net, plusieurs analystes mettent en doute la capacité de CornerHardware à finir l'année. Cette société privée insiste sur sa bonne santé, or, d'après PC Data, spécialisé en études de marché sur Internet, le nombre de ses visiteurs a diminué de plus de 38% d'octobre à décembre dernier. Au même moment, les sites Web de Home Depot et de Lowe's ont enregistré des hausses de trafic de respectivement 70% et 27%.

Disposer d'une solide assise dans le monde réel peut s'avérer insuffisant. Surtout si, comme Ace Hardware, les choses ne se passent

pas très bien avec son partenaire OurHouse. En vertu de son contrat avec cette dernière société, Ace fournit la plus grande partie des 25 000 produits répertoriés du site. Mais un litige entre ces deux sociétés quant à savoir laquelle bénéficie de remises au volume de la part des fabricants en fonction des ventes effectuées est venu ébranler ce partenariat.

Avec plus de 750 000 consommateurs répertoriés et des chiffres de vente établis en moyenne à 50 dollars pour les tout nouveaux visiteurs et 70 dollars pour les clients fidèles, Philip Airey, PDG de OurHouse, annonce que son entreprise sera rentable sans préciser à quelle date. Il affirme qu'à la fin 2000 les ventes étaient plus de cinq fois supérieures aux promesses faites à Ace et il fait confiance à ces deux entreprises pour surmonter leur différend.

Daniel Little

★ Les pages «Entreprises» sont réalisées par les rédactions du «Monde interactif» et de «Business Week/e.biz».

★ Traduit de l'anglais par Myriam Boureghda / Corporate

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ARTICLES «BUSINESSWEEK-EBIZ» SUR [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

## La France bricole peu avec le Net

**PRUDENCE**, prudence... Alors que la viabilité des modèles de commerce électronique grand public (B to C) est remise en cause, les perspectives de vente en ligne de matériel de bricolage semblent très peu prometteuses.

En effet, par rapport aux grands marchés phares du commerce électronique – voyages, billetterie, musique, informatique, livres –, les produits de bricolage présentent un double inconvénient qui rend leur cybercommercialisation délicate. D'abord, les références sont très nombreuses, avec un prix moyen assez faible, d'où une organisation logistique complexe et coûteuse. Ensuite, ces produits sont très techniques (il existe plus d'une centaine de vis différentes), ce qui rend très difficile leur achat à distance sans le conseil d'un vendeur.

Dans ce contexte, il n'existe en France qu'un véritable site de vente en ligne de matériel (5 000 références), leroymmerlin.com, filiale démarrée fin 1999 par le numéro 2 français du secteur. La société garde ses chiffres secrets, mais le volume des commandes est sûrement faible, à voir le chiffre d'affaires, estimé à moins de 5 millions de francs en 2000, de heimwerker.de, premier site de bricolage allemand (marché précurseur en Europe).

Pour Castorama, leader français et européen, qui a pris il y a un an 22,5% de heimwerker.de, «cela nous a surtout offert un poste d'observation: ce que l'on a appris va nous aider pour la France», explique Franck Lebouchard, directeur général de l'activité Internet. Car, d'ici à 2005, la vente en ligne

pourrait représenter 2% à 3% d'un marché du bricolage en France représentant 100 milliards de francs (six fois plus en Europe).

Les grands acteurs du secteur ne peuvent donc rester à l'écart, au risque de se faire doubler par des start-up comme bricolage.fr, qui propose déjà de la livraison à domicile avec paiement à réception et proposera bientôt de la vente en ligne. Ainsi, castorama.fr, lancé fin 1998, va proposer une fonction commerce en ligne dans quelques semaines: «Il n'était pas question de proposer un site marchand alors que le marché de la vente en ligne n'était pas encore mûr», détaille Franck Lebouchard.

Castorama.fr se contente donc de proposer informations et conseils, comme ceux de sa poignée de cyberconcurrents, mr-bricolage.fr ou la start-up commeunpro.com, avec des fiches techniques et des «stages» vidéo. Il est vrai que dans le domaine du bricolage la richesse des contenus conditionne la vente.

C'est ce que souligne Pierre-Jacques Romani, auteur d'une étude consacrée au marché du bricolage sur Internet, pour l'Atelier de BNP Paribas: «Le bricoleur étant un amateur, et vu le prix des produits, il a besoin d'être conseillé. D'ailleurs, un site bien fait, sans forcément provoquer des ventes en ligne, peut inciter les internautes à venir visiter les magasins.» Voilà pourquoi Pierre-Jacques Romani, s'il ne croit pas aux «purs» acteurs Internet, estime qu'il y a un potentiel pour les distributeurs de bricolage existants.

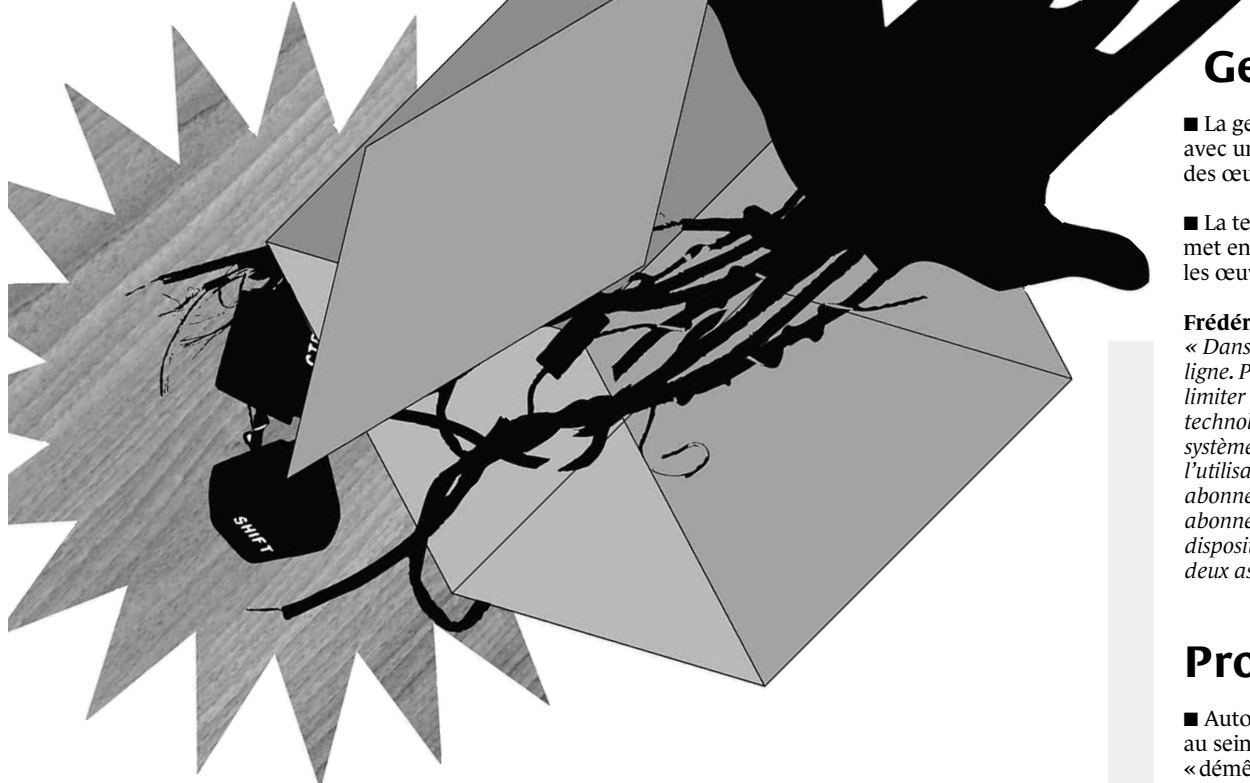
Anais Jouvancy

## PUBLICITÉ



# Le futur en dix technologies

A l'entrée du nouveau siècle, le MIT (Massachusetts Institute of Technology) a sélectionné dix technologies émergentes qui, selon cette grande institution, « changeront le monde ». Subjective, cette sélection n'en dresse pas moins, entre autres, un panorama de ce que pourra devenir le Réseau



Interface

## Biométrie

■ La biométrie est l'ensemble de tous les systèmes de mesure des caractéristiques morphologiques qui permettent d'identifier avec certitude chaque individu.

■ Essentiellement utilisée, aujourd'hui, pour assurer la sécurité d'accès à des locaux, la biométrie ne pourra être mise à profit sur le Réseau que lorsque chaque internaute sera équipé de capteurs biométriques. Ce qui laisse du répit aux chantres de l'anonymat sur la Toile!

**Thierry Martin**, directeur technique de Canyon Technologies (entreprise de commercialisation d'outils d'identification biométrique): «Aujourd'hui, l'empreinte digitale est la technique d'identification biométrique la plus connue, mais il est aussi possible d'identifier un individu par l'iris de son œil ou par la morphologie de sa main ou de son visage. La voix – intonations, façon de parler – peut également être utilisée. Les progrès à faire en matière de biométrie ne résident pas dans les méthodes d'acquisition des caractéristiques biométriques ni même dans les formats informatiques de stockage de ces données. Ces formats sont suffisamment légers pour être exploitables sur des réseaux informatiques. Ce qui reste à accomplir réside dans les algorithmes de recherche et de comparaison de ces informations au sein de bases de données toujours plus vastes. Ces dernières pourront contenir les caractéristiques de plusieurs centaines de milliers ou plusieurs millions d'individus, et il n'est pas envisageable de les parcourir de façon linéaire.»

## Reconnaissance vocale

■ La reconnaissance vocale consiste à faire reconnaître à une machine le langage parlé et à l'interpréter en termes de commandes. Mais de la simple transcription de la langue à sa compréhension, un cap important reste à franchir.

■ Les prochains terminaux mobiles d'accès à la Toile ne pourront pas s'embarasser de clavier ou de souris. De même, d'ailleurs, que l'informatique embarquée dans les automobiles. La communication entre l'utilisateur et la machine devra donc être plus instinctive... et passer par la parole.

**Joseph-Jean Mariani**, ancien directeur du Limsi (Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur): «Les logiciels de dictée vocale peuvent transcrire plusieurs dizaines de milliers de mots de vocabulaire, prononcés par des locuteurs différents. A présent, les constructeurs sont conscients du fait qu'il faut améliorer les systèmes de dialogue homme-machine. La machine ne doit plus seulement être capable de transcrire le langage, elle doit pouvoir le comprendre. Cela n'est possible que dans un contexte bien délimité (réservation d'un billet de train, etc.). Il ne s'agit donc pas seulement de mettre au point un modèle acoustique mais aussi un modèle qui décrive la langue. C'est dans ce domaine que les choses ont le plus changé ces dernières années. Ces modèles linguistiques doivent calculer les probabilités de succession des mots. Et, pour les affiner, les entraîner, nous disposons non seulement des émissions de radio et de télévision mais également des réserves de textes disponibles sur Internet...»

## Interface cérébrale

■ L'interface cérébrale revient à contrôler une machine avec la pensée. Il s'agit, grâce à plusieurs capteurs, de mesurer à la surface du cortex les variations de l'électroencéphalogramme, puis de les associer à une action spécifique.

■ Cette technologie permettra aux personnes handicapées, d'ici à quelques années, de diriger leur fauteuil roulant, d'écrire un e-mail ou d'éteindre la lumière. On peut même penser, à très long terme, à un contrôle parfait d'une prothèse de bras, à partir de la reconnaissance de la pensée associée au mouvement désiré de ce bras.

**José del R. Millán**, responsable du projet ABI (Adaptive Brain Interface), du programme européen Esprit: «Plusieurs équipes dans le monde travaillent au développement d'une interface cérébrale facilement utilisable. Pour l'heure, il s'agit surtout d'un système de laboratoire. Le dispositif que nous avons développé différencie cinq activités électriques, comme par exemple un calcul mental. A chacune de ces activités, nous pouvons associer une action. La difficulté consiste à réduire les erreurs de reconnaissance et à augmenter le nombre de pensées distinctes identifiables. Mais, à moyen terme, il faudra rendre le système plus naturel à utiliser. C'est d'ailleurs une des principales caractéristiques de notre approche. Certaines équipes de recherche demandent à l'utilisateur de penser une chose précise à un moment précis. Je crois, au contraire, que le sujet doit pouvoir imaginer spontanément ce qu'il préfère, au moment où il le décide. Puis c'est au système de s'adapter, et de mettre en place les meilleures associations pensées-actions possibles.»

## Data mining

■ Le data mining est généralement défini comme «l'extraction de connaissances implicites et précédemment inconnues à partir de grandes bases de données». Il s'agit donc de mettre au point des outils informatiques de recherche destinés à ausculter les montagnes d'informations quotidiennement produites et d'en tirer le meilleur parti.

■ Essentiellement utilisé à des fins commerciales (gestion, ciblage, «rétention» des clients), le data mining trouve de plus en plus d'applications dans les domaines où de grandes quantités d'informations doivent être engrangées: médecine, astronomie, administrations...

**Nicolas Pasquier**, chercheur au Laboratoire informatique signaux et systèmes de Sophia-Antipolis (I3S): «Le data mining est né au début des années 1990 à l'initiative du monde commercial et connaît un fort développement en raison de l'évolution rapide des techniques d'acquisition et de stockage des données. Par exemple, en analysant les bases de données des transactions d'un supermarché, on peut corréler les données et définir des modèles de comportement des clients et réorganiser les rayonnages pour améliorer les ventes. Mais ce qu'il est simple d'analyser sur de petites bases de données devient très complexe lorsqu'elles stockent plusieurs millions d'événements. L'un des gros problèmes auxquels nous sommes confrontés réside dans l'extraction de séries chronologiques, lorsque chaque événement est associé à une donnée temporelle. Il faudra également à l'avenir construire des bases de données capables de s'auto-organiser et susceptibles de se passer d'outils de recherche externes.»

## Gestion numérique des droits d'auteur

■ La gestion numérique des droits d'auteur ne cadre pas avec une technologie précise, mais plutôt avec un faisceau de technologies logicielles destinées à contrôler la «consommation» et la diffusion des œuvres stockées au format numérique.

■ La tempête déclenchée par Napster – le système d'échange de fichiers musicaux le plus populaire – met en lumière la nécessité croissante, pour les éditeurs de musique, de contrôler les œuvres disponibles sur le Réseau.

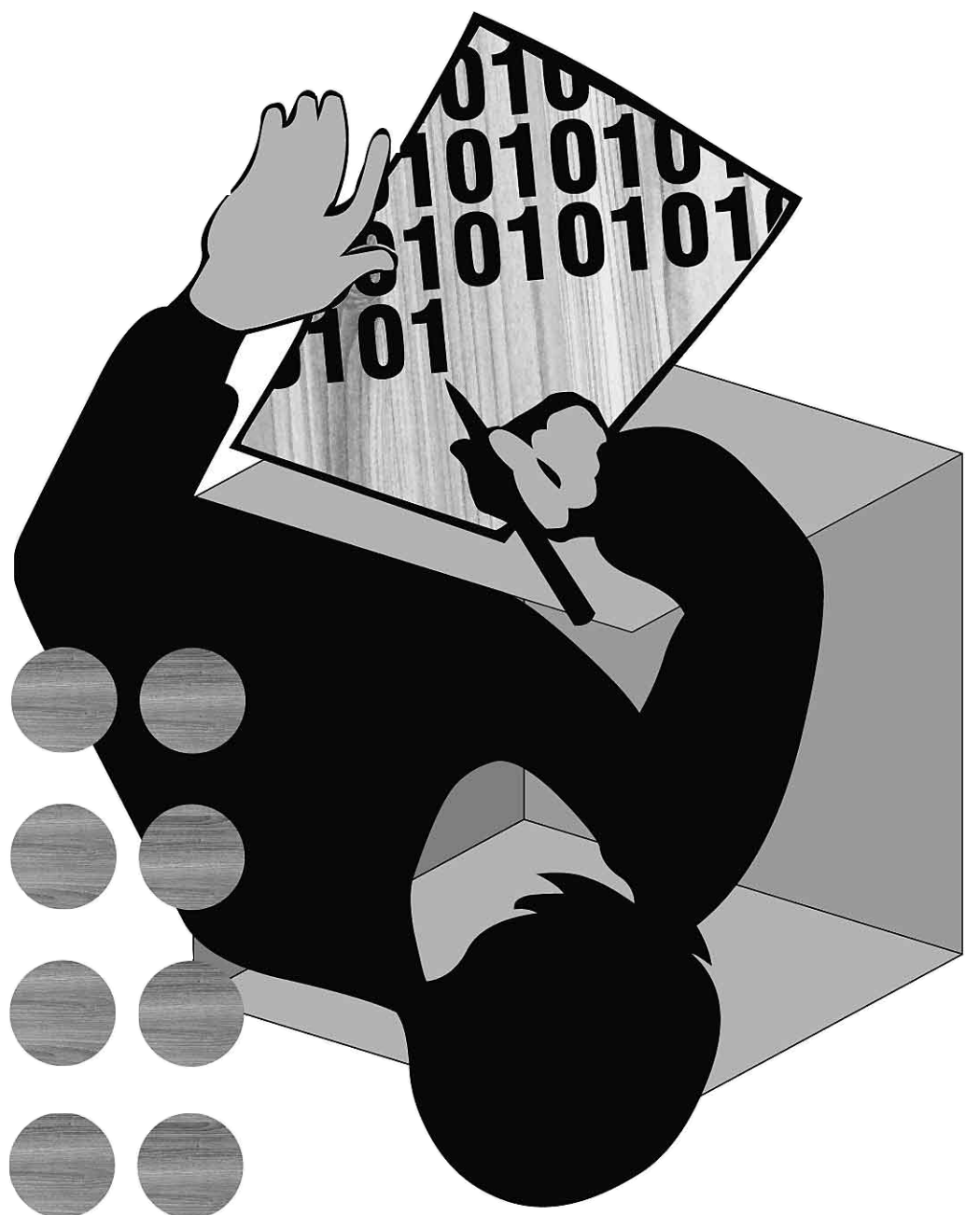
**Frédéric Goldsmith**, directeur juridique du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP): «Dans le domaine de la sécurisation, il faut distinguer deux mondes: le monde en ligne et le monde hors ligne. Pour ce dernier, qui concerne les supports «classiques», des solutions techniques existent déjà pour limiter voire empêcher les copies et seront mises en œuvre sur les DVD audio. Pour le monde en ligne, des technologies permettent d'ores et déjà de limiter la diffusion de fichiers numériques, y compris via des systèmes comme Napster. Chaque fichier peut ainsi être encapsulé dans une enveloppe logicielle que l'utilisateur n'est en mesure d'ouvrir qu'à l'aide d'une clé numérique, fournie lors de la souscription d'un abonnement. Il sera donc possible d'échanger des fichiers, mais pas de les «consommer», sans cet abonnement. Mais si l'objectif premier est la sécurité, les industriels ne doivent pas perdre de vue que ces dispositifs doivent également apporter un service à valeur ajoutée pour l'utilisateur. La conjonction de ces deux aspects – sécurité et valeur ajoutée – est, en la matière, une sorte de Graal.»

## Programmation «orientée aspect»

■ Autour du cœur d'une application se greffent de nombreux modules qui jouent des rôles différents au sein du programme, tout en s'influençant les uns les autres. L'«orientation aspect» permet de «démêler» ces intrications en créant des modules supervisant un programme dans sa globalité.

■ Née en 1996, la programmation «orientée aspect» permet de faire évoluer de vastes programmes informatiques sans, par exemple, avoir à rechercher manuellement le même fragment de code dans la totalité du programme. Une extension «orientée aspect» du langage Java, AspectJ, est d'ores et déjà en cours de création.

**Gregor Kiczales**, chercheur au Xerox-PARC (Palo Alto Research Center), inventeur de la programmation «orientée aspect»: «La technologie AspectJ est en ce moment même développée au Xerox-PARC et la version bêta est déjà disponible. La version 1.0 devrait être prête dès juin 2001. Mais comme toutes les nouvelles techniques de programmation, la programmation «orientée aspect» se heurte à un obstacle qui est tout simplement la formation de nouveaux développeurs. Nous avons donc contourné cet obstacle en faisant d'AspectJ une extension naturelle de Java. Cela donne la mesure du potentiel de la programmation «orientée aspect» tout en restant compatible avec ce qui existe déjà. Cela ne nous empêche pas d'être impliqués dans un programme de séminaires pour essayer cette technologie dans de nombreux pays.»









# La Playstation 2 en manque d'émotion

La nouvelle console de Sony attend encore ses premiers « vrais » jeux

C'ÉTAIT l'endroit où il fallait être. Le 24 novembre 2000, Sony Computer lançait en fanfare la Playstation 2 au Virgin Megastore des Champs-Élysées, à Paris. Pour les milliers de chanceux qui avaient réservé leur console, le moment de découvrir la dernière-née du constructeur japonais était arrivé. Pour les autres, il ne restait qu'à attendre son tour dans les longues listes d'attente déposées chez les revendeurs. Trois mois après, la situation s'est améliorée. Malgré encore quelques problèmes d'approvisionnement, 300 000 machines ont déjà trouvé preneurs dans l'Hexagone. Un chiffre conforme aux prévisions de l'entreprise, et la marche vers le million d'unités écoulées d'ici à la fin de 2001 semble bien engagée.

Le succès d'une nouvelle console ne se limite pourtant pas à la simple énumération de ses chiffres de

vente. Pour s'imposer, la PS2 doit aussi convaincre sur ses jeux. Surtout après que Sony a mis en avant la technologie de sa machine, dont l'appellation Emotion Engine (moteur à émotion) a mis l'eau à la bouche de plus d'un aficionado.

Mais, pour le moment, force est de constater que le mot déception revient plus souvent qu'émotion ou passion dans les propos des joueurs. Sur les forums de discussion consacrés à la console, certains ont même des mots très durs pour décrire leur frustration face à une machine coûteuse (2 900 francs environ) et qui n'offre au final que peu de différence avec la première Playstation, si ce n'est la présence du lecteur de DVD.

#### DES CONTRAINTES TECHNIQUES

« C'est vrai que, pour l'instant, la PS2 n'a pas encore fait ses preuves, analyse ainsi Bertrand Jouvray, journaliste sur Game One, la chaîne thématique consacrée aux jeux vidéo. L'acheter maintenant ne présente pas grand intérêt une fois passé l'effet de mode. Il y a bien sûr de bons jeux comme SSX mais ils ne révolutionnent pas le genre. On attend encore les titres qui donneront de vraies émotions aux joueurs. »

Chez Sony, on reconnaît que la période actuelle est transitoire. A l'image de son PDG, Georges Fornay, l'entreprise demande aux joueurs d'être patients et promet une rapide montée en puissance du parc ludique. « Dans quelques mois, on va voir arriver de nouveaux jeux qui vont vraiment marquer un saut technologique. Ceux qui ont pu essayer Gran Turismo 3 par exemple [sortie en juin 2001, ndlr] peuvent en témoigner. Il y a aussi un jeu développé par l'équipe qui a réalisé Crash Bandikoot qui s'annonce fantastique. D'ici à la fin de l'année, l'émotion sera au rendez-vous avec des titres innovants en matière de scénarios et de concepts. »

Pour expliquer ce retard, Sony et les éditeurs mettent en avant la difficulté d'exploiter au maximum les possibilités de la nouvelle PS2. Arnaud Blacher, directeur marketing chez Infogrames, estime ainsi que la console représente « un gros défi technologique » et que les jeux actuels n'exploitent qu'« une petite moitié » des capacités de la PS2. « Il faut complètement réapprendre la machine. Cela a l'air simple de l'extérieur, mais, à l'intérieur, il faut que les développeurs apprennent à programmer et cela prend du temps.



Le 24 novembre 2000, Sony lançait sa PS2 en France, au Virgin Megastore des Champs-Élysées, à Paris.

C'est pour ça que les premiers titres sont un peu bâclés car il fallait être présent dès la sortie du produit», précise-t-il.

A ces contraintes techniques s'ajoutent aussi des temps et des coûts de fabrication qui freinent la sortie d'une multitude de titres. « Aujourd'hui, analyse encore Arnaud Blacher, nous sommes obligés de miser sur la qualité et non sur la quantité. Développer un jeu sur les consoles de nouvelle génération revient entre 10 et 100 millions de

francs avec de grosses équipes. Les ventes, elles, ne vont pas être multipliées par dix. Il faut donc réduire la production. »

Mais que les joueurs se rassurent. La Playstation 2 ne sera pas délaissée par les éditeurs. Au contraire. D'ici à la fin de l'année 2001, il devrait y avoir entre 200 et 300 titres disponibles. Et avec des jeux robustes comme Metal Gear Solid 2, WRC ou The Gateway, il y a fort à parier que la grogne des joueurs s'estompera rapidement. Et malgré

des prévisions légèrement revues à la baisse, la PS2 aura trouvé d'ici à la fin mars dix millions d'acquéreurs dans le monde. En attendant, la relative faiblesse du parc de jeux PS2 fait des heureux. Au Japon et aux Etats-Unis, la commercialisation de la nouvelle console a ainsi fait exploser les ventes de DVD-vidéo.

Guillaume Fraissard

RETROUVEZ NOTRE AGENDA SUR  
[interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

PUBLICITÉ

## Les meilleurs jeux sur PS2

### SSX

Les joueurs ne s'y sont pas trompés. En tête des ventes depuis plusieurs mois, cet impressionnant jeu de snowboard est sans doute celui qui colle le mieux à la philosophie de la nouvelle machine de Sony, alliant technologie et émotions. Bien sûr, SSX n'est que le énième jeu de sport présent sur la PS2. Il offre pourtant suffisamment de plaisir ludique et une jouabilité parfaite pour sortir haut la main du lot. Avec SSX, vous vous retrouvez à la tête d'une joyeuse bande de jeunes surfeurs des neiges prêts à en découdre sur des pistes vertigineuses aux décors futuristes graphiquement impeccables. A vous de réussir suffisamment de figures acrobatiques – des tricks – pour augmenter votre taux d'adrénaline et, donc, votre vitesse de pointe. Des parcours supplémentaires seront disponibles pour les plus habiles d'entre vous. SSX représente ainsi une excellente séance de rattrapage pour les recalés des sports d'hiver. L'entorse du genou en moins.

■ **SSX, Electronic Arts, 399 francs (60,8 euros).**

### Rayman Revolution

Le lapin Rayman est de retour pour une aventure semée d'embûches. Cette fois-ci, il lui faut combattre une horde de robots pirates décidés à s'approprier le monde. Cette version PS2 du célèbre petit personnage créé par le Français Michel Ancel est en fait une transposition chez Sony du jeu sorti sur la Dreamcast de Sega. Pour de l'inédit, il faudra attendre encore quelques mois. Mais que cela ne gâche pas votre plaisir, car ce Rayman-là est un vrai bon jeu d'aventures, qui profite bien du potentiel de la nouvelle Playstation. En plus de quelques niveaux inédits, Rayman Revolution étonne par la fluidité du déroulement de l'action et par la beauté des décors. Les effets 3D vous plongent au cœur des forêts et autres lieux explorés par Rayman et son compagnon Globox.

■ **Rayman Revolution, Ubi Soft, 399 francs (60,8 euros).**

### Tekken Tag Tournament

Toute console qui se respecte se doit d'avoir son jeu de combat dès sa sortie. Avec Tekken Tag Tournament (TTT), la PS2 n'échappe pas à la règle. Et c'est tant mieux, car TTT, à défaut d'être révolutionnaire, garantit aux joueurs des heures et des heures de bagarres musclées. Fidèle au jeu d'arcade, cette version PS2 propose aussi bien un mode tournoi que des combats par équipes ou des face-à-face. Dès le générique du début, impressionnantes cinématiques, on se rend compte que les développeurs ont décidé de soigner les décors et les animations. Il faut voir la poussière se soulever et l'herbe bouger au gré du vent pour se rendre compte du travail accompli. Le contrôle des personnages est toujours aussi précis, mais sachez qu'il faut s'armer de patience pour maîtriser l'ensemble des prises – combos – des joueurs. Un bon exutoire.

■ **Tekken Tag Tournament, Namco et Sony Computer, 379 francs (57,8 euros).**

G. F.

le Monde  
**INTERACTIF**

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.

Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97.

E-mail : [hitech@lemonde.fr](mailto:hitech@lemonde.fr). Site Web : [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr).

Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.

Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.

Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.

Rédaction : Olivier Zibertin, chef de service (Enquête),

Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart, Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macé (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers).

Édition : Olivier Herviaux.

Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.

Révision : Olivier Houdart, Christiane Tricoit.

Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).

Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés. Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.